

Prix 40 centimes



LE VERITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHATEL
pour l'an de grâce
1915

DELAGHAUX & NIESTLE S. A., éditeurs, NEUCHATEL



Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur
et du jardinier pendant chaque mois de l'année

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccom-

moder instruments aratoires et matériel de ferme ; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carboli-néum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles ; badigeonner troncs et grosses branches avec lait de chaux ou solution de sulfate de fer (15 à 20 kg. par hectolitre) ; les fumer au pied ; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semences d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Étendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Pro-

vigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couvrir.

Provigner ; déchausser et nettoyer provins d'un an. Meilleure époque pour la taille. — Finir ratis-sage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroûte, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semences d'avoines. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rou-

ler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée.

Finir taille et premier labour — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons

Labourer carré d'artichauts, œilletter vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières, éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eau d'irrigation et arroser le soir — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres. Mise en places des plants greffés. Précaution contre les gelées de printemps.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramide et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Méler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — Premier sulfa-

tage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioier et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage).

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets.

AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fêverolles. — Fin du mois, semer seigle, fêverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième et quatrième sulfatages contre le mildiou suivant l'année. Troisième soufrage à la véraison — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs tout de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. Cueillir dernier fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoire pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche; commencer aflouragement aux betteraves et aux autres racines; carottes et fêverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échalas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, cave ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillasons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurger les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.

Les signes du Soleil, de la Lune et des planètes

☉ Soleil. ☾ Lune. ☿ Mercure. ♀ Vénus. ♂ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne.
♅ Uranus. ♆ Neptune.

Phases de la Lune et aspects

● Nouvelle lune	♋ Conjonction, même longitude de deux astres.
☾ Premier quartier.	□ Quadrature de deux astres dont les longitudes diffèrent de 90°.
☽ Pleine lune.	♌ Opposition » » » 180°.
☾ Dernier quartier.	♍ Trine aspect » » » 120°.
☾ Lune descendante.	✳ Aspect sextil » » » 60°.
☾ Lune ascendante.	Apogée : plus grande distance de la Terre.
♊ Nœud ascendant.	Périgée : plus petite » » »
♋ Nœud descendant.	Aphélie : plus grande distance du Soleil.
	Périhélie : plus petite » » »

d = dans, entre dans.

ret. = retourne.

dir. = directe, suivant l'ordre des signes du Zodiaque.

rétr. = rétrograde, contre l'ordre du Zodiaque.

m. = matin, désigne le temps entre minuit et midi. s. = soir, le temps entre midi et minuit (12 h. du matin = minuit; 12 h. du soir = midi). Toutes les indications du temps se rapportent à l'Heure de l'Europe centrale.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1915

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 5^h 23 du soir, par l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 11^e degré des *Poissons*, *Mercur*e au 22^e du *Sagittaire*, *Vénus* au 27^e du *Scorpion*, *Mars* à 0 du *Capricorne*, *Jupiter* au 21^e du *Verseau*, *Saturne* rétrograde au 29^e des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* à 0 des *Poissons* et la queue du *Dragon* à 0 de la *Vierge*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 5^h 52 du soir, par l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 5^e degré des *Gémeaux*, *Mercur*e au 2^e des *Poissons*, *Vénus* au 17^e du *Verseau*, *Mars* au 10^e des *Poissons*, *Jupiter* au 11^e des *Poissons*, *Saturne* au 26^e des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* au 25^e du *Verseau* et la queue du *Dragon* au 25^e du *Lion*.

ÉTÉ

Commencement le 22 juin, à 1^h 30 du soir par l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer* ou de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 25^e degré de la *Balance*, *Mercur*e rétrograde au 7^e du *Cancer*, *Vénus* au 8^e des *Gémeaux*, *Mars* au 20^e du *Taureau*, *Jupiter* au 27^e des *Poissons*, *Saturne* au 5^e du *Cancer*, la tête du *Dragon* au 20^e du *Verseau*, la queue du *Dragon* au 20^e du *Lion*.

AUTOMNE

Commencement le 24 septembre, à 4^h 24 du matin par l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve au 8^e degré du *Bélier*, *Mercur*e au 26^e de la *Balance*, *Vénus* au 3^e de la *Balance*, *Mars* au 22^e du *Cancer*, *Jupiter* rétrograde au 23^e des *Poissons*, *Saturne* au 15^e du *Cancer*, la tête du *Dragon* au 15^e du *Verseau* et la queue du *Dragon* au 15^e du *Lion*.

Le régent de cette année est la *Lune*.

Mildiou. — Époque des traitements

Années pluvieuses, traiter au moins tous les vingt jours.

1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches :

1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Dr Lardy, Charles.
ROME. — Dr Pioda, J.-B.
BERLIN. — Dr de Claparède, Alf.
VIENNE. — Dr Choffat, J.
LONDRES. — Dr Carlin, Gaston.
ST-PETERSBOURG. — Odier, Ed.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Dr Borel, Jules, c.-g.
ANVERS. — Steinmann, Louis, E., c.
SOFIA (Bulgarie). — Vögeli, J., c.
COPENHAGUE. — Schaffner, W., c.
HAMBOURG. — Vakant.
BREME. — Krose, Fr., c.
LEIPZIG. — Hirzel, Ernest, c.
KONIGSBERG i.P. — Japha, Félix, c.
FRANCFORT s/M. — Picard, L., c.
MUNICH. — Prof. Dr Hegi, Gust., c.
STUTTGART. — Kernen, Wilh., c.
MANNHEIM. — Hafter, Ch., c.
HAVRE. — Basset, Alfred, c.
BORDEAUX. — Jæggi, Adolf, c.
NICE. — Vicarino, Fernand, c.
LYON. — Achard, Edmond, c.
BESANCON. — Leuba, Paul, c.
DIJON. — Moser, Rodolphe, c.
MARSEILLE. — Démissionnaire.
Schaub, Emile, v.-c.
NANCY. — Hahn, Ernest, c.
BEZIERS. — Bühler, Traugott, c.
ATHENES. — Schneider, Louis, c.-g.
PATRAS. — Müller, G.-K., c.
LIVERPOOL. — Weiss, G.-G., c. —
Fontannaz, A.-J., v.-c.
TURIN. — Lang, Georges, c.
MILAN. — Noerbel, M., c.
VENISE. — Vakant, géré par le Consul allemand.
GENES. — Salvadè, Attilio, c.
LIVOURNE. — Lieber, Victor, c.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
ANCONE. — Bachmann, Gottfried, c.
NAPLES. — Meuricoffre, J.-G., c.-g.
PALERME. — Hirzel, Auguste, c.
MONACO. — Géré par le Cons. à Nice
AMSTERDAM. — Hässig, Arnold, c.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, c.
TRIESTE. — Büsch, Paul, c.
PRAGUE. — Déteindre, Gerold, c.
BUDAPEST. — Kienast jun., F., c. g.
LISBONNE. — Mange, J., c.-g.
PORTO. — Babel, François, c.
Schneebdi, Rod., v. c.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — Géré prov. par c.g. Bucar.

MOSCOU. — Grether Karl, c.
AUCKLAND (Nouvelle-Zélande). —
Streiff, Georg-A., c.
KIEFF. — Jenny, Gabriel, c.
ODESSA. — Wey, Emile, c.
RIGA. — Mantel, R.-H., c.
VARSOVIE. — Wettler, Charles, c.
SAINT-MARIN. — Géré par le Consul
à Ancône.
STOCKHOLM. — Frykholm, N.-E., c.
BELGRADE. — Vögeli, Christian, c.g.
MADRID. — Mengotti, Alfred, c.-g.
et chargé d'affaires.
BARCELONE. — Gschwind, F., c.
Siegfried, C., v. c.

AMERIQUE

Ministres plénipotentiaires.

WASHINGTON (E.U.). — Dr Ritter,
Paul, ministre plénipotentiaire.
BUENOS-AYRES. — Dr Dunant, A.,
ministre plénipotentiaire.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Junod Louis-H. c.
Dr jur Escher Henry, v. c.
PHILADELPHIE. — Géré prov. p.
Légation à Washington.
NOUVELLE-ORLEANS. — Höhn, E., c.
CINCINNATI. — Lüthy, Edm., c.
SAINT-LOUIS. — Meyer, John, j. c.
CHICAGO. — Holinger, Arnold, c.
Hildebrand, Eugène, v. c.
GALVESTON. — Müller, Ulrich, c.
SAN FRANCISCO. — Freuler, J. c.
PORTLAND. — Streiff, Albrecht, c.
ST-PAUL. — Karlen, Alfred, c.
Waessel, Max, v. c.
DENVER. — Weiss, Paul, c. Wæssel,
Max, v.-c.
SEATTLE. — Wettrick, Samuel, c.
TACOMA. — Thüringer, J.-M., v.c.
MONTREAL. — Martin, Henri, c. g.
VANCOUVER. — Gintzburger, S., c.
WINNIPEG. — Erzinger, John, c.
TORONTO (Canada). — Burger, R., c.
CORDOBA. — Fuchs, Bernhard, c.
MENDOZA. — Mathey, Léon, v. c.
CONCEPCION DEL URUGUAY
(Rép. Arg.). — Lagier, Albert, v.-c.
PARANA (Rép. Arg.). — Oberlin,
Edouard, v.-c.
ESPERANZA. — Hugentobler A., v.-c.
BAHIA-BLANCA. — Olivet, F.-E., c.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Martin,
Jules-U, consul.
CORRIENTES (Rép. Arg.). — Hœch-
ner, Ad., v.-c.
PARA (Brésil). — Hartje, Fr., c.

TUCUMAN. (Rép. Arg.) — Gru-
nauer, Louis, c.
PERNAMBOUC (Brésil). — Haus-
heer, René L., c.
BAHIA (Brésil). — Wildberger, E^{te}. c.
RIO DE JANEIRO (Brésil). — Gertsch
Albert, c. g. et chargé d'affaires.
SAN PAULO. — Isella, Achilles, c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). —
Luchsinger, F., c. Dietiker, R. v.c.
VALPARAISO (Chili). — Sinn,
Luis E., c.-g.
TRAIGUEN. — Wicki, Fritz., v.-c.
BOGOTA (Colombie). — Beck, R., c.
GUAYAQUIL (Ecuador) — Müller,
Eugène, c.
GUATEMALA. — Diebold, L. N., c.
MEXICO. — Perret, Henry, c.-g.
PANAMA. — Misteli, John, c.
ASSOMPTION (Paraguay). — Girard,
M. c.
LIMA (Pérou). — Thomann, T., c.
SAN-SALVADOR. — Géré par le
Consulat allemand.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Schüp-
fer, Julio, c.
PAYSANDU. — Bernasconi, J., v.-c.
NUEVAHELVECIA. — Géré prov.
par le consulat à Montévideo.
CARACAS (Vénézuéla). — Démis-
sionnaire, géré par le Chancelier
Guinaud.
COSTA-RICA. — Frick, c. (San-José).

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules, c.
Borgeaud, Paulin, v. c.
JOHANNESBURG (Transvaal). —
Géré par le consulat allemand.
ALEXANDRIE (Egypte). — Kaiser,
A., agent commercial.

ASIE

TOKIO. — Salis, Ferdinand, minis-
tre plénipotentiaire.
YOKOHAMA. — (Consulat géré par
la Légation, à Tokio.)
TIFLIS. — De Drachenfels, T., c.
BATAVIA. — Buss, A.-E.-J., c.
MANILLE (Phil.). — Gmür, Otto, c.
SHANGHAI (Chine). — Winteler, M.
agent commercial.

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Stahel, Gustave, c.
ADÉLAIDE. — Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Schoch, William, c.
SYDNEY. — Ruty, Marc, c.

ÉCLIPSES POUR L'AN 1915

Il y aura en 1915, deux éclipses annulaires du soleil, invisibles dans nos contrées.

La première aura lieu le 14 février de 2 h. 42 m. à 8 h. 25 m. du matin. Elle sera visible sur la côte orientale de l'Afrique du sud, dans l'Océan Indien, sur les Iles de la Sonde, en Australie et en Mélanésie.

La seconde aura lieu dans la nuit du 10 au 11 août. Elle commencera à 8 h. 56 m. du soir, se terminera à 2 h. 48 m. du matin et sera visible sur la côte orientale de l'Asie, au Japon, sur les îles Philippines, dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée et dans l'Océan Pacifique. Il n'y aura pas d'éclipse de lune cette année.

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE
1915

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

Comput ecclésiastique

Nombre d'or 16
 Cycle solaire 20
 Indiction romaine 13
 Epactes. XIV
 Lettre dominicale : C.

Quatre temps :

24, 26 et 27 Février.
 26, 28 et 29 Mai.
 15, 17 et 18 Septembre.
 15, 17 et 18 Décembre.

Depuis Noël 1914 jusqu'au
 Carême, il y a 7 semaines
 et 2 jours.

Cette année est une année
 commune de 365 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime . . . 31 Janv.
 Mardi gras 16 Févr.
 Les Cendres 17 »
 Pâques 4 Avril.
 Les Rogations 10, 11 et 12 Mai.
 Ascension 13 Mai.
 Pentecôte 23 »
 La Trinité 30 »
 La Fête-Dieu . . . 3 Juin.
 Jeûne fédéral . . . 19 Sept.
 Premier dimanche
 de l'Avent 28 Nov.
 Entre la Trinité et l'Avent.
 il y a 25 dimanches.

A NEUCHÂTEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ S. A., EDITEURS.

I ^{er} Mois	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	NOUVEL-AN ☿ 4	1 h. 21 s. ♂♂, ♂♂	Pleine lune, le 1, à 1 h. 21 min. du soir.
2 Samedi	s Abel ☿ 16	☉ au périg. (☉ plus)	
1	Lever du Soleil, 8 h. 20 m.	Coucher du Soleil, 4 h. 56.	Neige.
3 Dimanche	C s Isaac, s G. ☿ 28	gr. éciat, ♂♂ neige	Dern. quartier, le 8, à 10 h. 13 m. du s.
4 Lundi	s Tite ☿ 11	♂♂ Quelle vanité	
5 Mardi	s Siméon ☿ 24	☽, ☾, ☽ ét. du soir	Froid.
6 Mercredi	Les 3 Rois ☿ 7	que la peinture qui atti-	
7 Jeudi	s Lucien ☿ 21	☽ h ♀ au périhélie re	Nouv. lune, le 15, à 3 h. 42 mid. du soir.
8 Vendredi	s Apollinaire ☿ 5	☾ 10 h. 13 du s. ☽	
9 Samedi	s Julien ☿ 19	☽ l'attention	Prem. quartier, le 23, à 6 h. 32 m. du m.
2	Lever du Soleil, 8 h. 18 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 3	
10 Dimanche	C. 1. s Guillaume ☿ 3	par la ressemblance froid	Venteux.
11 Lundi	s Hygin ☿ 17	☽ de choses dont	
12 Mardi	s Satyr ☿ 2	☽, ☾ au périgée on	Pleine lune le 31, à 5 h. 41 min. du mat.
13 Mercredi	s Hilaire, 20 ^e jour ☿ 16	☽ h n'admire	
14 Jeudi	s Félix ☿ 1	☽ en point les ori-	Sombre.
15 Vendredi	s Maure ☿ 15	☽ 3 h. 42 m. soir., ♂♂	
16 Samedi	s Marcel ☿ 29	☽ ginaux!	JANVIER vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
3	Lever du Soleil, 8 h. 15 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 13.	
17 Dimanche	C. 2. s Antoine ☿ 13	☽ L'amour a âpre	Le 21 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
18 Lundi	s Claire s Prisque ☿ 26	☾ des enfantilla-	
19 Mardi	s Sulpice ☿ 10	☽ ges, les autres	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 56 minutes.
20 Mercredi	s Fabien, s Séb. ☿ 22	☽ h ♀ passions	
21 Jeudi	s Agnès ☿ 5	☽ en ♂♂ ont	Wald, Zurich 12
22 Vendredi	s Vincent ☿ 17	☽ des petites-	
23 Samedi	s Raimond ☿ 29	☽ 6 h. 32 min. du matin	Zoug, chaque mardi
4	Lever du Soleil, 8 h. 9 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 22	
24 Dimanche	C. 3. s Timothée ☿ 11	☾ à l'apogée venteux	Lucerne, chaque mardi
25 Lundi	Conv. de s Paul ☿ 23	☽, ☽ ses. Honte	
26 Mardi	s Polycarpe ☿ 5	aux passions qui ren-	Rapperswil, chaq. merc.
27 Mercredi	s Jean, Crisost. ☿ 17	☽, ☽ h dent	
28 Jeudi	s Charlemagne ☿ 29	l'homme petit; honneur	Sallanches, Hte-Sav. 16
29 Vendredi	s François de S. ☿ 11	à celles qui le font	
30 Samedi	s Martine ☿ 24	☽ en ♂ enfant!	Sion, Valais 23
5	Lever du Soleil, 8 h. 2 m.	C. du Soleil, 5 h. 32	
31 Dimanche	C. Sept. s Pierre ☿ 7	☽ 5 h. 41 mat. sombre	Vevey tous les mardis.

Marchés aux Bestiaux de Janvier.

Aarberg Berne P. B. 27	Fribourg (Suisse) 23	Lucerne, chaque mardi	Wald, Zurich 12
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Hérisau, A., chaq vendr.	Rapperswil, chaq. merc.	Zoug, chaque mardi
Berne 5 et 19 gr. B. (chaque mardi petit bétail)	Heiden. App. 4 et 18	Sallanches, Hte-Sav. 16	
Escholzmatt, Luc. 18	Kreuzlingen, Thurg. 8	Sion, Valais 23	
Flawil, St-Gall 11	Langenthal, Berne 19	Vevey tous les mardis.	
	Lausanne, Vaud 13	Wyl, St-Gall, ch. mardi	



Foires du mois de Janvier 1915.

Aarau, Aa. B. 20	Frauenfeld, Th. B. 4 et 18	Romont, Fr. 12
Aeschi, Berne 12	Gossau, St-G. B. 4	Rougemont M. 16
Affoltern, Zr. B. 18	Interlaken M. 27	Rue. Fribourg 20
Aigle, Vaud 16	Landeron-Com- bes, Nl. B. 18	Saignelégier 4
Altorf 27 et 28	Langnau, Br. B. 2	Schaffhouse B 5 et 19
Andelfingen, B. 20	Laufon, Berne 5	Schüpfheim P. 4
Anet, Berne 27	Lausanne B. 13	Sidwald, St-G 14
Appenzell 13 et 27	La Roche, Fr. 25	Sissach, Bâle D. 6
Baden, Aa. B. 5	Lenzbourg B. 14	Soleure 11
Berne B. 5 et 19	Liestal, B.c. B. 13	Sursee, Lc. 11
Bex, Vaud	Locle, Nl. 12	Thoune, Br. 20
Bienne, Berne 14	Martigny-Bg. 11	Tramelan-des. 13
Boltigen, Br. 12	Morat, Fr. 6	Unterseen 1 et 27
Bremgarten B. 11	Môtiers-Travers, Neuchâtel 11	Uster, Z. B. 28
Brugg, Aa. B. 12	Moudon, Vaud 25	Vevey, Vaud 26
Bulle, Fr. 7	Muri, Aa. B. 4	Viège, Valais 7
Bülach, Zr. B. 6	Nyon, Vaud B. 7	Weinfelden, Th. B. 13 et 27
Châtel - St-Denis Fribourg 18	Ollon, Vaud 8	Wilchingen, B. 18
Chiètres, Fr. 28	Oron-la-Ville 13	Willisau, Lc. B. 25
Dagmersellen 18	Payerne, Vaud 21	Winterthur, Zr. 7 et 21
Delémont, Br. 19	Pfäffikon B. 18	Zofingue, Aa. 14
Dielsdorf, Zr. 27	Porrentruy 18	
Estavayer, Fr. 13	Reinach, Aa. B. 21	
Flawil, St-G. B. 11		
Fribourg 11		

ABRÉVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

*Imprimerie KLAUSFELDER (S. A.)
VEVEY*

II ^{me} MOIS	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Brigitte, s Ign. 20	☿♀, ☿♂, ☿♂, ☿♂, ☿♂	
2 Mardi	Purification 4	en ☿, ☿♂, ☿♂ sombre	
3 Mercredi	s Blaise 18	☿♀, ☿♂, ☿♂ Les	Dern. quar-
4 Jeudi	s Véronique 1	☿ en ☿ larmes des	tier, le 7, à 6 h.
5 Vendredi	s Agathe 15	☿ ét. du s. à la pl. gr. élong.	11 m. du mat.
6 Samedi	s Dorothee 29	☿♂ femmes ♀ en ☿	Sombre.
6	Lever du Soleil, 7h. 53 m.	☾ C. du Soleil, 5 h. 43	Nouvelle lu-
7 Dimanche	C. Sex. s Hélène 14	☾ 6 ¹¹ mat. ☾ au périhélie	ne, le 14, à 5
8 Lundi	s Salomon 28	☿♀, ☿♂, ☿♂ au périhélie	h. 31 m. du m.
9 Mardi	s Apolline 12	☾♂ h valent beaucoup	Pluie et nei-
10 Mercredi	s Scholastique 26	☿♀, et ne leur coûtent	ge.
11 Jeudi	s Séverin 10	7. ♀ ét. du m. à la pl. gr. él.	Prem. quar-
12 Vendredi	s Damien 24	♀ retr. guère. Quand le	tier, le 22, à 3
13 Samedi	s Jonas 8	☿♂ [☿♂, ☾♂ pluie	h. 58 min. du
7	Lever du Soleil, 7h. 43 m.	☾ C. du Soleil, 5 h. 54	mat. Froid.
14 Dimanche	C. Est. s Valentin 21	☾ 5 ³¹ mat. Ecl. ☾ inv.	
15 Lundi	s Faustin 4	☿♀, h △ ☾, ☿♂, ☿♂	
16 Mardi	Mardi gras s J. 17	☿ h malheur dort,	FÉVRIER
17 Mercredi	Cendres s Sylv. 0	crains de l'éveiller. neige	vient de Fe-
18 Jeudi	s Siméon 12	☿♀, ☿♂, ☿♂ Marie	bruare, qui
19 Vendredi	s Boniface 25	☾ en ☿ ton fils quand	signifie faire
20 Samedi	s Eucher 7	☿ étoile du matin tu	des expia-
8	Lever du Soleil, 7 h. 31 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 4	tions.
21 Dimanche	C. Inv. s Eléonore 19	☾♂ h a. pér. ☾ Cap.	Le 19, le so-
22 Lundi	Chaire - Pierre 0	☾ 3 ⁵⁸ mat. ☿♀, ☿♂	leil fera son
23 Mardi	s Josué 12	voudras et ta fille quand	entrée au si-
24 Mercredi	Q.-T. s Matthias 24	☾♂ h ☿♂ ☾ tu	gne des Pois-
25 Jeudi	s Victor 7	pourras. Il n'y a froid	sons.
26 Vendredi	Q.-T. s Nestor 19	☿♀, h dir. pas de	Depuis le 1 ^{er}
27 Samedi	Q.-T. s Léandre 2	bonté vraie sans rési-	au 28 fév. les
9	Lever du Soleil, 7 h. 19 m.	Coucher du Soleil, 6 h. 15	jours ont crû
28 Dimanche	C. Rem. s Romain 15	☿♀, ☿♂, ☾♂ sombre	de 83 min.
		gnation.	

Les autorités sont instamment priées de faire part à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Genève, des changements, suppressions ou nouvelles foires qui surviendraient et aussi de signaler les erreurs.

Marchés aux Bestiaux de Février.

Aarberg, Berne petit B 24	Fribourg (Suisse) 20	Nyon, Vaud 4	Wald, » 9
Amriswil, Thurg. 3 et 17	Heiden, App. 1 et 15	Rapperswil, les mercr.	Zoug, chaque mardi.
Berne, 2 et 16 (chaque mardi petit bétail)	Herisau, chaque vendr	Sallanches, Hte-Sav. 20	
Birmensdorf, Z. B et P 22	Kreuzlingen, Thurg. 5	Schaffhouse 2 et 16	
Escholzmatt, Lucerne 15	Langenthal, Berne 16	Sion, Valais 27	
Flawil, St-Gall 8	Lausanne 10	Schüpfheim, Lucerne P 1	
	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi.	



Foires du mois de Février 1915.

Aarau, Argov. 16	Frauenfeld, Th. B. 1 et 15	Reinach B. 18
Aarberg B. B. et ch et M. 10	Fribourg B. 8	Romont, Fr. 9
Affoltern, Zr. B. et P. 15	Gessenay, Br. 9	Rue, Fr. 17
Aigle, Vaud 20	Gorgier, Nl. B. 4	Saignelégier 1
Altstätten, 4 et 5	Gossau, St-G. B. 1	St-Triphon, 19
Andelfingen, B 17	Hérisau, Ap. E. 5	Sargans, St-G 23
Appenzell 10 et 24	Hitzkirch, Lc. 16	Schwarzenburg, B. M. et ch. 18
Aubonne, Vd B 2	Landeron, B. 15	Schöpfheim, Lucerne, porcs 1
Baden, Aa B. 3	Langnau, Berne Bétail 5, M 24	Sidwald, St-G. 11
Balsthal, Sl. 15	Laufon, Berne 2	Sierre, Valais 15
Bellinzone Ts 1	Lausanne, B. 10	Sion, Valais 27
Berne B 2 et 23	Lenzbourg, B. 4	Sissach, B.c.B. 17
Bex, Vaud 18	Lichtensteig, 8	Soleure 8
Bienne, Berne 4	Liestal, B. 10	St-Ursanne 8
Bremgarten, 15	Lignières, Nl. 8	Thoune, Berne 17
Brigue 25	Locle, Nl. 9	Tramelan-des-sus 10
Brugg, Aa 9	Lyss, Berne 22	Uster, Zr. B. 25
Bülach, Zr. B 3	Martigny-Brg. 8	Weinfelden Th. B. 10 et 24
B. et M. 23	Monthey, Vl. 3	Wilchingen, Sh. B. 15
Bulle, Fr. 11	Morat, Fr. 3	Willisau, Lc. 15
Buren, Berne 24	Morges, Vaud 3	Winterthour, Zr. B. 4 et 18
Château-d'Œx 4	Moudon, Vd. 22	Wohlen, Aa. B. 1
Châtel-St-Denis, Fribourg 15	Motiers-Trav. 8	Wyl, St-Gall 9
Châtres, Fr. 25	Muri, Argovie 15	Yverdon, Vaud 2
Cossonay, Vd 11	Münster, Lc. 11	Zofingue, Aa. 11
Delémont, Br. 16	Nyon, Vaud B. 4	Zug 16
Dielsdorf, Zr 24	Orbe, Vaud 8	Zurzach, Aa. B. 1
Echallens, Vd. 4	Oron, Vaud 3	Zweisimmen 11
Eglisau, Zr. 9	Payerne, Vd. 18	
Estavayer, 10	Pfäffikon, Zurich 9 et B. 15	
Fenin, Nl. 22	Porrentruy, 15	

Un renseignement spécial

Un monsieur se présente devant le juge de paix :

— Vous avez arrêté le cambrioleur qui a opéré chez moi cette nuit. Pourrais-je le voir ?

— Pourquoi ?

— Je veux lui demander comment il s'y est pris pour entrer chez moi à minuit sans réveiller ma femme... Voilà deux ans que j'essaie et je n'ai jamais réussi.

Voir plus loin rectification des foires.

III ^{me} MOIS	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Aubin		29	Pleine lune le 1, à 7 h. 33 min. du soir. Sombre.
2 Mardi	s Simplicie		13	
3 Mercredi	s Marin		27	Dern. quartier, le 8, à 1 h. 28 m. du s. Doux.
4 Jeudi	s Adrien		11	
5 Vendredi	s Eusèbe		26	Nouv. lune, le 15, à 8 h. 42 min. du soir. Pluie.
6 Samedi	s Fridolin		10	
10	Lever du Soleil, 7 h. 6 m.			Prem. quartier, le 23, à 11 h. 48 min. du soir. Apre.
7 Dimanche	C. Oculi s Thomas		25	
8 Lundi	s Julien		9	Pleine lune le 31, à 6 h. 38 min. du mat. Venteux.
9 Mardi	s Françoise		23	
10 Mercredi	Mi-Car. Les 40m.		7	MARS était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.
11 Jeudi	s Euloge		21	
12 Vendredi	s Grégoire		4	Le 21 de ce mois, le soleil fera son entrée au signe du Bélier. Jour et nuit égaux.
13 Samedi	s Nicéphore		17	
11	Lever du Soleil, 6 h. 53 m.			Du 1 ^{er} au 31 mars les jours ont crû de 100 minutes.
14 Dimanche	C. Laet. s Math		0	
15 Lundi	s Longin		13	
16 Mardi	s Héribert		26	
17 Mercredi	s Gertrude		8	
18 Jeudi	s Gabriel		21	
19 Vendredi	s Joseph		3	
20 Samedi	s Joachim		15	
12	Lever du Soleil, 6 h. 39 m.			
21 Dimanche	C. Iud. s Benoît		26	
22 Lundi	s Nicolas de Flue		8	
23 Mardi	s Théodore		20	
24 Mercredi	s Siméon		2	
25 Jeudi	Annunciation		14	
26 Vendredi	s Ludger		27	
27 Samedi	s Lydie, s Rupert		10	
13	Lever du Soleil, 6 h. 24 m.			
28 Dimanche	C. RAMEAUX		23	
29 Lundi	s Eustase		7	
30 Mardi	s Quirin		21	
31 Mercredi	s Balbine		5	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarberg, Berne 31	Fribourg (Suisse) 20	Rapperswyl, mercredis.	Wyl, St-Gall ch. mardi.
Amriswil, Thurg. 3 et 17	Heiden, Appenz. 1 et 15	Sallanches (H ^{te} Savoie) 20	Zoug, chaque mardi.
Berne, gr. B 2 et 16 (petit bétail. chaque mardi)	Hérisau, A. chaq vendr	Schaffhouse 2 et 16	
Escholzmatt, Luc. 15	Langenthal, Berne 16	Schüpheim, L. porcs 1	
Flawyl, St-Gall 8	Lucerne, chaque mardi.	Sion, Valais 27	
	Nyon, Vaud 4	Vevey, chaque mardi.	



Foires du mois de Mars 1915.

Aarau, Aa. B. 17	Fribourg B. 8	Reinach, Aa. 25
Aarberg, B. chev. et M. 10	Frutigen, Br. 19	Reichenbach 16
Aigle, Vaud 13	Gossau, St-G. B. 1	Riggisberg, Br., B. et ch. 12
Alt-St-Johann, St-G., taur. 16	Grandson, Vaud 3	Romont, Fr. 2
Alstätten, St-G. 11	Gr.-Hochstetten, Berne 17	Rue, Fribourg 17
Altorf, U. 10 et 11	Huttwil, Berne 10	St-Aubin, Nl. 29
Amriswil, Th. 17	Interlaken M. 3	St-Blaise, Nl. 1
Andelfingen, B. 17	Klein-Lauffenbourg 15	St-Ursanne, Br. 8
Anet, Berne 31	Landeron-Combes B. 15	Saignelégier, Br 1
Appenzell 10 et 24	Langenthal B. 2	Schmitten, Fr B. 1
Aubonne, Vd. 16	Langnau, Br., B. 5	Schöftland, Aa. 5
Baden, Aa. B. 2	La Ferrière, Br. 15	Schüpfen, Br. 22
Bâle 4 et 5	La Sarraz, Vd. 23	Schwarzenburg, Br. B., ch. et M. 18
Berne B. 2	Laufon, Berne 2	Schwyz M. 15
Berthoud, Berne Ch. et B. 4	Laupen, Berne 11	Sépey, Vaud 25
Bevaix, Nl. 18	Lausanne, Vd. 10	Sidwald, St-G. 18
Bex, Vaud	Lenzbourg, Aa. B. et M. 4	Signau, Berne 18
Bienne, Berne 4	Liestal, Bâle 10	Sion, Valais 27
Bözingen, Br. 29	Lignièrès, Nl. 23	Sissach, Bâle 24
Bremgarten B. 8	Locle, Nl. B. 9	Soleure 8
Brigue 11 et 25	Mallerey, Br. 29	Sumiswald, Br. 12
Brugg, Aa. B. 9	Martigny-Ville 22	Sursee, Lc. 6
Bulach, Zurich 3	Montfaucon 22	Thoune, Berne 10
Bulle, Fribourg 4	Monthey, Valais 3	Tramelan-dessus Berne B 10
Büren, Berne 31	Morat, Fr. 3	Unterseen, Br. 3
Carouge, Ge. B. 13	Morges, Vaud 17	Uster, Zr. B. 25
Cerlier, Berne 31	Motiers-Travers, Neuchâtel 8	Valangin, Nl. 26
Châtel-St-Denis Fribourg 15	Moudon, Vaud 29	Vevey, Vaud 30
Chiètres, Fr 25	Möhlín, Aa. B. 1	Wald, Zr. 30 et 31
Chevènez, Br. 8	Münsingen, Br. 15	Wattwyl, St-G. 3
Cossonay, Vd. 11	Mury, Aa. B. 1	Weinfelden, Th. B. 10 et 31
Delémont, Br. 16	Neuveville, Br. 31	Wilchingen 1
Dielsdorf, Zr. 24	Nyon, Vaud 4	Willisau, Lc. B. 25
Echallens, Vd. 25	Olten, Vaud 19	Winterthour, Zr. B. 4 et 18
Erlenbach, Br. 9	Olten, Soleure 1	Yverdon, Vaud 9
Estavayer B. 10	Oron-la-Ville 3	Zofingue, Aa. 11
Flawyl, St-Gall 8	Payerne, Vd. 18	Zurzach, Aa. 8
Fontaines, Nl. 18	Pfäffikon, B. 15	Zweisimmen 4
Frauenfeld, Th. B. 1 et 15	Porrentruy 15	

Il faut se méfier beaucoup de la taquinerie car elle est le commencement de la méchanceté.

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Hugues		20 ☾ péricée ♀ en On	Dern. quar-
2 Vendredi	VENDREDI-SAINTE		5 ne saurait dire venteux	tier, le 6, à 9
3 Samedi	s Richard		20 tout ce qu'on découvre de	h. 12 min. du
14	Lever du Soleil 6 h. 11 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 3	soir. Pluie et
4 Dimanche	C. PAQUES s Isid.		5 ☐ ♀, ☐ ♀, ♂ ♂	vent.
5 Lundi	s Martial		19 ☾ ☐ ♀, ☐ ♂, ♂ ♀	Nouvelle lu-
6 Mardi	s Sixte I.		4 ☾ 9 ¹² h. soir, ☽ * ☽	ne, le 14, à 12
7 Mercredi	s Célestin		18 ☾ 5. ♂ au péricée	h. 36 min. du
8 Jeudi	s Denis		1 ♀ dir. valeur dans un	soir. Frileux.
9 Vendredi	s Proscore		14 ☾ ☽ bien que pluvieux	Prem. quar-
10 Samedi	s Ezéchiel		27 ♂ en l'on a perdu	tier le 22, à 4
15	Lever du Soleil 5 h. 57 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 12	h. 39 min. du
11 Dimanche	C. Quas. s Léon		10 ♂ ♀, ☐ ♀ ou que	soir. Doux.
12 Lundi	s Jules		22 ♂ ♂, ☐ ♀ l'on va	Pleine lune,
13 Mardi	s Justin		5 ☽ ♂ perdre. Il n'y	le 29, à 3 h. 19
14 Mercredi	s Lambert		17 ☽ 12 h. 36 du soir a	min. du soir.
15 Jeudi	s Olympiade		29 ♀ ♂ ♀ de patrie que	Sombre.
16 Vendredi	s Dreux		11 ♂ en pour les frileux	
17 Samedi	s Rodolphe		23 ☾ apogée exilés. Une	AVRIL
16	Lever du Soleil, 5 h. 45 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 22	vient d'aperi-
18 Dimanche	C. Mis. s Apollon		5 ♀ ☐ ☽, ♀ * ☽ fem-	re, qui signi-
19 Lundi	s Parfait		17 ☾ ☐ ♀, ☐ ♀, ♂ ♀	fie ouvrir. Les
20 Mardi	s Sulpice		29 ☐ ♂ me dans un sa-	germes et les
21 Mercredi	s Anselme		11 ☾ ☐ ♀ ☽ en lon	plantes com-
22 Jeudi	s Soter, s Caius		23 ☾ 4 h. 39 min. du soir	mencent à
23 Vendredi	s Georges		5 est une fleur dans doux	ouvrir le sein
24 Samedi	s Alexandre		18 ☾ ☽ un bouquet; chez	de la terre.
17	Lever du Soleil, 5 h. 32 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 31	Le 21 de ce
25 Dimanche	C. Jub. s Marc		1 elle, e le est tout le	mois le soleil
26 Lundi	s Amélie		15 ☐ ♀, ♂ en bou-	entre au si-
27 Mardi	s Anastase		29 ☐ ♀, ♂ ♀, ☐ ♀, ♀ en	gne du Tau-
28 Mercredi	s Vital		13 ☐ ♀, ♀ à l'aphélie	reau.
29 Jeudi	s Robert		28 ☽ 3 ¹⁹ h. du soir. pluie	Du 1 ^{er} au 30
30 Vendredi	s Sigismond		14 ☾ péricée quet.	avril les jours
				ont crû de 91
				minutes.

Marchés aux Bestiaux d'Avril.		
Aarberg, Berne 28	Hérisau, A., chaq vendr.	Nyon, Vaud 1
Amriswil, Thurg. 7 et 21	Heiden, App. 5 et 19	Rapperswil, mercredis
Berne, gr B 6 et 20, pe-	Kreuzlingen, Th. 9	Schaffhouse 6 et 20
tit B. chaque mardi	Langenthal, Berne 20	Schüpfheim, Luc. 5
Birmensdorf, Zurich 26	Langnau 3	Sion, Valais 24
Escholzmatt, Lucerne 19	Lausanne, Vaud 14	Vevey, chaque mardi.
Flawil, St-Gall 12	Lucerne, chaque mardi.	Wyl, St-G. ch. mardi.
Fribourg, Suisse 17		Wald, » 13
		Zoug, chaque mardi.



Foires du mois d'Avril 1915.

Aarau, Aa. 21	Gossau, St-G. B.5	Reinach, Aa. B.15
Aarberg, Berne, B., ch. et M. 14	Grandson, Vd. 21	Riggisberg B 30
Affoltern, Zurich, B. et P. 19	Gränichen, Aa. 9	Rochefort, Nl. 5
Aigle Vaud 17	Hérisau, Ap. 23	Romont, Fr. 20
Altorf. U. 28 et 29	Kallnach, Br. 23	Rue, Fribourg 14
Andelfingen B.21	Lachen, Sw. 6	Saignelégier 6
Appenzell 14 et 28	Landeron, B. 12	Sarnen, Ow. B. 15
Aubonne, Vd. B.6	Langnau, M. 28	Sargans, St-Gl. 6
Baden, Aa. B.6	La Roche, Fr. 26	Schaffhouse B. 6
Bas-Chatillon 12	La Sagne. Nl. 6	et 20
Berne, du 12 au 26	La Sarraz, Vd. 27	Schüpfheim, Lucerne 26
B. 6 et 13	Laufenbourg 5	Schwyz B 12
Bex, Vaud	Laufon, Berne 6	Sépey, Vaud 26
Bienne, Berne 1	Lenzbourg, B. 1	Sidwald, St-Gl. 22
Bremgarten 5	Les Bois, Br. 5	Sierre, Valais 26
Brigue 25	Lichtensteig, 12	Sis-ach, B.v. B. 28
Brugg. Aa. B.13	Liestal, Bâle B.14	Soleure 12
Bülach, Zr. B.7	Loèche-Ville 1	Stalden, Vl. 7
Bulle, Fribourg 1	Locle, B. et Ch.13	Stanz, Unterwald 28 et 29
Cernier, Nl. 19	foire cantonale	Sursee, Lc. 26
Châtel-St-Denis, Fribourg 19	Lyss, Berne 26	Tavannes, Br. 28
Chaux-de-Fonds B. 7	Martigny-Bourg, Valais 5	Thoune, Br. 7
Chiètres, Fr. 29	Martigny-Ville 26	Tramelan-dessus Berne B 7
Coffrane, Nl. 26	Meyrin, Ge. B. 20	Travers, Nl. M. 20
Courtelary, Br. 6	Meiringen, Br. 13	Uster, Zr. B. 29
Couvet, Nl. B. 5	Mœrel, Valais 19	Vevey, Vaud 27
Cossonay, Vd. 8	Monthey, Vl. 7	Viège, Valais 30
Cudrefin, Vd. 26	Morat, Fr. 7	Weinfelden, Th. Bétail 14 et 28
Dagmersellen 12	Môtiers-Travers, Neuchâtel 12	Wilchingen, Sh Bétail 19
Delémont, Br. 20	Moudon, Vaud 26	Willisau, Lc. B 29
Dielsdorf, Zr. 28	Moutier, Jura-Bernois 8	Wimmis, Br. 20
Echallens Vd. 22	Muri, Aa. B.12	Winterthur, Zr. Bétail 1 et 15
Eclisau, Zr. 27	Nyon, Vaud B. 1	Yverdon, Vd. 6
Einsiedeln B. 26	Olten, Soleure 5	Zofingue, Aa. 8
Estavayer, Fr. 14	Orbe, Vaud 5	Zoug 5
Frauenfeld, Th. B. 12 et 19	Oron-la-Ville, 7	Zweisimmen 6
Fribourg 5	Payerne, Vd. 15	
Gampel, Vl. 24	Pfäffikon, B. 19	
Gorgier, Nl. B.1	Planfayon, Fr. 21	
	Porrentruy, 19	
	Provence, Vd. 19	

Le mariage serait une association noble et durable si l'homme et la femme y apportaient des devoirs égaux.

V ^{me} MOIS	MAI	C	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS	
1 Samedi 18	s Philippe, s Jacq.		29	♂ étoile du soir Le bon- Coucher du Soleil, 7 h. 41	Dern. quart., le 6, à 6 h. 23 min. du mat.
2 Dimanche	C. Cant s Athan.		14	☾ ☐ ♃, ♀ ♀ heur!	Beau.
3 Lundi	Inv. Ste-Croix		29	☐ ♀, ☐ ♂, ♂ ♀ c'est	
4 Mardi	s Florian		13	cette maison si beau	
5 Mercredi	s Pie V		27	☐ ♀, ☾ ♀ riante au	Nouv. lune, le 14, à 4 h. 31 min. du mat.
6 Jeudi	s Jean porte lat.		11	♁ 6 h. 23 min. du mat.	Pluie.
7 Vendredi	s Stanislas		24	♁ au périh. ☽ ☐ ☉	
8 Samedi 19	s Michel		7	toit de chaume couvert Coucher du Soleil, 7 h. 50	Prem. quar- tier, le 22, à 5 h. 50 m. du m.
9 Dimanche	C. Rog. s Bêat		20	♁ ♃, ☐ ♀ de chaume	Sombre.
10 Lundi	s Epimaque		2	♁ en ♁, ♀ en ♁ doux	
11 Mardi	s Mamert		14	♁ ♀, ♂ ♂ et d'iris en	
12 Mercredi	s Pancrace		26	fleurs; il faut rester en	Pleine lune, le 28, à 10 h 33 min. du soir.
13 Jeudi	ASCENSION. s S.		8	☾ * ☉, ♀ ♂ ♂	Eclaircissant
14 Vendredi	s Boniface		20	☾ 4 h. 31 min. du mat.	
15 Samedi 20	s Isidore		2	♁ ♀ ☾ apogée face; Coucher du Soleil, 7 h. 59	
16 Dimanche	C. Ex. s Pérégrin		14	☾ ☐ ♃ si vous entrez,	
17 Lundi	s Pascal		26	♁ ♀ vous ne le voyez	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens ro- mains nom- més Majores Il était le troi- sième mois.
18 Mardi	s Théodose		8	plus. Nous pluvieux	
19 Mercredi	s Pudentienne		20	☐ ♀, ☐ ♂ avons sou-	
20 Jeudi	s Bernardin		2	☾ * ☉ ☾ retr.	
21 Vendredi	s Constantin		14	☾ en ♁, ♀ en ♁	
22 Samedi 21	s Julie		27	☾ 5 h. 50 min. du mat. Coucher du Soleil, 8 h. 7 m.	
23 Dimanche	C. PENTEC. s D.		10	☐ ♀ vent pensé qu'il	
24 Lundi	s Jeanne		23	♁ ♃, ☐ ♀ n'y a de	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
25 Mardi	s Urbain.		7	beau dans la sombre	
26 Mercredi	Q.-T. s Phil. de N.		22	♁ ♀, ♂ en ♁ vie que	
27 Jeudi	s Zacharie		7	☐ ♀ ☾ péricée ce qui	
28 Vendredi	Q.-T. s Germain		22	♁ 10 h. 33 min. du soir	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 70 minutes.
29 Samedi 22	Q.-T. s Maximilien		7	♁ en ♁ n'y est pas. Coucher du Soleil, 8 h. 14	
30 Dimanche	C. Trinité s F.		23	☾ ♀ ♀, ☐ ♃, ♂ ♀	
31 Lundi	s Pétronille		8	♁ ♀ ♀ éclaircissant	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Berne 26	Flawil, St-Gall 10	Langnau, Berne 7	Vevey, chaque mardi.
Amriswil, Thurg. 5 et 19	Fribourg (Suisse) 15	Lucerne, tous les mardis	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Berne, gr. B. 4 et 18, pe- tit B. chaque mardi	Heiden, App. 3 et 17	Nyon, Vaud 6	Wald, Zurich 11
Birmensdorf, Z. B. P. 24	Kreuzlingen, Thurg. 7	Rapperswil les mercred.	Zoug, chaq. mardi
Escholzmatt, Lucerne 17	Hérisau, A., chaq. vendr.	Schüpfheim, L., porcs 3	
	Langenthal, Berne 18	Sion, Valais 22	





















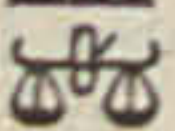
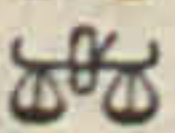



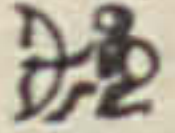






Foires du mois de Mai 1915.

Aarau, Aa. 19	Châtel - St-Denis	La Lenk, Br. 21
Aarberg B. ch. et M. 12	Fribourg 10	Le Lieu, Vd. 18
Affoltern, Zurich B. P. 17	Chaux-de-Fonds B. 5	Lenzburg, Aa. 5
Aigle, Vaud 15	Chavornay 12	Liestal, B. c. 26
Altorf, Uri 19 et 20	Chevenez, Br. 10	Lignièrès, Nl. 31
Altstätten, 6 et 7	Chiètres, Fr. 27	Le Locle, Nl. 11
Andelfingen, Zurich 19	Combremont-le-Grand 19	Loèche-Ville, Valais 1
Anet, Berne 26	Cossonay, Vaud 14 et B. 27	Lucerne M. du 3 au 14
Appenzell 12 et 26	Courtelary, B. 11	Lyss, Berne 24
Aubonne, Vd. 18	Couvet, Nl. 31	Martigny-Bourg, Valais 10
Baden, Aa. 4	Delémont, Br. 18	Meiringen, Br. 18
Bagnes, Vl. B. 20	Dielsdorf, Zr. 26	Mœhlin, Aa. 3
Balsthal, Sl. 17	Dombresson 17	Montfaucon 19
Bâle 27 et 28	Echallens Vd. 26	Monthey, Vl. 19
Bassecour, Br. 11	Erlenbach, Br. 11	Montreux - Rouvenaz, Vaud 14
Bayards, Nl. 3	Ernen, Valais 11	Morat, Fr. 5
Begnins, Vd. 17	Estavayer, Fr. 12	Morges, Vaud 26
Bellegarde, Fribourg B. 10	Flawyl, St-G. 3	Môtiers-Travers, Neuchâtel 10
Berthoud B. et chevaux 20	Frauentfeld, Th. B. 3 et 17	Moudon, Vd. 31
Bevaix, Nl. 24	Fribourg 3	Moutier - Grandval 17
Bex, Vaud 20	Gorgier, Nl. B. 6	Muri, Argovie 3
Bienne, Berne 6	Gersau, Sw. M. 17	Neuveville Br. 26
Biasca, Tessin 5	Gessenay, Br. 1	Nods, Br. B. 12
Boudevilliers, 25	Gimel, Vaud 31	Nyon, Vaud 6
Bœzingen, Br. 17	Glis, Valais 12	Ollon, Vaud 21
Bremgarten, Aa. B. 31	Gossau, St-G. B. 3	Olten, Soleure 3
Breuleux, Br. 18	Grandson, Vd. 26	Orbe, Vaud 17
Brugg, Aa. 11	Grosshöchstetten, Berne 19	Ormont - dessus, Vaud 10
Bülach, Zr. B. 5, B. et M. 25	Hauts - Genevey, Neuchâtel 4	Oron-la-Ville, 5
Bulle, Fr. 12	Huttwyl, Br. 5	Orsières, Vl. 16
Büren, Br. 5	Hochdorf, Lc. 6	Payerne, Vd. 20
Carouge, Genève Bétail 12	Interlaken, Br. 5	Pfäffikon, Zr. 4
Cerlier, Berne 12	Lachen, Sw. 25	Planfayon 12
Chaindon, Br. 12	Landeron-Combe Neuchâtel B. 3	Pont de Martel, Neuchâtel 18
Champagne, Vd. M. 21	Laufenburg, Argovie 24	Porrentruy, 17
Charbonnières (les) B. 12	La Sarraz, Vd. 25	Provence, Vd. 24
Charmey, Fr. 4	Lichtensteig, St-Gall 31	Rapp rswyl, St-Gall 26
Château - d'Oex, Vd. 19 B. 6. 20	Laufon, Br. 4	Reinach, Aa B. 20
	Laupen, Br. 20	Riggisberg B. 28
	Lausanne, Vd. 12	Voir suite p. 32

Voir plus loin rectification des foires.

(Erratum: Page 12, au haut, pleine lune le 1^{er} mars, à 7 h. 33 m.)

VI ^m Mois	JUIN	C	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Nicodème	 22	♂ ét. du soir, à la pl. gr. él.	Dern. quart. le 4, à 5 h. 32 min. du soir. Sombre.
2 Mercredi	s Marcellin	 6	☐ ♀, ☉♂ (☐♂ Il	
3 Jeudi	Fête-Dieu s Er.	 20	☾ est à remar- beau	Nouv. lune le 12, à 7 h. 57 min. du soir. Chaud.
4 Vendredi	s Edouard	 3	☾ 5 h. 32 min du soir	
5 Samedi	s Boniface	 16	♂♂ quer que sombre	Prem. quart. le 20, à 3 h. 24 min. du soir. Beau.
23	Lever du soleil, 4 h. 44 m.		☾ Coucher du soleil, 8 h. 20	
6 Dimanche	C. 1^{re} D. apr. Trin.	 29	☐ ♀, ☐ ♀ l'éclat de la	Pleine lune le 27, à 5 h. 27 min. du mat. Pluie.
7 Lundi	s Norbert	 11	♂♂ beauté des fem- mes dure de orageux	
8 Mardi	s Médard	 23	♂♂ quinze à trente	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il é- tait dédié à la jeunesse. Le 22 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Du 1 ^{er} au 22 les jours ont crû de 17 m. et du 22 au 30 ils ont dimi- nué de 3 mi- nutes
9 Mercredi	s Félicien	 5	♂♂ ans, c'est-à-	
10 Jeudi	s Landry	 17	☾ apogée dire que	
11 Vendredi	s Barnabé	 29	☾ 7 h. 57 min du soir	
12 Samedi	s Basilide	 11	☾ Coucher du soleil, 8 h. 24	
24	Lever du soleil, 4 h. 42 m.			
13 Dimanche	C. 2. s Antoine	 23	☾♂♂, ♂ ♀ leur in-	
14 Lundi	s Basile	 5	♂ ♀, ♀ retr. fluence	
15 Mardi	s Guy, Modeste	 17	cesse au mo- constant	
16 Mercredi	s Aurélin, s Just.	 29	♀ en ♀ ment où leur	
17 Jeudi	s Rainier, s Mont.	 11	☐♂, ☉♂ vient la rai-	
18 Vendredi	s Amand	 24	☐♀ son. Les plus di-	
19 Samedi	s Gervais	 6	♂♂♂, [♂♂ gnes	
25	Lever du soleil, 4 h. 42 m.		☾ Coucher du soleil, 8 h. 27	
20 Dimanche	C. 3. s Silvère	 19	☾ 3 h. 24 min. du soir	
21 Lundi	s Alban, s Raoul	 3	☐♀, ☐♂ (♂ à l'aph.	
22 Mardi	s Paulin	 17	☉ en ♀, jour le pl. long	
23 Mercredi	s Agrippine	 1	d'être aimés sont chaud	
24 Jeudi	s Jean-Baptiste	 16	♂♂ aussi les plus	
25 Vendredi	s Prosper	 1	♂♂, ♀♂♂ malheu-	
26 Samedi	s Jean et Paul	 16	☾♂♂, ☉ péricée	
26	Lever du soleil, 4 h. 44 m.		☾ Coucher du soleil, 8 h. 28	
27 Dimanche	C. 4. 7 Dormeurs	 1	☾ 5 ²⁷ du mat. [mat.	
28 Lundi	s Irénée	 16	☾♂♂, ♂♂, ♀ ét. du	
29 Mardi	s Pierre, s Paul	 1	☾♂♂ reux pluie	
30 Mercredi	Com. de s Paul	 15	☐♂, ☉♂ en amour.	

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.

Aarberg, Berne 30	Fribourg, Suisse 26	Lucerne, chaque mardi	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Amriswil (Thurg.) 2, 16	Heiden, App. 7 et 21	Nyon, c. Vaud 3	Yverdon, ch. mardi porcs
Berne G. B 1 et 15	Herisau, A., les vendr.	Rapperswyl, le mercredi	Zoug, chaque mardi
P B chaque mardi	Kreuzlingen, Thurg. 4	Schaffhouse 1 et 15	Château-d'Œx : 7 et 21
Birmensdorf, Zur. 28	Langenthal, c. Berne 15	Schupfheim, L. porcs 7	janvier ; 4 et 18 février ;
Escholzmatt, Lucerne 21	Lausanne, c. Vaud 9	Vevey, V. chaque mardi	4 et 18 mars, 1 et 15
Flawyl, St-Gall 14	Langnau, Berne 4	Wald, Zurich 8	avril ; 6 et 20 mai.



Foires du mois de Juin 1915.

Aarau	B. 16	Fribourg, B	14	Pfäffikon	B. 21
Affoltern, Zurich		Grandfontaine	8	Porrentruy	21
	B. et p. 21	Huttwil, Berne	2	Reinach, Aa.	B. 10
Aigle, Vaud	5	Lajoux, Berne	8	Romont, Fr.	8
Andelfingen, Zurich	B. 16	Landeron - Combe, Nl.	B. 21	Rue, Fribourg	16
Andermatt, U.	9	Laufon, Berne	1	Saignelégier,	1
Appenzell	9 et 23	Lenzburg, Argovie	B. 3	St-Aubin, Nl.	14
Baden, Aa.	B. 1	Le Locle, Nl.	8	St-Ursanne,	28
Bagnes, Vl.	B. 1	Loèche-Ville, Valais	1	Sidwald, St-G.	17
Bienne, Br.	3	Lys, Berne	28	Sion, Valais	5
Bremgarten, Argovie	B. 14	Martigny-Bourg, Valais	14	Sissach, B.v.	B. 23
Brévine	M. 30	Montfaucon	25	Soleure	14
Brigue, Vl.	4	Monthey, Vl.	2	Sursee, Lc.	21
Brugg, Aa.	8	Morat, Fr.	2	Travers, Nl.	15
Bülach, Zr.	B. 2	Motiers-Travers, Neuchâtel	14	Uster, Zr.	B. 24
Bulle, Fr.	10	Moudon, Vd.	28	Verrières (les)	
Chiètres, Fr.	24	Muri, Aa.	B. 14	Neuchâtel	16
Cossonay, Vd.	10	Münster, Vl.	14	Weinfelden, Th.	B. 9 & 30
Courchapoix, Br.		Noirmont, Br.	7	Willisau,	B. 24
	M. 1	Nyon, Vd.	B. 3	Winterthour, Zr.	B. 3 et 17
Delémont, Br.	15	Olten, Sl.	7	Wilchingen, Sh.	B. 21
Dielsdorf, Zr.	23	Oron-la-Ville,	2	Yverdon, Vd.	1
Estavayer, Fr.	9	Payerne, Vd.	17	Zofingue	10
Fenin, Nl.	7				
Frauenfeld, Thur.					
	B. 7 et 21				

ABRÉVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieures). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieures). — B. v (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

PENSÉE

Combien de gens sacrifient leur santé pour devenir riches, et, une fois riches, sacrifieraient volontiers toute leur richesse pour retrouver la santé!

VII ^{me} MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Thiébaud	29	Dern. quart. le 4, à 6 h. 54 min. du mat. Pluie.
2 Vendredi	Visitation	12	
3 Samedi	s Anatole	25	Nouvel. lune le 12, à 10 h. 31 min. du mat. Venteux.
27 4 Dimanche	C. 5. s Ulric	8	
5 Lundi	s Zoé	20	Prem. quart. le 19, à 10 h. 9 min. du soir. Beau.
6 Mardi	s Goar	2	
7 Mercredi	s Guillebaud	14	Pleine lune le 26, à 1 h. 11 min. du soir. Constant.
8 Jeudi	s Procope	26	
9 Vendredi	s Zénon	8	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'ap- pelait aupa- ravant Quint- tilis.
10 Samedi	Les Sept Frères	19	
28 11 Dimanche	C. 6. s Pie I	1	Le 24 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
12 Lundi	s Jean Gualbert	14	
13 Mardi	s Henri	26	Du 1 ^{er} au 31 Juillet les jours ont di- minué de 49 minutes.
14 Mercredi	s Bonaventure	8	
15 Jeudi	s Marguerite	21	
16 Vendredi	s Raine de	3	
17 Samedi	s Alexis	16	
29 18 Dimanche	C. 7. s Camille	0	
19 Lundi	s Arsène	13	
20 Mardi	s Elie	27	
21 Mercredi	s Praxède	11	
22 Jeudi	s Marie-Madel.	26	
23 Vendredi	s Apollinaire	10	
24 Samedi	s Christine	25	
30 25 Dimanche	s Jacques	10	
26 Lundi	s Anne	24	
27 Mardi	s Pantaléon	9	
28 Mercredi	s Nazaire	23	
29 Jeudi	s Marthe	7	
30 Vendredi	s Donatille	20	
31 Samedi	s Calimère	3	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne 28	Flawil, St-Gall 12	Langnau, Berne 2	Schöpfheim. L., porcs 5
Amriswil (Thurg.) 7 et 21	Fribourg, Suisse 24	Lausanne 14	Vevey, V. chaque mardi
Berne Gr. B. 6 et 20	Heiden, App. 5 et 19	Lucerne, tous les mardis	Wald. Zurich 13
Petit B., ch. r. rdi	Herisau, tous les vendr.	Nyon, Vaud 1	Wyl, St-Gall, ch mardi.
Birmenstorf 26	Kreuzlingen, Thurg. 2	Rapperswyl, les mercre	Yverdon, ch. mardi porcs
Escholzmatt, Lucerne 19	Langenthal, Berne 20	Schaffhouse 6 et 20	Zoug, chaque mardi.



Foires au mois de Juillet 1915.

Aarau, Arg.	21	Estavayer, Fr.	14	Pfäffikon B.	19
Aarberg, Br. Ch.		Frauenfeld, Th.		Porrentruy	19
	et M. B. 14		B. 5 et 19	Reinach, Aa.	1
Affoltern, Zurich		Fribourg	12	Rheineck	26
	B. P 19	Gimel, Vaud	19	Romont, Fr.	20
Andelfingen, Zurich	B. 21	Gossau, St-G	B. 5	Rue, Fr	21
Appenzell	14 et 28	Herzogenbuchsee, Berne	7	Saignelégier	5
Aubonne, Vd.	20	Kallnach, Br	16	Savagnier, Nl	26
Baden, Aa	B. 6	Landeron - Combe, Nl.	B. 19	Schaffhouse B.	6
Bellegarde, Fribourg	B. 26	Langenthal, Br		et 20	
Bellelay, Br. M.	4		B. 20	Sidwald, St-G.	15
Berthoud, Berne		Langnau M	21	Sissach, B. c.	28
	B. et Ch. 8	Laufon, Br.	6	Soleure	12
Bienne, Br	1	Lausanne, Vd.	14	Sursee, Lc.	22
Bœzingen, Br	19	Lenzbourg	15	Uster, Zr	B. 29
Bremgarten, Argovie	B. 12	Liestal, Bâle B	7	Vevey, Vaud	27
Brugg, Aa	B. 13	Locle (Le), Nl.	13	Weinfelden, Th.	
Bulach, Zr.	B. 7	Morat, Fr.	7	B. 14 et 28	
Bulle, Fr.	22	Moudon, Vd	26	Wilchingen, Sh.	
Büren, Berne	7	Möhlín, Aa. B.	5	B. 19	
Chiètres, Fr.	29	Muri, Argovie	2	Willisau, Lc	29
Cossonay, Vd	8	Nyon, Vaud	1	Winterthour, Zr.	
Delémont, Br.	20	Olten, Soleure	5	B. 1 et 15	
Dielsdorf, Zr.	28	Orbe, Vaud	12	Yverdon, Vd.	13
Echallens, Vd.	22	Oron-la-Ville,	7	Zofingue, Aa.	8
		Payerne, Vd	15	Zurzach, Aa.	12

Ça dépend ?

Un garçonnet qui assiste à la préparation d'un gâteau observe avec inquiétude une goutte cristalline au nez de sa grand'mère.

Celle-ci, les mains enfarinées, et se tournant vers lui avec un bon sourire :

— Petit, aimes-tu le gâteau ?

L'enfant embarrassé :

— Ça dépend.

— Comment, ça dépend ?

— Oui ça dépend, balbutie l'enfant, dont l'embarras devient évident.

— Mais voyons, insiste la grand'mère, dis-moi franchement, aimes-tu le gâteau ?

L'enfant d'une voix désespérée, car il vient de voir tomber la gouttelette :

— Oh ! non, grand'mère !... ça a dépendu !



Foires du mois d'Août 1915.

Aarau	18	Gossau, St-G.	B 2	Payerne, Vd.	19
Affoltern, Zr.	B. et	Huttwyl, Br.	25	Pfäffikon B.	16
	Porcs	Landeron - Com-		Porrentruy	16
Altstätten, St-G.		be, Nl.	B. 16	Rapperswyl, St-	
	16 et 17	Langenthal, Br.		Gall	18
Andelfingen, Zu-			B. 31	Reinach, Aa.	B. 19
rich	B. 18	Langnau, Br.	B. 6	Rcmont, Fr.	17
Anet, Berne	25	Laufon, Br.	3	Rue, Fr.	11
Appenzell	11 et 25	Lausanne	B. 11	Saignelégier	3
Aubonne, Vd.	B 3	Lenzbourg, B.	26	Schaffhouse	24
Baden, Aa	B. 3	Les Mosses	25	Schwarzenburg,	
Bassecourt, Br.	31	Les Bois, Br.	23	Br. B. ch M.	19
Berthoud, Berne		Liestal, Bâle	11	Sidwald, St-G.	19
chevaux	19	Lignièrès, Neu-		Sissach, B. v. B.	25
Bienne, Br.	5	châtel	2	Soleure	9
Bremgarten, Ar-		Locle (Le), Nl	10	Sursee, Lc.	30
govie	23	Lucerne	B. 3	Thoune, Br.	25
Brugg, Aa	10	Malters, Lc ch.	23	Tourtemagne	13
Bulach, Zr.	B. 4	Morat, Fr.	4	Tramelan-dessus	
Bulle, Fr.	26	Moudon, Vd.	30		18
Chevènez, Br.	9	Moutier - Grand-		Uster, Zr.	B. 26
Chiètres, Fr.	26	val, Berne	12	Val-d'Illiez,	18
Cossonay, Vd.	12	Münsingen	30	Viège, Valais	10
Delémont, Br.	17	Muotathal, Sw.		Weinfelden, Th.	
Dielsdorf, Zr.	25	F aux mout.	17	B. 11 et 25	
Echallens, Vd.	19	Muri, Aa.	B. 9	Wilchingen, Sh.	
Einsiedeln.	30	Neuveville, Br.	25	B. 16	
Estavayer, Fr.	11	Noirmont, Br.	2	Willisau, Lc.	26
Frauenfeld, Th.		Nyon, Vaud	B. 5	Winterthour, Zr.	
	B. 2 et 16	Oey - Diemtigen,		B. 5 et 19	
Fribourg	B. 2	Berne	26	Wohlen, Aa.	B. 30
Gimel, Vaud		Olten, Soleure	2	Yverdon, Vd.	17
	B. 9 et 30	Oron-la-Ville	4	Zofingue, Aa.	12

PENSÉES

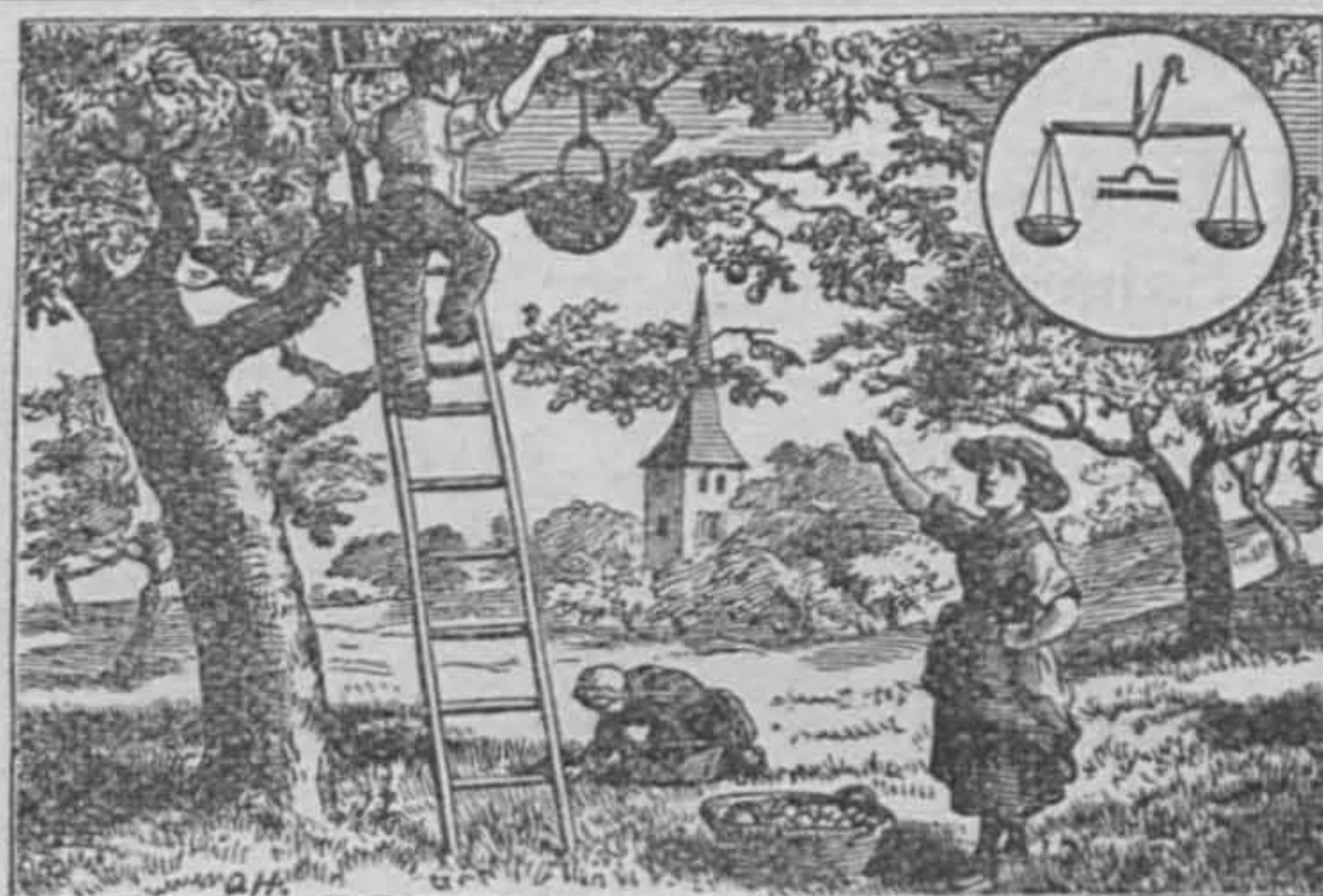
Les mensonges, en général, ne tiennent pas debout, car ils n'ont pas de pieds. Mais ils font du chemin quand même car ils ont des ailes.

Moins un cœur est sec, mieux il flambe.

On ne choisit pas son amour, on le subit.

Ne jette pas une pierre dans la source où tu viens de boire.

La femme a dû reconstruire tous les cœurs d'homme qu'elle a pris.





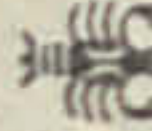




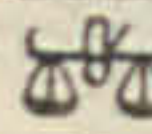
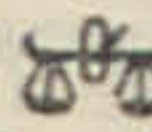



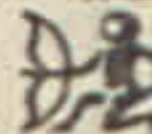















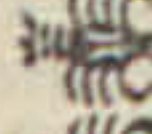




Foires du mois de septembre 1915.

Aarau B. 15	Château-d'Oex 24	Laufenbourg (Gross) M. 29
Aarberg, Berne ch. et M. 8	Châtelet, Br B. 25	Laupen, Br 16
Adelboden, Berne B. 13	Chaux-de-Fonds B. 1	Lausanne, Vd 8
Affoltern, Zurich B. et P 20	Chietres, Fr 30	Lenzbourg, Aa 30
Aigle, Vaud, pour lains 25	Cossonay, Vd 9	Les Mosses, Vd 20
Albeuve, Fr 20	Côte-aux-Fées, Neuchâtel 27	Locle (Le) Neuch. M. et Ch. 14
Alt St-Johann, St Gall B. 30	Courtelay Br. 24	Loèche-ville 29
Altorf Uri 24	Dagmersellen 13	Lucerne B. 2
Amsteg, Uri 25	Delemont, Br 21	Lyss, Berne B. 27
Andelfingen, Zurich B 15	Dielsdorf, Zr 22	Matteray, Br 28
Andermatt, U 15	Echallens, Vd 23	Marchairuz (Asile) B 13 et 27
Appenzell 8 et 22 B et P 27	Einsiedeln B 28	Martigny-ville, Valais 27
Aubonne, Vd 14	Engelberg, Unterwald 28 et 29	Meiringen, Br 22
Baden, Aa B. 7	Erschmatt - Feschel, VI 20	Montfaucon, Berne 13
Bagnes, VI B. 28	Erlenbach, B gr. B 9, p B. et M 10	Monthey, VI 8
Bayards, NI 20	Estavayer, Fr 8	Morat, Fr 1
Bellegarde, Fribourg B. 20	Fiesch, Valais 29	Morges, Vd. 15
Bellelay, Berne, moutons 4	Fontaines, NI 20	Morgins, VI 6
Bellinzone 6	Fontaines, Th. B. 6 et 20	Motiers-Travers, Neuchâtel 13
Berne B. 7	Fribourg B 6	Muri, Argovie 8
Bex, Vaud 23	Frutigen 15, B 14	Moudon, Vd 27
Bienne Berne 9	petit B 16	Nyon B. et M. 30
Boltigen, Br 9	Gessenay, Br 7	Oltén, Soleure 6
Bremgarten, Argovie B 13	Giubiasco 28	Orbe, Vaud 6
Brévine, NI M. 15	Gorgier, NI 2	Ormond-Dessus, 6 et 21
Brugg, Aa. B 14	Gossau St-G B. 6	Oron, Vaud 1
Bülach, Zr B 1	Grandfontaine 14	Payerne, Vd 16
Bulle, Fr 27 au 30	Grandson, Vd 29	Pfäfers, St-G 17
Bullet, Vd B et M 8	Herzogenbuchsee, Berne 8	Planfayon, Fr 9
Buren, Berne 1	Hauts-Geneveys, Neuchâtel 16	Pont-de-Martel, Neuchâtel 7
Cerlier, Berne 8	Interlaken, Br 24 et 25	Porrentruy 20
Chandon, Berne B, M et ch. 6	Landeron - Ccmbe NI. B. 20	Provence, Vd 20
Champéry, VI 16	Langenthal B 28	Reinach, Aa B. 16
Charmey, Fr 27	Langnau Br 15	Reichenbach B. 21
Châtel-St-Denis, Fribourg 27	La Sagne, NI B et ch. 27	Romont, Fr 7
	Laufon, Br. 7	Rougemont, B. 6
		Rue, Fr. 15

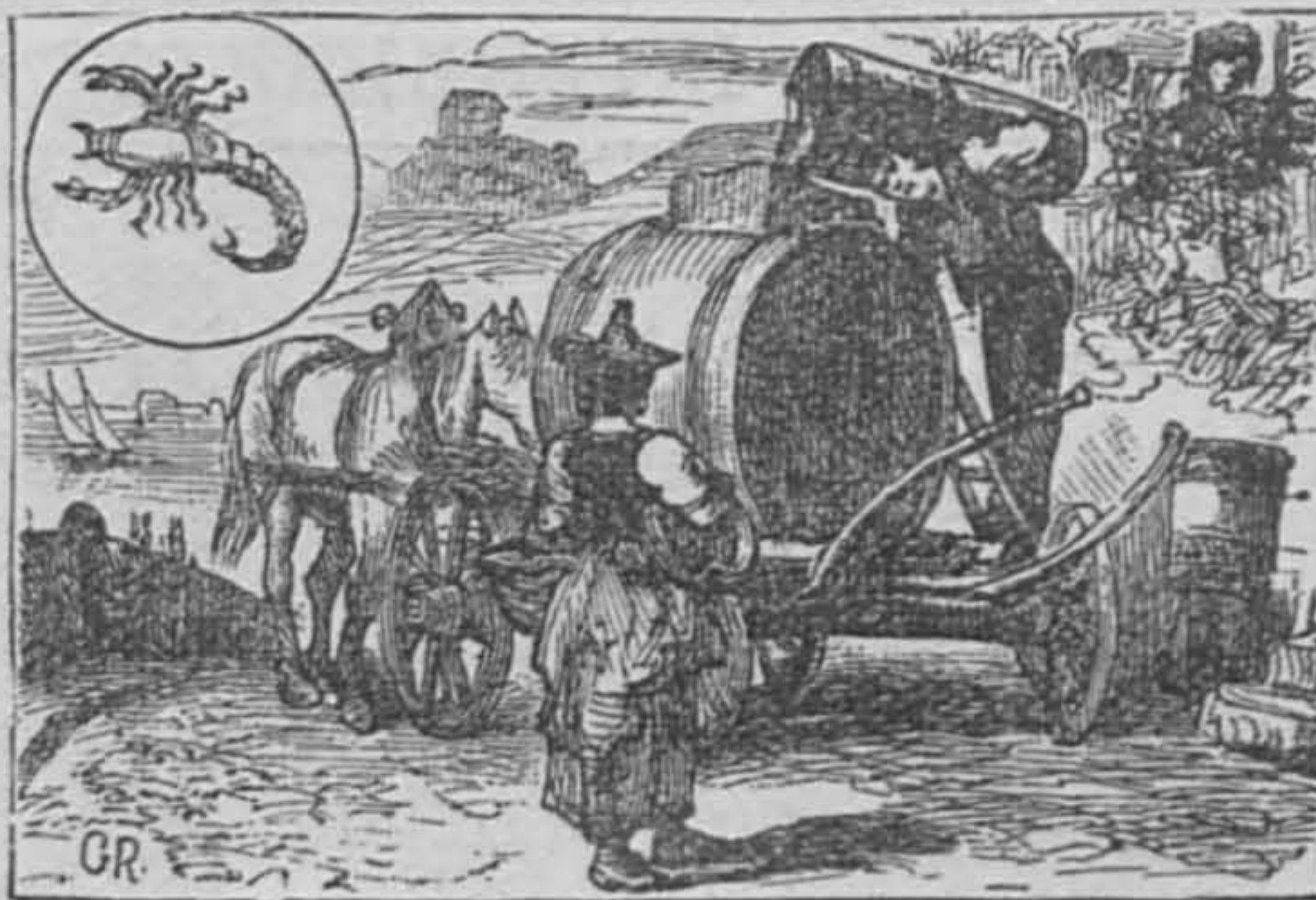
Suite page 32.

Voir plus loin rectification des foires.

X ^{mo} Mois	OCTOBRE 	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Rémi  2	 10 h. 44 min. du mat.	Dern. quart. le 1, à 10 h 44 min. du mat. Sombre.
2 Samedi	s Léger  14	♂ ♀ (□ ♀) sombre	
40	Lever du soleil, 6 h. 34 m.	Coucher du soleil, 6 h. 11	
3 Dimanche	C. 18. s Gérard  26	□ ♀, ♂ ♂ Que de se-	
4 Lundi	s François  8	☾ ☽ crets il reste entre	Nouv. lune le 8, à 10 h. 42 min. du soir. Variable.
5 Mardi	s Placide  21	deux êtres qui variable	
6 Mercredi	s Bruno  4	♂ △ ☉ s'aiment et qui	
7 Jeudi	s Judith  17	♂ ♀ en ♀ se di-	
8 Vendredi	s Pélagie  1	● 10 h. 42 min. du soir	Prem. quart. le 15, à 2 h. 52 min. du soir. Doux.
9 Samedi	s Denis  15	♂ ♀, □ ♀ [♂ rétr.	
41	Lever du soleil, 6 h. 44 m.	Coucher du soleil, 5 h. 57	
10 Dimanche	C. 19. s Géréon  0	♂ ♀, □ ♂, ♀ □ ☉	Pleine lune le 23, à 1 h. 16 min. du mat. Frais.
11 Lundi	s Firmin  14	☾ péricée ♂ ♂ ♀ sent	
12 Mardi	s Maximilien  29	tout! Etre bon, brumeux	
13 Mercredi	s Edouard  14	☾ □ ♀ c'est une joie	
14 Jeudi	s Calixte  28	□ ♀, ♂ ♀, ♀ en ♀	Dern. quart. le 31, à 5 h. 40 min. du mat. Pluie.
15 Vendredi	s Thérèse  12	☾ 2 h. 52 min. du soir	
16 Samedi	s Gall  26	☾ □ ♀, ♂ ♂ qui de-	
42	Lever du soleil, 6 h. 54 m.	Coucher du soleil, 5 h. 44	
17 Dimanche	C. 20. s Hedvige  10	☾ ☽ meure lorsque	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'année martiale.
18 Lundi	s Luc  24	toutes les autres ont fui.	
19 Mardi	s Aquilin, s Ptol.  7	L'amour véritable doux	
20 Mercredi	s Caprais  20	♂ ♀ et profond rend	
21 Jeudi	s Ursule  3	♂ rétr. en ♀ [♂ dir.	
22 Vendredi	s Cordule  15	♂ ét. d.m., □ ♀ (♂ ♂	
23 Samedi	s Séverin  28	♂ 1 h. 16 min. du mat.	
43	Lever du soleil, 7 h. 4 m.	Coucher du soleil, 5 h. 32	
24 Dimanche	C. 21. s Salomé  10	♂ ♀, □ ♂ ☉ en ♀	Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Scorpion.
25 Lundi	s Crépin  22	♂ ♂ les hommes et les	
26 Mardi	s Evariste  4	♂ ♀ femmes ver-	
27 Mercredi	s Adeline  16	☾ □ ♀ ☾ apogée	
28 Jeudi	s Simon et Jude  28	31. ♂ dir. tueux. pluie	Du 1 ^{er} au 31 de ce mois les jours ont diminué de 95 minutes.
29 Vendredi	s Narcisse  10	□ ♀, ♂ ♀ ♀ rétr.	
30 Samedi	s Lucain  22	♂ au périhé. □ ♀, ♂ ♂	
44	Lever du soleil, 7 h. 14 m.	C. du soleil, 5 h. 20	
31 Dimanche	C. 22. s Quentin  4	♂ 5 ⁴⁰ h. du mat. ☾ ☽	

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.


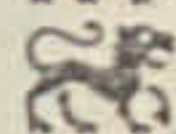
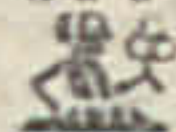

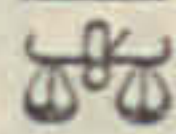






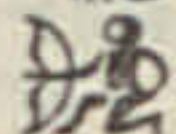






















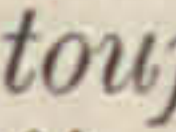



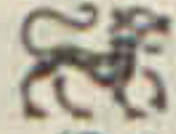


Aarberg, Berne	27	Escholzmatt, Lucerne	18	Langenthal, Berne	19	Wald, Zurich	12
Amriswil	6 et 20	Flawyl, St-Gall	11	Lausanne	13	Wyl, St-Gall, ch. mardi.	
Berne	Gr. B. 5 et 19	Fribourg, Suisse	16	Lucerne. chaque mardi.		Yverdon, ch. mardi, porcs	
Petit B., chaque mardi		Heiden, Appenzell	4 et 18	Rapperswyl, chaq. merc.		Zoug, chaque mardi.	
Birmenstorf	25	Herisau, chaque vendredi		Schupfheim, L., porcs	4		
Château-d'Ex	7 et 21	Kreuzlingen, Thurg.	1	Vevey, tous les mardis.			



Foires du mois d'Octobre 1915.

Aarau, Aa.	20	Cossonay, Vd.	7	La Ferrière, Jura	
Aarberg, Berne,		Couvet, Nl. B.	4	bernois	6
ch. B. et M.	13	Cudrefin, Vd.	25	La Roche, Fr.	11
Adelboden, Berne		Dagnersellen,		La Sarraz, Vd.	19
p. B. et M.	5	Lucerne	25	Laufenbourg	
Affoltern, Zurich		Delémont, Br.	19	(Gross)	28
B. et P.	18	Diesse, Berne	25	Laufon, Br.	5
Aigle, Vd.	9 et 30	Dielsdorf, Zc	27	Lausanne, Vd.	13
Alt St - Johann,		Echallens, Vd.	28	La Lenk, Br.	2
St-Gall	14	Einsiedeln, Sw.	4	Lenzbourg, Argo-	
Altorf, U.	13 et 14	Etzgen, Argovie		vie B.	28
Amriswil, Th.	20	B. et P.	13	Lichtensteig	11
Andelfingen, Zu-		Erlenbach, B.	7.	Liestal, B. c.	20
rich	B. 20	pet. B et M.	8	Lieu (le), Vd.	12
Andermatt, U.	11	Ernen, Vl.	4	Lignièrès, Nl.	21
Anet, Berne	27	Estavayer, Fr.	13	Locle (Le), Nl.	12
Appenzell 13 et 27		Evolène, Vl.	16	Louèche - V., Vl.	
Ayent, Valais	11	Flawyl, St-G.	11	13 et 28	
Baden, Aa.	B. 5	Frauenfeld, Th.		Lötschen, Vl.	11
Bagnes, Vl	B. 25	B. 4 et 18		Lucerne du 4 au	
Bâle, du 27 oct.		Fribourg	B. 4	15 B. 5	
au 10 nov.		Frutigen B.	25 et	Lyss, Berne	25
Berne	B. 5 et 26	26 B. et M.	27	Martigny-bourg,	
Berthoud B. et		Gessenay 5 et 27		Valais	18
ch.	14	Guibiasco	25	Meyrin, Ge.	15
Bex, Vaud	21	Gimel, Vaud	4	Meyringen, Ber-	
Bienne, Berne M.		Gossau, St-Gall.		ne	15 et 27
et B.	14	B. 4		Mœrel, Valais	15
Biasca	4	Grandson, Vd.	27	Möhlin Aa.	B. 4
Bœzingen, Br.	25	Gränichen, Sl.	8	Monthey, 13 et 27	
Bremgarten, B.	4	Gorgier	7	Morat, Fr.	6
Brigue	16 et 28	Grosshochstet-		Môtiers-Travers,	
Brugg, Aa.	B. 12	ten, Argovie	27	Neuchâtel	11
Bülach, Zr.	B. 6	Gruyères, Fr.	11	Moudon, Vd.	25
Bulle, Fr.	20 et 21	Hérisau	11 et 12	Moutiers-Grand-	
Buren, Berne	27	Hermance, Ge.	25	val Br.	7
Cernier, Nl.	11	Hitzkirch, Lc.	25	Munster, Valais	
Charbonnières	6	Hochdorf, Lc.	7	12 et 19	
Châtel-St-Denis,		Hundwyl, Ap.	18	Muri, Aa.	B. 11
Fribourg	18	Huttwyl, Br.	13	Nods, Jura ber-	
Château-d'Ex	15.	Interlaken	13, 14,	nois	11
B. 7 et 21		et 29		Ollon, Vaud	8
Chaux-de-Fonds		Kallnach, Br.	15	Olten, Soleure	18
B. 6		Küssnach. U.	11	Orbe, Vaud	11
Chavornay, Vd.	6	Lachen, Sw	B. 5	Ormont-dessus,	
Chevènez, Br.	11	Landeron - Com-		Vaud	7, 18
Chiètres, Fr.	28	be, Nl	18	Oron-la-Ville	6
Combremont-le-		Lajoux, Berne	11	Orsières, B. 4 et 30	
Grand	27	Langnau, Br.	B. 1	Suite page 32.	

Voir plus loin rectification des foires.

XI ^{me} Mois	NOVEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	La Toussaint  16	<i>Les femmes n'ont pas</i>	Nouv. lune le 7, à 8 h. 52 min. du mat. Froid.
2 Mardi	Les Trépassés  29	<i>l'intelligence pluvieux</i>	
3 Mercredi	s Hubert  12	♂ ♀ 2 <i>des hommes lors-</i>	Prem. quart. le 14, à 12 h. 3 min. du mat. Brumeux.
4 Jeudi	s Charles Borom.  25	7.8 ét. du mat. à la pl. gr. él.	
5 Vendredi	s Zacharie  9	☐ ♀  ☐ ☉ ♀ rétr.	Dern. quart. le 29, à 11 h. 11 min. du soir. Neige.
6 Samedi	s Léonard  23	♂ ♀  ☐ ☉ ♀ <i>qu'ils sont</i>	
45	<i>Lever du soleil, 7 h. 24 m.</i>	☉ C. du soleil, 5 h. 10	Pleine lune le 21, à 6 h. 36 min. du soir. Doux.
7 Dimanche	C. 23. s Achille  8	☉ 8 ⁵² h. du mat. ☐ ♂	
8 Lundi	s Godefroy  23	♂ ♀, ☾ péric., ♀ en 	Dern. quart. le 29, à 11 h. 11 min. du soir. Neige.
9 Mardi	s Théodore  8	☾ ☐ ♀, h  intél-	
10 Mercredi	s Triphon  23	♂ ♀ ☐ ☉ <i>ligents... mais</i>	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neu- vième mois de l'année mar- tiale.
11 Jeudi	s Martin  8	♂ ♀ h ♀ en  <i>elles y</i>	
12 Vendredi	s Imier  23	☐ ♀, 2  froid	Le 23 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagitaire.
13 Samedi	s Didace  7	♂ ♀, ☾ ☉ suppléent	
46	<i>Lever du soleil, 7 h. 34 m.</i>	☾ C. du soleil, 5 h. 1 m.	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 74 minutes.
14 Dimanche	C. 24. s Frédéric  20	☾ 12 h. 3 min. du mat.	
15 Lundi	s Léopold  4	☐ ♀, (2) dir. par un	Regarde au brumeux
16 Mardi	s Othmar  17	♂ ♀ <i>flair délicat.</i>	
17 Mercredi	s Grégoire  0	<i>Regarde au brumeux</i>	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neu- vième mois de l'année mar- tiale.
18 Jeudi	s Odon  12	☐ ♀ <i>dedans de toi : là</i>	
19 Vendredi	s Elisabeth  25	<i>est la source du bien,</i>	Le 23 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagitaire.
20 Samedi	s Félix de Valois  7	♂ ♀ <i>source toujours</i>	
47	<i>Lever du soleil, 7 h 45 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 4 h. 54</i>	Le 23 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagitaire.
21 Dimanche	C. 25. Prés entat.  19	 6 h. 36 min. du soir	
22 Lundi	s Cécile  1	 ☐ ♂ <i>jail-</i> sombre	Le 23 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagitaire.
23 Mardi	s Clément  13	☾ ♂ ♀, ☐ ♀, ☉ en 	
24 Mercredi	s Chrysogone  25	☾ apogée <i>lissante si</i>	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 74 minutes.
25 Jeudi	s Catherine  7	♂ ♀, h  toujours	
26 Vendredi	s Conrad  18	<i>tu la creuses. D'instinct</i>	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 74 minutes.
27 Samedi	s Jérémie  0	☾ ☉ <i>les femmes veu-</i>	
48	<i>Lever du soleil, 7 h. 53 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 4 h. 49</i>	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 74 minutes.
28 Dimanche	C. Av. J. s Sosth.  12	♂ ♀, ☐ ♂ <i>lent</i>	
29 Lundi	s Saturnin  24	 11 h. 11 min. du soir	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 74 minutes.
30 Mardi	s André  7	☐ ♀ <i>jouer le rôle neige</i> <i>de victimes.</i>	

Marché aux Bestiaux du Mois de Novembre.

Aarberg, Berne 24	Flawyl, St-Gall 8	Lausanne 10	Wyl St-Gall, ch. mardi
Amriswil, Thurg. 3 et 17	Fribourg, Suisse 20	Lucerne, chaque mardi.	Yverdon. ch. mardi, porcs
Berne Gr B 2 et 16	Heiden. App. 1 et 15	Nyon, Vaud 4	Zoug, chaque mardi.
Petit B., chaque mardi	Herisau, les vendredis	Rapperswyl. le mercredi	
Birmenstorf 22	Kreuzlingen, Thurg 5	Schupfheim, Luc. porcs 8	
Château-d'Ex 4 et 18	Langenthal, Berne 16	Vevey, tous les mardis.	
Escholzmatt, Lucerne 15	Langnau. Berne 5	Wald, Zurich 9	



Foires du mois de Novembre 1915.

Aarau, Aa.	17	Eglisau, Zur.	{30	Nyon, Vaud	4
Aarberg, Br. B.,		Einsiedeln, Sch.		Noirmont, Br.	1
ch. M.	10		8 et 30	Ollon, Vaud	19
Aeschi, Berne	2	Erlenbach B.	9	Olten, Soleure	15
Affol ern, Zr.	22	Estavayer, Fr	9	Orbe, Vaud	15
Aigle, Vaud	20	Frauenfeld, Th.		Ormont - dessus.	
Altorf, Uri	3 et 4		B. 8 et 15	Vaud	8
Alt St-Johann, St-		Fribourg	8	Oron-la-ville	3
Gall	16	Frutigen, Br	19	Payerne, Vd.	18
Andelfingen, Zr.		Gersau, Sw M	8	Pfäffikon, Zr.	9
	17 et 18	Gessenay, Br.	15	Porrentruy	15
Anet, Berne	24	Gimel, Vaud	1	Rances, Vaud	5
Appenzell	10 et 24	Gorgier, Nl.	4	Remnach, Aa B.	4
Aubonne, Vd.	2	Gossau, St-G B.	1	Rheineck, St-G	8
Baden, Aa.	2	Grandson, Vd.	24	Riggisberg, Br.	26
Balsthal, Sl.	8	Hérisau, Ap.	19	Rolle, Vaud	19
Begnins, Vd.	8	Hochdorf, Lc.	22	Romont, Fr.	9
Berne, du	22-6	Herzogenbuch-		Rorschach	4
déc. B.	23	see	10	Rougemont	13
Berthoud, Berne		Interlaken	17	Rue, Fr.	17
B. et Ch	4	Lachen, Sw.	2	St-Aubin, Nl.	1
Bex, Vaud	18	Landeron - Com-		Saignelégier	2
Biasca	10	bes, Nl. B.	15	Sargans, St-Gall	
Bienne, Br.	11	Langenthal. Ber-		4 et 18	
Blankenbourg,		ne	B 30	Sarnen	18
Berne	16	Langnau	M. 3	Schaffhouse	
Bremgarten	8	La Roche, Fr.	29	16 et 17	
Brent, Vaud	10	La Sarraz, Vd.	16	Schüpfheim, Lu-	
Brugg, Aa.	9	Laufon, Berne	2	cerne	9
Brigue, Valais	18	Laupen, Berne	4	Schwarzenburg,	
Brienz	10 et 11	Lausanne, Vd	10	Berne	B. 18
Bülach, Zurich		Lenzbourg, B.	18	Schwyz	15 et 29
	2, B. 3	Lichtensteig	8	Sépey, Vaud	25
Bulle, Fr.	11	Locle (Lé) Nl.	9	Sidwald, St-G.	18
Buren, Berne	17	Lucerne	B. 18	Sierre, Valais	26
Carouge, Genève		Lyss, Berne	22	Sion, Valais	6, 13
B.	2	Martigny-Ville	8	et 20	
Cerlier, Berne	24	Malters, Lc. P.	4	Sissach, Bâle	17
Chaindon, Br.	8	Meiringen	15	Soleure	8
Châtel - St-Denis,		Möhlín, Aa B.	1	Stäfa, Zr.	18 et 19
Fribourg	15	Monthey, Vl.	17	Stans	17 et 18
Château-d'Ex,	5	Morat, Fr.	3	Sumiswald, Br	5
Cham, Zg.	24 et 25	Morges, Vd.	17	Sursee, Lc	8
Chiètres, Fr.	25	Moudon, Vd.	29	Thoune, Br.	10
Cossonay, Vd.	11	Moutier, J.-B.	4	Tramelan-dessus	
Couvet, Nl.	10	Münsingen, Br.	15	Berne	10
Delémont, Br.	16	Muri, Argovie	11	Travers, Nl. M.	1
Dietsdorf, Zr.	24	Naters, Vl	9 et 29	Unterseen, Br.	17
Echallens, Vd	25	Neuveville, Br.	24	Voir suite p. 32.	

Voir plus loin rectification des foires.

XII ^{me} Mois	DECEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Eloi	☿ ♃ ♀ en ☿	Nouv. lune le 6, à 7 h. 4 min. du soir. Pluie et neige.
2 Jeudi	s Bibiane	♀ en ☿	
3 Vendredi	s Cassien	☐ ♃, ♀ ☿	
4 Samedi	s Barbe	☿ * ☉	
49	Lever du soleil 8 h. 2 m	Coucher du soleil 4 h. 46	
5 Dimanche	C. Av. II. s Sab.	♂ ♀, ☐ ♂	Prem. quart. le 13, à 12 h. 38 min. du soir. Sombre.
6 Lundi	s Nicolas	☉ 7 h. 4 min. du soir	
7 Mardi	s Ambroise	☉ ☽ ☐ ♃, ☾ péricée	Pleine lune le 21, à 1 h. 52 min. du soir. Neige.
8 Mercredi	Conception	♂ ♀, ♀ ♃ garde et	
9 Jeudi	s Valérie	♂ d'abord ce qu'il nous	
10 Vendredi	s Eulalie	♀ à l'aphélie ☾ ☽	Dern. quart. le 29, à 1 h. 59 min du soir. Froid.
11 Samedi	s Damase	♂ ♂ prend et non pluie	
50	Lever du soleil, 8 h. 9 m.	Coucher du soleil 4 h. 44	
12 Dimanche	C. Av. III. s Epim.	☐ ♀, ♂ ♃ ce bru-	Dern. quart. le 29, à 1 h. 59 min du soir. Froid.
13 Lundi	s Lucie	☾ 12 ³⁸ h. du soir	
14 Mardi	s Nicaise	☾ (♂ à l'aph. ☐ ☾)	
15 Mercredi	Q.T. s Abraham	☐ ♀, ☐ ♃ qu'il nous	
16 Jeudi	s Adelaïde	♂ étoile du soir laisse.	
17 Vendredi	Q.T. s Lazare	La grande politique est	DECEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'année martiale. Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Capricorne.
18 Samedi	Q.T. s Gatien	faite de peti- venteux	
51	Lever du soleil, 8 h. 15 m.	Coucher du soleil 4 h. 45	
19 Dimanche	C. Av. IV. s Ném.	☐ ♂ [♂ en ☿ tesses	Du 1 ^{er} au 22 de ce mois les jours ont diminué de 20 minutes, et du 22 au 31, ils ont crû de 4 minutes.
20 Lundi	s Philigone	☐ ♀, ☐ ♃, ☾ apog.	
21 Mardi	s Thomas	☉ 15 ² h. du soir. sombre	
22 Mercredi	s Flavien	☉ en ☿, j. le pl. court	
23 Jeudi	s Dagobert	♂ ♀ (♂ ♃, ♂ △ ☉)	
24 Vendredi	s Adam et Eve	☾ ☽ qui sont des gra-	
25 Samedi	NOEL	dins pour monter. neige	
52	Lever du soleil 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 4 h. 49	
26 Dimanche	C. s Etienne	♂ ♂, ♀ en ☿ Il faut	
27 Lundi	s Jean	laisser la faute froid	
28 Mardi	Les Innocents	♂ ♃ d'autrui où elle	
29 Mercredi	s Thomas Çant.	☉ 1 h. 59 min. du soir	
30 Jeudi	s David	☐ ♀, ☐ ♃ est. Où	
31 Vendredi	s Sylvestre	♂ rétr. le cœur bat, la langue trotte.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre

Aarberg, Berne	29	Escholzmatt, Lucerne	20	Langnau, Berne	3	Schüpheim, Lc., porcs	6
Amriswil	1 et 15	Flawyl, St-Gall	13	Langenthal, Berne	21	Vevey, tous les mardis.	
Berne Gr B.	7 et 21	Fribourg, Suisse	18	Lausanne	8	Wald, Zurich	14
Petit B., chaque mardi		Heiden, Appenzell	6 et 20	Lucerne, chaque mardi.		Wyl, St-Gall, ch. mardi.	
Birmenstorf	27	Hérisau, Ap., chaq. vend.		Nyon, Vaud	2	Yverdon, ch mardi, porcs	
Château-d'Œx	2 et 16	Kreuzlingen, Thurg	3	Rapperswyl, les mercre.		Zoug, chaque mardi.	



Foires du mois de décembre 1915.

Aarau, Aa. 15	Flawyl, St.-G. 13	Orbe, Vaud 20
Aarberg, Berne ch. et M. 8	Frauenfeld 6 et 7	Oron-la-Ville 1
Affoltern, Zurich B. et P. 20	Fribourg B. 6	Payerne, Vd. 16
Aigle, Vaud 18	Gossau, St.-G. 6	Pfäffikon, Zr. B. 20
Altorf, Uri 1 et 2, 22 et 23	Grandson, Vd 22	Porrentruy 20
Altstädten, St.-G. 9 et 10	Grosshochstetten Berne 1	Reichenbach 14
Andelfingen, Zr B. 15	Hérisau, Ap 17	Reinach, Aa. 2
Appenzell 8 et 22	Hitzkirch, Lc 13	Romont, Fr. B. 7
Aubonne, Vd. 7	Hutwyl Br 1 et 29	Rue, Fr. 15
Baden, Aa B. 7	Interlaken M. 21	Saignelégier 6
Bâle 16 et 17	Kerns, Unterw. 1	Sargans, St.-G. 30
Berthoud, Berne B. et Ch 30	Lachen Sw. 7	Schaffhouse B 7 et 21
Bienne, Berne B. et M. 30	Landeron Nl 20	Schmitten B. 6
Bremgarten 13	Langenthal, Br. B 28	Schwärzenburg, B. 23
Brugg, Aa 14	Langnau M. 8	Sidwald, S.-G. 9
Bülach, Zr. B. 1	Laufenbourg (Gross) M. 21	Soleure 13
Bulle, Fr. 2	Laufon, Berne 7	Sumiswald, Br. 31
Büren, Berne 15	Laupen, Bern 30	Sursee, Lc. 6
Châtel-St-Denis, Fribourg 20	Lausanne B. 8	Thoune, Br. 15
Chaux-de-Fonds du 13 au 3 janv.	Lenzbourg 9	Tramelan-dessus 15
Chiètres, Fr. 30	Liestal, B c. B. 1	Uster, Zr. B. 30
Cossonay, Vd 27	Locle (Le) Nl. 14	Wattwyl, St.-G. 1
Cully, Vaud M. 3	Martigny-Bourg, Valais 6	Weinfelden, Th. 29 et B. 8
Delémont, Br 21	Monthey, Vl. 31	Wilchingen, Sh. B. 20
Dielsdorf, Zr. 22	Morat, Fr. 1	Willisau, Lucerne B. 20
Fchallens, Vd 23	Morges, Vd 29	Winterthur, Zr. B. 2, B. et M. 16
Einsiedeln, B. 6	Motiers-Travers, Neuchâtel 13	Yverdon, Vd. 27
Estavayer, Fr 15	Moudon, Vaud 27	Zweisimmen 9
	Muri, Argovie 6	
	Neuveville, Br. 29	
	Ollon, Vaud 17	
	Olten, Soleure 20	

La soif sur l'Océan

Un ivrogne s'embarque pour recueillir un héritage en Amérique. Arrivé au Havre, il télégraphie à sa femme : « Je m'embarque ce soir sur navire de 600 tonneaux. »

— Si la traversée est longue, murmure sa femme, ça ne lui suffira pas.

SUITE DES FOIRES SUISSES

MAI		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE	
Rochefort, Nl. 14	Unterbach, Vt. 31	Schwarzenburg, Br. M.Ch B. 23	Zurzach, Aa. 6	Schwyz 11	Wohlen Aa. 11	Wohlen Aa. 11	
Romont, Fr. 11	Unterseen, Br. 5	Schwyz B. 25 et 27	Zweisimmen, Br. B. 8	Sempach, Lc. 28	Wolfenschiessen Nidwald B 27	Wolfenschiessen Nidwald B 27	
Rorschach, 20	Uster, Zr. B. 27	Sembrancher 21		Sentier (le), Vaud 1 et 2	Wyl, St Gall 5	Wyl, St Gall 5	
Rue, Fribourg 19	Valangin, Nl. 28	Sépey, Vaud 7		Sépey, Vaud 19	Yverdon, Vd. 12	Yverdon, Vd. 12	
Ruswil, Lc. 1	Vallorbe, Vd. 8	Sidwald, St-G. 16		Sidwald, St-G. 21	Zofingue, Aa. 14	Zofingue, Aa. 14	
St-Gall du 5 au 12	Vaulion, Vd. 19	Simplon, Vt. 28		Sierre, Vt. 4 et 25	Zoug 4	Zoug 4	
St-Blaise, Nl. 10	Verrières, Nl. 18	Sissach, B v. B. 22		Signau, Berne 21	Zurzach, Aarau B. 4	Zurzach, Aarau B. 4	
Ste-Croix, Vd. 19	Wattwil, St-G. 5	Soleure 13		Sion 2, 9 et 16	Zweisimmen, Br 6, B. 28	Zweisimmen, Br 6, B. 28	
St-Imier, Br. 21	Weinfelden, Th 12, B. 26	Stalden, Valais 30		Sissach, Bâle B 27	Zweilütschinen Berne 20	Zweilütschinen Berne 20	
St-Maurice, Vt. 25	Wil, St-Gall 4	St-Ursanne 27		Soleure 11			
Saignelégier 3	Wilchingen, Sh. B. 17	Sumiswald 24		Spiez, Berne 11			
Sargans, St-G. 4	Willisau, Lc. 27	Tavannes, Br. 16		Sursee, Lc. 11			
Sarnen, Nw. 12	Winterthour, Zr. 6, B. 20	Thoune, Br. 29		Thoune, Br. 20			
Schaffhouse 25	Wohlen, Aa 10	Tramelan-dessus Berne B. 22		Tramelan-des. 13			
Schœftland, Argovie 1	Yverdon, Vd. 11	Travers, Nl. B. 6		Unterseen, Berne 13 et 29			
Schwarzenburg M B et ch. 14	Zofingen, Aa. 14	Unterägeri, Zg. 6		Uster, Zr. B. 28			
Schwyz M 3	Zurich B. 1	Unterbäsch, Valais 25		Val-d'Illiez 21			
Sembrancher, Valais 1	Zweisimmen, Br 3	Unterseen, Br. 17		Vallorbe, M. 16			
Sentier (le), Vd. 21 et 22	Zoug 24	Uster, Zr. B. 30		Verrières (Les) Neuchâtel 12			
Sépey 11	Zurzach, Aa. 24	Val d'Illiez, Vt. 23		Vevey, Vaud 26			
Sidwald, St-G. 20		Valangin, Nl. 24		Vouvry, Valais 12			
Sierre, Vt. 31	SEPTEMBRE	Verrières, Nl. 21		Wald, Zurich 26 et 27			
Signau, Br. 6 et 31	Ryffenmatt, Br. 2	Viège, Valais 27		Wattenwyl, Br. 6 et 7			
Sion, Vt. 1, 8 et 22	St-Blaise, Nl. 13	Vissoye, Vt. 27		Wattwyl, St-G. 6			
Soleure 10	St-Cergues B. 16	Weinfelden, Th. B. 8 et 29		Weinfelden, Th. B. 13 et 27			
Stalden, Vt. 14	St-Croix, Vd. 15	Wilchingen, Sh. B. 20		Wilchingen, Sh. B. 18			
Sumiswald, 14	St-Nicolas, Vt. 21	Willisau, Lc. B. 30		Willisau, Lc. 18			
Sursee, Lc. 31	Saas, Valais 9	Winterthour, Zr. B. 2 et 19		Wimmis, Br. 5			
Thoune, Br. 12	Saignelégier 7	Yverdon, Vd. 21		Winterthour, Zr. B. 7 et 21			
Tramelan-dessus Berne 5	Sargans 24	Zermatt, Vt. 23					
Troistorrents 4	Schaffhouse B. 7 et 21	Zofingue, Aa. 9					
	Schœftland, A. 10						

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1915.

JANVIER		FEBVRIER	
Aix-les-Bains, Savoie 2 et 11	Fraisans, Jura 6	Amphion, S. 15	Collonges, Ain 15
Amancey, Fr. 7	Gaillard, Haute-Savoie 15	Aoste, Italie, gr ^d marché 23, 2	Cruseilles, Haute-Savoie 3
Aoste, Italie, gr ^d marché 12	Grenoble, Isère Chev. 2, M. 22	Arbois, Jura 2	Delle (Belfort) 8
Arbois, Jura 5	Jussey, France 26	Arinthod, Jura 2	Dôle, Jura 11
Arinthod, Jura 5	Moutons 25	Ballaison, Haute-Savoie 1	Donnas, Ao. M 1
Baume - les - Dames 7 et 21	Leipzig, cuir 3, du 3 au 16	Baume - les - Dames, 4 et 18	Ferrette, As. 2
Belfort, Fr. 4 et 18	Les Deschaux 6	Belfort 1 et 15	Fraisans, Fr. 3
Besançon, Fr. 11	Les Echelles 17	Besançon 8	Fribourg en Brisgau B. 11
Bletterans, Fr. 19	Lons-le-Saunier, Jura 7	Becterans, Fr. 16	Gaillard, H.-S. 15
Bons, H.-S. 2	Maiche, Fr. 21	Boège, H.-S. 23	Gendrey, Jura 4
Bourg, Ain 6 et 20	Megève, Savoie 2	Bons, H.-S. 4	Gex, Ain 2
Champagnole 16	Mirecourt, Vosges 11 et 25	Bouclans 26	Grenoble, Ch. 6
Chaumergy 9	Montbéliard, 25	Bourg, Ain 3 et 17	Jussey, Hte-Saône Mout. 22, M. 23
Clerval, Fr. 12	Montmélian, S. 25	Châlons-sur-Saône, cuir 3 B. 11 et 27	L'Isle, Fr. 1 et 15
Coligny, Ain 19	Morteau, Fr. 5	Chaumergy, Fr. 13	Lons-le-Saunier, Jura 4
Cruseilles H.-S. 6	B. 12, 19, 26	Champagnole 20	Maiche, Doubs 18
Delle (Belfort) 11	Morzine, H.-S. 27	Clerval, Doubs 9	Mirecourt, Vosges 8 et 22
Dôle, Jura 14	Moutiers 11 et 25	Cluses, Savoie 15	Montbéliard 22
Evian-les-Bains, H.-S. 2 et 11	Pérouge, Ain 30	Coligny, Ain 16	Montfleur, Fr. 20
Ferrette, As. 5	Poligny, Jura 25		Montriond 15
			Morteau, Doubs 2 B. 9, 16, 23
			Moutiers 22
			Orchamp, Fr. 10
			Poligny, Jura 22
			Pontarlier, Dbs 11 et 25
			Pont - de - Roide, Doubs 2
			Rigney, Doubs 2
			St-Amour, Fr. 6
			St-Claude, Fr. 13
			St-Jean de Maurienne 13
			St-Laurent, Ain 6 et 11
			St-Paul, H.-S. 3
			St-Triviers 8
			Salins, Jura 15
			Sancey-le-Grand, Doubs 25
			St-Vit, Doubs 17
			Samoëns, H.-S. 3
			Sellières, Jura 10
			Tervai, Jura 10

Thonon, H.-S. 4	Moutiers 22	Clerval, Fr. 13	St-Jean-de-Mau- rienne 9	Châtillon, Ao. 4	Pont-de-Roide 4
Viry, H.-S. 15	Orchamps, Fr. 10	Cluses, H.-S. 26	St-Jeoire, S. 1	Châtillon, H.-S. 29	Pont-St-Martin, Aoste 19
Viuz - en - Sallaz, Savoie 4	Poligny, Jura 22	Coligny, Ain 20	St-Laurent, Fr. 3	Chaumergi 8	Pougny, Ain B 28
Vercel, Doubs 19	Pontarlier, Doubs 11 et 25	Collonges, Ain 23	St-Paul, H.-S. 29	Chevenoz 5	Pré St-Didier, Aoste B 12
MARS	Pont-de-Roide 2 et 16	Constance, du 18 au 23	St-Pierre, Ao. 28	Clerval, Fr. 11	Reignier, H.-S. 10
Amency, Fr. 4	Pont-du-Bourg, Jura B 15	Cruseilles, H.-S. 7	St Vincent, Ao. 28	Cluses, H.-S. 24	Reyvroz, H.-S. 20
Amphion, S. 15	Pont-St-Martin, Aoste 24	Delle (Belfort) 12	St-Vit, Doubs 21	Coligny, Ain 18	Rigney, Doubs 4
Aoste, Piémont, foire et grand marché 2	Rigney, Doubs 2	Divonne, Ain 20	Salins, Jura 19	Cruseilles, H.S. 5	Rochette S. B 5, 12, 19, 26
Aromas 1	Rupt, Vosges 17	Dôle, Jura 8	Samœns, H.-S. 7	Delle (Belfort) 10	Rumilly, S. 12
Arbois, Jura 2	St-Amour, Fr. 6	Doucier, Jura 16	Sancey-le-Grand, Doubs 26	Divonne, Ain 28	St-Amour 1
Arinthod, Jura 2	St-Claude, Fr. 13	Favergeres, H.-Sa- voie 7 et 21	Scionzier, Fr. 28	Dôle, J. 13 et 27	St-Claude, Jura 8
Baume - les - Da- mes, D 4 et 18	St-Félix, S. 1 et 10	Ferney-Voltaire, Ain 18	Seytroux, Fr. 30	Evian 10 et 31	St-Genis, Ain 22
Belfort B. 1 et 15	St-Genis, Ain 10	Ferrette, Alsace 6	Sellières, Jura 14	Faverges, H.-S. 19	St-Jean-de-Gonv. Ain 8
Bellevaux, Fr. 30	St-Julien, S. 1	Fraisans, Jura 7	Septmoncel 30	Ferrette Alsace 4	St-Jean-de-Mau- rienne 28 et 29
Besançon, Fr. 8	S-Jean-d'Aulph 1	Fribourg en Br. du 24 au 3 mai B 8	Taninges, Fr. 29	Feternes, S. 1	St-Laurent, Ain 1 et 20
Biot (le), H.-S. 15	St-Vit, Doubs 17	Gaillard, H.-S. 21	Thonon, Savoie 1	Flumet, S. 18	St-Triviers 31
Bletterans, Fr. 16	Salins, Jura 15	Gendrey, Jura 1	Ugine, Savoie 17	Fraisans, Jura 5	St-Vit, Doubs 19
Boège, H.-S. 20	Sallanches, H.-S. 6 et 27	Gex, Ain 26	Vacheresse, B 20	Frangy, H.-S. 3	Salins, Jura 17
Bonneville, 14	Sancey, Doubs 25	Grenoble, Isère du 27 au 3 avril	Vailly, H.-S. 26	Fribourg en Br. 24 av. au 3 mai	Sallanches 1 et 22
Bons, Savoie 2	Sellières, Jura 10	Gresy 25 et 26	Valpeline, Ao. 21	Gaillard, Fr. 15	Samœns, H.-S. 5
Bourg, Ain 3 et 17	Strasbourg, B. 15	Groisy-le-Plot, Hte-Saône 12	Veigy-Fonconex, Haute-S. 26	Gignod, Ao. B 3	Sancey-le-Grand Doubs 25
Châlons-sur-Saône B 30	Taninges, 11 et 25	Habère-Lullin, 7	Vercel 3, 10, 17, 24	Grenoble, Isère, chevaux 1	Sciez, H.-S. 21
Champagnole 20	Thônes 15 et 27	Jussey, Hte-Saône, moutons 26	Villeneuve, Aoste B. 26	Hôpitaux-Neufs, Doubs 17	Segny, Ain 20
Châtillon, Ao. 22	Thonon, H.-S. 4	Leipzig du 11 av. au 2 mai	MAI	Jougne, Doubs 25	Sellières, Jura 12
Chaumergi 13	Valence, Drôme 3	L'Isle, Fr. 5 et 19	Abbevilliers 18	Jussey, H.-Saône mout. 24, B et M 25	Servoz, H.-S. 26
Clerval, Doubs 9	Grand marché chaque lundi	Le Lyaud, H.S. 28	Abondance 27	La Baume, Fr. 15	Taninges, Fr. 13
Cluses 1	Vercel, Fr. 6, 13, 20 et 27	Les Échelles 6	Aiguebelle, B 4	Le Chable sur Beaumont 1	Thoiry, Ain 31
Coligny, Ain 16	Villers-Farlay 30	Les Houches, H.- Savoie 15	Aix-les-Bains 3	Le Deschaux 3	Thônes, Savoie 3 et 15
Cruseilles 3 B. 24	Vinzier, H.-S. 31	Lons-le-Saunier, Jura 1	Albertville 6 et 20	Les Fourgs, D. 25	Thonon H.-S. 6
Delle (Belfort) 8	Vublens-au-Vua- che, Savoie 16	Maiche, Doubs 15	Allinges, S. B 28	Les Echelles, H.- Savoie 25	Ugine, S. 1 et 10
Dôle, Jura 11	Viry, H.-S. 1	Megève, H.-S. 2	Amancey, Fr. 6	Les Rousses 24	Valence, Drôme B 3 et 17
Douvaine 28	AVRIL	Mirecourt, Vos- ges 12 et 26	Antey-St-André, Aoste B 4	L'Isle 3 et 17	Valleiry, H.-S. 2
Draillant, H.-S. 12	Abondance 21	Montbéliard 26	Arbois, Jura 4	Lons-le-Saunier, 6	Vercel, Doubs 1, 8 et 24
Evian 1 et 15	Anancy 12 et 13	Montfleur 23	Arinthod, Jura 4	Lugrin, H.-S. 3	Verres, Piém. 29
Ferrette, Alsace 2	Aoste, Italie 6	Montmélian 26	Aromas, Jura 2	Lullin, H.-S. 12	Vesoul Hte-Saône 1 et 8
Fraisans, Jura 3	Aiguebelle 6	Morteau, Dbs 6, B. 13, 20, 27	Baume - les - Da- mes 6 et 20	Maiche, Fr. 20	Ville-du-Pont 17
Fribourg en Bris- gau B 11	Arbois, Jura 6	Nus, Aoste 26	Belfort 3 et 17	Marignier, 5 et 19	Villers-Farlay 31
Gaillard, H.-S. 22	Arinthod, Jura 6	Orchamp, Fr. 14	Bellevaux, B 25	Megève, S. 31	Viuz-en-Sallaz 3
Gex, Ain 1 et 30	Baume - les - Da- mes, Fr. 1 et 15	Passy, H.-S. 20	Bernex, H.-S. 14	Megevette 17	
Grenoble, Isère 27 mars au 3 avril, chev. 29	Belfort 5 et 19	Perouge, Ain 17	Besançon, Fr. 10	Messery - Essert, Haute-Sav. 4	
Jussey, Hte-Saône Mout. 29 B 30	Belvoir, Doubs 1	Petit-Bornand 13	Bletterans 18	Mieussy, H.-S. 20	
Leipzig-Linde- nau 9 et 10	Bernex, Fr. B. 14	Poligny, Jura 26	Boège, H.-S. 25	Mirecourt 10 et 24	
Le Deschaux 18	Besançon, Fr. 12	Pontarlier, 8 et 22	Bois-d'Amont, Jura B 17	Montbéliard 31	
Les Gets, S. 24	Biot (le), S. 10	Pont - de - Roide, Doubs 6	Bonnevaux 2	Montmélian 3	JUIN
L'Isle, Fr. 1 et 15	Bletterens 20	Rigney, Doubs 6	Bonneville 11	Montriond, H.S. 7	Abondance 7
Lons-le-Saunier, Jura 4	Boège, H.-S. 27	Rumilly, S. 1	Bons, Savoie 1	Morez, Jura 3	Aiguebelles, Sa- voie 7 B 1
Maiche, Doubs 18	Bcns, Savoie 5	St-Amour, Fr. 3	Bouclans, Fr. 4	Morgex, Aoste 22	Aime, Savoie 1
Mieussy, H.-S. 20	Bouclans, Fr. 4	St-Claude, Fr. 10	Bourg, Ain 5 et 19	Morillon B 10	Aix-les-Bains 6
Mirecourt 8 et 22	Bourg 7 et 21	St-Félix, S. 28	Châlons-s.-Saône B 22	Morteau 4 B. 11, 18, 25	Albertville, Sav. 10 et 24
Montbéliard 29	Cercier, H.-S. 15	St-Genis, Ain 10	Chambave, Ao. 26	Moutiers, Savoie 17 et 31	Amancey, Fr. 3
Montfleur 22	Challand-St-Ans., Aoste 22	St-Gervais, S. 7	Chamonix, Mul. et Chevaux 15	Nus, Aoste 6	Arbois, Jura 1
Montriond, H.S. 1	Châlons-sur- Saône B. 26	S-Jean-d'Aulph 7	Champagnole 15	Orchamp, Fr. 12	Arinthod, Jura 1
Morteau, 2, B, 9 16, 23, 30	Champagnole 17		Chapelle-d'Abon- dance B 16	Poligny 24	Baume-l.-Dames 3 et 17
Morzine, H.-S. 17	Chaumergi 10		Châtel d'Abon- dance H.-S. 3	Perrignier, Fr. 10	Belfort 7 et 21
				Pontarlier 13 et 27	Besançon 14, Gde foire du 24 au 8 juillet.
				Pont-du-Bourg, Ain B 18	

Bletterans 15	St-Genis-Pouilly, Ain 10	Gaillard, H.-S. 12	Bons, Savoie 9	Rhêmes, N.-D. Bourg 1 et 15
Biot (Le) 1 et 15	St-Gervais 10	Gex, Ain 6	Bouclans, Fr. 16	Aoste B 30
Boège, H.-S. 29	St-Jean-de-Maur. 21, 22 et 23	Grand-Bornand, poulains 30	Bourg 4 et 18	Rigney, Doubs 3
Bons, H.-S. 4	St-Jeoire 7 et 11	Grenoble, Isère Chevaux 3	Cercier, H.-S. 27	Rumilly, S. 24
Bouclans, Fr. 14	St-Julien, S. 7	Habère-Lullin, Savoie 10	Châlons-s.-S. B 5	St-Amour 7
Bourg 2 et 16	St-Laurent B 5	Jussey, H.-Saône 27, foire aux moutons 26	Champagnole 21	St-Claude, Fr. 14
Challand, St-Anselme 14	St-Pierre, Ao. 10	La Roche, H.-S. Chevaux 1	Chaumergi 14	St-Félix, Savoie 30 et 31
Châlons-s.-S. 25	St-Vincent, Aoste 5 et 7	L'Isle 5 et 19	Chevenoz, H.-S. foire aux poulains et best. 2	St-Genis, Ain 20
Chamonix 4 et 21	St-Vit, Doubs 16	Lons-le-Saunier, Jura 1	Clerval, Doubs 10	St-Jean-d'Aulph. Savoie 29
Champagnole 19	Salins, Jura 21	Maiche, Doubs 15	Collonge-Fort-l'Ecluse 31	St-Jean-de-Maurienne, S. 27
Châtillon, Ao. 12	Sallanches 12	Maxilly B. 22	Cluses 16	St-Laurent 7 et 10
Chaumergy 12	Samœns 2 et 16	Megève, Haute-Savoie, poul. 2	Coligny, Ain 17	St-Pierre-de-Rumilly B 23
Clerval, Doubs 8	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Mirecourt 12 et 26	Cruseilles 4	St-Triviers-de-Courtes 16
Coligny, Ain 15	Sellières, Jura 9	Montbéliard 26	Delle (Belfort) 9	St-Vit, Doubs 18
Cruseilles, H.-S. 2	Taninges, H.-S. 17	Morteau, 6, B. 13, 20, 27	Dôle, Jura 12	Salins, Jura 16
Delle (Belfort) 14	Termignon B 3	Moutiers, S. 5	Douvaine, S. 2	Sallanches, H.-S. 7 et 28
Dôle, Jura 10	Tervai, Jura 9	Orchamps, Fr. 14	Drallant, H.-S. 4	Sancey-le-Grand, Doubs 25
Donnas, Aoste 4	Thônes, S. 7 et 19	Poligny, Jura 26	Evian, H.-S. 2	Sciez, H.-S. 23
Doucier, Jura 16	Thonon, H.-S. 3	Pontarlier 8 et 22	Faverge, Hte.-S. 4 et 25	Sellières, Jura 11
Douvaine, H.-S. 7	Vallorzine 2	Pont-de-Roide 6	Ferrette, Alsace 3	Taninges, H.-S. 5
Drallant 1 et 15	Vercel, D. 7 et 21	Rigney, Doubs 6	Féterne, S. B 16	et 26 mulets 10
Faverge, H.-S. 2	Vinzier, S. 30	St-Amour, Jura 3	Fillinges, S. B 11	Tervai-le-Château, Jura 17
Ferney-Voltaire, Ain 18	Viry, H.-S. 24	St-Claude, Fr. 10	Fraisans, Jura 4	Thônes 16 et 28
Ferrette, As. 1	Vulbens-au-Vua-che 7	St-Jeoire 9 et 23	Francfort, du 25 au 15 sept. 30	Thonon 5
Flumet 1	JUILLET	St-Laurent, B 3	Gaillard 30	Ugine, S. 11 et 25
Fontainemore, Aoste B 1	Aiguebelle B 6	Salins, Jura 19	Gendrey, Jura 5	Vacheresse, B 30
Fraisans, Jura 2	Albertville 8	St-Paul, H.-S. 26	Gex, Ain 3	Valence, Fr. 26
Gaillard, H.-S. 11	Amancey, Fr. 1	St-Triviers-de-C., Ain 19	Grand-Bornand, H.-S., Poul. 4	Valleiry, H.-S. 13
Gendrey, Jura 3	Annecy, S. Ch. 6	St-Vit, Doubs 21	Grenoble, Isère, ch. 7, mixte du 16 au 30	Vercel, Doubs 2, 16 et 30
Gex, Ain 1	Arbois, Jura 6	Sancey-le-Grand, Doubs 26	Jougne, Doubs 25	Ville-d-Pont, D. 13
Grenoble, Isère Chevaux 5	Arinthod, Jura 6	Sellières, Jura 14	Jussey, H.-Saône 31, moutons 30	Villers-Farlay 30
Jussey, H.-Saône moutons 29	Baume-l.-Dames 1 et 15	Thonon, H.-S. 1	Leipzig, du 29 août au 19 sept. 25	Vinzier, Savoie 3
La Clusaz, H.-S. 1	Belfort 5 et 19	Taninges, H.-S. 1, mul. 15, M. 22	Lemuy, Jura 25	Viry, H.-S. 16
La Roche, H.-S. Chev. 10 et 24	Besançon 12	Valence, Drôme 3	Les Rousses 30	Vulbens-en-Vua-che, S. 24
La Rochette, S. 2, 9, 16 et 23	Bellevaux, H.-S. Poulains 12	Vercel, D. 5 et 19	L'Isle 2 et 16	SEPTEMBRE
La Salle 2 et 19	Bletterans, Fr. 20	Ville du Pont 2	Lons-le-Saunier, Jura 5	Aiguebelle B 7
Les Houches, S. 7	Boège, H.-S. 27	Viuz-en-Sallaz 5	Maiche 19	Aix-les-Bains 14
L'Isle, Fr. 7 et 21	Bonneville 13	AOUT	Megève, S., foire aux poulains 3	Albertville 27
Lons-le-Saunier, Jura 3	Bons, Savoie 7	Aiguebelle, Sav. B 3, mixte 19	Mieussy, H.-S. 20	Amancy, Doubs 2
Maiche, Fr. 17	Bornand-le-Grd. Savoie 27	Albertville, S. 5	Mirecourt 9 et 23	Aoste 4
Massongy, S. 25	Bouclans, Fr. 4	Allinges, S. B. 17	Montbéliard 30	Arbois, Jura 7
Megève, S. 25	Bourg, Ain 7 et 21	Arbois, Jura 3	Montfleur 13	Arinthod, Jura 7
Mirecourt, Vosges 14 et 28	Champagnole 17	Arinthod, Jura 3	Morez, Jura 16	Aronas, Jura 30
Montbéliard 28	Chaumergi 10	Aromas, Jura 31	Morteau 3, B 10, 17, 24, 31	Ayas, Aoste B 15
Montfleur, Jura 7	Clerval, Doubs 13	Baume-l.-Dames, Doubs 5 et 19	Mulhouse, foire du 1 au 15	Ballaison, H.-S. 20
Montmélian 7	Cluses, S. Chev. et mulets 26	Beaume, Fr. 13	Nus St-Barthélemy, Aoste 23	Baume-les-Dames 2 et 16
Morteau, Dbs. 1, B. 8, 15, 22, 29	Coligny, Ain 20	Belfort 2 et 16	Orchamps 11	Belfort 6 et 20
Morzine 8 et 22	Delle (Belfort) 12	Besançon 9	Poligny, Jura 23	Bellevaux 21
Moutiers, Sav. 25	Dôle, Jura 8	Bletterans 17	Pontarlier, 12, 26	Bernex B 30
Orchamps 9	Doucier, Jura 16	Boège, H.-S. 23	Pont-de-Roide, 3	Besançon 13
Poligny, Jura 28	Echelles (les) 26	Bois d'Amont, Jura M 16	Pont-du-Bourg, Ain B 20	Bletterans 14
Pontarlier, 10, 24	Evian, H.-S. 5			Boège, Savoie 23
Pont-de-Roide 1	Faverge, H.-S. 21			Bonne, H.-S. 4
Rigney, Doubs 1	Ferrette, Alsace 6			Bonneville 14
Rumilly, S. 2	Flumet, S. 6 et 20			Bons, H.-S. 10
St-Amour, Jura 5	» Poul. 22, 31			
St-Claude, Jura 7	Fraisans, Jura 7			
				Bourg 1 et 15
				Chalon-s.-Saône, légumes 13
				Chamonix 30
				Champagnole 18
				Chapelle-d'Abondance B. 13
				Châtel-d'Abond., H.-S. B 13
				Châtillon 18
				Chaumergi 27
				Clerval, Doubs 14
				Cluses, Savoie 20
				Coligny, Ain 21
				Constance (L. de) 20 au 25
				Courmayeur, Ao. 6 et 29
				Cruseilles 1
				Delle (Belfort) 13
				Dôle, Jura 9
				Doucier, Jura 16
				Faverge, H.-S. 8
				Ferrette, Alsace 7
				Fillinges, S. 9
				Fraisans, Jura 1
				Francfort s/M. cuir 6 au 11
				Gaillard, H.-S. 29
				Gex, Ain 9
				Gignod, Ao. B 11
				Grand-Bornand, 21 et 29
				Grenoble Ch. 4
				Grésy s/ Isère, S. B. 16
				Gressonay, Piémont 21
				Hôpitaux-Neufs, Doubs 28
				Jussey, Ht-Saône moutons 28
				La Clusaz, 14, 15
				Lajoux, Jura B 15
				Larringes 27
				La Thuile 6 et 7
				Le Deschaux 9
				Les Echelles 12
				Les Gets, Sav. 9
				Les Houches 13
				Les Rousses, B 24
				L'Isle, s. le Doubs 6 et 20
				Lons-le-Saunier, Jura 2
				Lullin, H.-S. poulains 6, mixte 29
				Maiche, Doubs 16
				Marin près Thonon, B 9
				Massongy, Savoie grains 25
				Megève, S. 6 et 24
				Mégevette 27
				Mirecourt, Vosges 13 et 27
				Montbéliard 27

Montfleur, Jura 9	Albertville, S. 21	La Rochette, S. 27	Vercel 11 et 25	Montbéliard 29	Baume-les-Dames 2 et 16
Montmélian, S. 9, 20 et 27	Amancy 7	La Salle, Aoste 11	Verres, Piém. 4	Montfleur, J. 26	Belfort 6 et 20
Morgex, Aoste 30	Antey-St-André, Aoste B 2	Le Chable, H.-S. 2	Ville-du-Pont 13	Montmélian, S. 25	Besançon, D. 13
Morteau, Dbs 7, B. 14, 21 et 28	Aoste 11 et 25	Le Lyaud, Fr. 15	Villeneuve, Aoste B 14 et 28	Morez, Jura 1	Bletterans, J. 21
Moutiers, Savoie 11, 12 et 20	Arbois, Jura 5	Les Fourgs, Fr. 26	Villers-Farlay 30	Morteau 2, B 9, 16, 23 et 30	Bonne, H.-S. 7
Novel, H.-S. B 24	Arinthod, Jura 5	Les Gets, H.-S. 25	NOVEMBRE	Morzine, H.-S. 8	Bons, Savoie 10
Orchamps, Jura 8	Aymaville, Ao. 5	Les Rousses 25	Abondance N. D. H.-S. 4	Moutiers, S. 1	Bourg, Ain 1 et 15
Passy, H.-S. 24	Baume-l.-Dames, Doubs 7 et 21	Les Houches 18	Aiguebelle, S. 11	Nus, Val d'Ao. 4	Châlons-sur-S. 6
Poligny, Jura 27	Belfort 4 et 18	L'Isle 4 et 18	Amancy 4	Orchamps 10	Champagnole 18
Pontarlier, Doubs 9 et 23	Bellevaux, S. B. 9	Lons-le-Saunier, Jura 7	Aoste 15 et 30	Perouge, Ain 13	Châtillon, Ao. 6
Pont-de-Roide 7	Besançon 11	Lugrin, H.-S. 7	Arbois, Jura 2	Poligny, Jura 22	Chaumergi, J. 11
Pont-du-Bourg, Ain B. 18	Biot (Le), S. 25	Maiche, Doubs 21	Arinthod, Jura 2	Pontarlier, Doubs 11 et 25	Clerval, Doubs 14
Rigney, Doubs 7	Bletterans 19	Marignier 27	Baume-les-Dames 4 et 18	Pont-de-Roide, Doubs 2	Cluses, S. 6 et 20
St-Amour, Jura 4	Boège, Savoie 29	Mieussy, H.-S. 4	Belfort 1 et 15	Pont-St-Martin, d'Aoste 12 et 24	Coligny 17 et 18
St-Claude 11	Bois d'Amont, Jura B 4	Mirecourt 11 et 25	Besançon 8	Rigney, Doubs 2	Delle (Belfort) 13
St-Félix, S. B 18	Bons, H.-S. 11	Montriond 11	Biot, (Le) S. 22	Rumilly, S. 23	Dôle, Jura 9
St-Genis-Pouilly, Ain 20	Bouclans 4	Morgex, Ao. 23	Bletterans, Fr. 16	Salins, Jura 15	Ferrette, As. 7
St-Gervais, S. 14	Bourg, Ain 6 et 20	Morillon, B 11	Boège, H.-S. 16	Sallanches 20	Fraisans, Jura 1
St-Jean-d'Aulph, H.-S. 18	Challant, St-Anselme 13	Morzine, H.-S. 1	Bonneville 11	Sellières, Jura 10	Gaillard, H.-S. 8
St-Jean-de-Maurienne, S. 13	Châlons-s.-S. 30	Morteau, 5 B, 12, 19 et 26	Bons 15 et 29	St-Amour 2	Gendrey, Jura 2
St-Jeoire 2 et 10	Chambave, Ao. 15	Moutiers, S. 18	Bourg, Ain 3 et 12	St-Claude 13	Gex, Ain 1
St-Julien, S. 6	Chamonix 1 et 25	Nus, val. d'Aoste 4	Champagnole 20	St-Genis, Ain 22	Grenoble, 4 au 18 chevaux 4
St-Laurent, Ain 4 et 29	Champagnole 16	Orchamps 13	Châtillon, Ao. 15	St-Gervais-les-Bains 10	Jussey, H.-Saône mout. 27 mixte 28
St-Triviers-de-C. Ain 22	Chapelle d'Abondance B 29	Perouge, Ain 13	Chaumergi 13	St-Jean-d.-Gonv., Ain 11	La Roche, H.-S. 9
St-Vit, Doubs 15	Châtillon, Ao. 5	Petit-Bornand 1	Clerval, Doubs 9	Ste-Hélène, S. 2	La Rochette, S. 1
Salins, Jura 20	Chaumergi 9	Poligny, Jura 25	Constance, du 28 nov. au 3 déc.	St-Julien, S. 1	L'Isle, sur le Dbs 6 et 20
Sallanches 18	Chevenoz 22	Pontarlier, Poul. 13, 14 mixte 28	Coligny, Ain 16	St-Laurent 3 et 6	Lons-l.-Saunier 2
Samœns, H.-S. 29	Clerval, Doubs 12	Pont-de-Roide 5	Collonges - Fort-l'Ecluse 2	St-Triviers-de-Courte, Ao. 8	Maiche, Doubs 16
Sancey-le-Grand Doubs 25	Cluses, Savoie 25	Pougny, Ain B 20	Cruseilles, H.-S. 3	St-Vit, Doubs 17	Mieussy, H.-S. 20
Scionzier 22	Contamine - sur-Arve, S. 11	Publier, H.-S. 15	Delle (Belfort) 8	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Mirecourt, Vosg. 13 et 27
Septmoncel 6	Cruseilles 6	Quinzod, Ao. B 13	Divonne, Ain 16	Scionzier 24	Montbéliard 27
Sellières, Jura 8	Delle (Belfort) 11	Reyvroz, H.-S. 6	Dôle, Jura 11	Taninges, Savoie 4 et 18	Montmélian 6
Servoz, H.-S. 21	Dôle, Jura 14	Rigney, Doubs 5	Douvaine, H.-S. 7	Tervai, Jura 8	Morez, Jura 20
Sixt, Faucigny, Savoie 16	Dôle, poulains 20	St-Amour, Jura 2	Evian, H.S. 1 et 15	Thônes 15 et 27	Morteau, Doubs 7
Taninges 5 et 9	Donnas, Ao. 18	St-Claude 9	Ferrette, Alsace 2	Thonon H.-S. 4	B 14, 21 et 28
Termignon B 30	Douvaine, H.-S. 5	St-Gervais, S. 4	Flumet, S. 2 et 16	Ugine, S. 8 et 22	Morzine, H.-S. 28
Thollon, H.-S. 28	Draillant, S. 28	St-Jean de Gonv., Ain 11	Fontainemore, Aoste B 4	Vacheresse 26	Moutiers, S. 6
Thônes, Savoie, poulains 23	Evian, H.-S. 4	St-Jean-de-Maurienne, 30 et 31	Fraisans, Jura 3	Valence, Drôme 6	Poligny, Jura 27
Thonon, Savoie 2	Faverges, Haute-Savoie 6 et 7	St-Jeoire, H.-S. 18 et 29	Fribourg en Brisgau 13	Veigy-Fonceney, H.-S. 3	Pontarlier 9 et 23
Vailly, H.-S. 20	Ferney-Voltaire, Ain 18	St-Laurent, B 2	Gaillard, H.-S. 8	Vercel, D. 8 et 22	Pont-du-Bourg, Ain B 2
Valgrisenche, Aoste B 21	Ferrette, Alsace 5	St-Pierre, Aoste 6 et 23	Gignod, Ao. B 8	Verres, Italie 6	Pont-de-Roide, 7
Vallorzine B 20	Féternes, S. 14	St-Vincent, Aoste 25 et 26	Grenoble, Isère, chevaux 6	Vinzier, S. 9	Recologne, D. 15
Valpelline, Aoste B 20 et 21	Flumet, S. 5 et 19	St-Vit, Doubs 20	Grand-Bornand, H.-S. 8 et 17	Viry, H.-S. 5	Rigney, Doubs 7
Vercel, D. 13 et 17	Fribourg en Brisgau du 16 au 26	Salins, Jura 18	Jussey, Ht-Saône mout. 29 mixte 30	Vulbens-au-Vua-che, S. 27	St-Amour, Jura 4
Vinzier, H.-S. 23	Fraisans, Jura 6	Sallanches, H.-S. 9 et 30	La Rochette, S. 17 et 24		St-Claude, J. 11
Viuz-en-Sallaz Savoie 20	Frangy, H.-S. 18	Sancey-le-Grand, Doubs 25	La Salle, Ao. 11	DECEMBRE	St-Félix, Savoie 15 et 29
OCTOBRE	Gaillard 15	Samœns, H.-S. 20	Le Deschaux 17	Aiguebelle, H.-S. 14 et 21	St-Laurent, Ain 4
Abondance 4	Gendrey, Jura 7	Segny, Ain 30	Les Echelles, S. 2	Albertville, S. 2	St-Triviers 18, 26 et 28
Aiguebelle B 5	Gex, Ain 16	Sellières, Jura 13	L'Isle 1 et 15	Annecy, H.-S. 7	St-Vit, Doubs 15
Aime, Savoie 4	Grenoble, Isère Chevaux 2	Septmoncel 11	Lons-le-Saunier, Jura 4	Aoste, Piémont, grand marc. 7	Salins, Jura 20
	Jougne, Doubs 25	Seytroux, H.-S. 30	Lullin, H.-S. 8	Arbois, Jura 7	Sallanches 24
	Jussey, H.-Saône, 26, moutons 25	Taninges 7 et 21	Maiche, Doubs 18	Arinthod, Jura 7	Samœns, H.-S. 15
	La Baume 5	Thoiry, Ain 25	Marignier 10	Arlay, Jura 6	Sancey-le-Grand, Doubs 26
	La Roche, H.-S. 14 et 28	Thônes, S. 2	Mirecourt 8 et 22	Aromas, Jura 1	Sellières, Jura 8
		Thonon, H.-S. 7			Thonon 6
		Vacheresse B 12			Vercel, D. 6 et 24
					Ville-du-Pont 1
					Viuz-en-Sallaz 6

RECTIFICATIONS DES FOIRES DE 1915. — **Appenzell** : 7 et 21 avril ; 5 et 19 mai ; 2, 16 et 30 juin ; 15 septembre ; 6 et 20 octobre ; 3 et 17 novembre ; 1, 15 et 29 décembre. — **Bienne**, 2 septembre au lieu du 9. — **Carouge** (Genève) : Foire du 13 mars n'existe plus. — **Fribourg**, 12 avril au lieu du 5. — **Romont** : 9 février au lieu du 2.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie,	le samedi	Gessenay, Berne,	le vendredi	Rapperswyll, St-Gall,	le mercredi
Aarberg, Berne,	le mercredi	Gimel, Vaud,	le samedi	marché au bétail, si fête mardi.	
Aigle, Vaud,	le samedi	Grandson, Vaud,	le vendredi	Romanshorn, Thurg.,	le lundi et
Altorf, Uri	le jeudi	Granges, Soleure,	le dimanche	marché aux grains.	
Altstätten, St-Gall	le jeudi	Heiden, App., vendr. et marc. au b.		Romont, Fribourg,	le mardi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		Langenthal, Berne, le mardi, gr ^d		Rorschach, St-Gall,	le jeudi et
Aubonne, Vaud, mardi et samedi		marché aux veaux et aux porcs		marché aux grains.	
Avenches, Vaud	le vendredi	Langnau, Berne	le vendredi	Saignelégier, Berne,	le samedi.
Baden, Argovie, mardi et samedi		Laupen, Berne	le lundi	Ste-Croix, V., mercredi et samedi	
Bâle, tous les j., vend. marc. a. pois.		Lausanne, lundi, mercredi ; sa-		St-Gall, sam., et merc. au bétail.	
Bellinzona, T., mercredi et samedi		medi gr. marché et aux grains.		St-Imier, le mardi et le vendredi.	
Berne, le mardi, jeudi et samedi,		Liestal, Bâle le mercredi		St-Maurice, Valais,	le mardi
mardi marché au blé et au bétail		Locle, Neuchâtel,	le samedi	Schaffhouse,	le mardi et samedi
Berthoud, Berne	le jeudi	Lucens, Vaud,	le samedi	Schwytz,	le samedi
Bex, Vaud,	le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi		Sentier, Vaud,	le jeudi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi		Martigny-Bourg,	le lundi	Sierre, Valais	le vendredi
Boudry, Neuchâtel,	le vendredi	Meyringen, Berne,	le jeudi	Sion, Valais	le samedi
Bozingen, Berne	le mercredi	Monthey, Valais	le mercredi	Soleure,	mercredi et samedi
Brassus, Vaud	le lundi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.		Sonvilliers, Berne,	le vendredi
Brenets, Neuchâtel,	le vendredi	Morat, Fribourg,	le mercredi	Sursée, Lucerne,	le samedi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi		Morges, Vaud,	le mercredi, et	Thoune, Berne,	le samedi
Buren, Berne	le mercredi	marché aux grains.		Tramelan, Berne,	le vendredi
Carouge, Gen. mercr. et samedi		Moudon, Vaud, le lundi et le ven-		Uznach, St-Gall,	le samedi
Cerlier, Berne	le samedi	dredi. Lundi marché aux grains.		Vallorbes, Vaud,	le samedi
Château-d'Ex, Vaud.	le jeudi	Moutier-Gd-Val, Berne, le samedi		Versoix Genève, mardi et vendredi	
Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand		Vevey, V., le mard. g. marc. grains	
Chaux-de-Fonds, le mercredi gr ^d		marché, et samedi.		et bét. Jeudi et sam. petit marc.	
marché et le vendredi		Neuveville, Berne	le mercredi	Yverdon, Vaud, mardi et samedi	
Cossonay, Vaud,	le jeudi	Nidau, Berne	le lundi	Mardi gr. marché et aux grains	
Davos, Grisons,	le mardi	Noirmont, Berne	le mardi	Zofingue, Argovie,	le samedi
Delémont, le mercredi et samedi		Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Zug, mardi et marché aux grains.	
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-		Oltén, Soleure, jeudi petit bétail.		Zurich, le mardi ; le vendredi gr ^d	
ché aux grains, si fête, mercr.		Orbe, V., lundi marc. aux grains.		marché aux grains, en ville, et	
Estavayer, Fribourg, le mercredi		Payerne, jeudi marché aux grains		au bétail à Unterstrass.	
Fribourg, Suisse,	le samedi	Porrentruy, Berne,	le jeudi	Zweisimmen, Berne	le jeudi
Genève, gros bétail, mardi et vend.		Role, Vaud, vendredi, si fête jeudi.			

Le Tribunal à la chasse

Les membres du tribunal de V., étaient réunis pour une partie de chasse.

J'espère qu'aujourd'hui, dit le président, nous ne nous contenterons pas de prononcer des condamnations, nous ferons nous-mêmes les exécutions.

Le procureur dit : — Je requiers le maximum de la peine pour tous ceux qui paraîtront à la portée de mon fusil.

Un lièvre part... Pan... Pan... le lièvre court toujours.

Une compagnie de perdreaux a le même sort que le lièvre. Dix coups de fusil ne font pas tomber une plume. Il en fut ainsi toute la journée.

Un des juges, qui avait observé le plus grand silence depuis le matin dit :

— Décidément, nous n'avons rendu que des jugements par défaut.

Le médecin et l'aveugle

Un assisté obligatoire de Paris, le nommé Vincent F., de Paris, à titre d'aveugle, une mensualité de 15 francs.

L'Assistance publique, sollicitée de doubler cette somme, lui fit de nouveau passer la visite et le médecin donna un avis favorable en déclarant : « Cécité absolument complète ». Or, ces jours derniers, à Paris, une bande de cambrioleurs était arrêtée et conduite au Dépôt. Parmi ceux-ci se trouvaient Vincent F...

Habilement cuisiné par le juge, l'aveugle avoua qu'il voyait parfaitement, qu'il simulait la cécité et en profitait pour se rendre chez des particuliers ; ceux-ci, sans méfiance, le laissaient inspecter les lieux. Et Vincent F. savait mettre à profit les renseignements recueillis.

Sans doute, c'était le médecin qui était aveugle.

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} AOUT 1913 AU 31 JUILLET 1914

Août, 1^{er}. — Arrivée à Neuchâtel, à 8 h. 25 du matin, venant de Berne, de l'aviateur Bider, accompagné d'un passager, M. Cardinaux. Le trajet a été couvert en vingt minutes. Bider et son passager repartent le soir même pour Berne.

6. — Le Conseil d'Etat décerne à M. Arthur Wacker, âgé de 17 ans, un service en argent aux armes de la République pour sauvetage d'un enfant tombé dans le lac à Neuchâtel le 3 juillet 1913.

7. — Mort de M. Charles-Alphonse Sandoz, à Brot-Plamboz, âgé de 76 ans, député du collège des Ponts pendant plus de vingt ans, et l'un des fondateurs de la paroisse indépendante des Ponts, Brot-Plamboz.

8. — Du Chasseral au Chasseron, toute la crête du Jura est blanche de neige. Certaines fontaines des pâturages sont couvertes d'une couche de glace.

10. — Réunion à La Chaux-de-Fonds de la Fédération des ouvriers horlogers. Cent quarante délégués sont présents; un rapport est présenté sur la révision de la loi sur les fabriques. Le compromis élaboré par la commission de conciliation est repoussé. Les délégués refusent tout appui à une loi qui n'introduit pas la journée de dix heures et ne garantit pas les droits d'association.

11. — Le gouvernement français a décerné la croix de chevalier de la légion d'honneur à M. Graf, administrateur-délégué de la Société anonyme Zédél pour la

construction de moteurs et automobiles à Pontarlier.

13. — Le gouvernement français a décerné la croix de chevalier de la légion d'honneur à M. Ph. Godet, professeur à l'université de Neuchâtel, correspondant suisse du *Journal des Débats*.

15. — Mort de M. Paul Gloor, directeur de l'école de commerce de La Chaux-de-Fonds. (Voir article nécrologique.)

20. — Ouverture à La Haye du vingtième Congrès de la paix; parmi les participants au congrès, on cite MM. Ed. Quartier-lattente, conseiller d'Etat, et de Maday, professeur à l'Université de Neuchâtel.

29. — Le vignoble de Neuchâtel, et plus particulièrement celui d'Auvernier, ont été abîmés par la grêle; les vignes sont ravînées en plusieurs endroits.

Septembre, 4. — Mort à Couvet de M. Georges Courvoisier, ancien juge cantonal. (Voir article nécrologique.)

7. — Traversée du lac à la nage effectuée par le jeune Charles Vallotton, de Serrrières; malgré une assez forte bise, ce jeune homme, qui a perdu une jambe il y a cinq ou six ans, a effectué cette prouesse en 3 h. 10 m.

12. — M^{lle} Lucie Grossmann, fille du directeur de l'école d'horlogerie et de mécanique de Neuchâtel, vient de remporter un magnifique succès. En quittant cet établissement, où elle a suivi les cours pendant cinq ans pour le réglage de précision,

elle a présenté à l'observatoire astronomique de Neuchâtel un chronomètre de poche entièrement fabriqué par elle, pour lequel elle a obtenu un bulletin de première classe. Si nous ne faisons erreur, M^{lle} G. est la première femme qui ait fait de ses mains une montre de poche complète.

20. — Ouverture à Neuchâtel d'une exposition rétrospective des œuvres de l'architecte et aquarelliste Léo Châtelain.

22. — La neige fait apparition sur plusieurs sommets jurassiens.

26-28. — Les directeurs de l'instruction publique des cantons suisses tiennent leur conférence annuelle à Neuchâtel sous la présidence de M. Ed. Quartier-la-Tente.

Octobre, 2. — Les comptes de la fête cantonale de gymnastique à Fleurier bouclent par un boni de 4000 francs, dont une partie sera affectée à des œuvres de bienfaisance.

9. — En 1891, il a été institué à la Maison Suchard, en souvenir du fondateur de la fabrique, Philippe Suchard père, une journée, accueillie avec joie par tous les ouvriers. Chaque 9 octobre, ceux d'entre eux qui atteignent quinze ans de service reçoivent une assurance de 1000 francs payable au décès. En outre, tous les ouvriers et ouvrières qui ont quinze ans de service reçoivent cinquante francs de gratification. Aujourd'hui, il y a eu 124 hommes et 101 femmes qui ont bénéficié de cette générosité. Ceux qui ont vingt-cinq années de service reçoivent un couvert d'argent; huit ouvriers ont bénéficié de cette gratification de quart de siècle.

10. — On peut voir chez M. L. Courvoisier, hôtelier à Vilars près Fenin, de beaux pruniers chargés de fleurs en même temps que de fruits.

— Inauguration du nouveau bâtiment de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds.

11. — La frappe de 900,000 médailles militaires de la guerre balkanique a été commandée par le gouvernement serbe à la maison Huguenin frères & C^{ie}, au Locle.

12. — Réunion à La Chaux-de-Fonds de l'association suisse pour l'enseignement commercial.

14. — M. Charles Porret, de Fresens, professeur à la faculté libre de théologie de Lausanne, fête ses quarante ans de professorat. L'université de Neuchâtel a décerné au jubilaire à cette occasion le grade de docteur en théologie *honoris causâ*.

— Mort de M. Louis Pavid, âgé de 54 ans, maréchal ferrant, très populaire à Neuchâtel, un des fondateurs et des protagonistes les plus actifs de la Société protectrice des animaux.

15. — Mort à Neuchâtel de M. Louis Martin, conseiller national. (Voir article nécrologique.)

— On annonce la mort du peintre neuchâtelois Arthur Herzog, à l'âge de 51 ans.

18. — On annonce de Oued-Amizour (Algérie) la mort de M. John Nerdenet, de la Côte-aux-Fées. Il fut, il y a quelque vingt ans, président de cette commune et avait été officier de cavalerie. Il était membre du bureau du comice agricole de Bougie.

22. — Mort de M. Charles Favarger-Matthey, à Corcelles. (Voir article nécrologique.)

25. — On célèbre dans l'Allemagne du sud le centenaire de Matthias Hipp, qui se signala au milieu du siècle dernier par d'importantes inventions dans le domaine de l'horlogerie et de l'électrotechnique. Ce fut Matthias Hipp qui fonda en 1860, avec un groupe de nos concitoyens, la fabrique de télégraphes (actuellement Favarger & C^{ie}).

Novembre, 5. — On peut voir à Derrière-Moulin, entre Bevaix et Chez-le-Bart, dans la propriété de M. Alfred Ribaux, un poirier magnifiquement fleuri. Dans la même propriété, on voit également un lilas dont les boutons sont prêts à éclore.

8. — Mort à Heidelberg, le jour même de son anniversaire, de M. Ferdinand Sauvignin, à l'âge de 89 ans. Le défunt était Neuchâtelois d'origine. Docteur en philosophie, il avait professé à Lunenburg et à Metz.

10. — Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par le Dr Louis Guillaume, des Verrières, pour le 1^{er} janvier, de ses fonctions de directeur du bureau fédéral de statistique.

13. — Mort de M^{me} Alfred Borel, présidente du dispensaire de Neuchâtel.

15. — La commission de cabotage, qui étudie la question de la navigation commerciale sur les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, annonce qu'un total de 41,921 tonnes de marchandises est assuré dès à présent pour le transport par voie d'eau entre les différents points de ces trois lacs.

16. — M. Auguste Leuba, président du Grand Conseil, est nommé conseiller national par 9854 voix, en remplacement de M. Louis Martin, décédé.

17, 18, 19. — Session ordinaire d'automne du Grand Conseil, qui discute et renvoie à une commission la question de la protection de l'épargne, vote trois arrêtés concernant le Tribunal cantonal, l'administration et l'aide accordée aux viticulteurs, vote divers crédits atteignant la somme de 138,400 francs, discute la loi sur le barreau, qui est renvoyée à une commission, enfin discute et vote le budget pour 1914.

18. — M. Eugène Tripet, professeur de gymnastique à Neuchâtel, reçoit du Fonds Carnegie un diplôme d'honneur et une médaille pour avoir sauvé, en juin 1911, un élève de l'école de commerce qui était sur le point de se noyer.

— Mort à 65 ans de M. Numa Girard, ancien instituteur et professeur à l'école normale et à l'école d'horlogerie et de mécanique de Neuchâtel. Très dévoué à l'Eglise indépendante, il fut longtemps membre de son collège d'anciens et député au synode.

26. — On annonce la mort de M. Frédéric Bovet, dit « Bovet de Chine », à Londres, dans sa 89^{me} année; originaire de Fleurier, il joua un rôle important dans les relations commerciales du Val-de-Travers avec la Chine. Il avait été pendant plusieurs années consul de France à Canton.

28. — Suivant le désir exprimé par feu M. Louis Martin, sa famille a fait remettre à diverses œuvres soit cantonales soit vérisanes des dons pour une somme de 5900 francs.

Décembre, 1^{er}. — Le gouvernement français a décerné à M. le professeur Auguste Porret, originaire de Montalchez, les palmes académiques avec le titre d'officier d'académie. M. Porret a enseigné le français pendant plus de trente-cinq ans à New-York dans des écoles privées.

2. — M^{me} veuve Baldo, qui, le 29 juillet 1913, sauva d'une mort certaine un enfant de forains en passage à Fleurier, a reçu de la Fondation Carnegie une somme de 100 francs.

3. — Un promeneur cueille aux Trois Cheminées (Grand Chaumont) 300 grammes de framboises parfaitement mûres et odorantes. A la Charrière, des fraises mûres voisinent avec des fraisiers en fleurs.

5. — Mort à La Chaux-de-Fonds de M. Charles Vielle-Schilt. (Voir article nécrologique.)

12. — Mort de M. Ed. Tuscher, directeur du IV^{me} arrondissement postal à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

18. — Mort à Neuchâtel de M. Maurice Robert, missionnaire. (Voir article nécrologique.)

21. — Le feu a détruit en grande partie l'église de Lignièrès; les quatre murs seuls restent debout. Cette église avait été édifée et ouverte au culte en 1828; elle fut restaurée il y a quelques années par les soins de l'architecte Léo Châtelain.

23. — M. Alfred Lombard, professeur au gymnase et à l'université de Neuchâtel, a subi en Sorbonne les épreuves du doctorat ès lettres, avec les félicitations du jury et la mention la plus élevée, « très honorable ». Il soutenait une thèse sur « l'Abbé DuBos » (1670-1742). Le doctorat en Sorbonne est le seul qui ouvre l'accès aux chaires des universités françaises.

24. — M. Charles Borel, ingénieur à Cortaillod, installe depuis quelque temps dans différents chantiers et fabriques une nouvelle lampe à incandescence intensive

appelée Nitra, qui est d'une puissance extraordinaire.

26. — Mort à Grandchamp près Boudry de M. Jean Bovet. (Voir article nécrologique.)

— Mort à Luserne-Saint-Jean (Piémont), dans sa 82^{me} année, de M. Abraham Péta-vel, ministre du Saint-Evangile.

27. — Le Congrès géologique international d'Ottawa a décerné le prix Spendiaroff à M. Emile Argand, professeur de géologie à l'université de Neuchâtel, pour ses recherches sur la formation des Alpes occidentales.

31. — Le département de l'instruction publique a remis un service d'argent aux armes de la République neuchâteloise à trois des doyens de notre corps enseignant : MM. Charles Knapp, à Neuchâtel, depuis 41 ans au service de l'instruction publique ; Eugène Berger, à Cernier, qui enseigne dans le canton depuis 42 ans ; Auguste Sarbach, au Locle, qui depuis 47 ans sert fidèlement l'école publique dans notre canton.

Janvier, 7. — Le conseil d'administration de la fabrique de papier de Serrières a décidé de remettre à tout ouvrier ou ouvrière, après vingt-cinq ans de travail, une médaille commémorative et une gratification de 200 francs. Cette décision vient d'être appliquée à sept jubilaires qui ont vingt-cinq années et plus de travail. L'un d'eux, M. Christian Hossmann, y travaille depuis quarante-trois ans.

8. — Le comité de la Société de crémation de Neuchâtel ville a décidé la création d'une Société immobilière pour la construction d'un four crématoire à ériger à Neuchâtel dans le plus bref délai. Le coût d'une telle construction est supputé à environ 100,000 francs

13. — M. Armand Yonner, adjoint à la direction du IV^{me} arrondissement postal, est nommé directeur en remplacement de M. Ed. Tuscher, décédé.

17. — Les négociations récemment engagées entre la Banque d'épargne de Colombier et la Banque cantonale neuchâteloise, tendant à la reprise des affaires de

la première par la seconde moyennant certaines garanties, aboutissent à une entente.

— M. Henry Bovet, ingénieur à Neuchâtel, effectue des essais avec un nouveau système de traîneau-automobile construit sur ses données. Ce nouveau véhicule est destiné à la Russie.

28. — On rend les derniers honneurs à M^{lle} Fischer, institutrice, qui a tenu une grande place dans le corps enseignant de Neuchâtel.

Février, 6. — Mort de M. Frédéric Heimsch, ancien professeur de chant à Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

7. — Mort à Montalchez de Jean-Pierre Porret, dans sa 77^{me} année. Le défunt avait représenté la Béroche au Grand Conseil.

11. — Mort, à l'âge de 65 ans, de M. Henri Hæffiger. Il fut pendant de nombreuses années directeur de la compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, et pendant plusieurs législatures député au Grand Conseil. Il siégea longtemps aussi au Conseil général de Neuchâtel.

14. — M. Emile Lambelet, avocat à Neuchâtel, vient de recevoir du gouvernement français la croix de chevalier de la légion d'honneur.

20. — Mort de M. Henri Vivien, pasteur de la paroisse nationale de Corcelles-Cormondrèche. (Voir article nécrologique.)

21. — Mort au Locle de M. le colonel Auguste Gillard, vétérinaire cantonal. (Voir article nécrologique.)

28. — Le musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds est parvenu à se rendre acquéreur de l'« oiseau chanteur », un des automates fameux que l'on attribue à Jaquet-Droz et Leschot.

— L'aviateur Burri, arrivant de Bienne sur son hydroaéroplane, a fait son apparition au-dessus de Neuchâtel et, par un magnifique vol plané, est venu atterrir au port. Il séjournera quelques jours au chef-lieu et se propose de faire plusieurs vols avec passager.

Mars, 1^{er}. — Mort à Neuchâtel de M. le pasteur Maurice Guye. (Voir article nécrologique.)

3. — M. Léon Muller, député à La Chaux-de-Fonds, a été nommé préfet du district de La Chaux-de-Fonds.

4. — Il vient de se constituer à Neuchâtel une société qui s'occupera de l'histoire religieuse du pays de Neuchâtel. M. G. Borel-Girard, ancien pasteur, en est le président.

7 et 8. — Réunion à Neuchâtel de la Société suisse de chirurgie, sous la présidence du professeur Kocher, de Berne. Les Dr Rollier, de Leysin, et Kopp, de Lucerne, présentent un rapport sur « Le traitement de la tuberculose des os et des articulations ».

14. — Le département de l'instruction publique publie, à l'occasion de l'Exposition nationale, une *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel de l'origine à nos jours*.

— Le synode de l'Eglise nationale élabore pour l'Exposition nationale un album de soixante-deux planches, avec textes intercalés, représentant les temples des Eglises nationale, indépendante, catholique et israélite du canton.

16. — La population totale du canton, d'après le recensement de janvier 1914, est de 135,052 âmes, en augmentation de 263 sur celle de janvier 1913.

19. — Mort à Glasgow de M. Lucien-E. Robert-Tissot, dans sa 60^{me} année. Originaire de La Chaux-de-Fonds, il quitta son pays natal à 17 ans et vécut à Paris, à Oxford, puis à Glasgow, où il enseigna pendant de longues années les langues modernes et spécialement le français. Très attaché à son pays natal, il fut toujours très hospitalier pour ses compatriotes.

20. — Mort à Colombier de M. Frédéric-Auguste Jacot, notaire, à l'âge de 72 ans.

24. — Le gouvernement serbe, sur la proposition du ministre de la guerre, a conféré au Dr Alfred-C. Matthey, chirurgien à Neuchâtel, le titre de chevalier de l'ordre royal de Saint-Sava, pour services rendus dans les deux dernières guerres serbes.

Avril, 1. — Les comptes du tir cantonal de La Chaux-de-Fonds de 1913 bouclent par un boni net de 14,417 fr. Cette somme

a été entièrement affectée à la construction de la nouvelle ciblérie.

— Les comptes du concours international de musique de La Chaux-de-Fonds bouclent par un boni de 5625 fr.

3. — Mort à Neuchâtel de M. Henri Roulet, juge cantonal. (Voir article nécrologique.)

4. — M^{me} Laure Borel-Blanc, veuve de M. Alfred Borel, autrefois directeur des finances de la ville de Neuchâtel, récemment décédée à Funchal, île de Madère, a institué pour son héritier l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet. La somme dont bénéficiera l'hôpital s'élèvera à 240,000 fr. environ.

1, 2, 3 et 4. — Conférence annuelle de printemps de l'Association chrétienne d'étudiants de la Suisse romande, à Neuchâtel.

5. — Séance à Neuchâtel et à la Tène de la Société suisse de préhistoire.

6. — Mort à Neuchâtel de M. l'ingénieur Nelson Convert. (Voir article nécrologique.)

7. — On annonce de Riga la mort de M. Lucien Dubois, qui enseigna la langue française pendant 27 ans au collège classique et pendant 24 ans à l'école polytechnique de cette ville. Il fut l'un des fondateurs de la Société suisse de bienfaisance de Riga, qu'il présida pendant 15 ans.

9. — 25^{me} anniversaire de l'entrée à l'école de commerce de Neuchâtel de M. Ed. Berger, directeur de cet établissement. Au cours d'un banquet qui a eu lieu au Cercle du Musée, un plateau d'argent a été offert au jubilaire.

11. — Mort à Môtiers de M. Louis Mauler. (Voir article nécrologique.)

13. — A l'occasion de son jubilé de 50 ans de service dans l'administration des postes, M. James Thiébaud, chef du bureau de Couvet, reçoit du personnel postal un magnifique service d'argent.

14. — Inauguration à Neuchâtel des nouveaux collèges de la Maladière et des Parcs. (Voir article spécial.)

20. — Mort à Neuchâtel de M. John Borel, contrôleur des communes. (Voir article nécrologique.)

23. — La famille de feu M. Louis Mauler, vient de créer un fonds avec une dotation de 5000 fr. dont les intérêts serviront à venir en aide aux personnes âgées et nécessiteuses de la commune de Môtiers. Ce fonds portera le nom de « Fonds Louis Mauler ».

27. — Mort à Neuchâtel de M. Auguste Zirngiebel, maître relieur; il venait d'entrer au Conseil général, et avait pris une part très active à la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers de sa ville natale, à laquelle il était très attaché.

30. — Mort à Neuchâtel, dans sa 76^{me} année, de M. Charles Jung, ancien pasteur national à Porrentruy, rattaché à l'église évangélique libre de la Place d'Armes et l'un de ses pasteurs.

Mai, 2. — Réunion annuelle de printemps à Neuchâtel de la Société suisse de chimie. La société décerne le prix annuel à M. Maurice Bouvier, de Neuchâtel, pour sa communication sur les travaux qu'il poursuit à Genève sous la direction de M. le professeur A. Pictet.

10. — Ouverture, aux salles Léopold Robert à Neuchâtel, de l'Exposition rétrospective neuchâteloise.

11. — La commune de Cernier a fait abattre dans sa forêt des environs des Convers un sapin géant âgé de 380 ans, qui a produit 29 mètres cubes de bois de service et de feu. Sa base, qui a été conduite au moyen d'un char spécial à la scierie de Cortaillod, mesure 1 m. 82 de diamètre.

12. — Mort à La Chaux-de-Fonds de M. Paul-Emile Stucki, professeur de dessin et paysagiste de mérite.

15. — En fin de séance du Conseil général de Dombresson, deux plats d'argent avec dédicace ont été offerts de la part des autorités communales, l'un au président, l'autre au secrétaire du Conseil communal, MM. Constant Sandoz et Alfred Nicole, qui occupent ces fonctions depuis 1888.

18, 19 et 20. — Session ordinaire du printemps du Grand Conseil: M. Alfred Clottu est nommé président; MM. Achille GrosPierre et Paul Mosimann sont nommés vice-présidents; MM. Paul-Robert et Au-

guste Pettavel sont élus au Conseil des Etats; M. Charles Gabus est nommé juge au tribunal cantonal en remplacement de M. H. Roulet, décédé. Le Grand Conseil vote une subvention de 40,000 fr. aux exposants neuchâtelois à Berne et un crédit de 7500 fr. pour la frappe d'une médaille commémorative du centenaire de 1814. Il vote une modification à la loi sur l'impôt direct; un projet de modification à la perception des lods est renvoyé à la commission législative. Il prend en considération et renvoie à une commission un impôt d'assistance proposé par le Conseil d'Etat. Il approuve les comptes et la gestion pour 1913 et accepte à l'unanimité une nouvelle loi sur le barreau, qui introduit l'obligation de la licence en droit de l'université de Neuchâtel et qui prolonge le stage.

20. — Mort à Neuchâtel de M. Jules Maret. (Voir article nécrologique.)

23. — La jeune Louisa Roulet, à Travers, qui sauva son père attaqué par un taureau furieux, le 19 mars dernier, vient de recevoir de la commission administrative de la Fondation Carnégie un diplôme d'honneur et une somme de 100 fr.

28. — Une plaque de magnifique granit noir de Suède vient d'être posée à Boudry, sur la façade de la maison qu'habita Oscar Huguenin, à la rue des Moulins.

Juin, 1, 2, 3, 4 et 5. — Premier Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie à Neuchâtel, sous la présidence d'honneur de M. Robert Comtesse, ancien président de la Confédération suisse, et la présidence effective de M. Gustave Jequier, professeur d'égyptologie à l'Université de Neuchâtel.

6. — Tous les ouvriers de la maison Mauler & Cie, à Môtiers, ont été convoqués au bureau de la maison, où leur a été remise à chacun une magnifique montre en argent avec monogramme gravé et dédicace, en souvenir du fondateur de la maison, M. Louis Mauler, récemment décédé.

7. — La colonie italienne de Neuchâtel célèbre à la fois le quarantième anniversaire de la Fanfare italienne et de la Société de secours mutuels. M. Paoluci di

Calboli, ministre d'Italie à Berne, assiste à la cérémonie.

8. — Forte chute de neige sur les hauteurs du Jura pendant la nuit du 7 au 8; le bétail très nombreux à l'alpage a dû être rentré dans les chalets.

12. — Mort à La Chaux-de-Fonds de M. Ed. Stebler, professeur de sciences naturelles. (Voir article nécrologique.)

19. — Un pêcheur de Chez-le-Bart a pêché dans le lac, entre Chez-le-Bart et Bevaix, plusieurs éponges d'eau douce, qu'il a fait parvenir à M. le professeur Fuhrmann. C'est, paraît-il, la première fois que ce zoophyte a été trouvé dans le lac de Neuchâtel.

20. — Le barreau neuchâtelois, à l'occasion de sa cinquantième conférence, se trouve réuni à Neuchâtel en une fête tout intime.

25. — La Société cantonale de médecine, réunie à la clinique du Chanet, fête le cinquantième anniversaire de doctorat des Drs Auguste Bovet et Henri de Montmollin. Un plateau d'argent avec dédicace appropriée leur a été remis au nom de la Société par le Dr Morin, président, puis le Dr Châtelain, au nom de l'université de Zurich, où ils ont reçu le doctorat le 13 août 1864, leur a remis, avec les félicitations de la faculté de médecine, le diplôme d'honneur de leur cinquantenaire.

26. — Mort aux Ponts-de-Martel de M. Albert de Pury, ancien pasteur. (Voir article nécrologique.)

27. — Fête centrale des délégués de la Société suisse des commerçants à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Gottfried Scharpf.

28. — Mort à Cormondrèche de M. Pierre Estrabaud, ancien pasteur. (Voir article nécrologique.)

Juillet, 13. — Session extraordinaire du Grand Conseil, qui donne acte au Conseil d'Etat de sa communication touchant la protection de l'épargne; vote un crédit de 32,000 francs pour l'achat d'une locomotive destinée au Pont-Sagne-La Chaux-de-Fonds; puis un crédit de 105,849 francs au Conseil d'Etat pour la correction et

l'endiguement du Bied de la Jaluze au Locle; discute et accepte à une forte majorité l'ensemble de la loi sur les boissons distillées; accepte et renvoie au Conseil d'Etat deux motions concernant le mode d'élection des prud'hommes et de leurs présidents; prend connaissance d'une motion demandant que le recouvrement des rôles d'enchères soit interdit au greffier de paix; enfin accepte et renvoie au Conseil d'Etat une motion demandant la gratuité du matériel scolaire pour le degré inférieur de l'enseignement secondaire.

15. — Mort au Locle à l'âge de 55 ans de M. Charles North, professeur de musique et de chant, bien connu tant aux Montagnes qu'à Neuchâtel. C'est lui qui écrivit la musique du chant jubilaire neuchâtelois, dont Henri Warnery, composa les paroles: « Nous sommes les enfants heureux De la meilleure des patries ».

16. — M^{me} Alfred Borel, décédée en novembre dernier, a fait remettre par l'entremise de sa parenté une somme de plus de 130,000 francs à diverses œuvres de bienfaisance.

23. — M. Albert Jaggi, aide garde-bains à Neuchâtel, a reçu le diplôme de la Fondation Carnegie; il a à son actif le sauvetage de 5 personnes tombées au lac et s'est en outre signalé dans des incendies au cours desquels il sauva deux vies humaines.

26. — Mort à Môtiers, à l'âge de 74 ans, de M. Paul Bobillier-Clerc, homme très connu au Val-de-Travers, et spécialement de la paroisse nationale de Môtiers-Boveresse; pendant plus de 20 ans, il fut député au Synode de l'Eglise nationale, dans le bureau duquel il représentait le Val-de-Travers.

27. — Mort à Fleurier, à l'âge de 72 ans, de M. Alfred Lardet, l'un des chefs d'une importante maison d'horlogerie bien connue en Espagne et dans les colonies. Le défunt joua un rôle important dans les affaires communales de Fleurier, il fut l'un des initiateurs du régional du Val-de-Travers et membre de son conseil d'administration jusqu'à sa mort. Il représenta au Grand Conseil le collège de Fleurier pendant

plusieurs législatures et fut de 1886-1902 membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale.

29. — M. le Dr Carl de Marval, à Neuchâtel, délégué du Comité central de la Croix-Rouge internationale, a reçu par l'entremise de M. Gustave de Stoutz, consul général de Grèce en Suisse, la croix de commandeur de l'Ordre du Sauveur.

31. — Le Conseil fédéral a décidé la mobilisation de l'infanterie du landsturm pour demain à 2 heures après-midi et la mise de piquet de toute l'armée suisse.

Notre chronique s'achève au bruit des préparatifs de guerre qui agitent l'Europe.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Une carrière qui s'annonçait brillante a été brisée le 16 août 1913; ce jour-là, **M. Paul Gloor**, directeur de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds, rentrait chez lui: sur le seuil, il tombait frappé d'une embolie pulmonaire; le lendemain, il expirait.

Il est rare qu'un homme arrive si tôt dans l'enseignement à des postes aussi élevés et chargés de responsabilités. Né en 1884 à La Chaux-de-Fonds, Paul Gloor suivit les écoles primaires et l'Ecole de commerce du « grand village » d'alors; tous ses maîtres ont conservé le souvenir de sa vive et brillante intelligence. Après un stage pratique d'une année, de 1901 à 1902, il passa à l'Académie de commerce de Saint-Gall, puis, de 1902 à 1905, à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Université de Leipzig, où il obtint le brevet de professeur de sciences commerciales en se classant premier de sa « volée ». Revenu à La Chaux-de-Fonds, il prenait, en janvier 1906, un des postes de professeur à l'Ecole de commerce et, le 5 mai 1913, devenait le directeur de cet important établissement.

Aux sténographes neuchâtelois, Paul Gloor laissa un bel exemple. A 15 ans, il subissait avec succès les difficiles épreuves qui conduisent au diplôme de professeur dans l'Union sténographique Aimé-Paris. Il fit bien souvent, au Grand Conseil et dans d'autres assemblées, la preuve éclatante de son talent et de sa virtuosité sténographiques.

Paul Gloor était un grand travailleur, servi par une belle intelligence. En une seconde, la mort a fauché tout un avenir riche de promesses.

Le 4 septembre 1913 s'éteignait, dans sa maison du Faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, **M. Georges Courvoisier**. Il était âgé de près de 64 ans.

Peu d'hommes ont tenu une place plus grande dans la vie juridique du pays. Après de solides études à Heidelberg, qui développèrent et précisèrent son sens inné du droit, Georges Courvoisier venait occuper, en 1873, la chaire de droit romain à l'Académie de Neuchâtel. Pendant 30 ans, il enseigna, avec une clarté remarquable, cette discipline en apparence aride, mais dont il excellait à tirer les leçons qu'elle peut donner encore aux juristes du XX^{me} siècle. Son enseignement, qui valait largement celui des universités étrangères, a laissé une trace profonde dans maint esprit neuchâtelois.

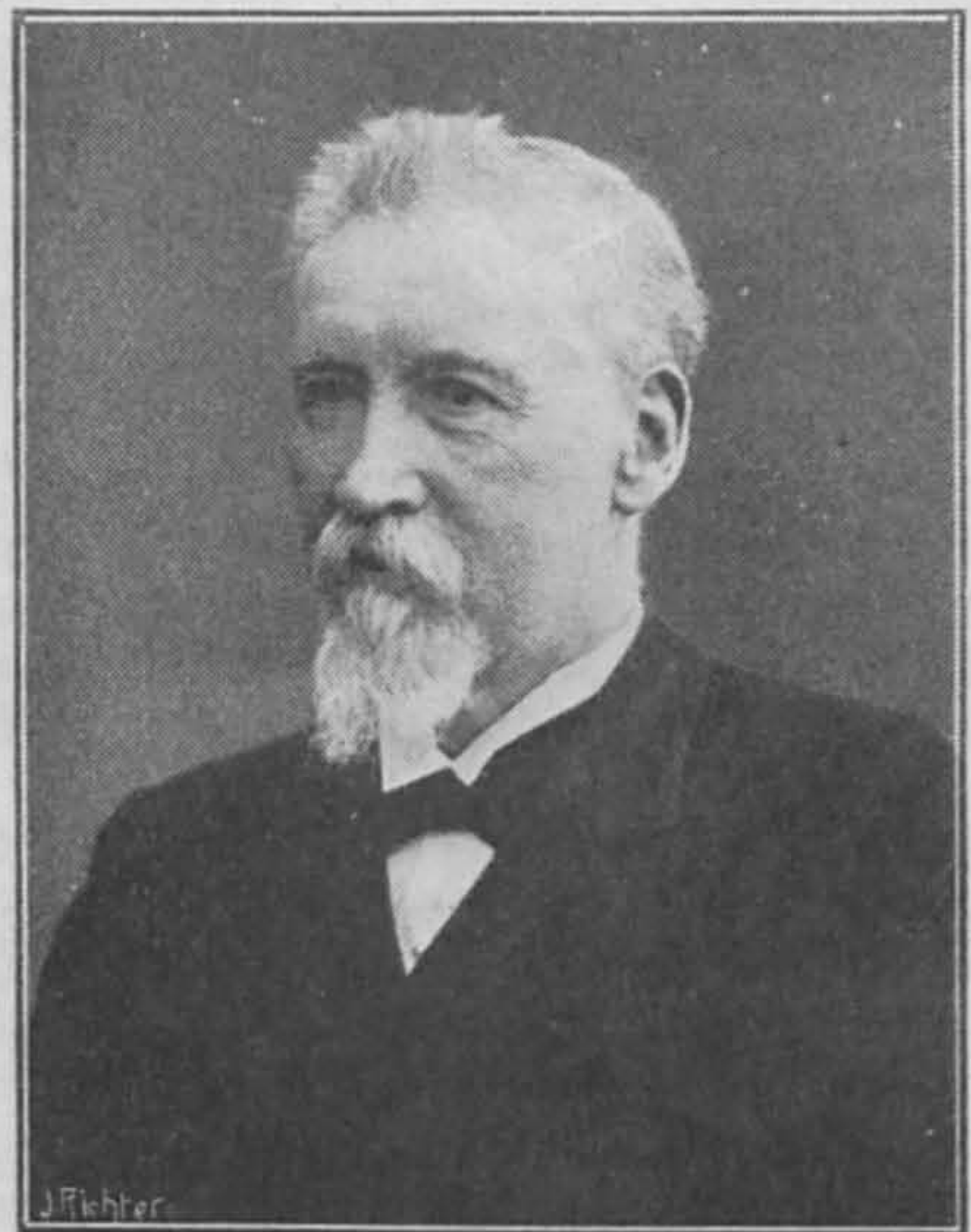
Au Tribunal cantonal, dont il fit partie dès 1889 et qu'il présida de 1898 à 1901, il marqua plus d'une fois son influence décisive.

Georges Courvoisier fit partie du Grand Conseil de 1880 à 1907, et en fut le président en 1899.

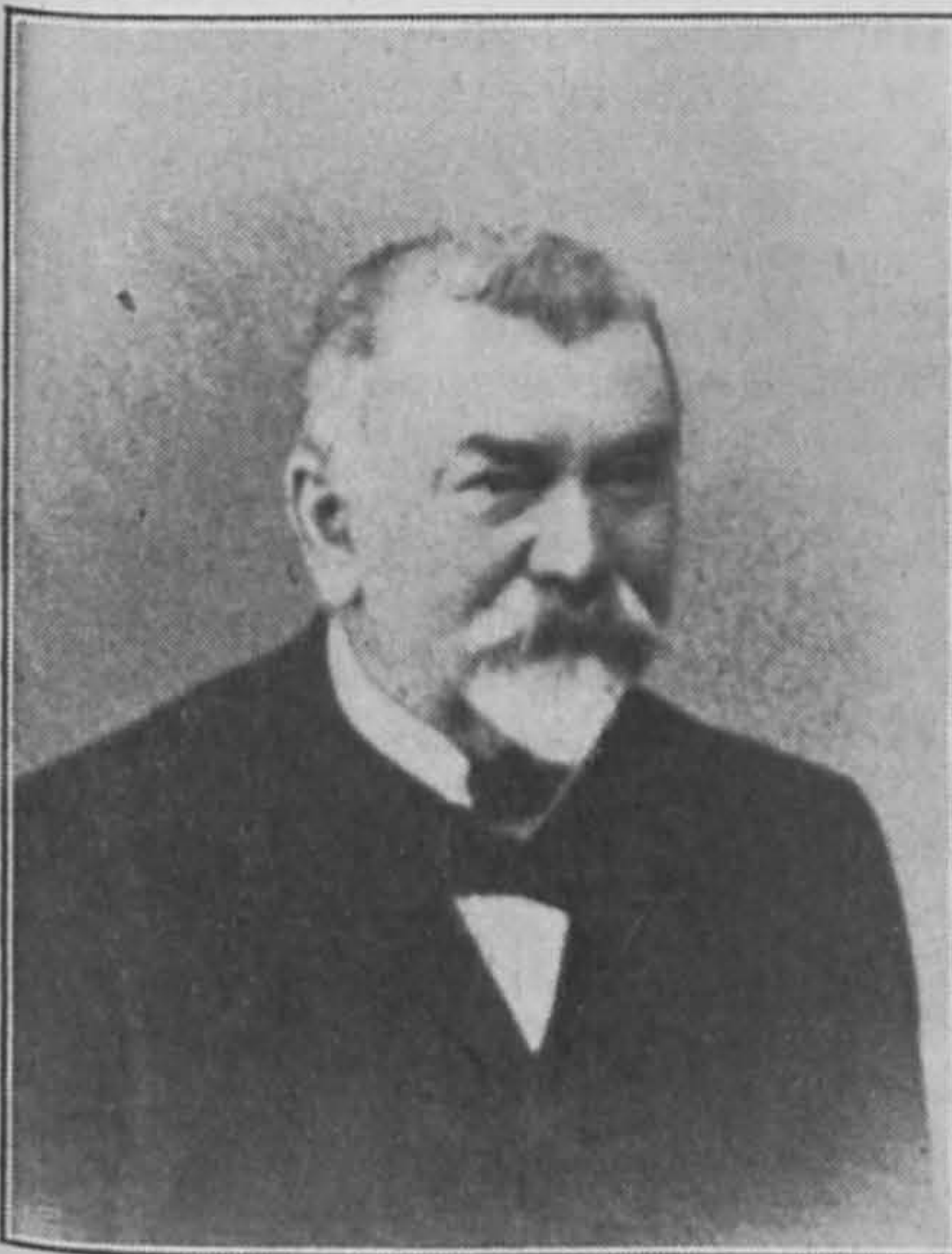
Esprit droit, caractère sûr, et d'abord plutôt grave, Georges Courvoisier n'en goûtait pas moins, à ses heures, l'innocente plaisanterie; il faisait alors un causeur enjoué. Neuchâtelois de vieille roche, attaché à son Val-de-Travers, où il allait volontiers, aux vacances, taquiner les truites de l'Areuse, il laissera dans tous les milieux le souvenir de son jugement clair et de son cœur bienveillant.



MAURICE GUYE
1848 - 1914



LOUIS MARTIN
1838 - 1913



NELSON CONVERT
1847 - 1914



AUGUSTE GILLIARD
1852 - 1914

Un des hommes qui connaissaient le mieux l'activité économique du pays, qui avait rendu lui-même les plus importants services à l'industrie et au commerce neuchâtelois, **Louis Martin**, conseiller national, nous a été repris le 15 octobre 1913.

Né le 7 avril 1838, c'est aux Verrières que Louis Martin fit sa carrière privée, à la tête d'une maison d'expédition. Esprit avisé, actif, porté à examiner de haut les problèmes économiques, il ne se voua pourtant pas dès sa jeunesse à la politique active: c'est en 1878 seulement, alors qu'avait sonné pour lui la quarantaine, que Frédéric Soguel et un groupe de radicaux vinrent lui offrir une candidature au Conseil national. Il fut élu et siégea trois ans dans cette autorité, puis, de 1881 à 1883, il siégea au Conseil des États.

Dès 1891, Louis Martin retourne au Conseil national et, cette même année, le commune des Verrières décerne à son député — il était d'origine vaudoise — la bourgeoisie d'honneur. En 1903, il fut appelé à la présidence du Conseil national en même temps que M. Robert Comtesse était président de la Confédération. Petit à petit, le député du Val-de-Travers était devenu le doyen d'âge du Conseil national.

Circonstance assez remarquable: Martin était député à Berne lorsqu'il entra au Grand Conseil, en 1890. Il n'est pas donné à chacun de parcourir à rebours l'échelle des honneurs politiques! En 1891 et en 1896, il fut le président de notre autorité législative cantonale.

Louis Martin était devenu le représentant très autorisé du Val-de-Travers dans toute une série d'institutions d'économie publique ou de bienfaisance: la Chambre cantonale d'assurance, le Fonds de réserve des communes, l'École d'agriculture, l'Asile des vieillards du sexe féminin, l'Orphelinat Borel. C'est à lui aussi qu'était échue la tâche, souvent malaisée, de défendre les intérêts neuchâtelois dans la direction du chemin de fer Berne-Neuchâtel, dont il était vice-président.

Ses capacités d'administrateur étaient reconnues à Berne comme à Neuchâtel. Il

fut membre du jury aux Expositions universelles de Paris (1889 et 1900), négociateur du dernier traité de commerce avec la France (1905-1906) et, à sa mort, il occupait encore la situation de vice-président du Conseil d'administration des C.F.F.

A sa belle intelligence, lucide et précise, Louis Martin joignait l'agrément personnel et une bienveillance qui lui permit d'entretenir avec ses adversaires politiques de très courtoises relations. Sa mort fut un deuil pour tous les Neuchâtelois.

Charles Favarger-Matthey, décédé le 22 octobre 1913, dans sa paisible retraite de Corcelles, était un des plus anciens et fidèles fonctionnaires de la ville de Neuchâtel. Secrétaire de l'assistance publique durant de longues années, il s'acquitta de ses délicates fonctions avec un dévouement de tous les instants et, avec sa bienveillance foncière, il réussit à adoucir bien des misères et à reconforter beaucoup de pauvres gens. Son accueil atténuait ce que pouvaient avoir de pénible les démarches d'indigents honteux. Les autorités communales et les vrais pauvres garderont un souvenir reconnaissant à cet homme consciencieux et bon.

La Chaux-de-Fonds a perdu un de ses citoyens les plus dévoués à sa prospérité publique en la personne de **Charles Vielle-Schilt**, mort le 5 décembre 1913, à l'âge de 70 ans.

M. Vielle-Schilt était un des hommes les plus connus et les plus estimés des Montagnes neuchâteloises. Né en 1843, il avait débuté par un apprentissage d'horlogerie, puis se voua pendant quelques années au commerce de la draperie. Mais il ne tarda pas à se consacrer tout entier aux affaires publiques.

Personne ne s'intéressa davantage à toutes les questions qui touchent au développement et à la prospérité de la plus grande ruche horlogère du monde. Il rendit d'importants services au Conseil général et au Grand Conseil, où il passa plusieurs législatures.

Mais ce n'est pas seulement l'essor de l'industrie qui le préoccupait : la vieille agriculture montagnonne eut en lui, de tout temps, un défenseur convaincu. Pendant vingt-sept ans, il présida la Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds et joua un rôle important dans la Société cantonale d'agriculture. Il fonda la Société romande d'apiculture et la Fédération romande d'horticulture, qu'il présida toutes deux avec distinction. Enfin, Charles Vielle-Schilt fit partie très longtemps de la Commission de surveillance de l'Ecole cantonale d'agriculture à Cernier.

Excellent citoyen, grand travailleur, il a fait autour de lui beaucoup de bien, et son départ a causé un grand vide dans les milieux si divers où son utile activité s'exerçait.

Personne ne fut moins « fonctionnaire », dans le sens déplaisant du mot, que le directeur du IV^{me} arrondissement postal, **Edouard Tuscher**, enlevé prématurément le 12 décembre 1913, après quelques jours de maladie. Tuscher était né à la Heutte, au-dessus de Bienne, en 1858. Après une laborieuse carrière dans l'administration des postes, il avait été, au début de 1904, appelé à remplacer à la direction d'arrondissement le regretté Paul Jeanrenaud. L'aménité de son caractère, sa bienveillance envers ses subordonnés et son amabilité lui avaient valu l'estime générale et lui valent aujourd'hui les regrets unanimes de notre population.

C'est un apôtre et un des plus vaillants chevaliers de la mission en terre païenne qui s'éteignit à Neuchâtel, le 18 décembre 1913, après une longue et cruelle maladie : **Maurice Robert** n'avait que 35 ans.

Il avait de qui tenir, son ascendance chrétienne et mystique le désignait à l'avance pour les labeurs de la foi. Fils du noble artiste du Ried, le jeune homme avait fait à Neuchâtel toutes ses études et, après un court ministère en Belgique, il s'était engagé au service de la Mission de

Paris. Il partit en 1902 pour le Congo. Il avait épousé M^{lle} Philippine de Montmollin. Tous deux consacrèrent à la Mission africaine presque onze ans de leur vie. A Ngomô, puis à Lambaréné, sur l'Ogoué, il apporta l'Evangile aux noirs. En 1911, des divergences de vues l'amènèrent à se séparer de la Mission de Paris et à entreprendre chez les Galoas, entre ses deux précédentes stations, une œuvre personnelle. Epuisé, il revint en Europe au printemps de 1913 pour un séjour de repos ; mais il ne devait plus revoir le sol du continent noir et l'œuvre qu'il avait chérie.

On pouvait ne point partager toutes les idées et ne point accepter toutes les méthodes de cet apôtre ardent et courageux jusqu'à la témérité. Mais nul n'a passé avec indifférence à côté de ce chevaleresque caractère, doué d'une rare volonté de sacrifice et d'une énergie qu'il puisait dans l'amour de ses frères.

Il est de ces hommes pour qui la culture de l'esprit est un but, et non un simple moyen, qui toute leur vie aiment les lettres pour la belle joie désintéressée qu'elles leur donnent et qui passent à travers l'existence dépourvus d'ambition et satisfaits de l'œuvre humble, mais profonde, qu'ils accomplissent avec une patience quotidienne ; ces hommes sont rares partout : **Jean Bovet** en était un.

Fils aîné de Félix Bovet, il naquit à Grandchamp en 1860, et prit, en 1881, sa licence ès lettres à l'Académie de Neuchâtel. Huit ans après, il obtint la licence de la faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise. Il entra alors dans le corps enseignant de l'ancienne Ecole normale évangélique de Peseux, qui a laissé son empreinte sur beaucoup d'esprits de chez nous. Puis, lorsque cette école se fut fermée, Jean Bovet se consacra entièrement à l'orphelinat de Grandchamp et à l'école secondaire de Boudry-Cortailod.

Ce doux, ce méditatif, indifférent aux querelles et aux rivalités du monde, fut toute sa vie un modeste. Pédagogue de première force, il a imprimé à presque

tous ceux qui passèrent sous sa direction le goût de la distinction morale.

Ses divertissements mêmes étaient sérieux. Il avait la passion de la musique religieuse, et la cultivait. Il avait un don remarquable de déclamation, dont il faisait jouir ses amis. Il fut un des fondateurs et l'un des membres les plus fervents du Club d'échecs de Neuchâtel; et les lecteurs de la *Suisse libérale* goûtaient fort les chroniques d'échecs qu'il y donnait chaque quinzaine. Jean Bovet laissera un souvenir très pur et très précieux à ceux qui eurent le privilège de le connaître.

Il n'était guère à Neuchâtel de figure plus connue que celle de **Frédéric Heimsch**. Les mamans et les grand'mamans le désignaient à leurs descendants par ces seuls mots: « Tu vois ce vieux monsieur? Il a été mon maître de chant. » Frédéric Heimsch est mort à Neuchâtel le 6 février 1914, à l'âge de 87 ans.

Arrivé de Stuttgart en 1845 pour apprendre notre langue, il s'occupait de musique avec prédilection. Il fut appelé, l'année suivante, à enseigner le chant aux écoles des Bercles. Pendant cinquante ans, il poursuivit cet enseignement dans les écoles communales de jeunes filles. Lorsqu'en 1896 il abandonna ses fonctions, il n'en demeura pas moins fidèle à sa ville d'adoption et y termina dans une tranquille retraite une vieillesse honorée. On se souviendra qu'il fut un des fondateurs de l'*Orphéon*.

Le 19 février dernier, un deuil sensible attristait le clergé et de nombreux fidèles de l'Eglise nationale. M. le pasteur **Henri Vivien** succombait dans sa cure aux suites d'une chute grave qu'il avait faite l'avant-veille. Il était d'origine genevoise. Fils d'un hébraïsant de mérite, il naquit à Orléans, où son père était pasteur. Après d'excellentes études classiques au lycée d'Arras, il accomplit ses études de théologie aux Universités de Genève et de Strasbourg et travailla pendant quelques années au service de la *Société centrale d'évangéli-*

sation de France, qu'il quitta pour venir au secours de l'Eglise nationale neuchâteloise, au lendemain de la crise ecclésiastique de 1873.

Dès lors, il fut diacre du district de Boudry, avec résidence à Bôle, pendant quelques mois, puis pasteur à Dombresson pendant douze ans, et à Corcelles-Cormondrèche pendant vingt-quatre ans, du 4 novembre 1890 au 19 février 1914.

Partout il s'occupa des affaires publiques avec dévouement, et en particulier des questions d'assistance et des écoles, qu'il aimait beaucoup; il fut longtemps membre du Synode et du Comité auxiliaire de la Mission de Bâle, à laquelle il s'intéressait avec zèle.

Le pasteur Henri Vivien laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'une grande foi et d'une belle intelligence; sous une touchante modestie, il cachait une conscience très droite et une grande âme de chrétien.

Un des citoyens qui, dans les quarante dernières années, rendit les plus importants services à l'agriculture neuchâteloise, s'est éteint dans la nuit du 20 au 21 février 1914. Nous voulons parler d'**Auguste Gilliard**, vétérinaire cantonal. Il n'avait que 62 ans.

D'origine vaudoise, comme son nom l'indique, Auguste Gilliard était venu, après de fortes études d'art vétérinaire, se fixer au Locle en 1874. Un mois après son arrivée dans la laborieuse cité montagnarde, il se voyait nommé vétérinaire cantonal: il n'avait que 22 ans!

Son activité professionnelle fut immense. Quinze ans durant, il donna un enseignement très apprécié à l'Ecole d'agriculture de Cernier, dont il était un des fondateurs. C'est à lui que nous devons de posséder une police sanitaire aussi bien organisée. Il institua avec une compétence et un zèle rares la lutte contre les épizooties, et l'on peut se rendre compte des services directs et indirects qu'il rendit par là aux agriculteurs neuchâtelois, qui perdent en lui un fidèle protecteur et un bon conseiller.

Vétérinaire-frontière depuis vingt-cinq ans, il avait dirigé la construction et l'aménagement des abattoirs-frontière du Col-des-Roches. Dans l'armée, lorsqu'il passa au grade de lieutenant-colonel, il se vit attribuer le poste important de vétérinaire en chef du 1^{er} corps. Et, avec les derniers galons, le colonel Gilliard fut chargé de l'achat des chevaux pour la place de Colombier.

Auguste Gilliard s'était fait un nom dans la Suisse entière. En 1911, l'Université de Zurich lui décernait le doctorat *honoris causa*. Il y a cinq ans, au moment où le colonel Potterat résigna sa charge de commissaire fédéral des épizooties, le Conseil fédéral proposa à Auguste Gilliard de lui succéder. Très attaché au Locle et à notre canton, il refusa.

La *Société cantonale d'agriculture* lui doit beaucoup; il fit partie de son comité depuis sa réorganisation et se trouvait être le plus ancien membre honoraire de la Société.

Sa puissance de travail, son énergie et sa conscience professionnelle demeureront en exemple. Le Conseil d'Etat et les amis du défunt comptaient célébrer dignement — le gouvernement par la remise d'un chronomètre d'honneur — le quarantenaire de son activité au service du canton. C'est sur une tombe, hélas! à peine fermée, que ceux qui le pleurent se sont souvenus de cette date.

Pour la première fois, un culte patriotique avait réuni au Temple du Bas, le soir du 1^{er} mars 1914, les deux Eglises nationale et indépendante. M. le pasteur **Maurice Guye**, qui venait de prononcer la bénédiction finale, était à peine descendu de la chaire qu'il s'affaissait, terrassé par une embolie.

La mort de Maurice Guye a été ressentie à l'égal d'un deuil public: deux jours après, une émouvante cérémonie et un immense cortège funèbre l'ont bien montré. C'est que, dès sa jeunesse, Maurice Guye possédait le don précieux de se faire aimer. Un cœur très chaud et un esprit

ouvert, une tolérance intellectuelle doublée d'une intolérance non moins vive pour le mal et le mensonge, un goût de la franchise remarquable en un siècle de compromissions, et, par-dessus tout cela, une amabilité et une cordialité d'allures qui n'excluaient ni la distinction ni la fermeté, faisaient de lui un des ecclésiastiques les plus aimés et les plus justement populaires du pays. Il a exercé une grande influence dans l'Eglise indépendante, à laquelle il consacra ses meilleures années.

Né en 1848 à Mæstricht, où son père était pasteur, Maurice Guye avait fait ses études à Neuchâtel dès sa dix-huitième année. Il y fut consacré en 1873, devint pasteur intérimaire à la Ferrière (1873-74), pasteur à Grandval (1874-78), à Bienne (1878-81); puis il revint dans le pays de sa jeunesse studieuse. Pasteur à Rochefort onze ans, de 1881 à 1892, il fut appelé cette année-là à l'un des postes de pasteur de l'Eglise indépendante de la ville. Il y exerça une influence bienfaisante surtout dans les réunions du soir où, sans apprêt oratoire, sans souci d'éloquence, il exprimait le fruit de son expérience chrétienne. Son affabilité — sans acception de personnes et de classes sociales — lui avait valu de chaudes sympathies dans tous les milieux.

La Croix-Bleue, où il travailla dès l'époque héroïque, tout au début, lui doit beaucoup, de même que le Conseil de la Mission romande, à laquelle il avait consacré, outre son infatigable zèle, son propre fils, M. Henri Guye, missionnaire à Chikoumbane, près Lourenço Marquès. Au temps de la persécution, il avait vaillamment défendu l'Armée du Salut, dont il n'approuvait pourtant pas — tant s'en faut — toutes les manifestations. Et, depuis 1904 à sa mort, Maurice Guye occupa la présidence de la Commission synodale de l'Eglise indépendante.

Il laisse le souvenir d'un homme doux, chez qui la douceur n'excluait pas le courage de la conscience et la hardiesse de dire la vérité, fût-il seul de son avis. C'est là un courage assez rare.

Depuis plusieurs semaines, l'état de santé de **M. Henri Roulet**, juge au Tribunal cantonal, ne pouvait laisser guère d'illusions à ses amis, qui étaient nombreux : il s'éteignit le 3 avril 1914, à l'âge de 50 ans seulement.

Après d'excellentes études juridiques à Neuchâtel, Heidelberg et Paris, où il avait acquis une érudition très précieuse en droit français, Henri Roulet fut élevé jeune encore au Tribunal cantonal, où il demeura une vingtaine d'années. A l'époque surtout où notre plus haute cour ne comptait que trois juges, il accomplit ses absorbantes fonctions avec une fidélité et une impartialité qui, sans étonner de sa part, lui valaient le respect public. Et, tant qu'il le put, il demeura à son poste.

Mais ce n'est pas seulement le magistrat qu'appréciaient ceux qui l'approchaient. L'homme aussi portait dans ses relations une grande bonté et dans ses amitiés un cœur sûr et fidèle. Un exemple : au plus fort de la campagne menée vers 1903 par le parti indépendant contre le parti radical, dont il faisait partie, quelqu'un s'étonna de le voir se promener encore avec son vieil ami le notaire Ed. Junier, indépendant notable. Il répondit avec une belle simplicité : « Pensez-vous donc que pour des divergences de vues politiques j'aie sacrifié une vieille amitié ? Il y a des amitiés qui sont au-dessus de toutes les haines politiques. » Le mot peint l'homme entier ; aucun de ses amis ne nous contredira.

Le 6 avril 1914 mourait à Neuchâtel un homme qui eut une très grande part à l'activité technique du canton de Neuchâtel : Nous avons nommé **Nelson Convert**. Il était homme sûr et de bon conseil, d'esprit réfléchi et actif tout ensemble, et sa mort, survenue à 67 ans, a rappelé à beaucoup de ses concitoyens toute l'étendue de ses entreprises et de ses travaux.

Après de bonnes études d'ingénieur faites à Paris et à Mulhouse, il s'établissait à Neuchâtel et fondait avec MM. Louis Perrier et J.-Ed. Colin la *Société technique*, qui prit rapidement une grande impor-

tance. Dans de nombreuses communes, il opéra l'adduction de l'eau potable dont leurs habitants jouissent aujourd'hui, et, pour ne citer qu'un exemple, il collabora à la difficile amenée des eaux de l'Areuse à Neuchâtel.

Les aqueducs n'étaient pas son unique, voire même sa principale préoccupation. Le développement de notre réseau de voies ferrées sut intéresser aussi cet esprit très ouvert. En 1881 déjà, il présentait un mémoire sur la question très controversée de la « directe » Neuchâtel-Berne. Le 3 juillet de cette année-là, il collaborait à la constitution d'un comité d'action qui se donna pour tâche d'accélérer la construction de cette importante artère. En outre, lorsque l'Etat de Neuchâtel racheta l'ancien Jura-Neuchâtelois, il fut appelé à la direction de notre feuue ligne nationale. L'an dernier encore, lorsque la Confédération la reprit, c'est lui, parmi les membres de la Commission, qui fut chargé de rapporter sur le décret du Grand Conseil relatif à cette importante opération.

En politique, Nelson Convert eut aussi une activité très influente ; il siégea comme député radical au Grand Conseil, presque sans interruption, de 1895 à 1913, au Conseil municipal de 1875 à 1888 et au Conseil général de 1888 à 1894. Vers la fin de sa vie, il présidait encore le Comité neuchâtelois d'action contre la Convention du Gothard.

Il laisse le souvenir d'une intelligence très claire, d'une compétence éprouvée au cours d'une longue carrière, d'un cœur bienveillant et, sous des dehors réservés, profondément bon.

Il semblait que **Louis Mauler**, ce vieillard alerte, qui avait l'air, simplement, un peu moins jeune que nous, dût longtemps encore demeurer une des figures les plus représentatives du Val-de-Travers ; c'est une douloureuse surprise que sa mort a causée dans le pays entier. Le matin du Vendredi-Saint, il assistait au culte dans le vénérable temple de Môtiers. Le lendemain 11 avril 1914, simplement indisposé, il

s'alitait et, sans souffrances, s'éteignait à la fin de la soirée.

On compterait sur les doigts d'une main les hommes qui tinrent une semblable place dans l'activité industrielle ou philanthropique du Val-de-Travers. Né en 1833, Louis Mauler commença ses études à Neuchâtel — il était dans ces dernières années un des doyens des Anciens Bellettriens — et poursuivit sa préparation à la vie pratique par un apprentissage de commerce à Marseille. A son retour, il fonda, avec son cousin, M. Fritz Cottier, l'important commerce de vins mousseux qui a contribué à étendre au dehors la renommée des vins de Neuchâtel.

Sa bonté était devenue presque proverbiale. Dans l'hiver terrible, il prit, avec tous les siens, sa part du généreux effort qui soulagea si fort les malheureux « Bourbakis » ; avec une pieuse attention, il entretenait jusqu'à la fin de ses jours les tombes qui marquèrent leur passage lamentable... Aussi le *Souvenir français* lui avait-il décerné sa médaille d'honneur.

Avec quelques amis, il fonda en 1890 la Société de la *Croix-Rouge* du Val-de-Travers, dont il demeura jusqu'à sa mort le président. Il avait contribué à fonder aussi l'Eglise indépendante de Môtiers-Boveresse, dont il était un des plus fidèles soutiens, et la Société d'horticulture, qui rendit et rend de si bons services au Vallon. Membre des autorités de Môtiers, il ne se lassa jamais de contribuer pour sa large part à la prospérité commune. Ses concitoyens du Val-de-Travers, ses amis de tout le pays et du dehors conserveront pieusement le souvenir de ce vieillard actif, au cœur serein et généreux. Mentionnons deux opuscules intéressants dus à sa plume : *Origines de la Croix-Rouge* (1905) et *Souvenirs personnels de février 1871* (1907).

Ceux mêmes qui ne professent pas pour les fonctionnaires publics une admiration sans réserve ont déploré sincèrement la mort du contrôleur de la gestion financière des communes, M. **John Borel**, survenue après une longue maladie le matin du

20 avril dernier. Le défunt n'avait que 55 ans.

Il était entré en pleine jeunesse dans l'administration cantonale, puisqu'en 1876 déjà — il avait à peine 18 ans — le Conseil d'Etat le nommait secrétaire du Parquet. Commis à la chancellerie d'Etat en 1880, il devenait en 1883 le deuxième secrétaire du département de l'intérieur, et, au moment de la réorganisation communale, en 1888, le Conseil d'Etat lui confiait la charge importante de contrôleur financier des communes. Jusqu'à sa mort, il conserva cette situation, où il rendit d'importants services. Les Conseils communaux et en particulier leurs caissiers, avec lesquels il demeurait en relations constantes, se souviendront avec regret des excellents rapports qu'ils entretenirent avec lui et des services précieux qu'il leur rendit en mainte circonstance.

Ses fonctions valaient encore à John Borel d'être membre de plusieurs importantes commissions administratives qui relèvent du département de l'intérieur. Partout, il déploya toutes les qualités d'un fonctionnaire modèle et avait conquis, par sa constante et consciencieuse activité, la haute estime de ses collègues et du public.

Parmi ceux qui tinrent chez nous la plume, volontiers acérée, du journaliste, **Jules Maret** fut un de ceux qui marquèrent le plus de bonne volonté, de bienveillance envers le prochain et de courtoisie envers l'adversaire. Né à Neuchâtel le 25 septembre 1847, il avait fait des études de droit et ouvert à Neuchâtel une étude d'avocat et de notaire. Mais, de bonne heure, la vie publique et le journalisme le tentèrent. Il prit une part active à l'administration municipale de Neuchâtel ; il siégea pendant plusieurs années à la Commission scolaire et fit partie du Conseil général de 1873 à 1875. En 1877, il était élu au Grand Conseil et, au moment où les deux organes du parti libéral, le *Patriote suisse*, de La Chaux-de-Fonds, et l'*Union libérale*, fusionnèrent pour former l'actuelle *Suisse libérale*, Jules Maret prit la

direction de ce journal et la garda treize ans. Ses confrères comme ses lecteurs appréciaient la clarté de son style, la justesse de son esprit et son ton parfaitement courtois. Ses chroniques du Grand Conseil, qu'il n'interrompit qu'en 1900, passaient à bon droit pour des modèles du genre et, en haut lieu, elles eurent l'honneur d'être conservées avec la valeur de documents quasi authentiques.

A côté de son activité professionnelle, Jules Maret avait voué à l'art musical une bonne part de ses préoccupations. On se souviendra qu'il fut un des présidents de la Société chorale, puis de l'*Harmonie* de Neuchâtel : il fit valoir, là comme ailleurs, ses qualités de cordialité et de serviabilité.

Depuis quelques années, il vivait dans la retraite : il a succombé à une longue maladie, patiemment supportée, le 20 mai 1914.

C'est un professeur à la fois très modeste et très distingué que La Chaux-de-Fonds a perdu le 11 juin 1914, en la personne d'**Edouard Stebler**. Il comptait parmi les doyens du corps enseignant de la grande cité horlogère.

Né en 1844 à La Chaux-de-Fonds, il se sentit très tôt attiré vers les sciences naturelles et les mathématiques. Après des études commencées dans sa ville natale et poursuivies à Neuchâtel, il entra à l'École polytechnique de Zurich, où il conquit ses diplômes.

A cette époque précisément, on créait à La Chaux-de-Fonds le « Collège industriel ». Edouard Stebler n'hésita pas : il renonça à suivre les cours des universités étrangères et revint à La Chaux-de-Fonds pour consacrer à cet établissement ainsi qu'au Gymnase le meilleur de sa vie et de ses forces. Il devint l'âme de l'École industrielle. Ses anciens élèves gardaient avec lui, dont l'intelligence était si vive et le cœur si généreux, des relations affectueuses. On s'écrivait et, au retour, la première visite était pour le maître aimé. La plus dure épreuve de sa vie, il la connut à Noël dernier, alors que la maladie le contraignit à abandonner ses cours.

Un comité lui érigea un buste au Musée de La Chaux-de-Fonds, dont il fut le conservateur très avisé et actif.

Albert de Pury, le doyen du clergé neuchâtelois, s'endormait le 26 juin 1914, après une carrière de constant dévouement et un long et fécond ministère. Il était né le 30 octobre 1829 à Neuchâtel et avait grandi, sous l'influence d'une mère profondément pieuse, M^{me} de Pury, née de Sandoz-Travers, dans la vieille demeure qui abrite aujourd'hui la Faculté de théologie indépendante et la Bibliothèque des Pasteurs. Fait assez curieux : sa chambre d'étudiant se trouvait précisément dans la partie de cette maison qui forme actuellement la salle des cours.

En mai 1859, Albert de Pury passait ses derniers examens, et recevait la consécration. Après un diaconat à Neuchâtel, un appel pressant le décida à se mettre au service de la paroisse des Ponts, qui passait par des temps troublés et difficiles. Il y avait été appelé pour trois mois, mais lui et ses paroissiens se trouvèrent si bien ensemble, que les trois mois durèrent cinquante années. Par l'extrême bonté de son cœur, par son généreux dévouement, le jeune pasteur avait d'emblée conquis l'entière confiance de ses paroissiens. Aussi, en 1870 déjà, ceux-ci le nommaient-ils « communier » des Ponts. C'est que, dès le début, il s'était intéressé au bien général de ce grand village ; il avait su déployer un zèle constant à la commission scolaire et dans celle de l'assistance publique.

En 1873, après un rude combat intime, Albert de Pury se rattacha à l'Église indépendante. Il avait exercé durant quinze années son ministère dans l'ancienne Église neuchâteloise ; il demeura encore trente-deux années au service de l'Église indépendante, et ne se retira du ministère actif qu'en 1905, à l'âge de 76 ans. Ce fut un profond chagrin pour ses paroissiens ; mais il leur promit de demeurer au milieu d'eux.

Dans les derniers temps de sa vie, très

affaibli, il s'en allait encore consoler des malheureux et visiter de vieux amis. Mourant, il parlait encore d'aller voir une malade ! Merveilleux trait d'un ministère actif et d'un dévouement qui dura jusqu'au dernier instant d'une longue vie.

Ce n'était pas dans le ministère seulement que **Pierre Estrabaud**, ancien pasteur du Locle — mort à Cormondrèche le 28 juin 1914 — avait révélé la générosité de son cœur et l'ardeur de son zèle. Ce jeune Français, qui s'acclimata plus tard si parfaitement en terre neuchâteloise, n'avait que 24 ans lorsque le comité genevois de secours aux blessés chercha des jeunes gens à envoyer comme infirmiers volontaires sur des champs de batailles d'Italie... Pierre Estrabaud, alors étudiant, s'enrôla aussitôt avec deux condisciples et un pasteur de Saône-et-Loire. Le drapeau de la Croix-Rouge n'existait pas encore ; la mission était périlleuse ; les trois jeunes gens n'écoutèrent que leur généreuse ardeur. Ils partirent.

Ce trait peint le zèle vif et alerte de celui qui devait, en 1874, devenir pour trente ans un des pasteurs de l'Eglise Nationale du Locle. Auparavant il avait exercé le ministère pendant dix ans à Tournon et à Mâcon. Collègue M. Alexandre Perrochet, puis plus tard, du pasteur Ch. Ecklin, il poursuivit son œuvre avec tant de dévouement et d'ardeur, qu'aujourd'hui la paroisse nationale du Locle compte parmi les plus vivantes et les plus prospères du canton. Pierre Estrabaud fut un prédicateur convaincu de l'Évangile et, dans ses fonctions pastorales, il se montra l'ami véritable des pauvres, des enfants, des malades. Il laisse derrière lui une grande et durable reconnaissance.

Entre Parisiens :

— Je voudrais, pour mes vacances, connaître un petit trou pas cher.

— Vous n'avez donc pas le métro dans votre quartier.

LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX DE NEUCHÂTEL

POUR L'AN DE GRACE 1815

Au chapitre des *Choses les plus remarquables*, le *Messenger* de 1815 est très bref et ne nous dit rien de bien intéressant. Il note que la ville remplace partout, et pour la première fois, les tuyaux en bois des fontaines publiques par des tuyaux en fer, puis se plaint — il n'y a rien de nouveau sous le soleil — qu'une gelée du printemps a fait périr au moins le quart des ceps de vigne dans toute l'étendue du vignoble, « perte énorme pour le pays, d'autant plus sensible encore qu'elle vient à la suite de deux mauvaises récoltes sous le double rapport de la qualité et de la quantité, que celle de l'année, dans la proportion même des ceps qui sont restés en valeur, s'est annoncée comme devant être encore plus chétive... »

Aux Montagnes le froid a fait également beaucoup de mal aux cultures, et, ajoute le *Messenger*, « c'est la troisième année de suite que cet *orvale* prive les habitants de ces contrées du peu de récoltes que comporte l'âpreté de leur climat ».

Au chapitre nécrologie, le *Messenger* mentionne Jaques-Louis de Pourtalès, fondateur de l'hôpital, mort à 92 ans ; les pasteurs David-Henri Durand, mort à Londres, Henri de Meuron, professeur de philosophie et bibliothécaire de la Ville, et le Dr Mieg, un Bâlois, mort à Colombier, où il laisse d'unanimes regrets.

Pour la première fois, depuis bien des années, le *Messenger* n'ignore plus les graves événements politiques contemporains, et, pour 1815, il résume en deux colonnes le passage des alliés et le retour de la principauté au roi de Prusse, « la restauration de notre ancien état politique par notre retour à la domination de cette

auguste Maison de Prusse, à laquelle nous dûmes un siècle de notre bonheur et par le renouvellement des liens qui nous attachoient à la Confédération Helvétique, à qui nous fûmes toujours fiers d'appartenir... « Mais en attendant qu'une plume plus habile s'exerce à en tracer (de tous ces événements) le tableau avec des traits dignes d'un pareil sujet, nous allons donner ici moins une notice qu'une simple table chronologique des faits les plus essentiels entre ceux qui forment notre part dans les événements si mémorables de l'année 1814. »

1813

21 décembre. — On apprend à 1 heure après midi par un courrier venu de Bâle, qu'ensuite d'une convention faite avec les chefs du contingent Suisse, les armées alliées doivent incessamment passer le Rhin.

22. — Un second courrier annonce que le passage a commencé hier à 6 heures du matin.

23. — Arrivée d'un détachement de cavalerie formant la tête de l'avant-garde de l'armée autrichienne sous les ordres de M. le Major de Vaux, qui fait apposer les scellés sur les caisses du gouvernement et se fait remettre les clefs de l'arsenal du château.

24. — Arrivée du Baron de Scheiter, qui séjourne le 25 et fait une réquisition pour les troupes en divers objets d'habillements.

25. — Envoi à Berne auprès des Ministres des Puissances alliées de M. de Rougemont, Procureur général.

27. — Arrivée de S. A. M. le Prince Aloïs de Lichtenstein, bientôt suivie de celle de LL. AA. les Princes de Hesse-Hombourg, de Cobourg, Maurice de Lichtenstein et de LL. EE. MM. les Généraux Comte de Klenau, Baron de Weissenwolf, etc., avec leurs divisions respectives.

30. — MM. F.-A. de Montmollin, Secrétaire d'Etat, et Courvoisier, Maire des Verrières, sont députés par le Conseil d'Etat à Loerrach auprès de S. A. le Feld-Maréchal prince de Schwartzenberg, généralissime des troupes alliées, à l'effet d'en obtenir quelque allègement en faveur de ce pays.

Ils partent le lendemain, et sont de retour le 2 janvier suivant.

1814

3 janvier. — M. le Chevalier d'Erben, Conseiller d'Intendance des armées alliées, apporte l'ordre de former à Neuchâtel un hôpital militaire pour 500 malades. Deux inspecteurs d'hôpitaux autrichiens requièrent, quelques jours après, que ce nombre soit porté à 650.

11. — MM. de Rougemont, de Pourtalès et de Montmollin partent pour Bâle comme députés du Conseil d'Etat auprès des Souverains alliés. Ils sont présentés le 17 à S. M. et de retour à Neuchâtel le 20.

14. — Un courrier prussien apporte la nouvelle que le Roi de Prusse réclame la Principauté de Neuchâtel comme faisant partie de ses anciens Etats et qu'il va envoyer en qualité de Gouverneur provisoire, pour en prendre possession, S. E. M. le Baron de Chambrier-d'Oleires, son Ministre plénipotentiaire auprès des Etats de la Confédération Helvétique. Il arrive le 25 et publie une proclamation à ce sujet.

Pendant tout le mois de janvier, on organise en hôpitaux militaires divers bâtiments publics, entr'autres la Salle du Concert, le Grenier du haut des Terreaux et le nouvel Hôtel du Prince. Les transports de malades se succèdent rapidement; le nombre s'en accroît tout les jours et dépasse bientôt celui qui avait été annoncé. Pour éloigner de la ville le danger de la contagion, on cherche à la campagne un endroit isolé qui puisse servir d'emplacement convenable à un hôpital militaire. On se décide pour le Bieds, où les bâtiments de l'ancienne manufacture qui y étoit établie, offrent toutes les commodités nécessaires. On y évacue successivement les divers dépôts de malades, et le château de Colombier, tout à côté, sert de maison de transport pour les convalescents.

16 mars. — Départ de S. E. M. le Gouverneur provisoire pour Zurich, où il est envoyé par S. M. en qualité de Commissaire Royal pour s'occuper de la Suisse conjointement avec les autres Ministres des Hautes Puissances alliées.

4 avril. — Arrivée de M. le Comte de Brühl, premier Commandant militaire pour S. M. le Roi de Prusse.

18. — Départ pour Paris de M. de Pourtalès, Conseiller d'Etat, avec M. le Général Baron de Knesbeck.

6 mai. — Départ de MM. de Rougemont et F.-A. de Montmollin pour Zurich, où ils sont députés auprès de la Diète. M. de Montmollin en revient le 17 et M. de Rougemont le 22.

28. — Retour de Zurich de S. E. M. le Gouverneur provisoire.

6 juin. — Annonce officielle de la paix. La lecture du traité conclu à Paris, apprend que ce pays en reçoit une augmentation de territoire par une lizière que cède la France pour rectification de limites.

9. — On reçoit l'ordre de lever un bataillon de chasseurs Neuchâtelois qui sera adjoint à la garde de S. M. et dont le commandement est donné à M. le Comte Gustave de Meuron.

10. — Arrivée de M. le Major de Zastrow, comme Commandant Prussien en remplacement de M. de Brühl.

30. — M. de Pourtalès arrive de Londres porteur de dépêches du Roi, et annonce la prochaine arrivée de S. M. elle-même.

2 juillet. — Les Officiers et les Vassaux de l'Etat prêtent serment au Roi entre les Mains de S. E. le Baron de Chambrier, Commissaire Royal de S. M. On fait lecture de la Charte constitutionnelle. Prestation des serments réciproques à Neuchâtel.

4. — La même cérémonie a lieu à Valengin, au Landeron et à Saint-Blaise.

5. — Idem à Boudry et à Motiers-Travers.

8. — Arrivée de S. E. M. le Baron de Humbold, Ministre d'Etat de S. M.

12. — Le Roi, accompagné de S. A. R. le Prince Guillaume, son troisième fils, entre sur le territoire de la Principauté à 9 heures du matin. Un quart d'heure après, au moyen de signaux établis à cet effet, on en est informé partout et le canon et le son de toutes les cloches l'annoncent dans tout le pays. S. M. arrive à 1 heure à Neuchâtel, où elle descend dans la maison de M. de Pourtalès. Après le dîner elle va visiter l'hôpital militaire du Bieds et la manufacture d'indienne de Cortaillods.

13. — Le matin, S. M. a assisté au Te Deum chanté à son sujet dans le temple du haut, où a officié le Doyen de la vénérable Compagnie des Pasteurs. Elle a ensuite visité les Juridictions de Thiele et du Landeron, et à son retour a donné audience aux Députations venues pour le complimenter de la part des Etats voisins. Le soir, il y a eu bal et souper à l'Hôtel de Ville et toutes les rues ont été illuminées.

14. — S. M. s'est rendue aux Montagnes; Elle est allée par Le Locle, a visité le saut du Doux et est revenue par La Chaux-de-Fonds.

15. — Départ de S. M. qui retourne en Allemagne par Berne, les Glaciers, Zurich et Schaffouse, accompagnée, dans sa traversée de la Suisse, de M. de Pourtalès qu'Elle a décoré du titre de Comte et de l'ordre de l'Aigle rouge.

16. — Départ de S. E. M. le Ministre d'Etat, Baron de Humbold.

19 septembre. — Le Gouvernement reçoit la nouvelle officielle que le 12 la Principauté de Neuchâtel a été reçue dans la Confédération Helvétique. Cette bonne nouvelle est annoncée au public par 101 coups de canon.

21. — Départ des deux premières Compagnies du bataillon des chasseurs Neuchâtelois, qui vont attendre les deux autres à Mayence.

Un vol en hydro-aéroplane

Après mon habituel dîner solitaire, j'avais allumé une pipe et me laissais aller à une vague rêverie, quand le ronflement d'un aéroplane m'en tira subitement. C'était Burri planant sur le lac: «Tiens, me dis-je, voici un sport nouveau pour moi; j'ai pratiqué tous les autres, mais celui-ci doit avoir un charme spécial; les risques d'accident montant d'un bon octave, pour le moins, puisque chaque jour les journaux rapportent la mort d'aviateurs tombés du haut des airs.» Puis je me demande à quoi pense celui qui passe au-dessus de ma tête: songe-t-il à la chute possible? Est-il préparé au grand saut dans l'au-delà? Que lui dit cette perspective? Et à toi-même que dit-elle? Si tu en essayais un peu, de ce sport moral! Tu es vieux, ton rouleau tire à sa fin, vois un peu comment, à quelques cents mètres dans les airs, tu te trouveras préparé à quitter subitement la vie si l'appareil capote... Et voilà comment, ce 9 mars 1914, je suis monté en aéroplane.

Au port, l'appareil vient justement d'atterrir : — Peut-on monter ? demandé-je au pilote. — A la course suivante, me répond celui-ci ; j'ai déjà une inscription. — Bien ; j'attendrai. J'examine la machine : petit bateau de 4 mètres de long sur 1 1/2 de large ; deux petits fauteuils au centre ; au-dessus, un grand toit de toile avec, en avant, l'hélice à deux branches, le tout relié par un réseau compliqué de fins fils d'acier ; à l'arrière, les deux gouvernails de hauteur et de virage. Un aide, qui s'est hissé sur l'appareil avec un énorme broc d'essence, avise le pilote que celle-ci est toute verte. Burri l'examine longuement, la flaire, en verse sur l'eau, reste un moment perplexe, puis, après réflexion, dit : « Ça ne fait rien, remplissez le réservoir »...

Je regarde le monsieur qui a le pas sur moi : cette essence verte, évidemment, ne lui dit rien de bon, car il paraît fort hésitant et m'offre de me céder son tour. Je refuse ; il insiste ; je refuse encore cette politesse excessive. Enfin : — Veuillez, Monsieur, me dit-il, accepter mon tour ; vous me rendrez service. Cette fois, je me rends à son désir, et, à travers le fuselage compliqué, je me glisse à ma place, d'où j'ai vite fait de constater que si quelque chose casse, on est dans l'impossibilité absolue de sauter par dessus bord à travers le fuselage, et très certain d'être écrasé par toute la machinerie qui vous sert de plafond.

Cependant l'appareil est mis à l'eau, la proue dirigée vers la sortie du port ; le pilote touche un bouton ; l'hélice ronfle ; nous voilà partis. La nacelle glisse sur l'eau avec la rapidité d'un express, soulevant de chaque côté de l'étrave une gerbe d'écume de deux mètres de hauteur. Cette fois ça y est ; impossible de revenir en arrière ! Je me tâte le pouls : 80 pulsations ; je me sens très calme ; les moustaches d'écume de l'avant diminuent rapidement de hauteur, puis plus rien : nous avons quitté l'eau et montons dans l'espace.

Jamais je n'ai ressenti à un tel point l'absence de tout appui, mais jamais aussi dans ma vie ma confiance en Dieu seul n'a

été si grande. Nous voici à deux ou trois cents mètres au-dessus du lac. Au-dessous de nous, un bateau de pêcheurs au grand filet paraît avoir un mètre de long, les hommes sont de la taille des soldats de plomb qui faisaient la joie de mon enfance.

Je veux causer avec mon pilote ; inutile : je ne m'entends pas moi-même ; par cette vitesse de cent kilomètres à l'heure, ma voix ne sort-elle pas de ma bouche, ou bien le bruit infernal de l'hélice la couvre-t-il complètement ? Mystère. Nous planons à trois ou quatre cents mètres de hauteur, mais un étonnant sentiment de sécurité m'enveloppe. Ce n'est pas comme en automobile où à chaque instant on croit se jeter contre un mur, un arbre, un passant, un obstacle quelconque ; ici rien de semblable à craindre, et la machine ne faisant aucun autre mouvement que celui de propulsion, qu'on ne sent pas, on se croirait dans une immobilité parfaite, les objets de la rive se déplaçant seuls en fuyant. L'impression est la même que celle qu'on éprouve lorsque, arrêté en gare à côté d'un autre train, vous croyez marcher tandis que c'est celui-ci qui part.

Je me penche souvent en dehors pour regarder l'eau à travers laquelle, ai-je lu plus d'une fois, il est possible de voir, de là-haut, à une très grande profondeur ; mais quoique le lac n'ait pas une ride, je ne puis constater le phénomène. Et ce faisant, au rebours de ce qui m'arrive maintenant à l'occasion au cours de mes chasses dans les Alpes, je n'éprouve absolument aucun vertige ; pourquoi ? Je ne me l'explique pas.

Je viens de dire l'illusion d'une immobilité complète ; mais le froid affreux qui vous pénètre vous remet vite dans la réalité ; l'air transperce vos vêtements avec une violence qui fait penser à des milliers d'épingles entrant dans la peau ; c'est comme si l'on était complètement nu un jour de bise au bout du môle en hiver. Le pilote, tenant son volant à deux mains, ne fait que d'imperceptibles mouvements pour diriger son appareil, qui monte, descend, évolue à droite, à gauche, avec une aisance remarquable, d'où un sentiment de com-

plète sécurité. Il a volé au-dessus des belligérants pendant la guerre des Balkans et connaît son affaire. Mais, soudain, l'idée me vient : s'il allait se trouver mal ! Ceci me rend rêveur et me rappelle une impression analogue, à Rome, au plus profond des catacombes de St-Sébastien, dont un vieux moine à face apoplectique nous faisait les honneurs à un ami et à moi. — Dites donc, dis-je tout à coup à celui-ci, si notre guide prenait en ce moment l'attaque qui un jour ou l'autre ne le manquera pas !... — Voilà, me répondit mon ami, une idée que vous auriez bien dû garder pour vous...

Cependant, au milieu du lac, nous arrivons en face de Saint-Blaise : virage sur l'aile gauche et retour vers la ville. Le moteur s'arrête ; silence impressionnant. La pointe de la nacelle pique du nez — chute de plus de 200 mètres en deux ou trois secondes — tout droit vers l'eau que je vois à mes pieds. Cette fois nous sommes dedans ! me dis-je. Mais non, l'avant se relève ; la descente devient plus oblique ; une forte secousse ; l'eau jaillit à nos côtés, le moteur ronfle de nouveau, et nous glissons jusqu'au plan incliné d'où nous sommes partis. Je me tâte le pouls : huit pulsations de moins qu'au départ. Comme je sors avec peine des complications du fuselage, Burri me demande mon âge : Mon passager le plus âgé jusqu'à présent, dit-il, était une dame de 70 ans.

— Ajoutez-en 11.

— Ça va bien, monsieur ; je tiens un record.

Et maintenant à qui le tour ?

Dr E. DE R.

Une fière réponse.

Un brave homme avait une dispute avec sa femme. Celle-ci saisit un balai pour frapper son mari, qui se réfugie derrière le lit.

— Veux-tu sortir de là, crouie bourtia !

— Non, je ne veux pas sortir. Je veux te faire voir que je suis un homme !

L'HORLOGERIE SUISSE EN 1913

L'année 1913 fut pour les fabricants de montres-bracelets certainement excellente. Elle le fut moins pour les spécialistes de montres pour hommes, qui durent bon gré mal gré se mettre, eux aussi, à la mode du jour, soit la montre pour bracelets. Combien durera encore cette « rage » de porter la montre au poignet ? Nul ne saurait le dire... Certes, elle est des plus pratiques : les sportmen, les militaires et les dames aux robes sans poche ne sont pas près de l'abandonner. Cependant la mode est capricieuse, et sa vogue pourrait bien baisser subitement, encore que pour le moment elle continue de briller de tout son éclat.

Notre chiffre total d'exportation pour l'année 1913 a été, au point de vue de la valeur, de près de 10,000,000 francs supérieur à celui de l'année précédente. *Il s'est élevé à 183,049,199 francs* contre celui de 173,773,093 francs en 1912.

Le chiffre de montres expédiées s'est élevé en 1913 à 16,858,065 pièces, et en 1912 à 12,545,029 pièces, soit une différence en faveur de 1913 de 4,313,036 pièces. A quelle cause attribuer une pareille augmentation ? Probablement au nombre toujours plus grand de montres extra bon marché fabriquées à des prix de plus en plus avantageux. Ceci aussi bien dans la montre-bracelet que dans les genres dits « système Roskopf ». Par exemple, une de nos plus grandes fabriques de montres Roskopf certifie qu'elle produit *journallement plus de 8000 montres* dans ses ateliers !

Comme nous le faisons remarquer dans notre Chronique de l'année dernière, la statistique est une fort belle chose, mais qui souvent donne lieu à des erreurs ou à de fausses interprétations. A ce sujet, le rapport annuel de la Chambre de commerce de Genève pour l'année 1913 dit ceci :

« L'exportation de l'horlogerie a atteint un chiffre très élevé. Cependant la réalité ne concorde pas tout à fait avec les apparences. Certaines branches de l'industrie horlogère ont plus ou moins souffert pendant le cours de l'année : les monteurs de boîtes, par exemple, ont été généralement peu occupés. Par contre, tout ce qui touche aux petits mouvements a été surchargé de demandes. Ce fait est en relation intime avec le développement extraordinaire qu'a pris la mode des montres-bracelets, mode qui bat toujours son plein et dont la fin ne semble pas prochaine.

» Or c'est précisément ce qui peut *fausser les chiffres de l'exportation. Il faut en retrancher quelques millions, représentant la valeur intrinsèque des bracelets attachés aux montres.* Ces bracelets sont presque toujours en métaux précieux (or ou platine et ornés de joaillerie). »

Nous nous permettrons d'ajouter que ceci est bien le cas pour Genève ; mais pour les autres centres horlogers de la Suisse, le bracelet, qui se fait surtout à Pforzheim, se fabrique non seulement en or à tous titres, mais des quantités considérables se font en métal plaqué, argent, niel, acier et nikel, souvent à très bon marché.

« La Suisse est entièrement tributaire de l'étranger pour la fourniture des métaux précieux et des pierres fines. Aussi le bilan n'est-il peut-être pas aussi avantageux, au point de vue suisse, que lorsque c'est la *montre seule* qui est en cause, car dans celle-ci la valeur du métal employé est relativement minime, en comparaison de la façon, qui est évidemment la grosse partie. »

Les droits d'entrée abaissés aux Etats-Unis (30 % ad valorem actuellement) ont permis à nos exportateurs l'envoi de beaucoup de marchandise, surtout dans les genres très bon marché. La Russie a été aussi un bon débouché pour l'horlogerie suisse. Quant aux autres pays, un ralentissement plus ou moins grand dans les affaires a été la note dominante, tout spécialement dans la République Argentine et le Brésil, qui depuis des mois traversent une forte crise, dont souffre intensément tout le

commerce d'exportation. Une spéculation effrénée sur les terrains en Argentine, l'effondrement du prix des caoutchouc au Brésil, ont précipité ces pays dans un marasme affectant principalement l'article de luxe, comme la montre et la bijouterie.

Pour terminer cet article, nous dirons encore que le Salon de l'horlogerie à l'Exposition de Berne a été un grand succès. La variété et la richesse des montres exposées en ont fait un des « clous » de l'Exposition. Les fabricants neuchâtelois se sont particulièrement distingués et ont obtenu plusieurs Grands Prix et Médailles d'or. Nous pourrions en donner la liste et les noms dans notre prochaine Chronique, les récompenses officielles ne paraissant qu'à la fin d'août de cette année.

LES FENÊTRES

SENSATIONS DE PRINTEMPS

Ouvrons nos fenêtres toutes grandes !

Tout change autour de nous et en nous-mêmes par l'apparition du printemps... Tout se réveille, et nos regards joyeux s'en vont vers les grands horizons libérés des brumes de l'hiver !

Ouvrons nos fenêtres pour mieux entendre le chant des oiseaux, pour mieux voir les vergers qui se préparent aux fêtes du renouveau !

L'herbe croît, les feuilles poussent à toutes les branches, sur lesquelles mai va répandre sa neige parfumée.

Et, s'associant à la joie universelle, retentit le cri triomphant des coqs conduisant leur dames à la maraude dans les champs d'alentour.

.
Hélas ! La joie, en ce monde, est courte !
Voici que déjà, par la fenêtre ouverte,

m'arrive le bruit du tambour et la voix retentissante du crieur public qui annonce les derniers arrêtés de l'autorité municipale !

Tandis que la Nature donne la clef des champs à tant d'heureuses créatures, nos honorables édiles décrètent le musellement des chiens, la destruction des hannetons, la réclusion immédiate des coqs et des poules. Pendant toute la « belle saison », ces pauvres bêtes prisonnières n'auront que le souvenir de leurs joyeuses bombances dans les feuilles tendres des potagers voisins...

Dans le village, les gens vont, viennent, se rencontrent et s'interpellent :

— Bonjour ! Eh, bonjour, cousine Julie. Y a-t-il longtemps qu'on ne s'est vus !

— Bonjour, Louise. C'est bien votre faute si nous ne nous voyons pas plus souvent : vous auriez le temps, vous qui n'êtes pas mariée, de penser à vos anciennes amies et de les visiter quelquefois. Pour moi, je n'ai jamais un instant de répit avec mes enfants à soigner, — sans parler des hommes, des poules et des porcs... Et maintenant que le printemps est là, je dois aller au jardin pour y semer les premières graines.

— Oh ! vous savez, cousine Julie, j'ai aussi mes tracas et mes occupations. Pendant tout l'hiver, j'ai dû, une fois par semaine, me joindre aux dames qui allaient à la cure travailler pour les pauvres... Et puis, quand on veut être utile à son prochain, il est nécessaire de faire des visites, surtout chez les gens qui ne savent pas se conduire et vivent, on peut le dire, sans religion, puisqu'ils ne fréquentent jamais nos bonnes réunions qui font tant de bien... A propos, pendant que j'y pense, vous qui connaissez mieux que moi la fille du cantonnier, pourriez-vous me renseigner exactement sur ce qui se dit d'elle?... Ce n'est pas que je m'occupe des gens, en dehors de ce qui concerne l'état de leur âme ; mais j'ai entendu dire...

La suite se murmure doucement, et madame Julie répond :

— Il me semble, en effet, avoir aussi

entendu quelque chose de ce genre ; mais il vaut mieux ne croire que ce qu'on voit, peut-être que cette histoire n'est qu'une supposition...

Mademoiselle Louise est satisfaite : une autre qu'elle a eu vent de la chose ! Elle salue son amie, et s'en va en hâte. Elle semble avoir des ailes. Mais elle s'arrête bientôt en face d'une nouvelle connaissance :

— Eh ! bonjour, Elise. Il faut que je m'arrête un moment avec vous pour reprendre mon souffle, car je viens d'apprendre une nouvelle qui m'a pour ainsi dire bouleversée.

— Il n'est pourtant pas arrivé un malheur, mademoiselle Louise ?

— Pas précisément ; mais je viens d'apprendre que ma cousine Julie a aussi connaissance du bruit qui court sur Rose, la fille du cantonnier. Je suis persuadée, maintenant, que toute cette histoire finit par être vraie. Voilà ce que c'est de ne pas fréquenter nos réunions ! Mais ne dites pas, au moins, de qui je tiens cette nouvelle !

— Eh, bien, voilà quelque chose de beau ! Ne craignez rien, Mademoiselle Louise, ce n'est pas moi qui répète jamais ce que j'entends.

Là-dessus, les deux amies se séparent. Je songe à la grosseur qu'atteindra bientôt la boule de neige souillée de boue à quoi je compare les accusations répandues contre la jolie et gentille Rose que je connais.

Et je m'apprête à refermer les fenêtres, ouvertes toutes grandes pour saluer l'arrivée du printemps.

Ce qui m'arrête, c'est la voix d'un merle qui retentit dans les branches du tilleul voisin : il y a dans cette voix toute l'allégresse qui devrait remplir le cœur des hommes.

A plein gosier, le merle proclame son bonheur d'habiter dans un monde si beau, sous des cieux si merveilleux.

L'homme reste insensible aux charmes du printemps, au lieu d'adorer à genoux le Créateur de tant de miraculeuses beautés. Non seulement il est insensible, mais il

n'aime pas son semblable, je viens d'en avoir une preuve nouvelle en entendant le vilain babil de la rue.

Mais le merle, du fond du tilleul, continue à chanter la terre et son divin Auteur; et, pour mieux entendre ses accents de louange et de reconnaissance, je laisse mes fenêtres ouvertes toutes grandes.

C. R.

LE CINQUANTENAIRE

DE

L'HOSPICE DE LA CÔTE

((AVEC PLANCHE))

Le 7 février 1865, en une cérémonie qui avait attiré dans le vieux temple de Corcelles un grand nombre de personnes, l'Hospice de la Côte inaugurerait son œuvre de philanthropie et d'amour.

Il est intéressant de rappeler ici les modestes commencements d'un établissement hospitalier de notre canton qui, depuis cinquante années, ouvre ses portes à tant d'infortunes et de misères et qui a vu s'éteindre dans la paix et dans la sérénité, après les longs jours d'angoisse et de souffrances, des centaines et des centaines de malades pauvres et misérables.

« Il y a neuf mois environ, le 11 avril 1864, lisons-nous dans le premier rapport, quelques amis d'enfance des villages d'Auvernier, Peseux, Corcelles et Cormondrèche, se trouvaient réunis fraternellement chez l'un d'eux, à Corcelles. La conversation s'était engagée sur la question de savoir s'il n'y aurait pas nécessité de s'occuper d'une manière ou d'une autre à faire du bien à certains malades pauvres et souvent incurables, qui ne sont pas reçus dans les hôpitaux ordinaires et qui sont d'autant plus à plaindre; chacun des membres présents ayant donné franchement son avis et affirmé qu'en effet il était bien à désirer que l'on entreprit quelque chose dans ce but, il fut décidé, séance tenante, que cette réunion d'amis formerait dès ce jour un comité d'initiative pour s'occuper active-

ment de cette question et aviser aux moyens de fonder un hospice dans un de nos villages. »

Le premier comité administratif fut composé de MM. Dr Béguin, président; Wittnauer, pasteur, vice-président; Alfred Bonnet, caissier; Victor Colin, secrétaire; Jules Bonhôte; Henri DeBrot et Paul Barrelet.

Ce comité loua un petit logement de deux chambres dans une maison de Corcelles et y installa trois ou quatre lits. La première malade admise dans ce modeste établissement, fut reçue avant même l'arrivée de la première sœur diaconesse, et fut soignée par une personne charitable de la localité. Cette première malade était une jeune Bernoise, domiciliée à Cormondrèche, atteinte d'une maladie grave; elle mourut quelques jours après son admission à l'hospice, en appelant sur notre maison la bénédiction de Celui qui la retirait à Lui. C'était le baptême de notre hospice.

Dès lors, les malades se sont succédé dans l'établissement charitable; leur nombre augmenta rapidement, les dons affluèrent de divers côtés, et l'hospice qui devait, dans la pensée de ses fondateurs, recevoir les malades habitant la Côte neuchâteloise, ne tarda pas à « ouvrir sa tente avec joie » à tous les malheureux incurables domiciliés dans notre canton.

C'est en 1868 que le comité administratif acheta la propriété occupée actuellement par l'Hospice de la Côte, pour le prix de 75,000 francs. Des réparations et des agrandissements successifs ont permis d'hospitaliser d'année en année un nombre toujours plus grand de malades. De 15 en 1868, on arrive à 70, maximum atteint aujourd'hui, qui ne peut plus être dépassé sans une construction nouvelle, que nous appelons de tous nos vœux pour le soulagement de ces nombreux malades incurables, isolés, abandonnés, qui viennent frapper à notre porte.

Le premier médecin de l'établissement, membre fondateur, fut le Dr Charles Béguin. Il resta à son poste pendant plus de 36 ans, soignant ses malades avec un zèle et un dévouement remarquables. Nous devons mentionner ici la fête qui fut organisée par lui le 20 août 1901, pour célébrer l'entrée du millième malade à l'Hospice de la Côte.

Nous avons trouvé parmi les papiers d'un malade, mort à l'hospice, un cahier jauni, dans lequel il a conservé une relation de

cette fête, relation charmante dans laquelle nous relevons les lignes suivantes :

« Aujourd'hui 20 août 1901, l'Hospice de la Côte est en fête; une fête dans un hospice d'incurables, refuge de la souffrance et de la douleur, voilà qui n'est certes pas commun... Plus de quatre-vingts personnes ont pris place autour d'une longue table où se coudoient des membres du comité, des malades plus ou moins valides, des dames servant tout ce monde.

» Pour un moment, souffrances et douleurs sont oubliées; on voit cependant, par ci par là, quelques larmes couler sur des joues amaigries; c'est le souvenir des belles années d'autrefois, envolées pour toujours, qui remonte au cœur. Peu à peu les langues se délient, on devise autour de la grande table; on rappelle de vieux souvenirs, on parle des disparus. Mais la note dominante, c'est qu'on est heureux ici, qu'on y est bien traité et qu'on y coule en paix, quand la souffrance vous laisse quelque répit, les derniers jours de son existence terrestre. »

Ce pauvre malade termine ainsi son récit : « Que Celui qui a protégé l'hospice continue à le bénir et à nous conserver l'affectueuse et chrétienne sympathie des gens de cœur, afin que nous puissions poursuivre cette œuvre bénie au sein de notre petit pays. »

A M. le Dr Béguin, mort en 1901, trois semaines après la charmante fête que nous venons de rappeler, succéda M. le Dr Jules Borel; puis après son départ pour Neuchâtel, il fut remplacé par M. le Dr Aug. Parel, actuellement médecin de notre hospice.

M. le Dr Béguin, fondateur de l'hospice, en a été le premier médecin et le président du comité administratif jusqu'à sa mort; en 1901, M. Jules Bonhôte lui succéda et remplit ces fonctions jusqu'à son décès en 1910. Son successeur est M. James Hügli, à Colombier, qui dirige actuellement l'administration de l'hospice avec un grand dévouement.

C'est une chose digne de remarque, que pendant un demi siècle, trois présidents seulement aient été appelés à la tête de cette importante administration.

Nous devons rendre ici un hommage tout spécial aux sœurs diaconesses de Saint-Loup, d'abord, puis à celles de Strasbourg, qui ont soigné nos malades avec zèle, dévouement, patience et charité.

1328 malades sont entrés à l'hospice

depuis sa fondation au 31 décembre 1913. Quelques-uns y ont fait un séjour de plusieurs années; d'autres, en petit nombre, sont morts peu après leur entrée dans l'établissement. D'autres enfin sont sortis avec une santé améliorée pour rentrer dans leurs familles.

Aujourd'hui, l'Hospice de la Côte abrite dans ses deux maisons près de 70 malades; chaque année, il en entre environ une trentaine, et les demandes affluent au point que le comité se voit dans l'obligation de refuser, dans chacune de ses séances, l'admission de pauvres incurables, abandonnés, seuls au monde, sans parents, sans familles, sans amis, renvoyés des hôpitaux où l'on ne peut plus les garder, *parce que la place fait défaut.*

Le budget annuel des dépenses se monte à plus de 40,000 francs et la journée de malade revient à 2 francs environ.

En cinquante ans l'Hospice de la Côte — preuve palpable de ce que peuvent faire l'initiative privée et l'esprit de charité — a dépensé pour le soin des malades la grosse somme de **un million et demi!**

Grâce à la générosité de nos concitoyens, les dons et les legs ont constitué un capital qui permet de venir en aide à ceux qui viennent frapper à la porte de notre asile de paix. La pension du malade étant fixée à 1 franc, le reste est supporté par la caisse de l'établissement, alimentée par les intérêts du fonds productif, qui est de 290,000 francs environ, et par les dons des cœurs généreux.

Dans son dernier rapport, le comité fait appel à l'affection chrétienne des cœurs qui savent compatir aux souffrances de leurs frères afin d'obtenir d'eux les fonds suffisants pour édifier une nouvelle maison où pourront être recueillis tous ces meurtris de la vie, qui « n'ont plus un lieu où reposer leur tête ». Et nous avons confiance dans l'avenir!

Mais tout ce que nous venons de dire de notre établissement hospitalier n'est rien à côté de ce qui ne peut ni se raconter, ni s'écrire. En effet, qui pourra jamais parler de ces souffrances, de toutes ces misères physiques et morales qui ont trouvé ici un asile et un refuge! Combien de larmes ont coulé « sur des joues amaigries » par les souffrances et les privations!

Que de tristes et poignantes histoires elles pourraient raconter, les salles de notre



LES FONDATEURS DE L'HOSPICE DE LA CÔTE

VICTOR COLIN-VAUCHER. — D^r CHARLES BÉGUIN. — JAMES WITTAUER, pasteur. — JULES BONHÔTE,

ALFRED BONNET. — HENRI DEBROT. — PAUL BARRELET.

maison ! Des jeunes gens, au début de la vie, auxquels tout souriait et parlait d'espérance, ont été fauchés par la mort impitoyable ; des pères et des mères de familles, éloignés de ceux qui devaient les entourer de leurs soins et de leur amour, torturés par un mal implacable, se sont éteints après des mois de souffrances ; des vieillards désabusés se sont endormis après une longue vie de labeur et de fatigue.

Tous ont beaucoup souffert, mais tous aussi ont trouvé dans cette maison un apaisement à leur douleur, une main amie qui prenait affectueusement la leur, une parole d'encouragement et d'amour, des soins dévoués et entendus, et en fin de compte une délivrance, un doux repos après les agitations et les durs combats de l'existence.

Les services rendus par l'Hospice de la Côte ne sauraient s'apprécier par des chiffres de statistique, car ils sont nombreux, nous le savons, ceux qui, soulagés dans leur corps et dans leur âme, ont béni la mémoire des généreux fondateurs de ce refuge, où règne un esprit vraiment chrétien, l'esprit de Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres ».

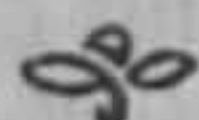
En terminant ce rapport, nous aimons à rendre un hommage spécial de reconnaissance à deux membres fondateurs de l'hospice, dont le travail fut aussi dévoué que considérable, soit au caissier, M. Alfred Bonnet, et au secrétaire pendant 34 ans, M. Victor Colin-Vaucher, dont l'un des derniers rapports contenait les vers que voici :

Le comprenons-nous bien ce mot : être incurable ?
Souffrir sans un répit et sans aucun espoir ?
Avec de tristes maux, se traîner misérable,
Du soir jusqu'au matin, du matin jusqu'au soir ?

Quand on a tout chez soi, quand une main amie
Prévient tous les désirs et prodigue ses soins,
La souffrance a parfois des moments d'accalmie,
La main, prenant la main, fait que l'on souffre moins.

Mais n'avoir près de soi ni parent, ni personne
Qui par un mot d'amour vienne vous consoler ;
Point d'amicale voix qui près de vous résonne,
De cœur qui vous comprenne et sache vous parler ;

Voilà quel est le sort de beaucoup, d'un grand nombre
De ceux que le mal mine et qui doivent souffrir ;
L'affection, les soins, tout leur manque ; il fait sombre
Pour eux dans le présent, pour eux dans l'avenir.



Souvenir du 3 septembre 1856¹

Ce jour-là, peu s'en fallut que je ne fusse tué dans une escarmouche, à un quart d'heure de Neuchâtel. Laissez-moi vous raconter cela.

Le mercredi 3 septembre 1856, de bon matin, j'eus dans ma pension², sur la place du Marché, la visite de mon oncle Wesdehlen et de mon cousin Louis qui venaient, casquette prussienne sur la tête, m'annoncer que nous appartenions de nouveau au roi de Prusse...

Grand fut mon étonnement... Cependant, à 8 heures, je me rends à la leçon de religion que donnait alors M. F. Godet. Ce jour-là notre cher maître eut à soutenir une redoutable concurrence : notre attention fut vivement sollicitée par un certain nombre de coups de canon... Se battait-on ? Décidément les choses devenaient intéressantes. A 9 heures, congé ! On ne se bat point. Mais qui sait ce que cela donnera ?

Je me promène un moment dans les rues, examinant les physionomies triomphantes des royalistes, les airs furieux des républicains, les figures inquiètes des mitous. « Si nous allions voir ce qui se passe à La Chaux-de-Fonds », me propose mon ami Alfred Berthoud, alors étudiant en théologie, aujourd'hui libraire. En route ! Nous voilà bientôt à Valangin, aux Hauts-Geneveys, sur la route qui conduit à la Vue-des-Alpes. « Il ne vous sert de rien d'aller plus loin, nous disent quelques personnes que nous rencontrons dans ces parages. L'auberge de la Vue-des-Alpes est occupée par les républicains, qui arrêtent tout le monde. » Là-dessus, nous quittons la grande route dans l'intention d'éviter l'auberge et

¹ Les lignes qui suivent sont tirées d'un manuscrit datant des années 1890-1895, portant comme titre *Réminiscences et mémorial de famille*, avec la dédicace : *A mes chers enfants*.

² La pension Cruchaud.

de passer par le pied de Tête-de-Ran. Au bout de quelques pas, l'abondante rosée d'automne a percé nos chaussures; nous nous décidons à regagner la route. « Nous nous ferons passer pour des Genevois, et nous nous appellerons Louis Duval et Pierre Marchand. Sans doute on nous laissera passer! »

A peine arrivés au col, nous sommes appréhendés, et avant que nous eussions eu le temps de débiter nos faux noms, nous sommes reconnus par un Gorgerat, fils d'un épicier de ce nom, voisin de la maison de mon père à Saint-Aubin.

« — Nous sommes étudiants; simples curieux, inoffensifs; nous avons eu ce matin l'idée d'aller voir ce qui se passait... Fouillez-nous! »

« — Fort bien, nous est-il répondu, mais vous pouvez être porteurs de dépêches verbales. »

Et l'on nous confie à un caporal de carabiniers, un Veuve de Cernier, si je me rappelle bien, qui nous accompagne partout, à la salle à manger où nous prenons un morceau, à la cuisine où nous cherchons à nous sécher les pieds.

Il pouvait être deux heures, lorsque tout à coup une troupe de républicains arrive de La Chaux-de-Fonds, en route pour Neuchâtel; elle envahit la maison, mais ne tardera pas à se remettre en marche pour aller écraser l'insurrection. « Laissez-nous partir », disons-nous à notre gardien! D'un coup d'œil il consent, et nous disparaissions dans le brouillard. Plus question de pousser jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Nous ne fîmes qu'un saut jusqu'à Boudevilliers. Là, nous entrâmes chez Madame Berthoud-Coulon, la tante d'Alfred Berthoud, laquelle, tout en faisant ses confitures d'automne, nous raconte que les choses allaient mal, que Valangin était au pouvoir des républicains et que nous ne pouvions pas regagner Neuchâtel par la route ordinaire: « Voici mon domestique qui va vous conduire par les sentiers de la forêt de Serroue. Vous entrerez en ville par le Vauseyon et la route de France. »

Au sortir du bois, en-dessus du Suchiez,

nouvel encombre! Sur la colline qui s'élève au sud du Vauseyon, nous apercevons une certaine quantité de soldats, là-bas, en face de nous. « Si ce sont des républicains, ils vont nous arrêter. Rentrons prestement dans le bois, et dévalons-nous jusqu'au bord du Seyon pour gagner les Valangines et les Parcs! » Ainsi fut fait.

J'avais traversé le Seyon et mon compagnon me suivait de près, lorsque nous entendons le bruit sec que faisaient alors les chiens des carabines quand on les armait. En même temps deux carabiniers nous crient de la route des Gorges, que nous venions de traverser une minute auparavant, qu'ils vont tirer si nous ne remontons vers eux. J'aurais pu, au besoin, me cacher derrière les sapins. Mais Alfred Berthoud était à découvert. Nous gravissons lentement le talus que nous venions à peine de descendre en courant, et nos deux soldats, qui étaient des républicains, nous emmènent à leur poste, au haut de la colline du Vauseyon.

A peine étions-nous arrivés sous ce gracieux bouquet de pins que, dans la direction de Peseux, retentissent des coups de fusil et deux coups de canon; puis sur la route de France arrive toute une troupe... Elle s'approche. Les balles commencent à siffler. Zie... Zie... Une femme, arrêtée comme nous, est blessée.

« — Laissez-nous donc nous éloigner! » disons-nous à nos carabiniers.

« — Allez vous abriter derrière ce mur », nous répondent-ils en nous indiquant le mur qui s'élève vers le midi de la colline. Mais là aussi il y avait des balles à recevoir. Alors nos carabiniers, qui étaient au nombre d'une trentaine, abandonnent la place et s'éloignent en tirant par la route des Gorges. Nous descendons aussi de notre malheureuse colline et, arrivés sur la route de France, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'école du Vauseyon, nous courons à la rencontre des royalistes. Nous étions entre deux feux.

A quelques pas au-dessus des maisons du Vauseyon, le long de la route qui conduit à Peseux, à gauche, existe encore à

cette heure un clédard que je vous ai montré quelquefois dans nos promenades du dimanche. C'est là que, si Dieu n'eût veillé sur nous, on nous aurait relevés blessés ou morts dans l'après-midi du 3 septembre 1856. Nous avions franchi le clédard, et nous étions étendus à terre dans l'herbe. L'un de nous était abrité par le mur de gauche contre les balles qui pleuvaient de la colline, mais il était exposé à celles qui venaient de la route, et vice versa. Enfin la troupe arriva tout près de nous. Je vois encore les canons des fusils braqués sur nous à bout portant : « Faut-il tirer ? » demandaient ces braves gens. « Qui êtes-vous ? »

Nous pensions bien que ces soldats étaient des royalistes ; ne venaient-ils pas de tirer contre des républicains ? Mais nous n'étions pas absolument certains ; à la guerre les méprises sont faciles : « Qui êtes-vous ? » répétèrent-ils. Enfin nous voyons à leurs bras des rubans noirs et blancs ; nous nous nommons, et sommes fort bien accueillis : « Vous n'étiez pas à noce entre vos deux murs », nous dit un de ces braves Sagnards. Ils étaient commandés par M. de Pourtalès-Steiger, que j'avais vu quelques semaines auparavant chez lui à la Mettlen, près de Berne, et par M. Bernard de Géliou.

Nous nous mettons à cheminer avec eux. Bientôt une voiture transportant quelques blessés civils nous devance. Nous voici à Saint-Nicolas. Les Sagnards, fatigués, auraient volontiers gagné le château par la route qui longe le jardin du Prince ; mais il y avait au faubourg du Château une barricade élevée par les royalistes ; ils durent donc suivre la route postale et entrèrent en ville par l'Évole. Pour ma part, je gagnai mon logis par les Zigzags.

Il y avait sur les quais, près de la Promenade noire, un groupe assez considérable de républicains, qui de loin prirent les Sagnards pour des amis et se mirent à leur approche à crier : Vive la République ! Quand ils s'aperçurent de leur erreur, je les vis se dissiper « comme fumée épandue par le vent ». De ma fenêtre, qui donnait sur la place du Marché, je comptais les

Sagnards que je venais de quitter et qui défilaient deux à deux : il y en avait 510. Ils prirent par la rue du Trésor et montèrent au château. Pendant quelques instants j'entendis encore le battement de leurs deux tambours, puis j'allai raconter mes aventures à M. et M^{me} Cruchaud. [H. DE R.]

LES NOUVEAUX BATIMENTS SCOLAIRES DE NEUCHÂTEL

On sait que les premières classes publiques de Neuchâtel ont été créées après la Réformation, au milieu du XVI^{me} siècle, et qu'elles ont dès l'origine occupé les anciennes demeures des Chanoines, au sud de la terrasse de la Collégiale. Avec les années, la population augmentant, le nombre des classes s'accrut également ; il fallut de nouveaux locaux, et l'autorité les trouva successivement à la Place des Halles, au Trésor, à l'ancien Hôtel de Ville, aux Bercles, dans des maisons particulières et même dans des constructions temporaires élevées sur les terrains vagues du Bassin.

Il faut arriver au XIX^{me} siècle pour voir s'édifier le premier bâtiment destiné aux écoles : c'est le Gymnase, inauguré en 1835, qui ouvre la série de ce que nous appelons, improprement peut-être, les collèges de Neuchâtel. Après le Gymnase, devenu le collège latin, nous voyons surgir en 1837 le bâtiment des Bercles, en 1853 le collège des Terreaux, en 1860 le premier collège de Serrières, en 1868 celui de la Promenade, en 1876 celui de Chaumont, en 1890 celui de la Maladière actuellement démoli et remplacé, en 1893 l'annexe des Terreaux et le collège actuel de Serrières, en 1898 celui des Sablons, en même temps que l'annexe des Terreaux subissait un agrandissement considérable. En moins de 60 ans, Neuchâtel a ainsi construit dix bâtiments scolaires, sans compter l'Université, inaugurée en 1886.

Le XX^{me} siècle ne paraît devoir rester en arrière du précédent, ni quant au nombre, ni quant à l'importance des édifices consacrés à l'instruction publique. Qu'on en juge. En 1900, on inaugure l'École de commerce; en 1907, le collège du Vauseyon; en 1910, l'École de mécanique et d'horlogerie; en 1914 enfin, les deux collèges des Parcs et de la Maladière; nous en sommes déjà à cinq, et le siècle a 15 ans à peine.

Le collège des Parcs, le plus important des deux, a été bâti sur des terrains achetés à cet effet par la ville. Il a été isolé autant que cela a pu se faire, orienté de manière à lui assurer le plus de soleil possible.

C'est dire que l'on s'est appliqué, comme à la Maladière d'ailleurs, à observer scrupuleusement toutes les prescriptions de l'hygiène; ce souci se manifeste partout: dans la hauteur des salles et les dimensions des baies, dans la peinture des parois et la couverture des planchers en linoléum, dans le chauffage et la ventilation, dans l'éclairage artificiel et dans les appareils d'aspiration, dans les vestiaires et les cabinets, dans l'ameublement, dans les préaux, en un mot, dans les moindres détails.

Le collège des Parcs est aujourd'hui entièrement occupé; il compte 22 classes primaires de tous les degrés et 886 élèves. Indépendamment des salles principales, il renferme un appartement confortable pour le concierge, une salle de dessin, quatre salles de travaux manuels, une salle d'ouvrages féminins, un salle de projections, un local réservé au service sanitaire, un autre pour les douches, enfin une cuisine pour le lait distribué aux enfants. Dans le bâtiment annexe, au nord du principal et en bordure de la rue de la Côte, se trouvent la halle de gymnastique, au rez-de-chaussée, les quatre salles de l'École ménagère à l'étage.

Le collège des Parcs, devisé à 750,000 francs, se remarque de fort loin; il domine de sa masse tout le quartier des Parcs et, vu du lac, il offre un aspect imposant.

Le collège de la Maladière a quelque chose de plus modeste; il faut aller, pour le découvrir, de la ville au Mail; il sépare

la route cantonale de l'École de mécanique et d'horlogerie.

Il a été bâti sur des terrains appartenant à la Commune et il a été devisé à 500,000 francs. Comme celui des Parcs, il se compose d'un bâtiment principal et d'une halle de gymnastique à laquelle le premier est relié par une galerie de plain-pied utilisée à l'occasion comme préau couvert.

Ce collège compte 14 salles de classes primaires, dont 10 sont occupées par 365 élèves de tout âge; il reste donc 4 salles pour l'avenir.

Ajoutons qu'on y trouve aussi les divers locaux accessoires que nous avons énumérés à propos du collège des Parcs.

Dans la cérémonie d'inauguration du 16 avril 1914, M. F. Porchat, conseiller communal délégué à l'instruction publique, a prononcé un discours qui se terminait par ces mots:

« Je me plais à relever ici l'unanimité des décisions prises par nos autorités communales; elle prouve que l'intérêt général a seul guidé chacun de leurs membres: libéraux, socialistes et radicaux se sont effacés pour ne voir que les besoins de nos écoles, le développement de notre ville, le progrès et l'honneur de la petite cité à laquelle nous sommes attachés par la naissance, par l'origine ou par le sentiment.

LA LANGUE COURANTE

On dit, on écrit même journellement des phrases du genre de celles-ci:

— C'est une erreur *involontaire*.

— Un souvenir *rétrospectif*.

— Vous mentez *sciemment*.

Or, une erreur qui serait volontaire ne serait plus une erreur, mais un mensonge.

Quand on ne ment pas sciemment, on ne ment pas du tout: on se trompe.

Enfin, quel linguiste éminent pourrait dire ce que serait un souvenir qui ne serait pas rétrospectif?

LA MÈRE BURKEL

Bien peu de gens, sans doute, dans le pays se souviennent encore de la mère Burkel, « la mère du soldat », comme l'appelaient, dans la première moitié du siècle passé, les carabiniers qui faisaient de sa petite pinte, à la rue Basse de Colombier, leur quartier général. Nous, les gosses, lui disions la « bonne Burkel » ; elle avait été la bonne de ma mère et de ses frères, puis, le cadet sorti de la coquille, s'était installée dans la petite pinte, en face de la vieille maison familiale où, tout petits, nous passions la plus grande partie des vacances d'été.

Je la vois encore, rien qu'en fermant les yeux, très vieille déjà, me semblait-il, avec ses cheveux gris sous un bonnet à ruches de tulle d'irréprochable blancheur, et vive encore, malgré l'âge, le bon regard de ses yeux gris toujours accompagné pour nous d'un affectueux sourire de bienvenue. Et c'est souvent que sous nos pas pressés retentissait l'escalier de bois aux marches sonores conduisant directement de la rue à l'hospitalier cabaret. Dans la matinée surtout, à l'heure des « dix-heures », une inébranlable fidélité d'estomac nous ramenait là. De la fenêtre où elle tricotait sans relâche, la bonne vieille guettait, aussi impatiente qu'eux, l'arrivée de « ses petits » qui toujours trouvaient table déjà servie : petits pains tout frais, brioches, gâteau ou fruits, suivant la saison.

Et cette pinte n'était point, comme si souvent, un local sombre, enfumé, sentant le graillon, d'une propreté douteuse, avec les taches rondes que laissent verres et bouteilles sur les longues tables depuis longtemps veuves de leur peinture d'antan. Tout chez la mère Burkel était gai, clair, reluisant de propreté, avec des pots de fleurs sur le rebord des fenêtres, toujours ouvertes dans la bonne saison. Des gravures qu'à cette époque on retrouvait dans toutes

les salles d'auberge ornaient les murs : Geneviève de Brabant fuyant dans les forêts son fils sur les bras, puis, à côté, les chasseurs la découvrant, avec la biche qui les sauve, dans la grotte dont elle a fait sa demeure. Mais ce qui m'intéressait le plus était l'estampe colorisée qui dans son cadre de bois bruni représentait l'« Enterrement du chasseur », son cheval portant le cercueil, entouré de tous les gibiers à poil ou à plume qui, désormais à l'abri de ses coups, l'accompagnent à sa dernière demeure en chantant des hymnes d'allégresse.

Un autre objet encore faisait notre admiration : un bonhomme de bois sculpté fixé, à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée et porteur d'une brande pleine d'eau, dont il versait consciencieusement le contenu sur tout arrivant qui, avant d'entrer, n'avait pas la précaution de parer le coup en tirant une ficelle pendant près de la porte. Les carabiniers des Montagnes, je l'ai dit, étaient les enfants gâtés de la mère Burkel, à laquelle, le jour de l'entrée en caserne, ils confiaient leur bourse, qu'elle ne laissait pas vider sans de sages observations. Et c'était leur joie, lorsqu'ils amenaient une recrue non encore initiée au secret du bonhomme à la brande, de le faire entrer le premier...

Dans cette pinte modèle, d'ailleurs, jamais de cris, de disputes, de propos grossiers et malsonnants ; la maîtresse de céans, d'un seul mot, rappelait bien vite à l'ordre le consommateur tenté de passer les bornes des convenances ; jamais on ne voyait un homme sortir de chez elle en état d'ébriété. Nous pouvions donc, nous les gosses, rester là en toute sécurité morale, avec le malin espoir de voir la porte s'ouvrir et la poupée de bois saluer à sa façon un nouvel arrivant.

Mais la bonne Burkel nous offrait une autre attraction encore, sérieuse celle-ci : de petits pensionnaires qui de tout le canton venaient se faire guérir par elle de la « tache à l'œil », la taie ou opacité de la cornée des oculistes. Cette grave infirmité, conséquence d'ophtalmie mal soignée chez les nouveaux-nés, qui diminue beaucoup, par-

fois même jusqu'à une cécité plus ou moins complète, la capacité visuelle, était jadis bien plus fréquente qu'aujourd'hui, où les soins indispensables de propreté enseignés par l'hygiène ont, sur ce point comme sur tant d'autres, permis de réaliser des progrès considérables.

Eh bien, la mère Burkel avait une « prière » pour les faire disparaître, ces vilaines taches, et combien de fois n'ai-je pas assisté à l'opération ! Elle asseyait le gosse sur le bord d'une table, puis, debout devant lui, après s'être humecté l'index droit d'un peu de salive, elle décrivait lentement des cercles autour de l'orbite, en débitant à demi-voix les formules qui étaient son secret. Combien de séances étaient-elles nécessaires pour arriver à la guérison ? Je ne saurais le dire ; il en fallait assurément un certain nombre chaque jour répétées, car les petits patients restaient, s'il m'en souvient bien, deux ou trois semaines en traitement. La preuve que celui-ci avait de bons résultats est que toujours il en revenait de nouveaux, des Montagnes surtout.

Trop longtemps la médecine a nié les guérisons obtenues par des moyens ne figurant pas dans son arsenal officiel : magnétisme, remèdes sympathiques, remèdes de « bonne femme », et autres. Puis, lors de la découverte de l'hypnotisme, on crut avoir trouvé dans la suggestion l'explication de guérisons extraordinaires et de phénomènes jusqu'alors inexplicables. C'était exact, mais en partie seulement, car dans bien des cas la suggestion seule ne saurait fournir une explication suffisante, ainsi chez le petit enfant. Aujourd'hui les étonnants phénomènes de la radio-activité des corps ne permettent plus d'exclure sans autre examen l'influence possible des passes magnétiques, de l'imposition des mains ou des frictions oculaires de la mère du soldat de Colombier. Sa « prière » s'est perdue avec elle. A l'âge que j'avais alors je ne songeai pas à la lui demander, on le comprend, car j'étais bien loin de penser à la médecine et que 70 ans plus tard j'écrirais ces lignes, non sans émotion, en souvenir de ma chère bonne Burkel. D^r CHATELAIN.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous écrivons cette « Chronique agricole » non plus, comme d'habitude, dans le calme et la paix, mais en face de l'Europe qui s'égorge ; devant des campagnes saccagées, des villes et des villages détruits ; avec notre armée mobilisée qui garde la frontière, l'arme au pied. Ce sont les bras enlevés à la campagne à un moment où elle en aurait tant besoin, les attelages agricoles employés à conduire le matériel de guerre ; c'est l'industrie totalement arrêtée, les ouvriers sans travail, sans ressources ; l'endettement de la Confédération, des cantons et des communes ; la ruine pour beaucoup. On a le cœur serré, l'âme anxieuse, dans l'attente d'événements qu'une fantaisie des terribles joueurs d'échecs peut à chaque instant précipiter !

Et la Suisse, dès l'abord si unie en face du danger, et qu'une certaine presse, dans ses manifestations de sympathie ou d'antipathie pour l'un ou l'autre des belligérants, risque de diviser aujourd'hui !

Nous voulons croire, pour l'honneur de notre nation, qu'on saura mettre à la raison ceux qui s'en écartent, et que la Suisse sortira de cette épreuve grandie, plus unie que jamais, forte de l'amour de tous ses enfants. Elle en aura besoin pour surmonter la crise économique et financière qui suivra cette année terrible !

Cela dit, venons à notre « Chronique agricole ».

Le printemps de 1914 a présenté des allures un peu fantasques. Le mois de mars a été très humide ; les pluies et la neige se sont succédé chaque jour, presque sans interruption. Les totaux d'eau tombée pendant cette période ont été extraordinairement élevés.

Les terrains situés en contre-bas ont été inondés ; l'accès des champs a été rendu difficile ; la préparation des terres a été entravée, et les semailles et plantations de

printemps ont été, de ce fait, généralement retardées.

Avril, dans son ensemble, a été relativement beau, sec et chaud. Les gelées blanches, toujours redoutables au moment de la floraison arborescente, ont été peu intenses et n'ont pas exercé une influence trop fâcheuse sur les arbres fruitiers.

La température d'avril a été, en somme, supérieure à celle d'une année normale, et la quantité d'eau tombée, surtout dans les deux dernières décades, est en déficit marqué.

Le « joli » mois de mai n'a pas, cette année encore, menti à la réputation qu'il s'est acquise depuis plusieurs années. Il a fait froid, et de fortes chutes de neige, tombées dans la nuit du 9 au 10 mai, ont causé de graves dégâts aux arbres fruitiers et aux vignes avancées, cassant les branches des uns et les bourgeons des autres. Dans quelques cantons, comme au Valais, cette malencontreuse chute de neige a pris les proportions d'un véritable désastre : les seigles étaient roulés, des milliers d'arbres aux branches cassées, et la vigne avec le quart ou le tiers des bourgeons par terre.

Puis la température s'est relevée et, dans la période du 19 au 24 mai, il a fait une série de jours très chauds.

La fin du mois a été caractérisée par le mauvais temps : du froid, de la pluie, même de la neige, et, un peu partout, il a fallu se remettre à chauffer les poêles comme en plein hiver.

Ces mauvaises conditions météorologiques, sans avoir été particulièrement néfastes à l'agriculture, ont cependant contrarié l'essor de la végétation. Les prairies étaient peu fournies, et les agriculteurs, à court de fourrage, attendaient impatiemment de l'herbe qui s'obstinait à ne pas vouloir pousser.

Autrefois, le paysan de chez nous avait toujours, comme réserve, un tas de vieux foin. C'était prudent, car si le printemps était tardif, on avait du fourrage pour son bétail. Aujourd'hui, l'agriculteur est moins prévoyant. Il calcule trop juste, et si, comme

ce fut le cas cette année, le commerce du bétail est ralenti, sinon arrêté, il se trouve avec un fenil vide et une étable pleine.

Alors, il faut recourir à l'importation de fourrages qui nous viennent, pour la plupart, de l'étranger, et ce sont des sommes considérables qui sortent de nos exploitations rurales et qui appauvrissent les paysans. Il y a longtemps que nous mettons en garde notre agriculture contre cette erreur économique de dépenser trop d'argent pour la nourriture et la litière du bétail. Quand le lait, la viande, le bétail d'élevage, se vendent à des prix très élevés, le budget supporte peut-être aisément la sortie de capitaux pour l'acquisition des fourrages, mais dès que le lait baisse, que le bétail descend à un prix normal, que le budget n'est plus aussi élastique, alors il faut recourir à l'emprunt ou au crédit, et c'est l'endettement qui pèse fâcheusement et lourdement sur un grand nombre de nos modestes exploitations.

Puis, avec la dette, vient le découragement ; le travail de la terre est trop pénible, et il ne nourrit plus son homme, dit-on, et de là à l'abandon de la terre pour aller à l'atelier, à l'usine, à la ville, il n'y a qu'un pas !

Le mois de juin a eu des alternatives de froid et de chaud. Le 8 juin, les montagnes du Jura étaient couvertes de neige. L'herbe poussait difficilement ; dans les vallées intermédiaires et aux montagnes, le fourrage était bien clairsemé à la mi-juin. Dès ce moment, le temps se met au beau, avec quelques ondées d'une pluie douce, la campagne se transforme et les plantes poussent comme par enchantement. De la misère on passe à l'abondance !

La fenaison est vivement contrariée dans le vignoble ; on n'en finit pas. Dans la région intermédiaire, celui qui s'y est pris de bonne heure a mis au fenil une récolte abondante et de qualité. Aux montagnes, beaucoup de fourrage a été lavé, et la fenaison n'y a pas été facile.

D'une manière générale, la qualité sera celle d'une année moyenne, car l'herbe qui a cru ainsi rapidement ne peut pas

constituer un fourrage très riche, sans compter les copieux arrosages sur le champ, ce qui enlève toujours de la qualité nutritive au foin.

La repousse s'est constamment faite avec vigueur dans les secondes, troisièmes et quatrièmes coupes, et c'est là vraiment une caractéristique de l'année 1914; les regains sont abondants, soit dans les prairies artificielles, soit dans les prairies naturelles, et le bétail pourra se repaître d'une superbe pâturée.

Malgré le chaud soleil de la fin d'août pour sécher le regain, gare aux tas et à la combustion! On a beau tourner et retourner cette herbe tendre et fraîche, ça «revient» une fois en tas et la masse s'échauffe. Il faudra surveiller la «tèche» et l'ouvrir en cas de forte élévation de la température.

Les blés, qui donnaient de superbes promesses au printemps, ne fourniront, en somme, qu'une récolte passable; les herbes adventices dans les terrains humides, le manque de tallage dans certaines pièces, les fortes chutes d'eau qui ont occasionné la verse, ainsi que la grêle, sont des facteurs locaux qui abaisseront la moyenne des rendements.

Les avoines qui se rentrent par un temps favorable donneront, en paille et en grain, une récolte rémunératrice.

Les pommes de terre présentent des variations très diverses. Plusieurs soles ont des tiges chétives, et il faut en général tabler chez nous sur une récolte au-dessous de la moyenne. Les tubercules des variétés hâtives se gâtent beaucoup, diminuant les rendements d'une manière appréciable.

Les autres plantes sarclées: betteraves, choux-raves, carottes, sont en bonne posture pour fournir une production au-dessus de la moyenne.

Les jardins potagers, surtout ceux qui sont soignés par des mains expertes, fournissent des légumes abondants et variés.

Les arbres fruitiers ont une récolte très jalouse, surtout dans les variétés à pepins. Les fruits à noyaux sont très abondants: d'abord les cerises, dont la récolte a été

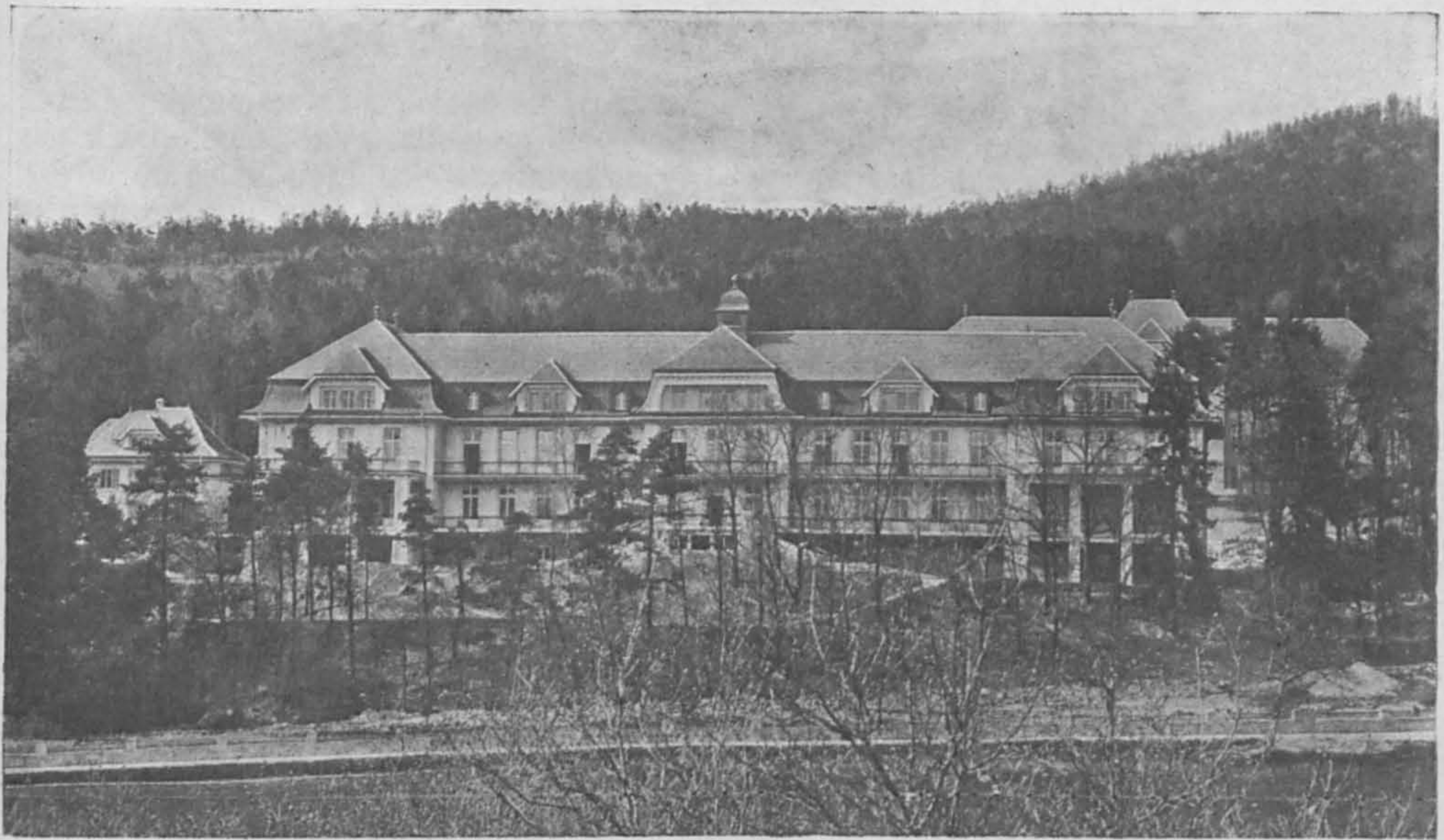
cependant largement diminuée par la pluie qui a fait éclater le fruit, et aussi par le manque de bras pour la cueillette; les pruniers sont chargés de fruits, mais la vente en est difficile, à cause de l'arrêt presque complet du travail dans la plupart de nos industries, privant ainsi les habitants de leurs ressources ordinaires; pour comble, le sucre devient rare et, par conséquent, son prix a haussé; deux raisons majeures pour empêcher l'écoulement d'un fruit dont la garde est très limitée. Beaucoup de prunes iront au tonneau pour la distillation, et dans un an ou deux, ceux qui aiment à parfumer leur café d'un petit verre d'eau de vie de prunes, seront servis à souhait. Il y en aura des provisions.

Dans notre pays, industriel avant tout, quand le travail est assuré, les produits de nos vergers ont une vente facile, si abondante que soit la récolte. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes plus organisés pour l'opération du séchage, qui serait en somme l'utilisation la plus rationnelle du fruit en excès.

A côté de la vieille méthode du séchage au soleil — ou les guêpes viennent dimer la provision — ou de la dessiccation au four à cuire le pain, on a maintenant à disposition des évaporateurs-sécheurs qui comprennent un foyer pour brûler le combustible et une chambre d'évaporation, constituée par une série de claies superposées. Un mécanisme permet de soulever les claies, pour enlever les fruits desséchés, ou vérifier l'avancement du séchage.

Pour les fruits pelés — pommes ou poires — on place la claie immédiatement au-dessus du foyer; le jus qui les imprègne, saisi par l'air chaud, se concentre, forme une enveloppe artificielle, qui, sans s'opposer à l'évaporation de l'eau, empêche le brunissement des fruits.

C'est le contraire pour les fruits à noyaux; les claies remplies de fruits frais sont placées au sommet de l'évaporateur, et déplacées ensuite, au fur et à mesure que la dessiccation avance, pour les rapprocher de plus en plus du foyer. Les fruits conservent alors toutes leurs qualités.



L'HOPITAL DES CADOLLES A NEUCHATEL



L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE A LA CHAUX-DE-FONDS

Si les pommes et les poires ne trouvent pas d'acheteurs, une partie peut être convertie en cidre, dont la consommation se généralise toujours davantage dans nos campagnes, surtout depuis que la fabrication se fait par les procédés de la science moderne.

Les marcs de pommes et de poires sont consommés avidement par le bétail bovin et porcin; on peut aussi les distiller et en tirer du « calvados » !

Avec les poires qui ont passé au pressoir, on en cuit longuement la pulpe et le jus, sans sucre, et on obtient ainsi une confiture fort appréciée et de bonne garde.

Dans une période comme celle que nous traversons, il importe de tirer le meilleur parti possible de toutes nos récoltes; tout doit être utilisé pour l'alimentation, puisque la question de l'approvisionnement de la Suisse reste au fond la grosse préoccupation de nos gouvernements.

L'agriculteur, qu'on a parfois trop oublié, passe aujourd'hui au premier plan; on se tourne vers lui avec l'espoir qu'il pourra nous fournir la nourriture dont nous avons besoin. Un pays, quel qu'il soit, a un gros intérêt à protéger et à soutenir l'agriculture s'il ne veut pas un jour expier cruellement une coupable indifférence. L'homme peut se passer de beaucoup de choses, mais il ne peut pas vivre sans nourriture.

Un peuple ne doit jamais se glorifier à outrance de sa puissance industrielle et de sa richesse capitaliste; plus l'industrie grandit, plus il doit redoubler d'efforts pour maintenir l'équilibre entre elle et l'agriculture. Plus la ville augmente et plus la campagne doit se mettre en mesure de fournir la nourriture à cette population par une culture toujours plus rationnelle et toujours plus intensive.

Quand, il y a quelques années, dans un temps de réjouissante prospérité industrielle, le paysan, qui produisait son lait à perte, s'est permis d'en élever le prix, de quelles épithètes ne l'a-t-on pas appelé? de quelles injures ne l'a-t-on pas abreuvé?

Et aujourd'hui où l'atelier est désert, où la ressource de l'ouvrier est réduite à

peu de chose, le paysan, spontanément, a tenu compte de la situation de ses concitoyens malheureux, et il a baissé le prix de son lait.

Que n'a-t-on pas dit de l'« Union suisse des paysans » et de son remuant secrétaire, M. le Dr Laur? C'est cependant grâce à la collaboration intelligente et efficace de nos puissantes associations agricoles que le ravitaillement régulier et normal de l'armée est assuré et que nombre de mesures conservatoires sont prises pour assurer la nourriture de notre peuple à des prix qui ne dépassent pas la normale. Pour atténuer la crise économique, nous nous félicitons chaque jour d'être fortement organisés.

Puisse la Suisse en tirer de précieux enseignements pour l'avenir!

NOUVEL HOPITAL DE NEUCHÂTEL

(AVEC PLANCHE)

L'hôpital bourgeois de Neuchâtel a fini sa carrière. Construit en 1780 et 1781, grâce à la libéralité de David de Purry, il a été définitivement abandonné le 31 août 1914 et il a passé au rang de simple bâtiment d'administration. Chacun en connaît le bel aspect, le bon aménagement intérieur; il est juste de rappeler ici tous les services qu'il a rendus à la population, aux bourgeois d'abord, puis à l'ensemble de la ville. Des médecins distingués s'y sont succédé, les sœurs diaconesses s'y sont dévouées et le nombre des malades qui y ont trouvé la guérison ou l'adoucissement de leurs maux est considérable.

Il devenait insuffisant, il ne répondait plus aux prescriptions actuelles de la science médicale; d'autre part, l'autorité communale enviait pour ses bureaux et magasins les vastes et nombreux locaux de l'édifice; il a été condamné; l'hôpital qui faisait face à l'Hôtel de ville n'existe plus comme tel.

Mais un autre l'a remplacé. En décembre 1914, le Conseil général a voté tout à

la fois l'emplacement, les plans et devis du nouvel hôpital, et un crédit de 1,400,000 fr. pour couvrir les frais de construction.

L'emplacement a reçu, dès le début, le nom des Cadolles, qui appartient en réalité au vallon formant l'extrémité ouest de celui du Pertuis du Sault; il se trouve au bord même de la route des Montagnes et dans la première forêt que l'on rencontre en quittant Neuchâtel.

La situation est heureuse à tous égards; l'hôpital est en plein bois, protégé contre les vents, à l'abri du bruit et des poussières; au sud, un rideau de pins et de chênes tamise la lumière sans empêcher la vue sur les prés des Cadolles, sur le Crêt du Plan, et plus loin, sur le lac et les Alpes.

En arrivant de la ville, on remarque tout d'abord, au travers et au-dessus du feuillage, la masse imposante du bâtiment principal, flanqué à l'ouest de la maison où sont logés les internes et le concierge, et à l'est, à quelque distance, de la galerie de cure de soleil. Une cour, au nord, sépare le bâtiment principal de celui des services généraux; plus haut, c'est le grand pavillon des contagieux; plus haut encore, c'est le lazaret. Et si nous continuons à pénétrer dans la forêt, nous y trouvons un terrain aménagé en vue d'y dresser, si besoin est, une baraque pour les maladies telles que le choléra, la peste ou la variole.

Le sous-sol du bâtiment principal est réservé aux services de la polyclinique, des malades en chambre forte, des bains de toute nature; le rez-de-chaussée est affecté aux maladies internes, l'étage à la chirurgie, les combles aux chambres du personnel. Le nouvel hôpital de la ville compte plus de 450 lits.

La cuisine, dans les services généraux, est reliée au bâtiment principal par un passage souterrain, au pavillon des contagieux par un funiculaire également souterrain. C'est aux services généraux que l'on trouve les installations qui envoient partout la chaleur et l'eau chaude. Parmi les locaux à énumérer, il y a encore la cha-

pelle mortuaire, les locaux de désinfection et la buanderie.

La distribution des bâtiments ne laisse rien à désirer au point de vue de l'hygiène, de la lumière, du dégagement et du confort. Tout a été étudié dans les moindres détails, tout est beau, achevé. Le nouvel hôpital fait honneur à la ville de Neuchâtel. Puisse-t-il, grâce au concours des excellents médecins mis à son service, des sœurs si admirables d'abnégation, qui veillent nuit et jour au soin des malades, apporter le soulagement et la guérison à tous ceux qu'il abritera!

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

DE LA CHAUX-DE-FONDS

(AVEC PLANCHE)

Le samedi 11 octobre 1913, à dix heures du matin, une modeste cérémonie réunissait les autorités communales, la commission, le corps enseignant et les élèves de l'École supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds; on inaugurerait l'élégant édifice dont la gravure du *Messenger* représente la principale façade. La construction de cet édifice, la floraison rapide, inespérée de l'École de commerce l'avait rendue nécessaire, qui plus est, urgente.

A l'inauguration, l'on entendit des chœurs mixtes de circonstance, chantés par les élèves de l'École, des discours du président du Conseil communal, M. Justin Stauffer, du président de la commission, M. Charles Schürch, du président du Congrès suisse de l'enseignement commercial, — qui se réunissait le lendemain à La Chaux-de-Fonds, — M. Gottfried Scharpf.

* * *

A cette occasion on fit, comme de justice, un brin d'histoire; on évoqua le passé — court, mais non sans gloire — de l'École.

Il y a aujourd'hui 24 ans (en 1890) que s'ouvrait, bien modeste, avec deux classes seulement, l'Ecole de commerce créée par l'administration fédérale du Contrôle, bureau de La Chaux-de-Fonds; l'institution nouvelle avait pour but de préparer les jeunes garçons au négoce, plus particulièrement au commerce horloger. En 1891, on ouvrait déjà une troisième classe et, en 1892, l'Ecole comptait 36 élèves. En 1897, la Commune reprenait l'administration et la direction de cette école, dont le développement continuait.

En 1906, on créait une quatrième année, ainsi qu'un cours spécial pour candidats postiers. En 1908, à l'instigation du directeur, M. F. Scheurer, on admit les jeunes filles à l'Ecole, — l'enseignement ne tardera pas à devenir mixte pour tous les degrés; et, en 1909, on dut abandonner le bâtiment des premiers jours, — pour déménager tous les cours dans le Collège des Crétêts. Cet édifice, destiné aux écoles primaires, était si spacieux qu'il put abriter pendant quatre ans l'Ecole de commerce, l'Ecole ménagère et plusieurs classes primaires.

Mais la situation ne fut que provisoire, car l'Ecole *supérieure* de commerce — titre nouveau que lui accordèrent les autorités communales — déborda l'étage réservé à ses classes, se sentit trop à l'étroit, réclama plus d'espace. Dirigée de main experte par M. Scheurer dès 1907, elle avait pris, rapidement, un développement qu'on n'eût osé espérer à l'origine; de 50 à son entrée en fonctions, M. Scheurer avait sous sa direction à son départ, — fin 1912, — 150 élèves; au début de l'exercice 1914-1915, le nombre des inscriptions s'élevait à 188 élèves; le 20 septembre 1914, il était de 196.

Déjà dès 1903, la commission et les autorités communales avaient songé à un bâtiment spécial, où l'école pût jouir de sa pleine autonomie. Sous l'impulsion de MM. Scheurer, directeur, et Courvoisier-Guinand, président de la commission, et avec l'efficace appui de l'administration du Contrôle et des autorités locales, on vint à

bout des résistances et des difficultés financières, et l'on put donner le coup de pioche si impatiemment attendu.

Cet exposé serait incomplet s'il ne rappelait les noms de MM. Paul Mosimann, directeur des travaux publics, et Robert Belli, architecte communal, à qui l'on doit l'aménagement élégant, confortable et hygiénique des salles, vrais modèles du genre scolaire. Et le directeur actuel, M. le Dr Burckhardt, s'est ingénié à une décoration avisée des salles, par l'image de chefs-d'œuvre; il serait injuste aussi d'omettre ce pauvre Paul Gloor, directeur pendant un semestre et enlevé à l'Ecole deux mois avant l'inauguration du nouvel édifice, succombant à la besogne écrasante que cet opiniâtre avait imposée à son corps débilité.

Aujourd'hui, confortablement installée dans son coquet « chez soi », l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds, forte de près de 200 élèves dont plus d'un du dehors, soutient, sans prétention mais aussi sans crainte, la comparaison avec ses émules de Suisse; elle jouit, hors de chez nous comme en ville, d'une solide réputation. Corps enseignant et élèves marquent un beau zèle pour la conquête de la Science, ce pur sommet d'où la force brutale est bannie, où seuls le Savoir, l'Esprit et la Raison règnent en souverains incontestés. Puissent-ils persévérer dans la voie que leur ont tracée les aînés! A. MATTHIAS.

UNE VISITE A MONTMIRAIL

L'anecdote que voici est extraite d'une lettre que le peintre Albert Anker adressait d'Anet, le 16 septembre 1888, à son ami Auguste Bachelin :

« Toi qui as les almanachs depuis 1806, aie donc la bonté de voir si le fait suivant y est raconté.

» L'impératrice Joséphine a fait une fois visite à Montmirail: c'était en 1810. Une de mes tantes, sœur de ma mère, y était, et voici ce qu'elle racontait.

» L'impératrice avait passé la nuit à Neuchâtel avec sa suite, car elle avait toute une maison, des officiers voyageant avec elle : Napoléon l'exigeait ainsi, quoiqu'il l'eût quittée. Joséphine devait aller à Berne. A déjeuner, elle demanda s'il n'y avait pas quelque curiosité à voir en route. On lui parla d'une pension de jeunes filles tenue par les Frères moraves. Elle dit qu'elle y fera halte ; mais pour ne pas déranger les gens, ou plutôt pour ne pas les effrayer, elle n'ira pas à l'improviste, elle se fera annoncer.

» Un courrier arrive à Montmirail, et annonce au directeur, M. Mortimer, l'arrivée de Joséphine. Aussitôt M. Mortimer d'aller dans les classes (entre 9 et 10 heures du matin) et de dire à ces demoiselles de mettre leurs habits du dimanche et de descendre dans la cour.

» Joséphine arrive avec sa suite ; les jeunes filles sont en rang dans la cour : elle cause avec le directeur, adresse la parole à quelques-unes des pensionnaires, demande à voir les salles d'étude, les dortoirs, puis redescend dans la cour pour faire ses adieux aux jeunes filles.

» Quand elle a terminé, un de ses officiers donne aussi la main au directeur et lui dit avec une vraie politesse de caserne :

« — Monsieur le directeur, vos demoiselles sont si jolies, qu'on les embrasserait toutes l'une après l'autre !

» Ce mot mémorable n'a pas l'air d'avoir été inventé. »

UN FAMEUX REMÈDE

Son Excellence, M. de Zastrow, gouverneur de la Principauté, avait envoyé M^{me} son épouse faire une visite aux belles dames de Môtiers.

Grand honneur pour elles, et pour le gouverneur un moyen d'entretenir de bonnes relations cordiales avec ses administrés du Val-de-Travers.

Comment faire pour recevoir dignement une aussi grande dame et lui faire passer une journée agréable ? Par ce temps magnifique, quoi de plus beau à voir que ce joli vallon de Saint-Sulpice, d'aller s'installer sur l'herbe près de la source de la Reuse et d'y faire un joyeux pique-nique !

On partit en voiture et le domestique ayant installé ce beau monde et ramené ses chevaux à l'auberge du Soleil, on attaqua avec entrain les provisions étalées, en admirant ce romantique paysage.

C'est que la source de la Reuse était bien autre chose que maintenant ! A l'entrée de la Doux, on longeait la rivière qui sautait en bouillonnant parmi les rochers, derrière les vieilles usines, et tout au bout, après avoir passé la voûte qui laissait une issue sous l'antique papeterie, on se serait cru au bout du monde.

Au-dessus de la chute s'encadrait, dans les hauts rochers, la source de la Reuse, tantôt, dans les grandes eaux, surgissant avec fracas de vingt endroits, parfois à 60 pieds de hauteur, parmi les sapins et les pierres, tantôt sortant tranquillement de la fente du rocher et des graviers, en formant un étang calme et paisible dans lequel les branches des grands sapins moussus venaient se baigner et où s'étaient les feuilles et les fleurs des plantes aquatiques.

On n'y avait pas encore jeté tous ces matériaux provenant d'abord de la Roche-Percée, lors de la construction de la route neuve et plus tard des tunnels et des déblais du chemin de fer.

Puis la nappe d'eau se glissait sous la frêle passerelle de bois par laquelle on arrivait au jardinet de l'autre côté, et se précipitait en tourbillonnant au bas de la chute, pendant que l'antique roue, couverte de mousse, tournait lentement en laissant tomber des gouttelettes d'eau pure, semblables à des perles.

Tout en faisant honneur aux victuailles, en goûtant cette eau limpide et fraîche, sans négliger le contenu d'une couple d'honorables bouteilles, on admira, on s'exclama, on causa, on s'amusa beaucoup. Puis, la conversation et l'entrain paraissant

s'apaiser un peu, une de ces dames s'écria : « Qui oserait traverser la rivière sur cette passerelle ? »

Noblesse oblige. M^{me} de Zastrow, quoique n'étant plus jeune, répondit : « Moi ! qui m'aime me suive ! »

Et voilà ces dames s'engageant sur le pont rustique, M^{me} la Gouverneur en tête, tandis que la bonne mère Reymond, dissimulée au coin de la voûte, observait curieusement ce beau monde sans oser se montrer.

La passerelle n'était pas commode ; suivant les époques, c'était une simple planche, supportée par des chevalets ou des piquets et s'appuyant sur le gros rocher qui barre le milieu de la rivière, ou bien un pont un peu plus solide, à l'épreuve des grandes eaux et pourvu d'un côté d'un fragile garde-fou. Et toujours plus ou moins branlant et pourri, toujours étroit :

Deux belettes à peine auraient passé de front sur ce pont !

A la queue leu leu, M^{me} de Zastrow en tête, on avançait doucement, avec de petits cris, des rires et, malgré tout, une appréhension dont le chatouillement n'était pas sans charme quand, tout à coup, un grand cri se fit entendre : la planche pourrie venait de casser sous le poids de la première de ces dames, qui passait par le trou, restant suspendue sur l'eau ! C'était terrible !

On cria au secours ! mais la bonne mère Reymond, quittant son refuge, eut bientôt fait, quoique non sans quelque peine, de tirer de ce mauvais pas la belle dame toute pâle, émotionnée au possible et semblant tout près de rendre l'âme.

Une fois sur la terre ferme, on s'empressa ; la mère Reymond, maternelle et compatissante, disait : « Ce ne sera rien, ma bonne dame, entrez un moment au poêle pour vous reposer ! » Et ces belles dames faisaient du zèle ; l'une demandait un verre d'eau, un cordial quelconque ; l'autre autre chose, peut-être de l'eau de Cologne ; n'importe quoi pour faire passer l'émotion de la victime de l'aventure.

Mais à tout cela, la mère Reymond ré-

pondait : « Attendez un moment, je sais ce qu'il faut !.. » Et étant sortie, elle rentrait aussitôt munie d'un vase... comment dire ? d'un vase en faïence de Couvet, ressemblant à une soupière, mais n'ayant qu'une anse, et disait à M^{me} Zastrow, dans sa simplicité et avec l'accent de Saint-Sulpice :

« Tenez, ma bonne dame ! essayez seulement un petit peu ! il n'y a rien de tel quand on a eu une grösse peur ! »

CHRONIQUE VITICOLE

C'est sans regret que le vigneron vit s'éteindre l'an 1913, particulièrement cruel envers notre vignoble neuchâtelois ainsi qu'envers les autres vignobles suisses. Cette année nous laissera le pénible souvenir d'une si petite récolte que les frais de culture furent bien loin d'être couverts par le produit de la vigne.

Rien ne fut épargné à nos côteaux : les gelées printanières, les pluies froides pendant la floraison provoquant la coulure, une forte invasion de cochyliis à laquelle vinrent s'ajouter pour comble de malheur les forts orages grêlifuges du mois d'août. Tout contribua à anéantir la petite récolte en perspective. Aussi le rendement total du vignoble ne fut-il que de : 3728 gerles de blanc au prix moyen de 60 fr. 93 = 227,147 fr., et de 1093 gerles de rouge au prix moyen de 75 fr. 17 = 82,160 fr., soit au total de 4821 gerles d'une valeur de 309,307 fr., contre 49,603 gerles en 1912, estimées à 2,112,609 fr. 50.

La superficie du vignoble étant de 28,734 ouvriers, la production moyenne a donc été de 16,5 litres par ouvrier, soit 151,5 de moins qu'en 1912.

Quant à la qualité du vin de 1913, elle est supérieure à celle de l'année précédente, grâce au relèvement de la température à partir de septembre et aussi par le fait que les ceps étaient peu chargés.

Pendant l'année 1913 le phylloxera fit

de grands progrès; la surface reconstituée est de 378,291 m². Dans les vignobles de l'est et de l'ouest, où le traitement au sulfure de carbone se pratique encore, il a été découvert 645 foyers phylloxériques pour une surface de 29,118 m².

Etant donné la pénible situation dans laquelle se trouvait notre vignoble neuchâtelois, l'Etat a pris les mesures suivantes pour venir en aide aux viticulteurs: forte subvention pour l'achat des sels cupriques, suppression de la contribution phylloxérique, allocation du 50 % aux compagnies d'assurance contre la grêle.

Nous ne pouvons qu'admirer l'énergie et la ténacité dont a fait preuve notre population viticole pendant la période de revers qu'elle vient de traverser, pour conserver une des richesses nationales.

L'an 1914 naquit sous de plus favorables auspices, l'hiver fut tel que nous les aimons, sec et froid, avec quelques chutes de neige; aussi dès le printemps les bourgeois éclataient pleins de promesses.

Rarement il nous fut donné d'admirer une végétation aussi luxuriante; la vigne est magnifique de vigueur, et nous ne pouvons voir que peu ou point de taches phylloxériques.

La fleur passa très inégalement; tandis que les coteaux situés au bord du lac, plus hâtifs, fleurissaient par un temps idéal, les vignes plus élevées eurent à subir, pendant leur floraison, les pluies froides de la fin juin: la coulure décima par conséquent une partie de la récolte.

Les insectes n'eurent pas le temps de causer des dégâts appréciables, et si ce n'est une forte apparition tardive de mildiou, tout aurait été normalement.

Sous la forme du Rot brun, le mildiou attaqua la récolte des vignes mal ou insuffisamment protégées par les sulfates; les vignes bien traitées promettent une récolte moyenne. Espérons que le beau temps continuera et que nous pourrons enregistrer une excellente qualité.

Les événements actuels ont jeté une certaine perturbation dans les travaux du vignoble par suite du départ de nombre de

bras; avec de la bonne volonté, nous arriverons à chef.

Souhaitons qu'au moment de la récolte les acheteurs ne profiteront pas de la situation pour avilir les prix, mais qu'ils se rappelleront par quelles péripéties de toutes sortes nous passons pour mener une récolte à bien.

Albert LOZERON.

L'EXPOSITION NATIONALE DE BERNE

(AVEC PLANCHE)

Le 15 mai s'est ouverte à Berne, au milieu d'un grand enthousiasme et des plus légitimes espoirs, la troisième Exposition nationale suisse. Préparée avec le soin, la persévérance et la méthode qu'apportent les Bernois à toutes leurs entreprises, elle devait marquer de son empreinte l'année 1914 et faire époque dans l'histoire contemporaine de notre pays.

Le destin en a voulu autrement. Brutalement la guerre européenne est venue jeter la perturbation dans cette œuvre de paix, lui portant en plein succès un coup dont elle ne s'est point remise.

Jusqu'à la fin de juillet l'affluence avait dépassé les prévisions. L'Exposition n'en était encore qu'à la moitié de sa durée, et déjà le nombre des visiteurs avait atteint deux millions, alors que la saison des vacances et du tourisme s'ouvrait à peine. Le cataclysme qui s'abattait sur l'Europe parut si terrible qu'il fut, au premier moment, question de mettre brusquement un terme à l'entreprise. Il en fut, pour toutes sortes d'excellentes raisons, décidé autrement. L'Exposition demeura ouverte, mais elle resta irrévocablement coupée en deux périodes, séparées par les journées tragiques où nous avons vu la guerre se déchaîner autour de nos frontières.

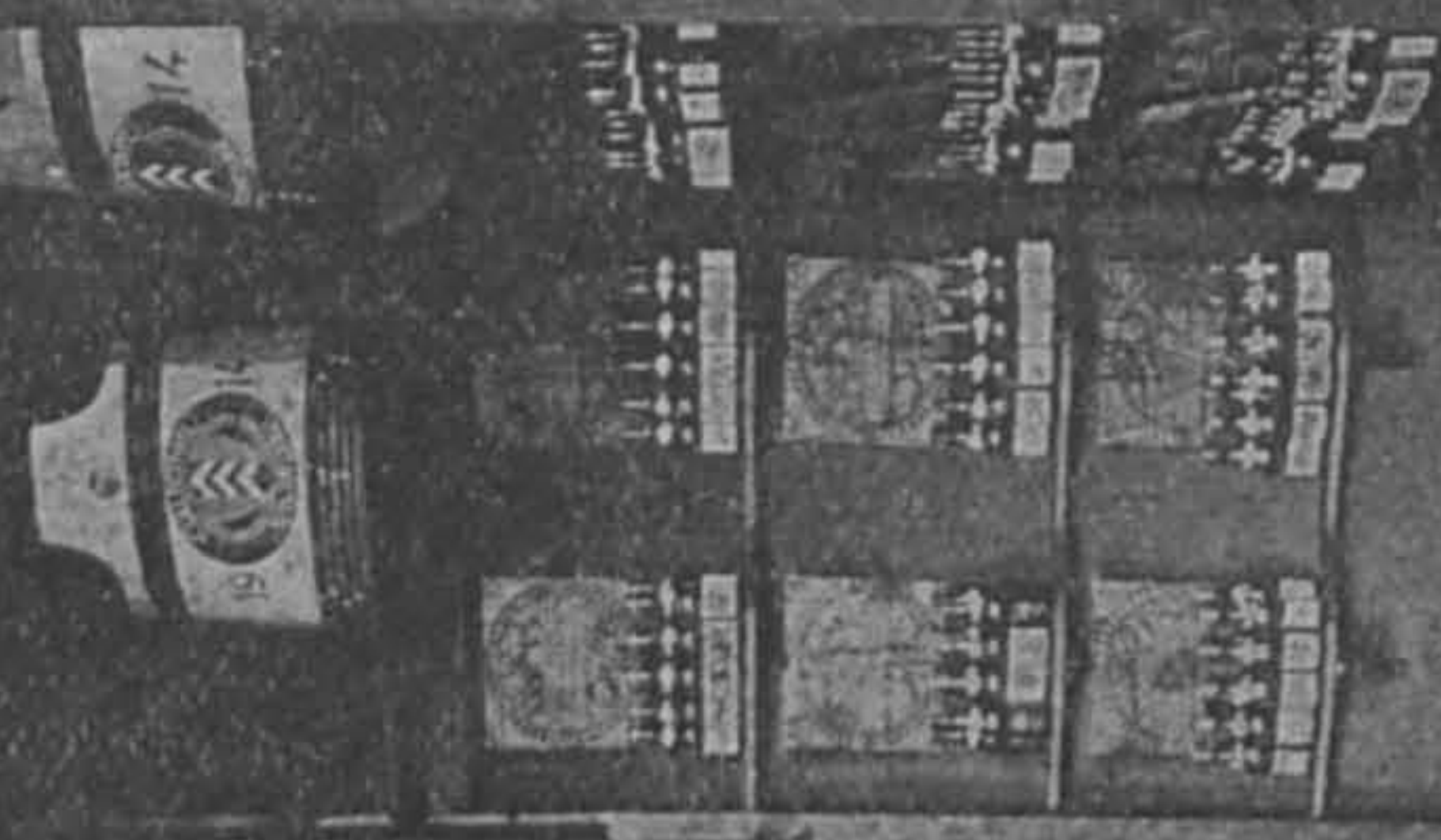
Pendant deux mois et demi Berne fut le rendez-vous de toute la Suisse. Le spectacle qu'offraient les richesses groupées sur

COMPAGNIE
DES
PROPRIETAIRES-ENCAVEURS



NEUCHÂTELOIS

Grand Prix
PARIS 1900
Diplôme d'Honneur
LAUSANNE 1910



NOTRE VITICULTURE A L'EXPOSITION NATIONALE

le grand plateau, si magnifiquement situé au-dessus de la vieille cité, adossé aux hautes futaies de la forêt de Bremgarten, fut pour la plupart une révélation. Bien qu'il fût impossible d'ignorer notre remarquable essor économique de ces vingt dernières années, on ne s'attendait cependant pas à voir nos activités multiples et diverses au point d'embrasser presque toutes les branches principales de la production contemporaine. Et néanmoins, en dépit de ses efforts constants pour conquérir des domaines nouveaux, la Suisse affirmait sa supériorité dans les deux grandes industries où elle restait insurpassée : la broderie et l'horlogerie. Cette dernière a été, avec la viticulture, le principal apport de Neuchâtel à l'œuvre nationale.

Avec ses montres et ses vins, notre canton offrait ce que le travail de ses habitants produit de plus excellent et de plus réputé.

L'horlogerie, luxueusement installée, fut, de l'avis du public comme de celui des spécialistes, une des gloires de l'Exposition. Jamais l'ingénieuse et fine industrie qui, de nos montagnes, a essaimé tout le long du Jura, de Genève à Bâle, n'avait groupé un ensemble plus complet, plus riche et d'un mécanisme plus perfectionné.

Dans cette installation où tout était d'une unité et d'une élégance révélant une industrie d'art et d'ancienne tradition, les grandes métropoles horlogères de La Chaux-de-Fonds et du Locle brillaient au premier rang. La plupart des fabricants de La Chaux-de-Fonds exposaient en collectivité, combinaison qui leur permettait de présenter un ensemble complet et varié et d'éviter la monotonie résultant toujours du voisinage de pièces similaires. A lui seul, le « grand village » fournissait plus de la moitié des noms du catalogue. Plusieurs maisons importantes, figurant déjà dans le groupe collectif, avaient organisé en outre des expositions particulières.

Ce qui a surtout frappé les visiteurs, c'est l'extrême variété de la production horlogère d'aujourd'hui, qui va de la minuscule montre-bijou à la grosse horloge

des gares et des clochers, de la pièce courante, valant quelques francs, au chronomètre le plus perfectionné.

C'est à cette horlogerie de précision que Le Locle doit une bonne partie de sa renommée. La Mère commune des Montagnes, avec de nombreuses pièces de choix, figurait dignement à côté de sa grande voisine. Quelques fabricants neuchâtelois, spécialisés dans les pièces détachées, avaient groupé, la plupart du temps avec goût et ingéniosité, toute la variété des sertissages, finissages et échappements qui entrent dans la composition de la montre.

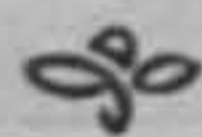
Au pavillon de la viticulture, dont nous donnons ici l'image, tout Neuchâtelois se retrouvait en pays de connaissance. Nos exposants y avaient groupé leurs produits sous une charpente en bois qui empruntait ses principaux éléments architecturaux à la cave et au pressoir.

Les meilleurs crus d'Auvernier, de Cortaillod, de Saint-Blaise, de Corcelles, du Landeron étaient réunis, par les soins de la Compagnie des propriétaires-encaveurs, autour d'un beau fusain de M. Paul Bouver représentant le pressoir. Chacun des trente exposants avait son nom sculpté sur un panneau de chêne décoré de feuilles et de grappes. De charmantes affiches représentant des paysages familiers de villages et de châteaux, signés par Bille, Cardinaux ou Boitel, complétaient, avec des pampres et des gerles, cet ensemble si original et si décoratif.

La viticulture neuchâteloise était encore représentée par quelques exposants isolés. L'un d'eux avait eu l'heureuse idée de grouper ses bouteilles dans l'encadrement d'une porte de cave du XVI^{me} siècle, gardée par deux gerles fleuries.

Le contenu de ces bouteilles, présentées avec tant d'agrément, a paru délectable au jury, ainsi qu'en font foi les récompenses brillantes et parfaitement méritées décernées à notre vignoble.

P. G.



LE BEAU NOËL

Nous étions trois petits gredins...

Froquet surtout, de qui le père, homme sanguin et ramassé, épuisait vainement ses forces sur le derrière de son rejeton. Froquet avait l'esprit prompt et la chair faible, comme la plupart des humains, mais à un degré beaucoup plus déplorable.

On le voyait après chaque fessée, c'est-à-dire deux fois par semaine en moyenne, le front chargé d'excellentes résolutions, auxquelles l'intervention paternelle donnait même quelque chose de tragique. Froquet s'isolait, demeurait taciturne et marchait gravement. Cela ne durait pas longtemps : « l'espace d'un matin ». Parfois — mais rarement — une journée entière (cela dépendait de l'importance de la correction). Après quoi notre ami laissait tomber sa sagesse, comme un manteau trop lourd. Il mettait son chapeau en arrière, les mains dans ses poches et, renard à l'affût, nous proposait, la bouche ardente, quelque nouveau tour ingénieux.

Nous le suivions très docilement, car il avait sur nous l'ascendant d'un chef sur sa bande. Et puis nous admirions l'imperturbable constance avec laquelle il essayait les périodiques sévices paternels. C'était devenu un pacte tacite entre nous : Froquet ne nous parlait jamais de ses châtiments, et jamais nous ne l'interrogeions sur ce chapitre délicat de sa destinée. Il y mettait son honneur et sa dignité ; nous, notre respectueuse compassion. Mais, deux fois par semaine en moyenne, quand nous voyions Froquet s'avancer lentement et nous saluer gravement de la tête, sans mot dire, nous pensions :

— Bon ! Voilà Froquet qui a été fessé !

Nous nous demandions rarement pourquoi. Car, le plus souvent, c'était pour quelque farce faite en commun avec lui « dans le quartier », quand ce n'était pas à

l'école, où notre vieux maître abrégeait ses jours à nous enseigner le latin.

— Bon ! Voilà Froquet qui a été fessé !

Cela revenait si souvent, que nous en prenions l'habitude : il nous eût paru bien étrange qu'une semaine se passât sans la même constatation. Froquet, lui aussi, d'ailleurs, semblait s'accoutumer fort bien au régime paternel.

Tout cela : la patience, l'endurance et la peau tannée de Froquet, augmentait encore son prestige et son pouvoir de domination sur nous. Il avait, en plus des qualités du héros, les attraits merveilleux du martyr. Pour peu, nous nous serions jetés à l'eau pour lui.

« Nous », c'est-à-dire Patachon et moi, qui avons bien treize printemps — un de moins que Froquet. Ce Patachon, qui s'est jadis brouillé avec Froquet pour l'avoir un jour appelé « vieux fessé », Patachon était un garçon blond, mou et sans espièglerie, prédestiné pour le notariat. (Il a maintenant une des meilleures « études » du canton.)

Donc, lui et moi témoignions à Froquet un entier et commun dévouement. Nous étions les hommes de Froquet, qui était notre chef absolu. Il est regrettable, sans doute, que cette harmonie parfaite n'ait pu durer toujours. Seulement, quand la « mère » Bichard nous manqua, notre activité s'en trouva bien réduite ; et les fessées de notre ami Froquet s'espacèrent dès lors à ce point, qu'on put le rencontrer jusqu'à huit et neuf jours de suite sans avoir à se dire :

— Bon ! Voilà Froquet qui a été fessé !

On comprend que cela refroidit notre zèle, affaiblit notre union, et par contre-coup notre amitié réciproque. Faute de tours à jouer à la mère Bichard, nous finîmes par nous ennuyer tous les trois. Et il suffit que ce nigaud de Patachon, exaspéré je ne sais par quoi, dit irrévérencieusement à Froquet « vieux fessé » pour que le trio fût dissous à jamais.

La mère Bichard habitait une mansarde dans la maison du père de Froquet, qui l'avait prise pour concierge. Je pense

qu'elle avait bien soixante-dix ans à cette époque troublée, puisqu'elle en comptait soixante-quinze quand elle mourut, la malheureuse.

Elle avait un air de sorcière. Son antique petit corps, cassé, amaigri, raccorni, anguleux et tout tremblant, portait une tête ravagée par je ne sais quel fléau plus implacable que la vieillesse. Et cette tête, tourmentée de grands plis, avait deux yeux gris-verts, indicibles, et une longue dent jaunie qui retroussait hideusement la lèvre inférieure.

Elle nous détestait et haïssait Froquet, dont la seule vue la rendait furieuse. Froquet, dès qu'il apercevait la vieille, Froquet « avait le diable ». Il riait méchamment, combinait quelque farce cruelle, qui ne demeurait jamais sans effet immédiat.

Il nous conduisait dans un coin ténébreux des combles, par où la mère Bichard devait passer pour arriver à sa mansarde. Sur un signal, quand elle était tout près, nous éclatons en cris, en hurlements. L'effet était prodigieux ; elle aussi se mettait à crier, à hurler, tandis que, les lâches ! nous dégringolions en bas les escaliers, où ses malédictions nous poursuivaient. J'ai le front rouge en écrivant cela...

Ou bien, ce diable de Froquet, s'introduisant en tapinois dans la mansarde de la vieille, versait prestement sur son chat quelques gouttes de térébenthine, et la bête affolée s'élançait, en miaulant affreusement, dans la chambre de la mère Bichard, grim-pait les murs, renversait les vases à fleurs, décrochait les tableaux, faisait un vacarme infernal, où l'on percevait des bruits de vaisselle brisée.

Mea culpa, vieille madame Bichard ! Vous ne saurez jamais comme nous vous avons aimée, plus tard, hélas ! Et les larmes que nous avons pleurées quand vous mourûtes, Froquet, Patachon et moi ! Peut-être savez-vous quels remords nous poursuivent encore maintenant ?... Mais non, car vous étiez si bonne sous vos airs de sorcière, et vous l'êtes toujours, là où la paix vous berce, quelque part là-haut, que vous les chasseriez en nous donnant

l'absolution... Du moins avons-nous, pauvre chère madame Bichard, cette consolation que Froquet, notre démoniaque inspireur, fut fessé rudement pour nous, ce dont on lui tiendra sûrement compte, quand le moment sera venu — de même qu'à nous, j'espère.

Pourtant, il y a cette dernière farce, qui est trop odieuse, et que nous expierons tôt ou tard, les trois.

La mère Bichard nous avait été signalée ce jour-là par ses éternuements répétés, dans la buanderie, d'où la fumée s'échappait très dense. Ne voilà-t-il pas que Froquet s'élançait, tire la porte, la ferme à double tour et s'enfuit à nos trousses. La mère Bichard eût pu être asphyxiée si quelqu'un n'était venu la tirer de là. Elle en fut quitte pour huit jours de lit, où elle devait se trouver bien, la vieille, car il faisait très froid. C'était fin décembre.

Froquet, après ce coup, garda deux jours la chambre et fut muet deux autres jours entiers, ce qui n'était jamais arrivé.

Enfin — c'était justement le jour de Noël — il recouvra son humeur coutumière. Après quelques banalités sur le froid et la neige, il nous dit brusquement :

— Et bien... Et la vieille ?...

Nous nous taisions, défaits par cette attaque. Quoi ! est-ce que le jour de Noël Froquet aurait le cœur de chicaner la mère Bichard, malade, au lit ! Est-ce qu'il oserait faire ce sacrilège ! Non, pas cela ! Nous allions protester, quand il reprit :

— Eh bien, la mère Bichard, elle est au pieu... Si on allait la voir ?

La voir, la voir ! qu'est-ce qu'il voulait dire par là, ce monstre de Froquet ? La voir ? Se moquer d'elle ou lui tirer la langue, sans doute !

Lui n'aimait point à s'expliquer. Il nous intima l'ordre :

— Toi, Patachon, va voler chez vous des oranges et des biscômes... Pi toi, poursuivit-il en s'adressant à moi, va chercher tes soldats et la poupée à ta sœur...

Inutile de protester : Froquet était péremptoire. N'était-il pas notre chef ? Quoi-

qu'il nous en coûtât très cher, nous nous exécutâmes. La nuit descendait déjà...

Quand nous l'eûmes rejoint, Froquet, indifférent à notre inquiétude et qui portait sous le bras une vieille fourrure chipée à sa mère et dans la main un sapin tout enguirlandé, Froquet nous précéda. Il heurta à la porte de la pauvre mansarde; et quand une voix éteinte eut répondu craintivement: « Entrez », il entra.

— M^{me} Bichard, dit-il simplement, on n'est pas des vauriens... On veut vous faire Noël; voilà ce qu'on vous donne, pour toujours... On espère que ça ira mieux.

La vieille, au fond de son lit, les yeux écarquillés et la bouche béante, se demandait si elle rêvait ou si ce monstre de Froquet se moquait encore d'elle.

Ce doute, voyez, nous faisait mal. Ah! la mère Bichard n'avait pas confiance en nous. Elle nous regardait comme des bourreaux, victime impuissante. Et comment aurait-elle pu se fier à nous? L'avions-nous assez tourmentée, cette pauvre madame Bichard!... Nous étions écrasés par ces regards, où il y avait de la frayeur et de la supplication. Après la peine, la honte nous remplissait. Pour la première fois, devant ce lit misérable et cette figure angoissée, nous comprenions que nous avions fait *du mal*. Il fallait lui demander pardon... Pourquoi Froquet, qui restait là, muet, sa fourrure sous le bras, ne lui disait-il pas: « Pardon, madame Bichard, on vous demande pardon! »

Peu à peu, l'expression de la mère Bichard devint plus sereine. Elle voyait, sur sa frimousse ouverte et franche, que Froquet disait la vérité.

— Vous?... Vous?... se mit-elle alors à répéter abasourdie.

Et puis, tout à coup, elle se mit à pleurer, la vieille madame Bichard, à pleurer qu'elle n'en pouvait plus.

Elle nous fit signe de nous approcher et nous embrassa, nous embrassa, nous embrassa...

Elle ne voyait pas « nos » cadeaux, qui allaient nous valoir, à Patachon et à moi, une bonne semonce, et à Froquet une fessée

de plus. Elle voyait ce qu'elle sentait, qui était bien plus beau que toutes ces choses disparates, jetées là, près d'elle. Et, de larmes plein les yeux, elle recommença à nous embrasser, en nous couvrant de mots tendres, absurdes et touchants.

Mais Froquet, sentant comme nous ses yeux se mouiller, mit fin à ces effusions émouvantes:

— C'est pas le tout... on nous attend! Au revoir, m^{me} Bichard... on vous souhaite un bon Noël!

Et quand il eut fermé la porte sur la vieille tout attendrie:

— Gare la fessée! nous dit-il, avec fierté.

Elle dut être rude, car Froquet ne reparut pas de trois jours, après lesquels nous constatâmes sur lui les stigmates de l'expiation. Il allait lentement, marchait avec peine. Et ce fut la seule fois qu'il fit allusion au châtement reçu. Il avait le sourire aux lèvres:

— Quelle fessée, mes amis! Mais c'est égal, c'est mon plus beau Noël!

Dès lors, la mère Bichard vécut sa vie paisiblement, sous la fourrure de la mère de Froquet, sans se douter quel prix notre ami l'avait payée.

Froquet est devenu pasteur; et quand, comme aujourd'hui, nous parlons de Noël, il me dit mélancoliquement, en secouant la tête:

— Ça été mon plus beau Noël, celui de la mère Bichard...

HENRI CHENEVARD.

Un vieux pasteur d'une paroisse de nos Montagnes nous a conté la curieuse réponse que lui fit une de ses catéchumènes. Il l'exhortait à prendre au sérieux cette courte vie:

— Tu sais bien, n'est-ce pas, que tu dois mourir un jour?

— Oh! monsieur le pasteur, s'écria-t-elle, j'espère toujours qu'il arrivera quelque chose d'ici là!

LA GUERRE

Elle a éclaté, hélas ! cette guerre formidable, qu'on redoutait depuis si longtemps, mais qu'on voulait croire impossible. Au moment où paraît le *Messenger boiteux* de 1915, elle sévit avec une violence atroce. Elle met aux prises l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, avec la France, la Belgique, l'Angleterre et la Russie. Elle a déjà accumulé des monceaux de ruines et des morts innombrables ! Et nul ne peut prévoir la durée de ces affreux carnages, non plus que les conséquences politiques, économiques et industrielles qu'ils entraîneront pour l'Europe et le monde.

Dans cette formidable conflagration, notre petite Suisse a été jusqu'à présent épargnée. Son armée veille aux frontières, résolue à défendre sa neutralité. Mais si même la paix nous est conservée, comme il est permis de le croire, l'état général de l'Europe a déjà un douloureux contre-coup sur la vie intérieure de notre pays et compromet gravement la prospérité nationale.

Toutes les affaires paralysées, nos débouchés commerciaux fermés à l'exporta-

tion ; nos hommes valides appelés sous les drapeaux, obligés de délaisser l'atelier, le comptoir et les champs ; nos usines et nos fabriques arrêtées dans leur activité pacifique ; la gêne et la misère nous assaillant à l'entrée de l'hiver, — telle est notre situation présente. — Et dire qu'en nous comparant à nos voisins, nous pouvons encore nous tenir pour privilégiés !

La perturbation profonde causée par ces tragiques événements excusera sans doute aux yeux de nos lecteurs ce qui peut manquer cette année à leur vieil almanach. Nous nous sommes efforcé de le rédiger de notre mieux au milieu du désarroi général. Mais notre tâche a été particulièrement malaisée, et nous avons plus que jamais besoin de leur bienveillance.

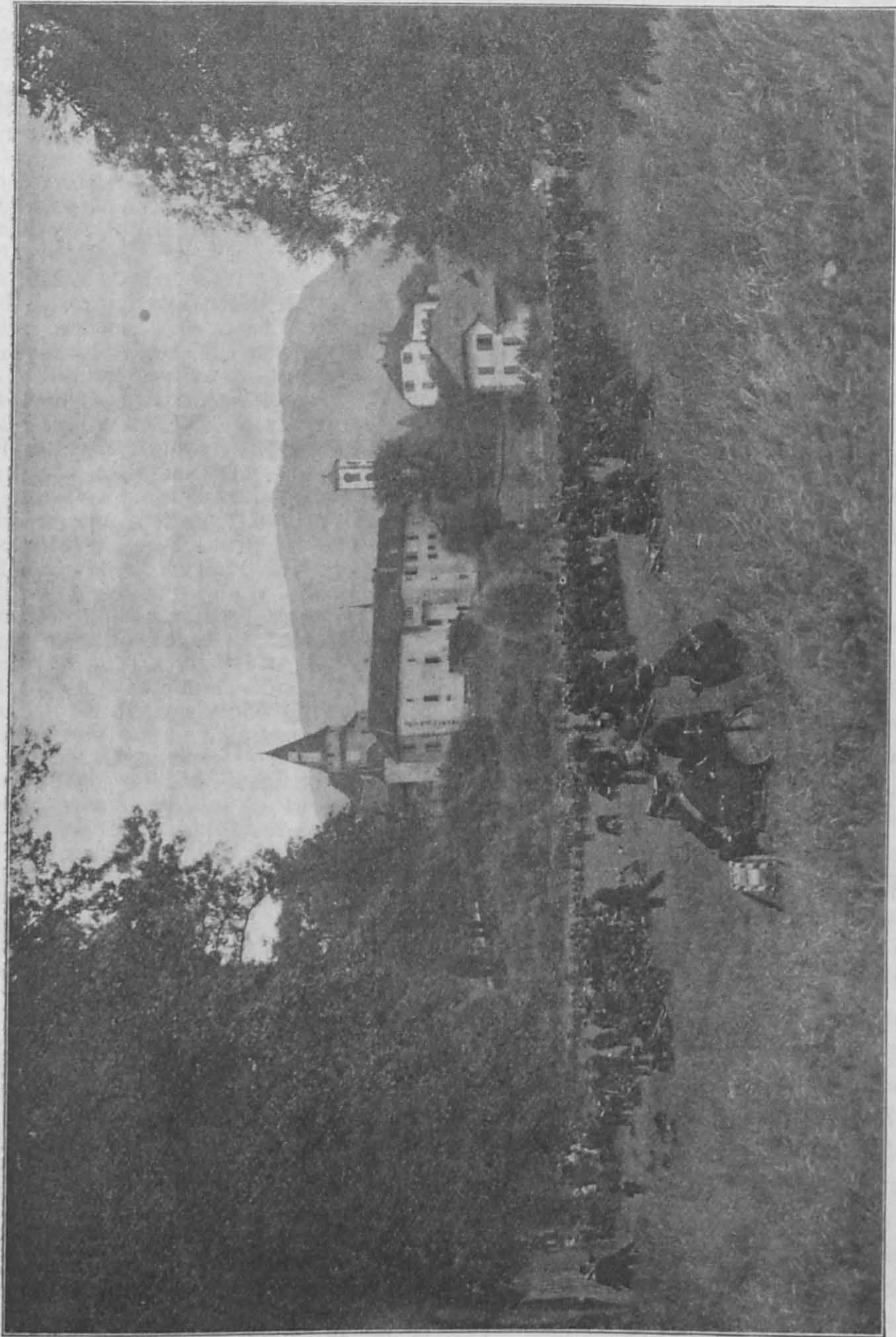
Nous espérons même qu'ils accueilleront à leur foyer avec un sentiment plus spécial de satisfaction ce vieil ami du pays neuchâtelois, qui a enregistré déjà tant de révolutions et de catastrophes, mais a survécu à toutes les épreuves.

C'est qu'il ne fut jamais, au cours de sa longue vie, qu'un messenger de paix. Et c'est le rétablissement de la paix qu'il souhaite au monde. C'est la paix surtout qu'il demande au Ciel pour notre patrie, — la paix dans le travail et dans la liberté.

LE COMITÉ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
Chronique des principaux événements arrivés dans notre canton, du 1 ^{er} août 1913 au 31 juillet 1914	41	La mère Burkel, par le Dr Châtelain	69
Nécrologie neuchâteloise (avec portraits)	48	Chronique agricole	70
Le véritable <i>Messenger boiteux</i> de Neuchâtel pour l'an de grâce 1815	56	Nouvel hôpital de Neuchâtel (avec planche)	73
Un vol en hydro-aéroplane, par le Dr E. de R.	58	L'école supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds (avec planche), par A. Matthias	74
L'horlogerie suisse en 1913	60	Une visite à Montmirail	75
Les fenêtres. Sensations de printemps, par C. R.	61	Un fameux remède	76
Le cinquantenaire de l'hospice de la Côte (avec planche)	63	Chronique viticole, par Albert Lozeron	77
Souvenir du 3 septembre 1856	65	L'exposition nationale de Berne (avec planche), par P. G.	78
Les nouveaux bâtiments scolaires de Neuchâtel	67	Le beau Noël, par Henri Chenevard	81
		La guerre (avec planche)	84



MOBILISATION DE L'ARMÉE SUISSE 1914 — TROUPES NEUCHATELOISES A COLOMBIER.

A propos de fumure potassique

Parmi les éléments nutritifs qui doivent être fournis à nos cultures sous formes d'engrais chimiques, la potasse joue un rôle prépondérant. Des expériences nombreuses ont démontré qu'une fumure rationnelle à base d'engrais potassique est capable d'augmenter notablement les récoltes ainsi que le degré de conservation des produits. Malgré cela cette fumure est encore peu pratiquée comme le démontre la statistique. En 1912 nous avons importé 980,000 q. m. d'engrais phosphatés contre 165,000 q. m. d'engrais potassiques. Et cependant les cultures prélèvent au sol des quantités beaucoup plus fortes de potasse que d'acide phosphorique, et l'on a calculé que, par la vente des produits, notre agriculteur exporte bon an mal an une quantité de potasse 2-4 fois supérieure à la quantité d'acide phosphorique. Si l'on veut obtenir des rendements élevés, maintenir intacte la réserve du sol et conserver à nos champs, à nos prairies une productivité normale, il est indispensable d'associer la potasse aux engrais phosphatés et azotés. On le fait surtout par l'emploi des sels riches en potasse et de la kainite, répandu à la dose ci-dessous par hectare et par an, en complément des engrais phosphatés et azotés. Prairies : 400-500 kg. sel de potasse 30 % ou 800-1000 kg. kainite; pommes de terre : 400-500 kg. sel de potasse 30 %; betteraves fourragères : 600-800 kg. kainite ou 250-350 kg. sel de potasse 30 %; céréales : 200-300 kg. sel de potasse 30 % ou 500-600 kg. kainite. Sur les terres fortes on répand les engrais potassiques le plus tôt possible; sur les terres légères par contre, on peut attendre jusqu'à 15 jours avant la semence ou la plantation.

Depuis quelque temps on utilise également la kainite pour la destruction des mauvaises herbes dans les champs de céréales et l'on a obtenu des résultats particulièrement favorables sur les chardons et les ravenelles (sénévé). Pour la destruction des chardons on pratique de la façon suivante : au printemps on répand sur le cœur des plantes encore jeunes une bonne pincée de kainite et si l'on fait cet épandage par un jour ensoleillé et chaud, les chardons sont totalement détruits. La destruction des sénevés se fait au moyen de la kainite finement moulue (marque spéciale), répandue sur les champs de céréales à raison de 300-400 kg. par pose. Il faut choisir pour cela un matin de beau temps, au moment où les plantes sont encore humides de rosée ou de pluie, et lorsque les sénevés ont développé leurs 3 ou 4 premières feuilles. Il va sans dire que la kainite ainsi répandue sert au si comme engrais pour la culture qui suit. W. R.

Café, Thé Cacao

Une femme médecin, spécialiste réputée pour les maladies de la femme, écrit à ce sujet :

« Soit par habitude, soit à cause de la société, soit encore par besoin d'excitants, on consomme de grandes quantités de ces boissons, surtout dans le monde féminin. Plusieurs fois par jour on fait de copieuses libations de café, et jusque dans les heures avancées de la nuit on boit du thé. Ces deux boissons contiennent un élément qui excite les nerfs et qui compte parmi les poisons végétaux (alcaloïdes). Même la fève du cacao n'en est pas exempte. Le café, en particulier, a sur le cœur une action toxique très prononcée, il excite le cœur et irrite aussi les intestins et les rognons; c'est pourquoi on en use si volontiers. Le café noir après les repas copieux est un moyen connu pour activer les fonctions de l'estomac trop chargé. Il entretient la nervosité chez les femmes, aggrave les états maladifs et ne devrait jamais devenir la boisson journalière, pas plus des jeunes gens que des vieillards.

C'est pourquoi on a vu apparaître au cours des années une quantité de succédanés du café. Le plus répandu et le plus salubre est certainement le Café de Malt Kathreiner-Kneipp qui a fait ses preuves depuis bientôt un quart de siècle. Ce produit donne une boisson vraiment saine et aromatique pour les adultes et les enfants, pour les malades et pour les gens bien portants. Pour les enfants qui ne supportent pas le lait pur, on peut sans crainte mélanger ce dernier avec le Café de Malt. Que les mères de familles en fassent elles-mêmes l'essai et au bout de peu de temps elles préféreront le Café de Malt de Kathreiner-Kneipp à tout autre succédané du café. »

Quel est le meilleur marché des engrais azotés, du Salpêtre du Chili ou du Sulfate d'ammoniaque ?

Tout cultivateur doit se poser cette question avant de faire un achat d'engrais azotés.

Le Sulfate d'ammoniaque étant plus riche en azotate que le Salpêtre du Chili, il est évident que le prix du quintal de ces deux engrais ne peut être le même. 100 kg. de Sulfate d'ammoniaque renferment 20,6 kg. d'azotate, tandis que 100 kg. de Salpêtre du Chili ne contiennent que 15 kg. d'azotate. Le Sulfate d'ammoniaque est de ce fait de 37,0% plus riche en azotate que le Salpêtre du Chili et 73 kg. de Sulfate d'ammoniaque équivalent à 100 kg. de Salpêtre du Chili [ou 100 kg. de Sulfate d'ammoniaque à 137 kg. de Salpêtre du Chili.

Le prix du Sulfate d'ammoniaque est, notamment pour le printemps prochain, en relation avec sa teneur plus forte en azotate.

Le kilo d'azotate revient beaucoup meilleur marché en achetant à temps le Sulfate d'ammoniaque au lieu de Salpêtre du Chili.

A ces avantages s'ajoute une forte réduction de frais de transport, car un cultivateur ayant fait venir jusqu'à présent par exemple 1000 kg. de Salpêtre du Chili, n'aura besoin que de 730 kg. de Sulfate d'ammoniaque.

De tout cela il résulte que le Sulfate d'ammoniaque est le plus avantageux et le meilleur marché des engrais azotés.

Les renseignements sur toutes les questions ayant trait à la fumure, brochure détaillée et essais d'engrais, sont offerts gratuitement par le Bureau de renseignements Agricoles, Fraumünsterstrasse 14, Zurich.

Ce n'est pas un nouveau remède

mais un ancien Remède domestique bon marché et éprouvé que nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public. C'est le

BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

connu depuis 50 ans.

Ce baume merveilleux est employé dans des milliers de familles qui en ont toujours une provision. Ces faits nous dispensent de toute recommandation et nous nous bornons à inviter tous ceux qui ne connaîtraient pas encore ce remède universel, d'en faire un essai. Nous sommes persuadés qu'un petit flacon de 50 cent. suffira pour les convaincre de l'efficacité infailible de notre produit, à condition qu'ils demandent toujours le véritable Baume Merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn, et qu'ils refusent catégoriquement toutes les imitations que l'on chercherait à leur imposer.

Pour être sûr d'obtenir notre véritable Baume, demandez chaque fois le

BAUME MERVEILLEUX
de Max ZELLER, pharm. à Romanshorn.

Innombrables attestations de tous les pays

Le Baume Merveilleux de Max ZELLER, pharmacien à Romanshorn, est fabriqué avec les meilleures plantes médicinales; il ne contient aucune substance vénéneuse ou drastique, de sorte qu'il peut être pris sans crainte par tout le monde même à fortes doses.

Le Baume Merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn, ne se vend jamais ouvert, mais seulement en: $\frac{1}{3}$ de flacons originaux à 2 fr.; $\frac{1}{2}$ de flacons originaux à 3 fr. 25; flacons originaux à 6 fr. H 292 A

BON N° 148

Afin que tout le monde puisse se convaincre de la grande efficacité de notre Baume, nous expédions contre envoi de ce coupon:

Gratuitement et franco 1 Flacon échantillon

Nom:

Profession: Localité:

Rue: Canton:



Des enfants délicats, éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes, anémiques, surmenés, énervés, se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant

L'HÉMATOGÈNE du D^r HOMMEL

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

Reconnu par le monde médical, après une expérience de bientôt 25 années, comme le fortifiant idéal dans les cas suivants: Anémie, Chlorose, Ulcères d'estomac, Malaria, Diabète, Neurasthénie et autres affections nerveuses, pendant et après les maladies fiévreuses (Influenza, Grippe, Pneumonie, Pleurésie, Typhus, Scarlatine, Rougeole, etc.), pour les nourrissons et les femmes qui allaitent, Rachitisme, Scrofule, Coqueluche, ainsi que les maladies des poumons et les affections tuberculeuses, les maladies des os et des glandes.

Ci-après quelques attestations médicales, en tant que l'espace est disponible à cet effet:

«J'ai l'honneur de vous informer que, déjà depuis 5 années, je prescris très souvent l'Hématogène du Dr Hommel, et que j'obtiens surtout des résultats remarquables chez des jeunes filles chlorotiques comme aussi chez des femmes anémiques. Chez un enfant de 3 mois, qui était au plus bas, et n'avait presque plus de vie, je fis donner cette préparation premièrement en gouttes, puis par demi-cuillères à thé, et je réussis à le sauver.

Dr-méd. W. Millies,
à Quickborn, Holstein.»

«C'est surtout chez les femmes et les enfants anémiques ou faibles que l'Hématogène du Dr Hommel m'a donné de bons résultats. Son effet stimulant sur l'appétit est tout à fait surprenant. C'est sans contredit une préparation de premier ordre à recommander à l'humanité souffrante.

Dr-méd. Liebert, Leipzig.»

«J'ai prescrit l'Hématogène du Dr Hommel avec de très bons résultats dans des cas de rachitisme, de chlorose et d'anémie chez les personnes en convalescence, après l'influenza, la scarlatine, des catarrhes per-

sistants des intestins, comme aussi contre la faiblesse générale. Dans tous ces cas j'ai pu constater que l'appétit se rétablit très promptement.

Dr-méd. A. Grygas,
médecin pour maladies internes, à Posen.»

Du prof. Dr L. Swiatopolk, de la clinique de l'Université, à Varsovie:

«J'ai prescrit fréquemment l'Hématogène du Dr Hommel à ma clientèle de femmes et d'enfants, pour des cas d'anémie et de faiblesse générale, et j'ai toujours constaté des résultats favorables. Cette préparation devrait être employée beaucoup plus souvent dans les cas de tuberculose naissante.»

«J'ai fait usage de l'Hématogène du Dr Hommel chez une fillette de 10 ans qui souffrait d'une grande anémie et d'un commencement de tuberculose (catarrhe de l'extrémité droite du poumon). L'enfant n'était plus en état de marcher. Maintenant, après avoir pris cette préparation pendant un temps prolongé, elle se porte de nouveau très bien et va à l'école.

Dr-méd. F. Töle,
à Fliesen, Hessen-Nassau.»



Preis Fr. 3.25.
Prix

Gardez-vous des falsifications! Pour cause d'imitation de notre préparation sous des dénominations similaires, on est prié de demander expressément **l'Hématogène du D^r HOMMEL.** H 113 A

Vente dans toutes les pharmacies.

Prix du flacon: 3 fr. 25

LA NERVOSITÉ

Tous droits réservés

Par M. le Dr Ph.-Joseph KAIN

Reproduction interdite

La lutte pour l'existence offre actuellement de si grandes exigences que le système nerveux est souvent irrité et épuisé. Il résulte comme particularité de la lutte moderne un *accroissement du champ matériel et spirituel et un appauvrissement de la force nerveuse.*

La *neurasthénie ou faiblesse des nerfs* provient le plus souvent de la *pauvreté du sang*, du surmenage intellectuel ou corporel, des chagrins prolongés, des soucis, de l'humeur morose, du genre de vie défectueux, — (erreurs de jeunesse, mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, excès de jouissances sensuelles, abus de fumer, surtout la cigarette, alcoolisme, etc.).

Elle se manifeste par une légère *excitation* et une *violence* fugitive à laquelle succèdent une grande *faiblesse*, des *douleurs* passagères de différentes sortes et à différentes places: *sentiments d'angoisse, fraveurs et battements de cœur* fréquents, *douleurs dans la poitrine, violents maux de tête, troubles digestifs, insomnies, mauvaise humeur, disposition aux évanouissements, vertiges.* La faiblesse nerveuse est souvent accompagnée de *pauvreté de sang, anémie, amaigrissement, flaccidité de la chair et sensation de lassitude extrême.*

Par suite de leurs violentes souffrances, les malades atteints de névralgie aiguë sont fatigués de la vie; ils perdent l'entrain au travail et deviennent tristes et misanthropes. Il n'est point rare que de telles personnes, devenues mélancoliques, soient poussées au suicide.

Personne n'est exempt des revers de fortune, de l'énervement de la profession, des chagrins et des soucis de la vie quotidienne; mais on peut arriver à ce que ces imperfections de l'existence humaine atteignent un système nerveux bien préparé et fortifié.

Les personnes souffrant des nerfs doivent, pour guérir, vivre normalement, prendre peu ou point de boissons alcooliques, fuir les excitations et avoir soin de manger des fruits (chaque soir quelques pommes, p. ex.) pour *régulariser les fonctions intestinales.* Elles éviteront soigneusement les aliments gras, salés, acidés et épicés, ainsi que les mets farineux, qui causent des flatuosités, les liqueurs, le café et le thé. — La bière et le vin légers sont permis.

On recommande tout spécialement les aliments légers, doux et rafraîchissants, en même temps que d'un goût agréable, tels que du bon lait, du beurre, des œufs, de la viande succulente et tendre en petites quantités, des poissons frais, de la volaille, du riz, des légumes verts et du fruit cru. Manger lentement et bien mâcher sont les premières et les plus importantes conditions d'une bonne digestion et, par conséquent, d'une bonne nutrition. (H-120-A)

Immédiatement après les repas, on doit s'abstenir de tout effort intellectuel et corporel. Une sieste ne fera pas de mal, à condition toutefois qu'elle ne dure pas plus d'une demi-heure. Enfin, la lumière, la chaleur, des lavages froids de tout le corps, suivis de frictions, des promenades

paisibles, et de profondes et fortes aspirations dans l'air pur et ensoleillé de la forêt, sont des moyens auxiliaires excellents pour fortifier les nerfs. Mais l'organisme a besoin — aussi bien dans les cas d'anémie que de neurasthénie — d'un remède qui éloigne les causes de la maladie et coupe le mal à sa racine, en agissant *directement sur le sang et les nerfs.* Il doit enrichir le sang, fortifier l'état général, faire disparaître l'*irritation* des nerfs et rétablir l'état normal.

Ce remède est le **Nervosan.**

Il consiste essentiellement en méthémoglobine et oxy-hémoglobine dont l'albumine est intimement fixée à l'hématine et ainsi résorbée par l'organisme. Le Nervosan renferme également des extraits de plantes toniques propres à fortifier le système nerveux. Le Nervosan contient du fer et du phosphore combinés moléculairement à l'albumine. Le phosphore est retiré de la lécithine et de la nucléoprotéine du sang; l'albumine et le fer proviennent de l'hémoglobine.

L'élément principal le plus actif du *Nervosan* fut d'abord essayé par le spécialiste universellement célèbre pour les maladies nerveuses, M. le Prof. Dr von Krafft-Ebing, à la clinique de l'Université de Vienne, et il trouva ensuite de nombreuses applications au **Sanatorium de Maria-grün, près Graz**, un établissement modèle pour les maladies nerveuses, qu'il avait fondé lui-même. Les résultats de cet essai furent très favorables et eurent pour effet l'introduction de cette préparation dans de nombreuses cliniques.

Le **Nervosan** est bien supérieur à tous les produits chimiques que l'on emploie pour les affections nerveuses et sera très apprécié par tous ceux qui en feront usage. A la plus extrême excitation succèdera un calme bienfaisant.

Ce produit, employé comme **régénérateur du sang et du cerveau, de la moëlle épinière et de la substance grise**, a jusqu'ici obtenu un franc succès; l'éloignement des manifestations nerveuses et l'amélioration de l'état mental ont toujours été remarquables. Partout où l'organisme a besoin de fortifiants, comme dans les cas de *pauvreté du sang*, d'anémie, de faiblesse générale, de *névralgie*, de *neurasthénie* et d'épuisement précoce, le **Nervosan** rend les plus grands services.

Le **Nervosan** est agréable à prendre et il est absolument *inoffensif.* Il stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie les muscles et les nerfs, donne de la vigueur et de l'énergie et apporte en peu de temps un bien-être inespéré.

Prix: fr. 3.50 et 5.—

— Dépôts: pharmacie A. Bourgeois, à Neuchâtel, dans toutes les pharmacies à La Chaux-de-Fonds, au Locle, et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse. — Avertissement! Refusez les imitations de moindres valeurs et les produits offerts en remplacement et exigez expressément le **Nervosan** avec la marque déposée reproduite ci-contre.





S. STALL

LIVRES —
DE
— STALL

Traduits en vingt langues

Les meilleurs
livres de ce genre
au monde

Vendus à près
de deux millions
d'exemplaires

Recommandés par
l'élite du monde moral
et scientifique

Quatre livres pour hommes :

- Ce que tout jeune garçon devrait savoir, 9^{me} mille.
- Ce que tout jeune homme devrait savoir, 26^{me} mille.
- Ce que tout homme marié devrait savoir, 16^{me} mille.
- Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir, 8^{me} mille.

Quatre livres pour femmes :

- Ce que toute fillette devrait savoir, 7^{me} mille.
- Ce que toute jeune fille devrait savoir, 28^{me} mille.
- Ce que toute jeune femme devrait savoir, 17^{me} mille.
- Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir, 8^{me} mille.

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50.

Table des matières gratis sur demande.

Docteur SPERLING.

Toilette Matinale Hygiénique

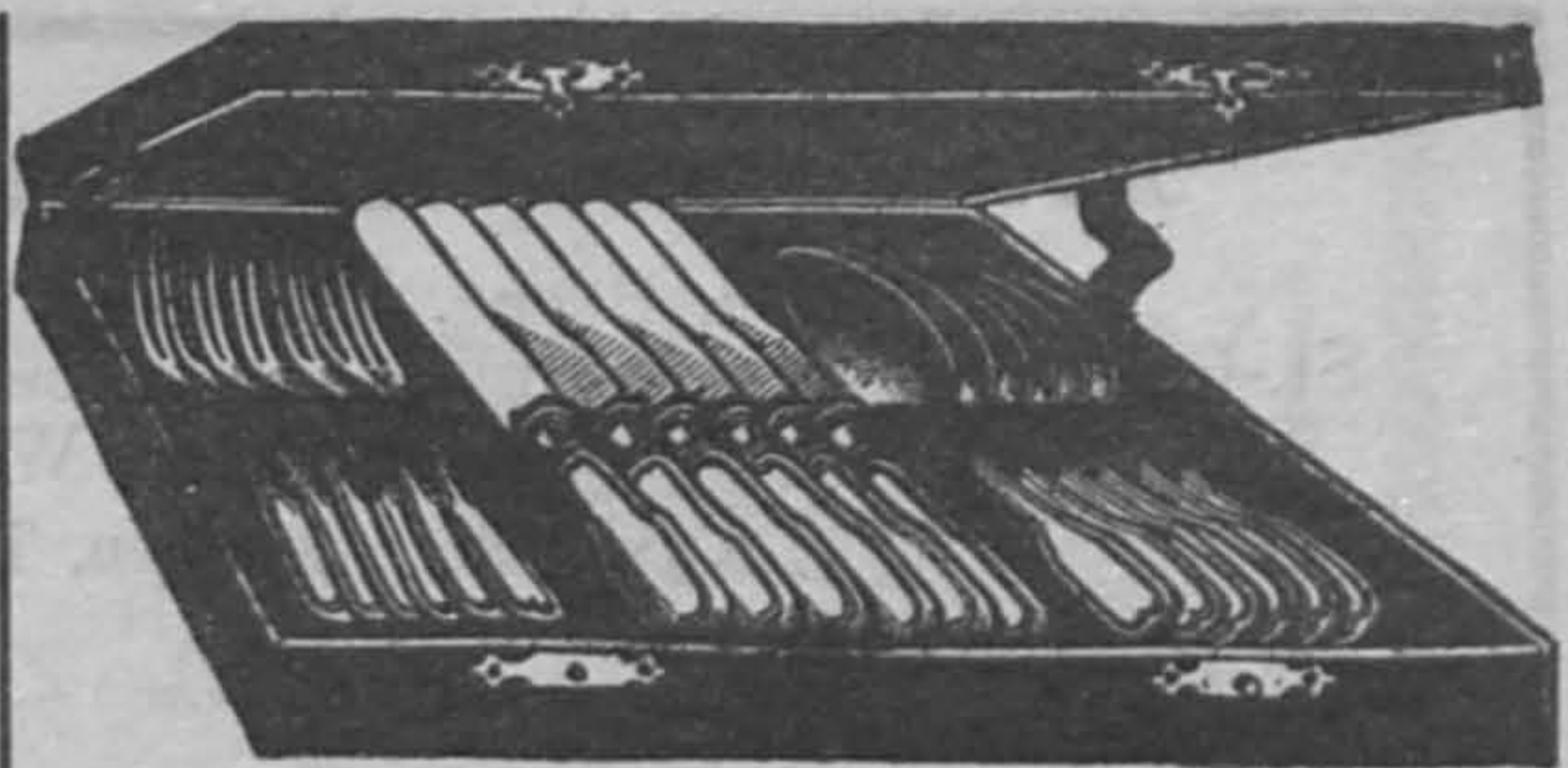
Gymnastique et auto-massage pour les personnes en
bonne santé et pour les malades.

Accompagné d'un tableau d'exercices de 20 gravures.

Prix : 1 fr.

Librairie J.-H. Jeheber, 28, rue du Marché, Genève.

En vente dans les librairies et gares. H201A



Si vous avez besoin

de services de table dans n'im-
porte quels prix, veuillez vous
adresser à l'ancienne Coutellerie
Jacot, H. LUTHI, successeur, à
Neuchâtel, rue de l'Hôpital. —
Vous y trouverez un choix con-
sidérable à des prix très avan-
tageux. Qualité garantie.

Se recommande.

Depuis

38 ans

18



77

Les Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt
(un produit purement végétal) sont reconnues par les
médecins et le public de la Suisse, voire même du monde
entier, comme un remède domestique agréable, d'une
action assurée et tout à fait sans effet fâcheux contre

LA CONSTIPATION

accompagnée de nausées, aigreurs, renvois, manque
d'appétit, lassitude générale, mélancolie, congestion
à la tête et à la poitrine, maux de tête, palpitations
de cœur, vertiges, étouffements, troubles hépatiques
ou bilieux, hémorroïdes, etc.

C'EST UN DÉPURATIF du sang de 1^{er} ordre.

Se vend dans presque chaque pharmacie, en boîtes de
1 fr. 25, portant, comme ci-dessus, une étiquette avec la
croix blanche sur fond rouge et la signature de Richard
Brandt. Seul fabricant des véritables Pilules suisses,
S. A., ci-devant Rich. Brandt, pharmacien, Schaffhouse.

Contre envoi d'une étiquette rouge de Pilules suisses,
nous expédions gratis et franco quelques belles cartes-
vues artistiques.

H159A

MODÈLE DE LA BOUTEILLE DU VÉRITABLE

ÉLIXIR
Tonique Antiglaireux
DU
D^r GUILLIÉ



Employé avec succès
depuis plus de 90 ans
comme PURGATIF et DÉPURATIF
et contre les maladies
du Foie, de l'Estomac,
du Cœur, de la Peau,
Goutte, Rhumatismes,
Grippe ou Influenza,
les Vers intestinaux, et
toutes les maladies oc-
casionnées, par la Bile
et les Glaires.

PRIX: Bout. 6 fr.; 1/2 Bout. 3 fr. 50

Maison PAUL GAGE Fils
32 r. de Grenelle-St-Germain, PARIS

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

REFUSER TOUT ANTIGLAIREUX

NE PORTANT PAS LA SIGNATURE PAUL GAGE

H 380 A

Banque Populaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Dietikon, Fribourg,
St.-Gall, Genève, St.-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy,
Saignelégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour, Zurich

Agences: Altstetten, Tavannes, Thalwil.

Année	Membres	Capital social fr.	Mouvement total Doit et avoir fr.	Réserves fr.
1869	177	7,730	204,200	310
1879	2,113	1,323,310	322,668,610	40,550
1889	5,297	4,386,500	1,234,402,090	228,300
1899	18,958	17,493,390	3,555,715,600	2,202,940
1909	48,133	46,906,010	8,970,314,700	8,869,920
1913	67,111	66,237,036	11,549,372,591	13,948,700

Réception de dépôts en compte-courant, contre obligations et sur carnets d'épargne. **Encaissement et escompte** de billets, titres remboursables et coupons. **Avances** sous forme de crédits en compte-courant et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. **Achat et vente** de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères.

Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. **Exécution d'ordres de bourse.** **Garde et gérance de fonds publics.** Location de **casiers** avec fermeture particulière du locataire. H 224 A

Règlements à disposition. — Discretion absolue.

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.

UN EXCELLENT REMÈDE CONTRE LA TOUX!

C'est ainsi que la plupart de nos médecins qualifient



les **Caramels pectoraux de Kaiser aux 3 sapins.**

Employez vous aussi ce merveilleux remède. **DES MILLIONS** de personnes en font usage contre la

TOUX

l'enrouement, le catarrhe, les engorgements, le catarrhe de la gorge, les maux de cou,

la toux convulsive et la coqueluche.

En prenant les **Caramels pectoraux de Kaiser** vous vous protégez contre les refroidissements. Ils ont une influence favorable sur la digestion et sont délicieux au palais. Orateurs et chanteurs en font un usage constant, car les **Caramels pectoraux de Kaiser** rendent la voix claire et pure. Ils ont un effet salubre sur les muqueuses sans les irriter, comme c'est le cas de tant d'autres produits similaires qui, pour donner l'illusion, ont un goût agréable quelconque, mais qui sont nuisibles à l'estomac. **6100** attestations notariées de médecins et de particuliers constituent la meilleure preuve de leur efficacité certaine et de la faveur dont ils jouissent. Aucune autre préparation similaire n'a de pareils succès à son actif. Refusez catégoriquement toutes les contrefaçons



et n'acceptez que les véritables **Caramels pectoraux de Kaiser aux «3 sapins»**. Se trouvent dans les pharmacies, drogueries et magasins de denrées coloniales, seulement en paquets de 30 et de 50 centimes. Boîte 80 centimes. — Sinon s'adresser directement à **Fr. KAISER, Saint-Margrethen** (Saint-Gall). H 189 A

FRITZ MARTI

SOC. ANON.

— BERNE —

Dépôt à Yverdon

MACHINES AGRICOLES

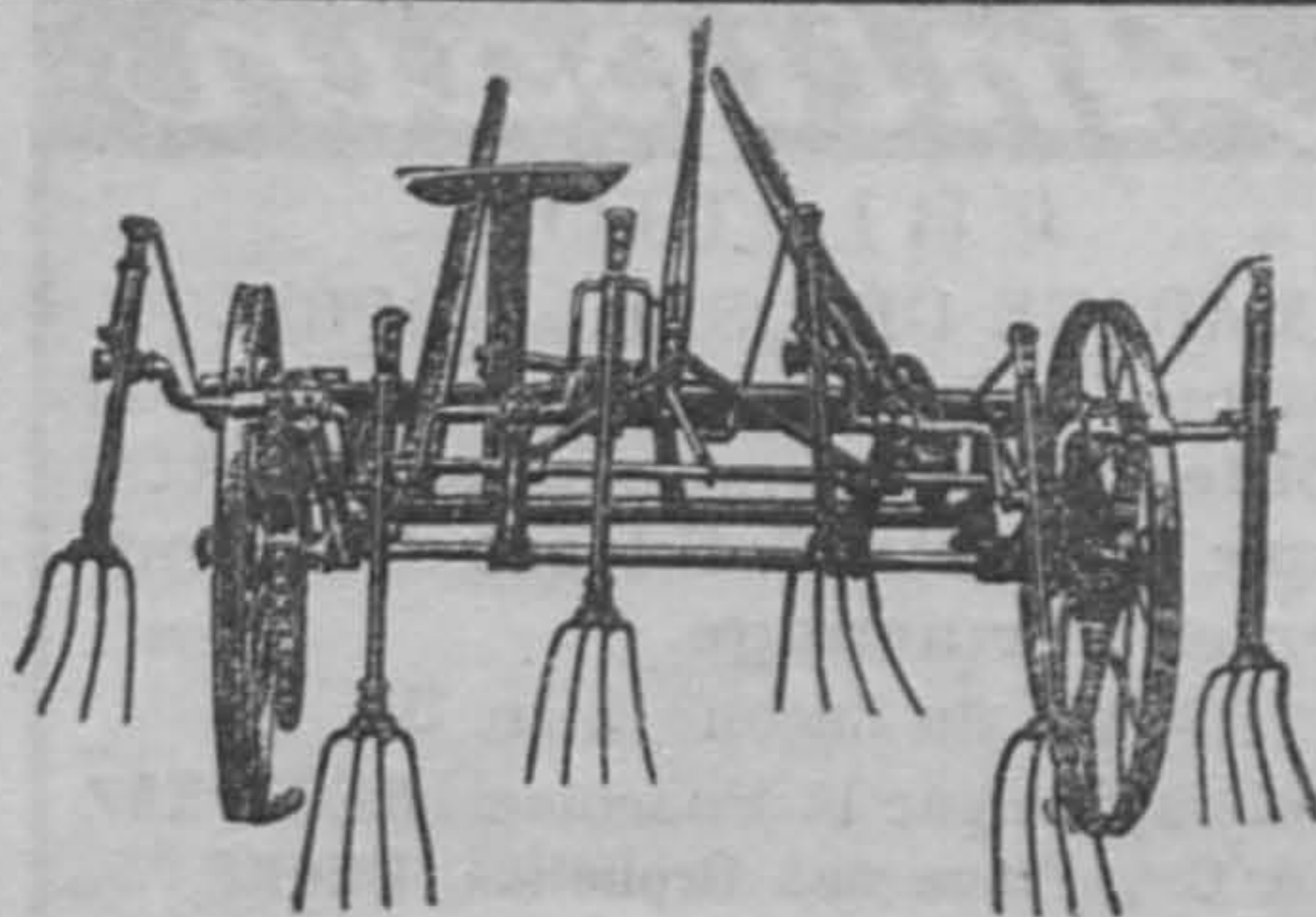
en tous genres,
les plus perfectionnées et les
plus répandues, entre autres:

Faucheuses « Deering Idéal »,
Faneuses, Râteaux, Herse,
Machines à battre, Hâche-paille,
Concasseurs, Presses à vin et à fruits,
Pompes à purin, Chars à purin, etc.

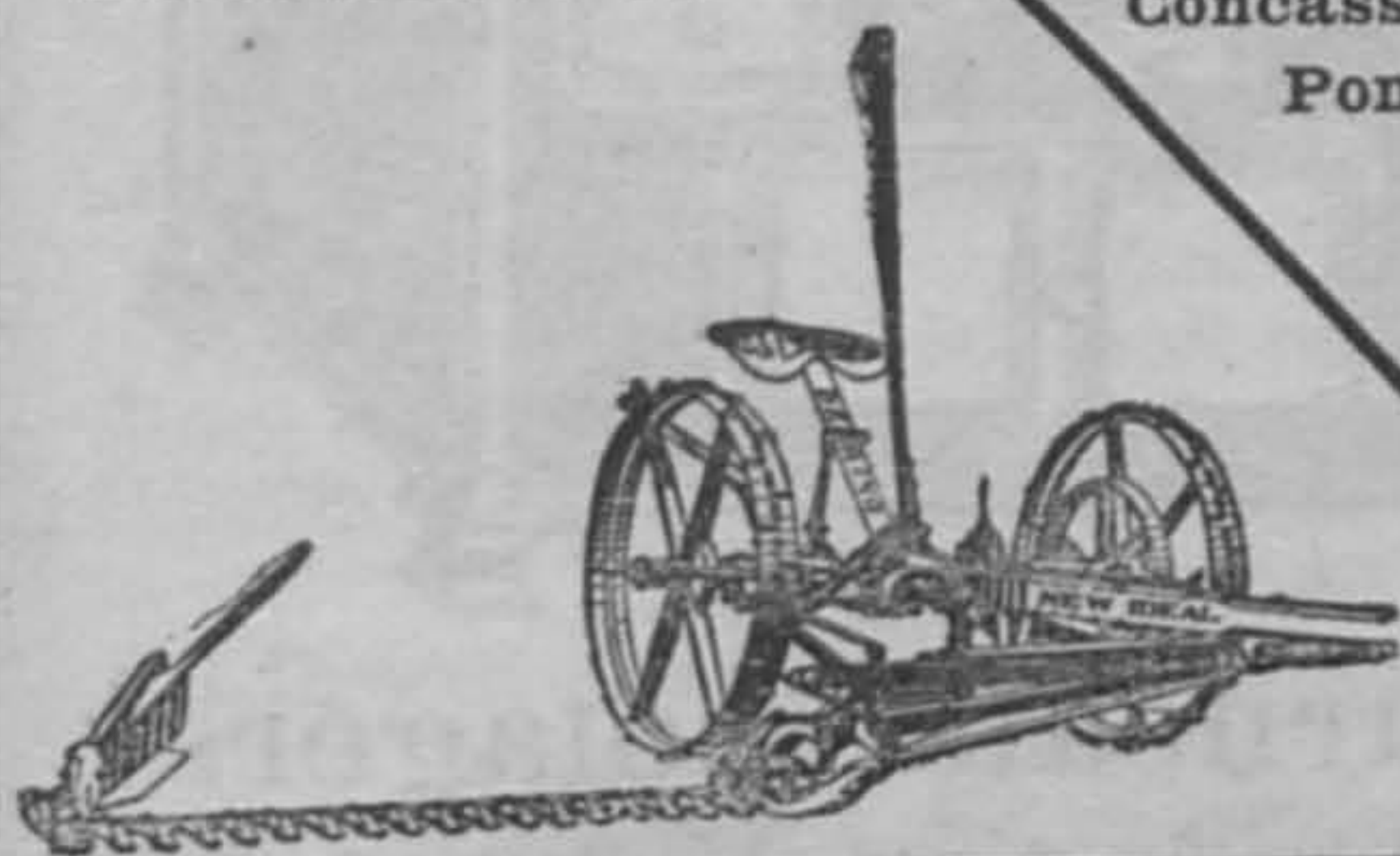
Articles et installations complètes
pour laiteries et fromageries.

VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL
pour entrepreneurs. (H-400 -A)

Prospectus et certificats à disposition.



Exposition Nationale Suisse
BERNE 1914
MÉDAILLE D'OR



Des milliers de personnes ont été guéries de RHUMATISMES

de la goutte, de lombago, de maux de reins, de
maladies de poitrine, de toux et de refroidissements
de toute sorte, par les célèbres **Emplâtres Bensons**
de la maison **Seabury & Johnson**. (H 142 A)



Si l'emplâtre est appliqué dès les premiers symptômes
de la maladie, une seule application suffit généraie-
ment. On empêche ainsi peut-être qu'une maladie
grave se déclare. Ceux qui tiennent à leur santé
devraient toujours avoir chez eux des emplâtres Ben-
sons, qui sont **chaudemment recommandés** par des
milliers de médecins. Exiger les **Emplâtres Bensons**
de la maison **Seabury & Johnson** et se méfier des
contrefaçons. En vente dans presque toutes les
pharmacies. Prix Fr. 1.25

Hamburg Holzbrücke
7-11

**EMPLATRES
: BENSONS :**

A LA MÉNAGÈRE

Place Purry 2 - NEUCHÂTEL
Frank Margot & Bornand

Spécialités :

Articles de mé-
nage en tous
genres, alumi-
nium, nickel, émail, fonte, fer battu, coutelle-
rie, vannerie, boissellerie, paille de fer et cire
à parquets, chaises longues, fauteuils pour
jardin et chambre, chaises combinées pour
enfants, petits chars, articles très solides.



Potagers

très économiques,
brûlant tous com-
bustibles. Potagers
à gaz et à pétrole.

Gros — Détail

Fabrique de brosses en tous genres

Antipain

FRICTION

MARQUE DÉPOSÉE « 2 OURS »
est d'une efficacité surprenante et
rapide contre Rhumatismes, Goutte,
Maux de reins, Faiblesse des mem-
bres et Surmenage. H 223 A

Prix du flacon: 1 fr. 50

Envoi rapide par la Pharmacie BÉCHERAZ
& C^{ie}, Place des Orphelins, BERNE

Etablissement d'horticulture A. NERGER

Station du tram 5 **COLOMBIER (Neuchâtel)** Station du tram 5

Arbres fruitiers et d'ornement — **CONIFÈRES**

ROSIERS, PLANTES VERTES, etc.

Prière de visiter mes cultures (8 hectares)

SPÉCIALITÉS: Entreprises de parcs et de jardins, Lawn
tennis, rocaille, etc. - Plans, devis et renseignements.

Catalogue et Prix-courant sans frais sur demande. — Téléphone 61

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE.-DESSINS.-MODÈLES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

H 280 A

LINGERIE D'ENFANTS

Layettes, Cols et Bavoirs

LAINES -:- LAINES

M^{me} E. Wille-Robert

LA CHAUX-DE-FONDS

Pont 19. — Téléph. 10.64

Succursale :

Mlle J. Matthey-de-l'Etang, Serre 75.

Lingerie confectionnée
et sur mesure

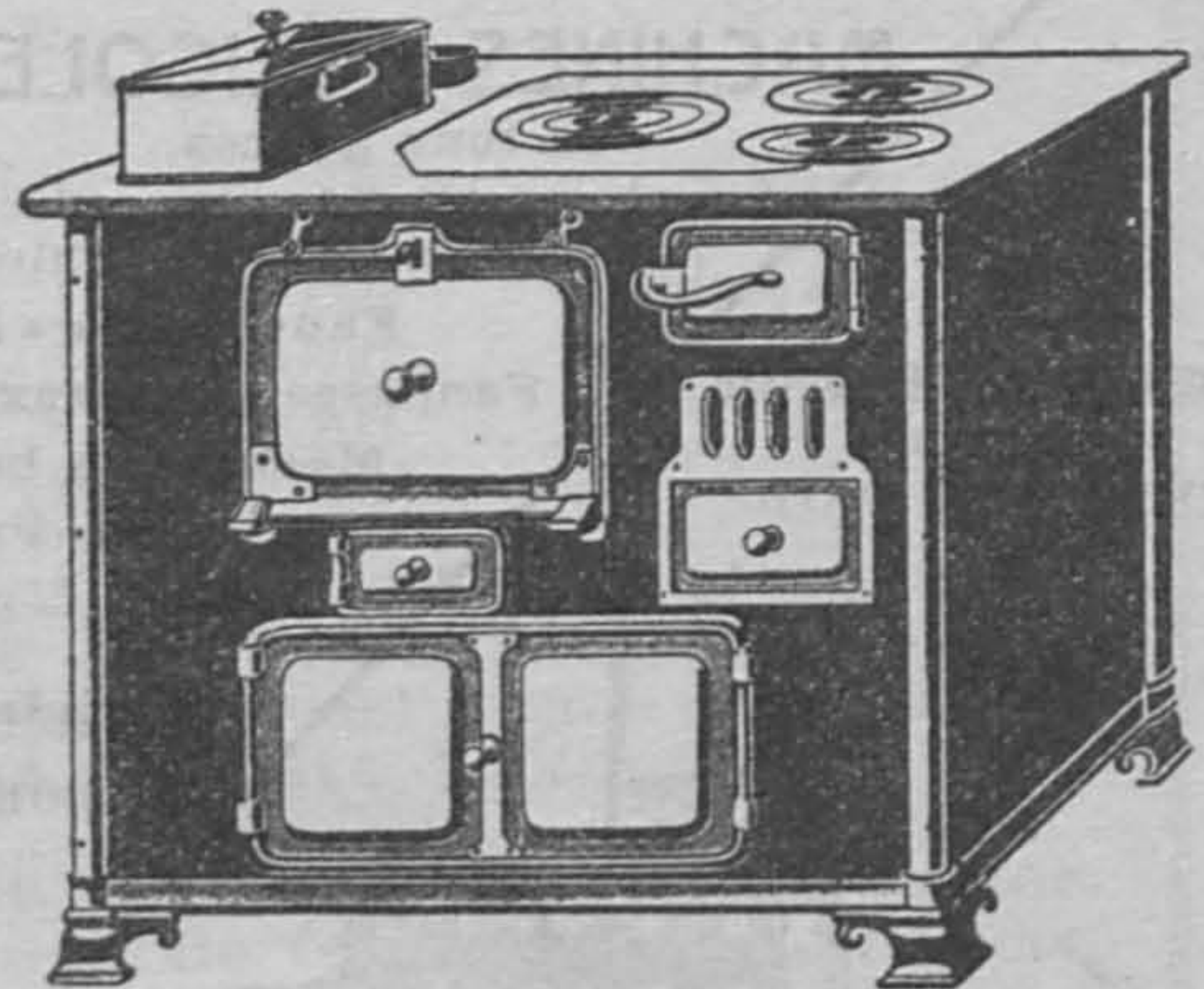
Dernières nouveautés — — —

— — — Toiles recommandées

ATELIER DE LINGERIE

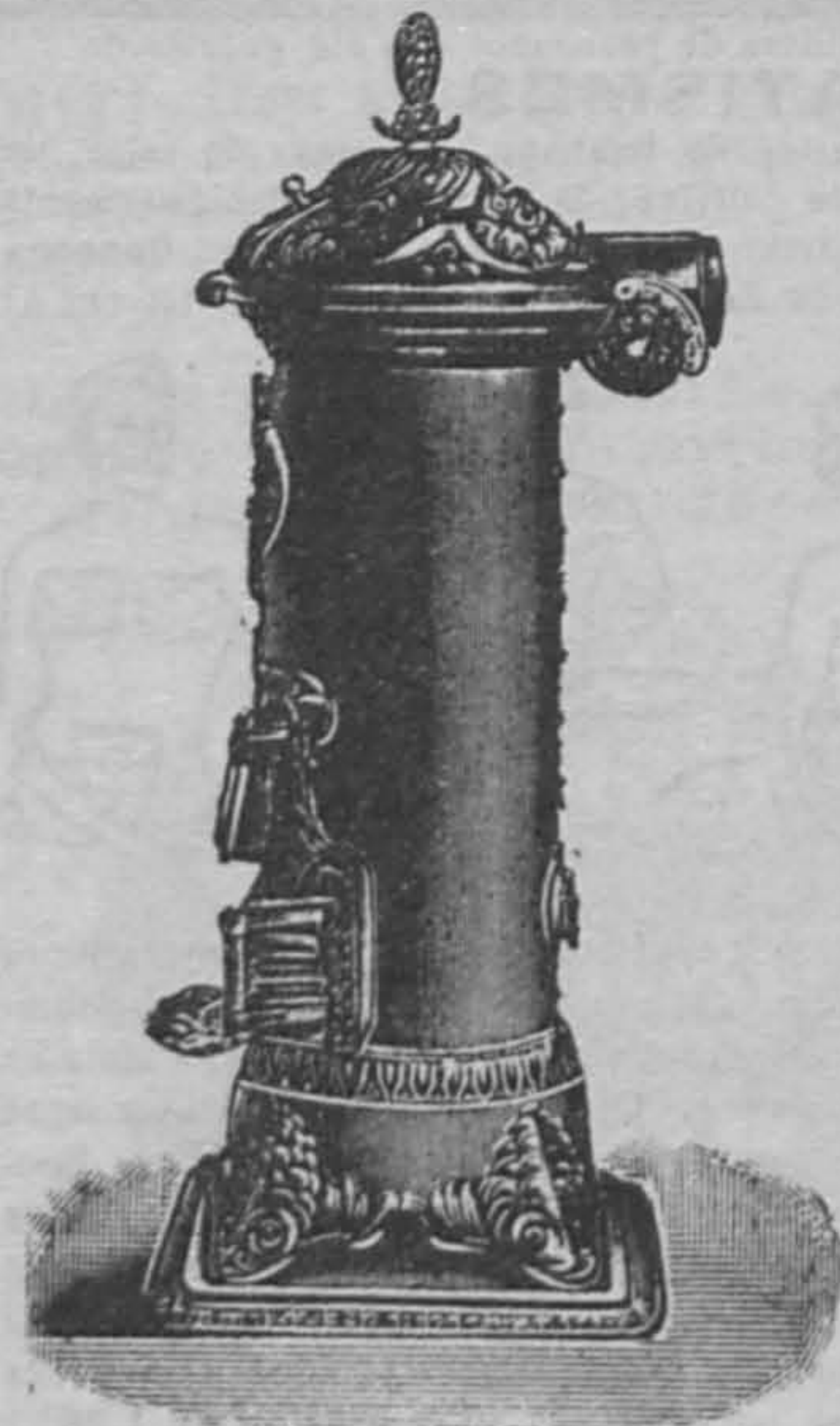
H. BAILLOD NEUCHÂTEL

4 - RUE DU BASSIN - 4



Fourneaux potagers

à bois et houille, à gaz, à pétrole, à alcool



Fourneaux calorifères „BRITANNIA“

Fabrique Suisse de Machines à coudre, Lucerne



simples, solides, pratiques,
bon marché

mach. vibrantes
mach. centrales

cousant en avant et en arrière
Milan 1906 : Médaille d'or.
Bruxelles 1910 : Diplôme
d'honneur. H 381 A
Bâle, Kohlenberg 7
Berne, Auss. Bollwerk 41
Genève, Pl. des Bergues 2
Lausanne, Av. Ruchonnet 11
Lucerne, Kramgasse 1
Zurich, Zähringerstrasse 55

On cherche partout de bons représentants

+ UNE STATURE SVELTE +

peuvent obtenir toutes les personnes corpulentes, jeunes et âgées, en prenant notre thé d'amaigrissement. Forte diminution de poids sans dérangement quelconque.

Inocuité garantie. — Efficacité sûre.

Prix du paquet 2 fr. 50; trois paquets 7 fr. Envoi exclusivement par la Pharmacie Saint-Fridolin, à Mollis 6 (Glaris).

CERTIFICATS :

R. U. écrit : Le succès de votre thé est surprenant. En quelques jours j'ai diminué de 5 kg. Mes vêtements me sont devenus trop grands.

M^{lle} E. F. écrit : Je vous informe que j'ai été très contente de l'effet de votre thé spécial d'amaigrissement. Grâce à un seul paquet j'ai diminué mon poids de 7 livres.

Méfiez-vous des contre-façons ! N'achetez que le thé d'amaigrissement de la Pharmacie Saint-Fridolin, à Mollis 6 (Glaris). H 481 A

Plus de Goître !
STRUMALINE

SOUVERAINE
contre le gros cou.

Dépôts dans toutes les pharmacies

Dépôt général :
D. Grewar, Meiringen.
Prix par Flacon Fr. 1.50.

(H 335 A)

+ MAIGREUR +

Les personnes maigres obtiennent belle stature en employant notre Produit alimentaire. Augmentation du poids jusqu'à 30 livres en 6 semaines. Inocuité garantie. Traitement le plus naturel, recommandé par les médecins. — Absolument réel. Pas de dupe. Attestations nombreuses.

Prix par boîte avec mode d'emploi 4 fr. 50; trois boîtes 12 fr. — Envoi exclusivement par la Pharmacie Saint-Fridolin, à Mollis 6 (Glaris). H 481 A

+ Baume St-Jacques +

(Prix 1 fr. 25 en Suisse) de C. Trautmann, pharmacien, Bâle.

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles : ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupures, éruptions de la peau, engelures à vif, dartres, etc. Ce produit pharmaceutique se recommandant de lui-même et prescrit par de nombreux médecins, se trouve dans toutes les pharmacies de la ville et campagne. Nombreuses attestations spontanées. Dépôt général : Pharmacie ST-JACQUES, BALE. H140A



The Burmann

préparé par

J. BURMANN, pharmacien

Le Locle (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le Thé Burmann purgatif, rafraîchissant, antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, âcretés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc. H279A

La faveur dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable Thé Burmann à 1 franc la boîte n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.



H 447A

Des lavages journaliers

de la

POITRINE

et du

DOS

avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles. Prix : fr. 0.65 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries et chez les coiffeurs.

Méfiez-vous des contrefaçons !

H 179 A

L'ASTHME *par les fumigations agréables & bienfaisantes* **ANTI-ASTHME BENGALAIS**
Suppression des Crises
 Plus d'Étouffements ni Insomnies
 Approbation générale du Corps Médical, Méd. d'Or (Bruxelles 1910)
 LA BOITE 3 fr. TOUTES PHARMACIES.
 Ech^{on} gratuit: D. FAGARD, 23, Av. La Motte-Picquet, PARIS

H 384 A

== Epargne porte bonheur! ==

La fabrique de draps A. SCHILD, à Berne
 manufacture les effets de laine et fournit des étoffes
 solides pour hommes, dames ou jeunes gens. — Deman-
 dez tarifs et échantillons. (H-176-A)

ET JUGEZ

ECONOMIE
 NE BUVEZ QUE LES
THÉS ROGIVUE
 LAUSANNE
ECHANTILLONS GRATUITS

ESSAYEZ

H 193 A

Si vous ressentez quelques symptômes de
 diabète, albuminurie, maladie
 des reins, vessie, maladies véné-
 riennes, maladies de matrice
 et des ovaires, constipation,
 hémorroïdes,

demandez, en désignant pour quelle maladie,
 au **Dr. Damman, rue du Trône 76,**
Bruxelles, Belgique, ou aux Pharmacies
 Réunies, à La Chaux-de-Fonds, une des bro-
 chures gratuites N^o 73 et vous y trouverez
 le moyen de **vous guérir vite et sans**
rechute, par de nouveaux extraits de
 plantes. H 270 A

LA TUBERCULOSE (Phtisie) peut être guérie



Derk P. Yonkerman, l'inventeur du
 nouveau remède contre la tuberculose

Après des siècles de recherches infructueu-
 ses, un remède a été enfin découvert qui a
 guéri la maladie mortelle, la tuberculose,
 même dans des cas très avancés. Personne ne
 voudra plus douter que la phtisie peut être
 guérie, lorsqu'il en aura lu la preuve dans les
 centaines de cas guéris par ce merveilleux
 traitement. Ce nouveau remède a également
 montré son efficacité pour la guérison du
 Catarrhe, la Bronchite, l'Asthme et les mala-
 dies de la gorge et des poumons en général.
 Afin de faire connaître l'efficacité de ce mer-
 veilleux remède à tous ceux qui ont besoin
 d'un traitement, une compagnie a été fondée
 et un livre sur le traitement à la Tuberculo-
 zyne sera envoyé à toute personne qui en fera
 la demande à la Derk P. Yonkerman Co.,
 Ltd. (Dept. 692), 6, Bouverie Street, London,
 E. C. — N'envoyez pas d'argent. Simplement
 mentionnez cet almanach et demandez le livre
 gratuit. Il vous sera envoyé par retour du
 courrier, sans frais.

Absolument Gratuit

N'attendez pas, si vous avez des symptômes
 de Tuberculose, si vous avez un Catarrhe
 chronique, une Bronchite, l'Asthme, des dou-
 leurs dans la poitrine, une Pneumonie, ou une
 maladie de la gorge ou des poumons, écrivez
 encore aujourd'hui pour le livre gratuit et les
 instructions complètes et commencez le traite-
 ment avant qu'il soit trop tard. H 388 A

BELLE MOUSTACHE



„Harasin“

Développe tonnamment la croissance des cheveux et de la barbe, où il n'existe que de petits poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce qu'attestent des milliers de lettres de remerciements.

Force I, Fr. 2.50

Prix: Force II, » 4.—

Force III, » 5.—

Port 60 cent.

Efficacité médicalement reconnue. HARASIN

Spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des chimistes officiels. Se méfier d'imitations sans valeur. H 248 A

RÉCOMPENSES OBTENUES :

Médaille d'or Marseille 1899 - Grand prix d'honneur Rome 1899

Je suis enchanté d'avoir obtenu en trois semaines, grâce à votre « Harasin », une magnifique moustache, F. St., Neumark.

Mon frère a obtenu avec votre « Harasin » la plus belle moustache. Veuillez donc aussi m'envoyer une boîte force III à fr. 5.—. Le montant suit par mandat postal. Fr. H., Pforzheim.

Votre « Harasin » m'a procuré en peu de temps une magnifique moustache et je ne puis que vous remercier de tout mon cœur de votre excellent produit. Adressez - moi pour mes amis une boîte force III à fr. 5.— contre remboursement.

P. Fr., Leutenberg.

Après avoir employé pendant peu de temps votre « Harasin », je constatai bientôt que mes cheveux commençaient à croître et devenaient abondants. La chute des cheveux, les pellicules et les démangeaisons ont disparu subitement et je suis heureuse de posséder une belle chevelure abondante, que toutes mes amies admirent et envient. Je ne manquerai pas de recommander partout votre produit.

M^{me} L. S., à Z.

Le « Harasin » que vous m'avez adressé a eu des effets excellents contre la chute des cheveux. Envoyez-moi, s. v. p. encore une boîte force II à 4 fr. contre remboursement.

Expédiez - moi contre remboursement une boîte de « Harasin » force II, ayant vu de mes propres yeux son efficacité notamment pour la croissance des cheveux.

E. Sch., Lausanne.

GARANTIE : On rend l'argent eu cas d'insuccès.

Envoi contre remboursement par **Ferd. Kögler, Zurich.**

UN TEINT PUR ET DÉLICAT

est obtenu rapidement et sûrement par l'emploi du

Report-Cream

Préparation unique et sans égale qui fait disparaître très facilement la peau rude et crevassée, les petits boutons, l'eczéma, les dartres, les rougeurs ainsi que toute autre impureté de la peau. Préparé d'après la recette du prof. Dr Hirzel sur des bases absolument réelles et scientifiques.

ÉPROUVÉ DES MILLIERS DE FOIS

Garantie : En cas d'insuccès on rend l'argent. Prix fr. 2.50 par dose. Port 60 cent.

Envoi contre remboursement exclusivement par

Ferd. Kögler, Zurich.



VARICES

maux de jambes, ulcérations, eczémas, brûlures, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées, considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable

H 399 A

„Onguent du Bon Samaritain“

40 ans de succès. Nombreuses attestations. — La boîte 2 fr. Toutes bonnes pharmacies.

Dépôt général: PHARMACIE GERMOND, Vevey

1000 fr. de récompense

Madame, si vos cheveux gris ne reviennent pas à leur couleur naturelle, après l'emploi de la **Sève Miner**. Garanti inoffensif. Le grand flacon 1 fr. 75.

H 357 A

CRÈME MINER

donne un teint éblouissant en quelques jours. Supérieure aux meilleures crèmes et trois fois meilleur marché. Le grand pot 2 fr. Envois par poste. Laboratoire Miner, Genève. 24.



Nettoyage des vaches après vêlage

Agriculteurs!

Si vous voulez éviter tout mécompte, nettoyez régulièrement vos vaches après le vêlage avec la poudre préparée spécialement dans ce but par le laboratoire vétérinaire de la pharmacie **Barbezat**, à Payerne.

La **POUDRE BARBEZAT** pour nettoyer les vaches après le vêlage a une très grande efficacité ainsi qu'en font foi de très nombreuses attestations; non seulement les vaches sont admirablement nettoyées, non seulement la sécrétion du lait est stimulée, mais encore les vaches ainsi traitées seront préservées contre l'avortement au cours d'une gestation future.

Prix du paquet: 1 fr. 20. — Depuis deux paquets expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse.

La poudre pour faire retenir les vaches

préparée dans la même maison est également très recommandée. Prix du paquet: 1 fr.

Adressez les commandes à la Pharmacie **BARBEZAT**, à Payerne, 12.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

H 303 A

Je fais ma cuisine à la

COCOLINE

La meilleure des graisses de coco

Se trouve dans les meilleures épiceries

H 315 A



== MAISON FONDÉE EN 1811 ==

CHAMPAGNE SUISSE
BOUVIER FRÈRES
NEUCHÂTEL

Médaille d'or avec félicitations du jury (la plus haute récompense) Exposition Nationale Suisse, Berne 1914

THÉ CATALAN

Purgatif et Vulnérable des Alpes

Marque « Le Serpent »
de MERIL CATALAN, ancien pharmacien

Ce thé, exclusivement composé de plantes indigènes de nos Alpes suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs, il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, rétablit les fonctions des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards. 74 ans de succès ont justifié sa réputation. — Prix de la boîte Fr. 1.25 expédiée franco contre remboursement par le seul fabricant: H 363 A

A.-T. CATALAN, Vernier, GENÈVE
Dépôts dans toutes les principales pharmacies et drogueries

„A LA FOURMI“

5, PREMIER-MARS, 5

LA CHAUX-DE-FONDS



ASSORTIMENTS COMPLETS EN
BONNETERIE - LINGERIE
Blouses - Tabliers - Soieries

*Articles de paysans : BLOUSES,
PANTALONS, coton et milaine*

Prix défiant toute concurrence

Visitez les nouveaux magasins du

Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}

10 rue Saint-Maurice **NEUCHÂTEL** Rue Saint-Maurice 10

Installation moderne. — La vente se fait sur six paliers.
Ascenseur pour tous les étages. — Choix immense.

Porcelaines, faïences, cristaux, verrerie,
Objets de ménage en bois ou en métal,
• Coutellerie, Christofle, Ruolz, nickel,
Métal anglais, meubles, vannerie,
Eclairage au pétrole ou à l'électricité,
Glaces, gravures et atelier d'encadrement.
Parfumerie, maroquinerie, articles de voyage.

JEUX ET JOUETS

Prix très modérés.

LA FIDUCIAIRE NEUCHATELOISE

à La Chaux-de-Fonds

est

l'Organe de Confiance

tout indiqué pour la

:: SAUVEGARDE DES ::

INTÉRÊTS MATÉRIELS

de toute maison ou entreprise

— FONDÉE EN 1889 —

MAGASIN D'AMEUBLEMENTS

F. ROSSELET

TAPISSIER

PESEUX (NEUCHATEL)



FABRICATION DE TROUSSEAUX

EN TOUS GENRES

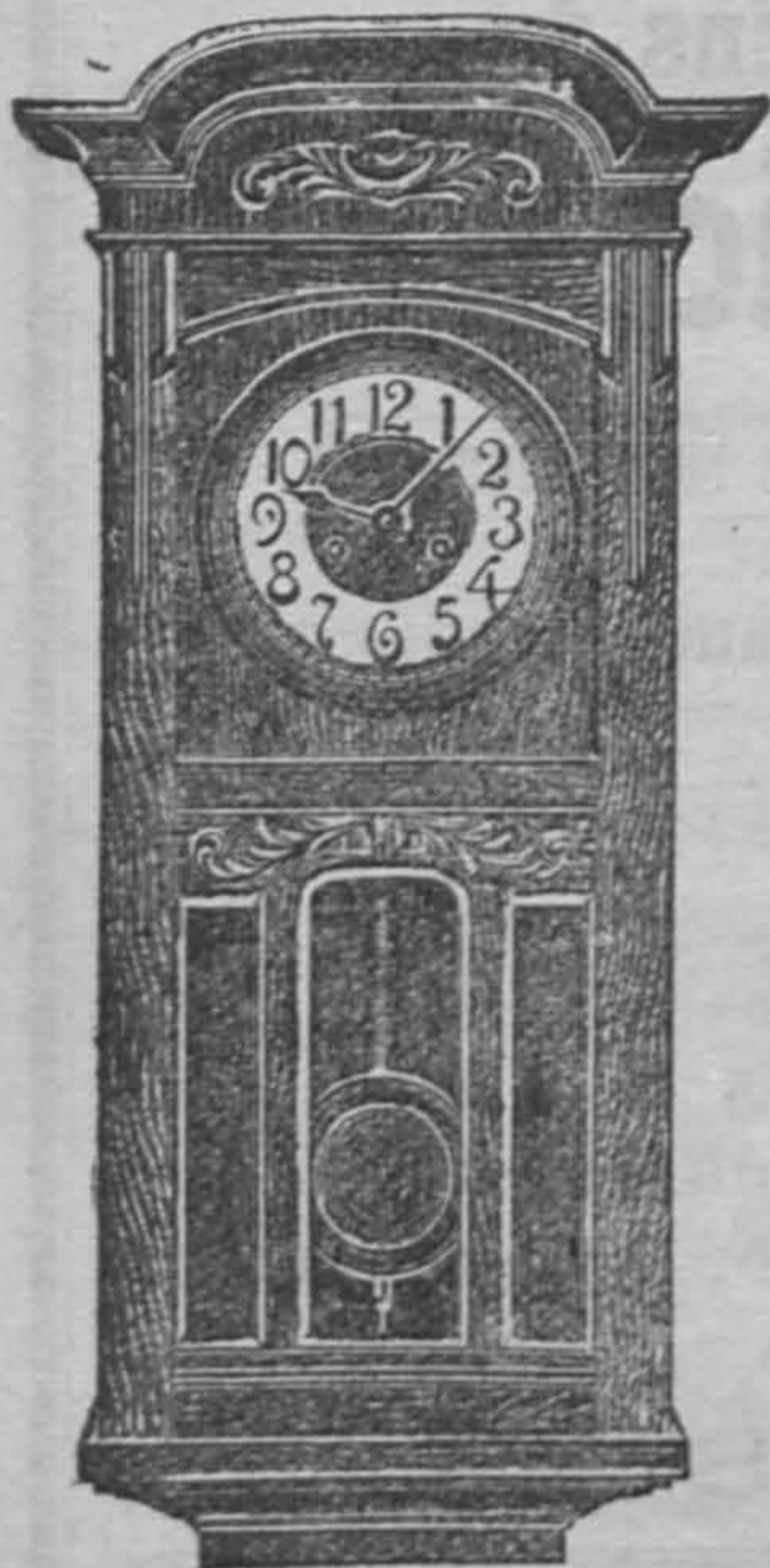
CONFECTION ET POSE DE RIDEAUX

STORES, TENTES, ETC.

REPRÉSENTANT DES
MEILLEURES MARQUES POUR LITS EN FER
CHAISES DE VIENNE

CRIN - PLUME - ÉDREDONS - LAINE - CRIN
D'AFRIQUE - KAPOK - TAPIS - TOILES CIRÉES
LINOLÉUM

SE CHARGE DE TOUS LES OUVRAGES CON-
CERNANT SON MÉTIER — PRIX MODÉRÉS



RÉGULATEURS

Payables 5 francs par mois
Escompte 5 % au comptant

Toute marchandise est garantie sur facture
En ville et environs rendus, posés et réglés

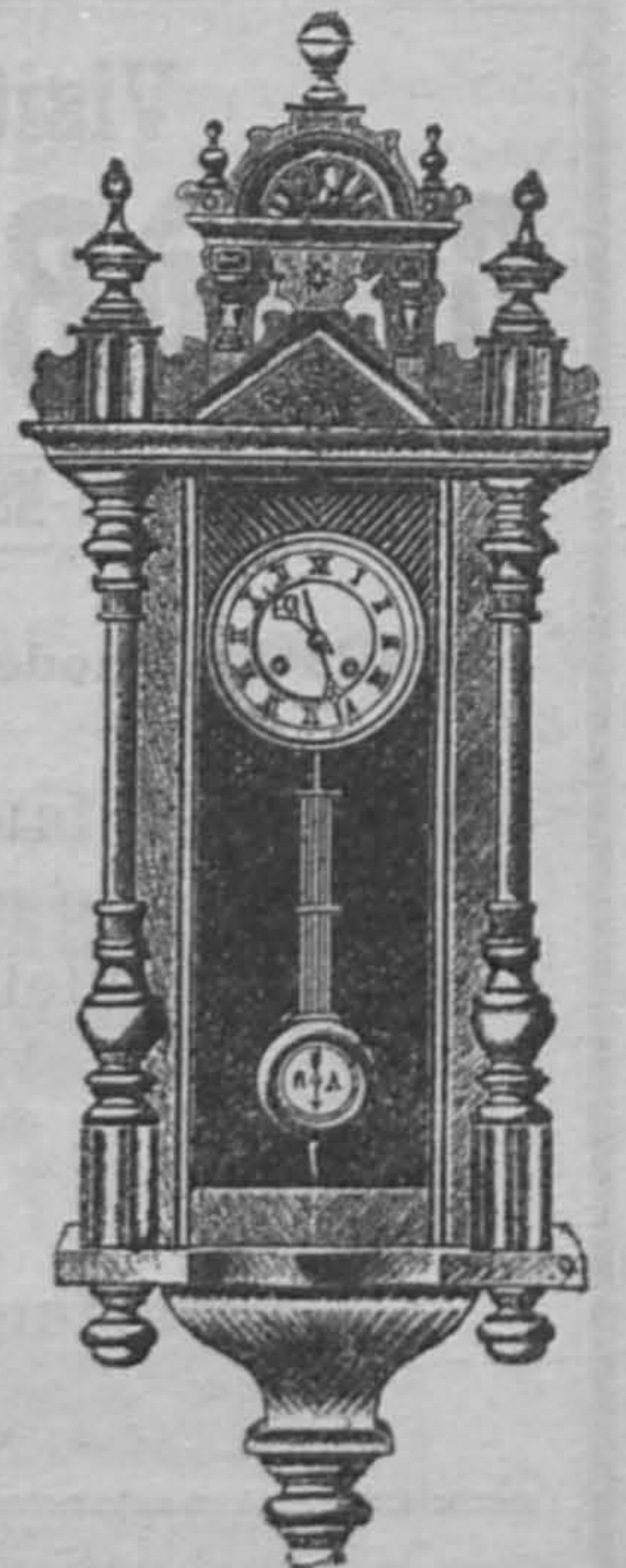
Expéditions au dehors
sans frais d'emballage

Sur demande, catalogues gratuits

D. ISOZ

Sablons, 29

NEUCHATEL



Banque Cantonale Neuchâteloise

Siège central à **NEUCHÂTEL**, Faubourg de l'Hôpital, 20

Succursale à **LA CHAUX-DE-FONDS**, Rue du Marché, 4 et 6

AGENCES

au Locle, place du 1^{er} Août, à Fleurier, Couvet, Cernier, Colombier et aux Ponts-de-Martel

CORRESPONDANTS dans toutes les communes du canton

La *Banque Cantonale Neuchâteloise* traite toutes les opérations de banque. Elle admet à l'*escompte* et à l'*encaissement* les effets de change sur la Suisse et l'étranger.

Elle ouvre des *comptes-courants* débiteurs et créditeurs.

Elle fait des *prêts* sur hypothèques, sur cédulas et sur billets.

Elle consent des *avances* avec droits de gage sur bétail bovin.

Elle délivre des *bons de dépôt* à 1, 2 et 3 ans, au taux de $4\frac{1}{2}\%$ l'an.

Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.

Elle reçoit les dépôts sur *livrets d'épargne* à 4% l'an jusqu'à 5000 francs, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle vend des *timbres-épargne* à 20 centimes, à 50 centimes et à 1 franc; ces timbres sont délivrés par les caisses de la Banque et par les dépôts établis dans toutes les localités du canton.

Elle s'occupe de la *gérance de fortunes* et soigne l'*achat, la vente et la garde de titres* à des conditions très modérées.

Elle délivre des *chèques* et *lettres de crédit* sur toutes les villes importantes du globe.

Elle fait le commerce des *matières d'or, d'argent et de platine*.

Elle négocie les *monnaies et billets de banque étrangers*.

Elle loue dans ses chambres d'acier des compartiments de

COFFRES-FORTS

pour la garde de titres, bijoux, objets précieux de toute nature. Prix de la location: 5 francs par trimestre.

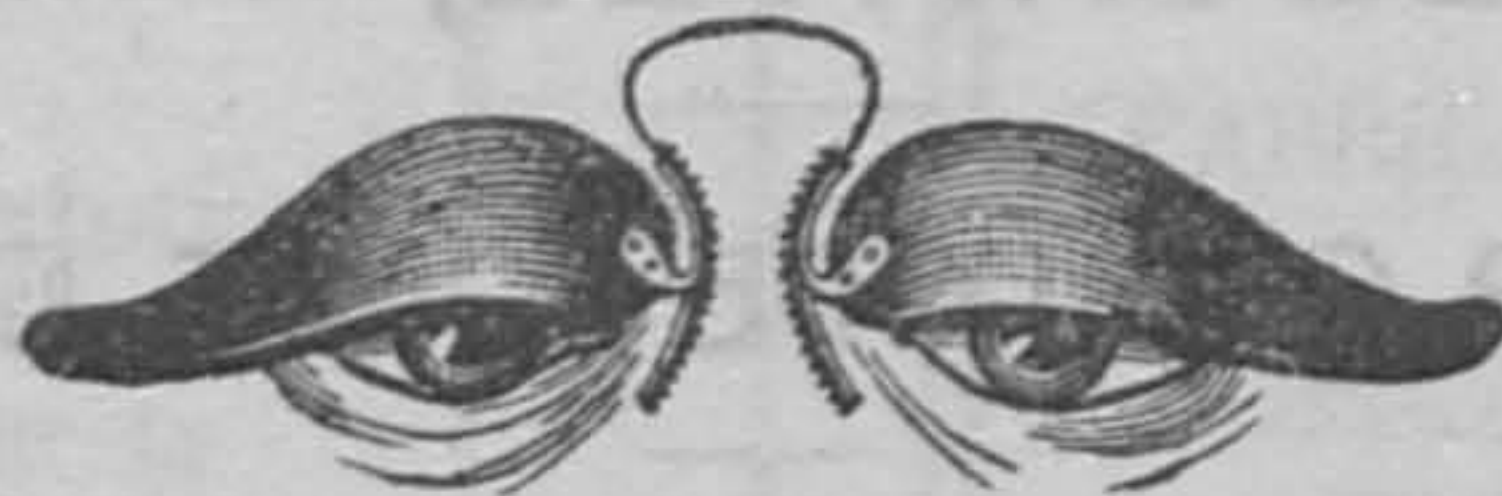
L'OFFICE D'OPTIQUE

PERRET-PETER, Epancheurs 9, Neuchâtel

corrige par le moyen de verres «crown» sphériques, cylindriques, prismatiques ou combinés, appropriés exactement à chaque œil, tous les troubles de vision dus à une conformation défectueuse des yeux: myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, etc. Sa méthode, employée par tous les oculistes, a pour but de procurer au client une vue normale et de la conserver.

Examen de vue précis, consciencieux et gratuit.

Protégez vos yeux!



La vue c'est la vie!

Verres «Fienzal» et «Hallau» pour la lumière trop vive. Verres à deux foyers «Uni-bifo», «Télégi» et «Lux», d'une seule pièce, pour le travail et la distance. «Monocles» pour tireurs. — Lunettes et pince-nez en tous genres. — Spécialité: Pince-nez «Sport» américain, à la fois le plus léger, le plus stable et le plus élégant.

Dépôt général des instruments de mathématiques KERN & Co, Aarau.

Lampes électriques de poche perfectionnées.

PRIX MODÉRÉS

ATELIER DE RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS

**PORCELAINES - FAIENCES
CRISTAUX - VERRERIE**

L. TIROZZI

LA CHAUX-DE-FONDS

21, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 21

Articles de ménage en tous genres

MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

Blouses pour dames

Jupons — Corsets

Lingerie — Jabots — Voiles

Articles de bébés

Sous-vêtement laine

Crêpe de santé — Rasurel

Matinées des Pyrénées

Articles sport — Ganterie

Bas et chaussettes

Cravates — Cols et manchettes

Parfumerie — Brosserie

Articles de bains

Dépôt de thés excellents

EXPOSITIONS DE GENÈVE ET BERNE

Médaille d'argent

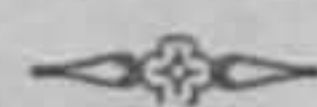
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE



Chez tous les Papetiers

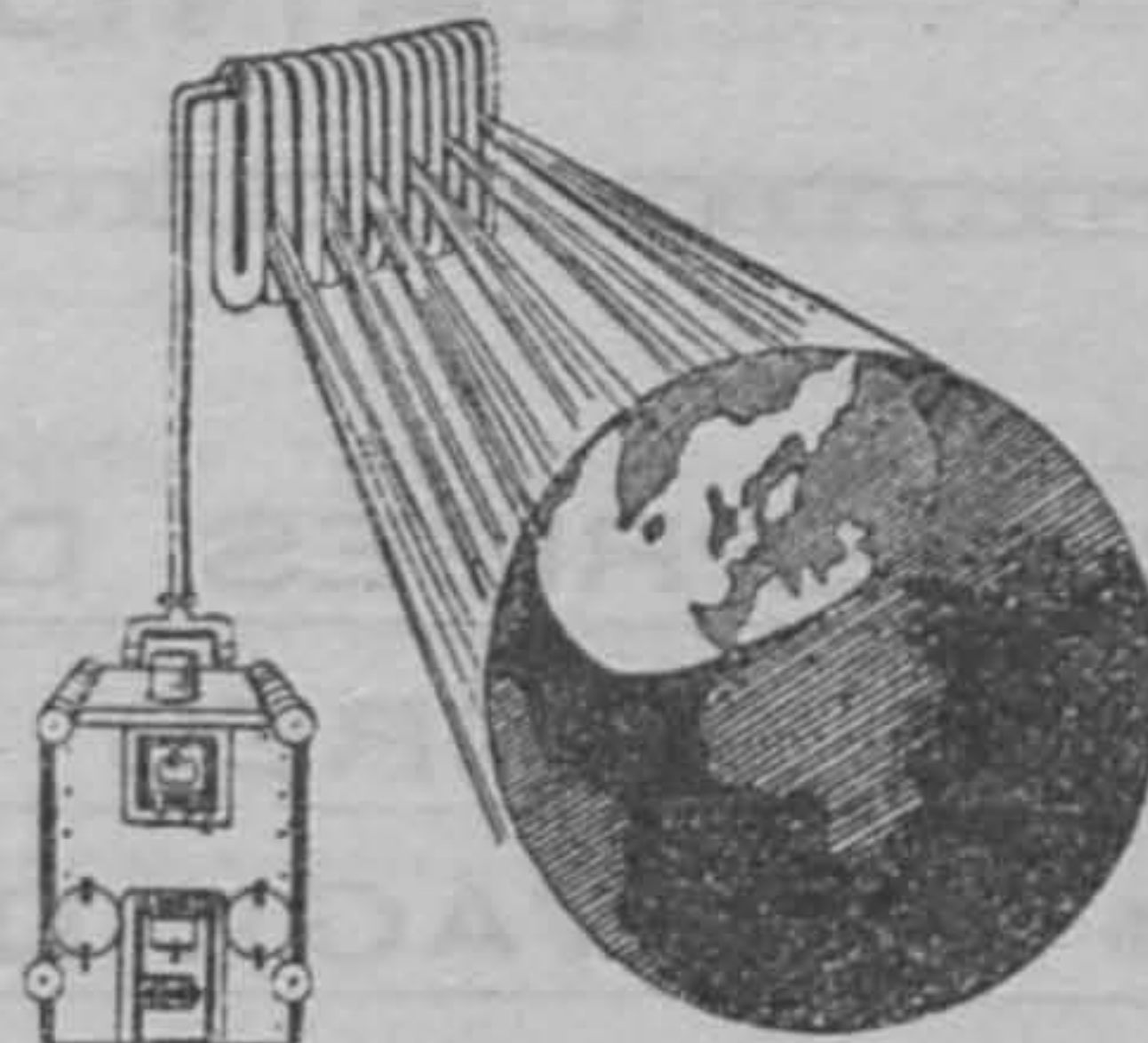
E. Prébandier & Fils
NEUCHATEL

Téléphone



Téléphone

CHAUFFAGE CENTRAL



Chaudière

ÉCONOME

CALORIFÈRES
POTAGERS ÉCONOMIQUES

Devis, références, plans à disposition.

PAPETERIE-LIBRAIRIE

LA CENTRALE

CÉCILE CALAME

LA CHAUX-DE-FONDS

31, LÉOPOLD ROBERT, 31



:: REGISTRES ::

FOURNITURES DE BUREAUX

ET D'ÉCOLES

MAROQUINERIE

JEUX DE SOCIÉTÉ - JEUX FRÆBEL

ARTICLES FANTAISIE

PRIX MODÉRÉS — PRIX MODÉRÉS

TÉLÉPHONE 10.24

JEAN MARTINELLI
LANDERON

ENTREPRISES DE PEINTURE EN
TOUS GENRES ☐ ☐ VERNISSAGE
☐ ☐ ☐ LAVAGE DE LOCAUX ☐ ☐ ☐
ENTREPRISES POUR COMMUNES

Maison fondée en 1879

CHAUSSURES

C. BERNARD, ↗ RUE DU BASSIN ↖
Près du passage du Tram

Toujours un grand assortiment en magasin dans les meilleurs genres et formes, pour hommes, dames, fillettes et enfants. — Spécialité de genres élégants et solides des maisons BALLY; STRUB, GLUTZ & C^{ie}, cousus à la main et système « Welt ».

CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET RUSSES

Escompte 5 0/0. — Réparations promptes et bien faites. — Se recommande, **C. BERNARD**

A LA VILLE DE PARIS

CALGÈER & MATTHEY, Neuchâtel

TAILLEURS ET CHEMISIERS

Maison de premier ordre, ayant toujours les premières nouveautés

Escompte 5 0/0 au comptant

CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

==== FONDÉE LE 24 OCTOBRE 1812 ====

Placée sous la surveillance de l'Etat (Code civil, art. 84, et Loi cantonale du 22 mars 1910).

Etablissement d'épargne proprement dite,
le seul dont la fortune totale forme exclusivement la garantie de l'avoir des déposants

—•••—
Dépôts de 1 à 2000 fr. par an

==== MAXIMUM PAR LIVRET 5000 fr. ====

~~~~~  
 **Intérêts 4%** 

~~~~~  
Montant des dépôts au 31 décembre 1913: Fr. 66 millions

PETITE ÉPARGNE

au moyen de timbres poste suisses de 5, 10 et 25 cent.

Les cartes à timbre sont délivrées gratuitement à chacun

Siège central: NEUCHÂTEL

Succursale: LA CHAUX-DE-FONDS * *

— Correspondants dans toutes les paroisses du Canton —

====
*Pour être titulaire d'un livret, il faut être Neuchâtelois ou domicilié
dans le Canton.*

Semez les graines d'Elite

potagères, fourragères, forestières et fleurs
GROS ————— DÉTAIL

de GUSTAVE HOCH

Marchand-grainier H-828-A

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Neuve 11

Spécialité de GRAMINÉES et TRÈFLES assortis pour gazons et prairies, selon la nature du terrain. — OIGNONS A FLEURS, Céréales de semences diverses. Légumes secs. Graines pour oiseaux et volailles. Prix-courant franco et gratis.

✦ Ameublements ✦ Literie ✦

C. STRÆLE, Tapissier

Quai du Mont-Blanc 4 — Téléphone 10.69

NEUCHÂTEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

Ernest Morthier

Rues du Seyon et des Moulins, NEUCHÂTEL

ÉPICERIE FINE

CONSERVES

Fruits secs et évaporés. — Thés. — Biscuits

SPÉCIALITÉ DE BISCOMES AUX AMANDES

Grand choix de vins de Bourgogne et de Bordeaux

de propriétaires de premier ordre

CHAMPAGNES suisses et français

VINS FINS - LIQUEURS PREMIÈRES MARQUES

VINS SANS ALCOOL

TÉLÉPHONE 234

Salon de Coiffure pour Dames

Maison HÉDIGER & BERTRAM

TÉLÉPHONE 690 PLACE DU PORT

NEUCHÂTEL

Spécialité en parfumerie, savonnerie
et broserie fines

Au

BON MARCHÉ

Maison d'assortiment

LE LOCLE

Assortiments complets en
Mercerie

Bonneterie

H 182 A

Lingerie

Blouses

Fourrures

Jupes et jupons pour dames

PAPETERIE

ARTICLES pour MESSIEURS

ARTICLES de MÉNAGE

Formes de chapeaux et chapeaux garnis

Modes

Tissus, Doublures, Parapluies

CHOIX ÉNORME

Prix modérés

LECTEURS! Pour vos imprimés tels que: Catalogues, Revues, Brochures, Circulaires, Entêtes de lettres, Enveloppes, Prospectus, Cartes d'adresse, Faire-part de mariage, fiançailles, naissance et deuil, Cartes de visite, Programmes, Menus, Factures, Memorandums, Musique notée

ADRESSEZ-VOUS:

IMPRIMERIE G. JUVET

- NEUCHÂTEL -
Vieux-Châtel, 21



- COLOMBIER -
Rue Basse, 46

EXÉCUTION SOIGNÉE — DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE — PROMPTE LIVRAISON

AMEUBLEMENTS



V^{VE} J. KUCHLÉ-BOUVIER & FILS

1, Faubourg du Lac, 1

NEUCHÂTEL



Salons - Chambres à coucher

Salles à manger - Bureaux

TAPIS D'ORIENT - LINOLÉUMS - TAPIS - LITERIE - LITS EN FER

— ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE —

VENTE AU DÉTAIL



Horlogerie de Confiance

en tous genres — Or, argent et métal

P. BAILLOD-PERRET

Rue du Nord 87, - LA CHAUX-DE-FONDS

ENVOIS A CHOIX

PRIX AVANTAGEUX

CHÈQUES POSTAUX IV b 216 — TÉLÉPHONE N° 571

GRAINES Potagères, Fourragères et de Fleurs H 287 A

Graminées pour Gazons et Prairies - Griffes d'asperges - Oignons à fleurs

Ferdinand HOCH, Marché 8, Neuchâtel

GROS - DETAIL

Prix-courant gratis sur demande

Fabrique de draps J. REINHARD - Wangen a. A.

FABRIQUE SPÉCIALE

pour la transformation d'objets en laine (bas usagés, etc.) en solides et modernes.

ÉTOFFES POUR VÊTEMENTS

d'hommes, femmes et enfants. — Source d'achat la plus avantageuse **pour particuliers.**

Envoi d'échantillons franco de port sur demande.

H 317 A

Disparition certaine et rapide du

Goître et des Glandes

par le

„STRUMOLAN“

Prix du flacon : 3 fr. 25, envoyé franco de port et d'emballage dans toute la Suisse.

Pour vous purger le sang ne prenez que le

„Rob Végétal“

à base de Salsepareille et iodure. Remède recommandé dans toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

Prix du flacon envoyé franco dans toute la Suisse 5 fr. Le litre (cure complète) 7 fr. 50.

On est prié de s'adresser directement au dépôt général pour la Suisse : **PHARMACIE DU JURA, Dr. Bæhler & Baudin, BIENNE IV.** H 406 A

DÉPURATIF

Salsepareille MODEL

Le remède par excellence contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que : boutons, rougeurs, dartres, eczémas, démangeaisons, scrofules, inflammations des paupières, syphilis, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, surtout au moment de l'âge critique, rhumatismes, migraine, névralgies, maux d'estomac, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon 3 fr. 50; la demi-bouteille, 5 fr.; la bouteille pour une cure complète, 8 fr. — **Se trouve dans toutes les pharmacies**, mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande directement à la Pharmacie Centrale, Model & Madlener, 9, rue du Mont-Blanc, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus, la véritable Salsepareille MODEL. H 323 A

ÉCOLE CANTONALE D'HORTICULTURE de culture maraîchère — et de viticulture — - CHATELAINE près Genève

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et les Cantons de Vaud et Berne. **Les plus hautes récompenses aux expositions.** Etudes théoriques et pratiques complètes d'horticulture. 20 professeurs, 5 chefs de culture. Surveillance sérieuse, soins dévoués. — Pour renseignements et programmes, s'adresser au directeur :

M. Ch. PLATEL, Châtelaïne près Genève.

H 352 A

HERCULES

Brevet fédéral N°60963

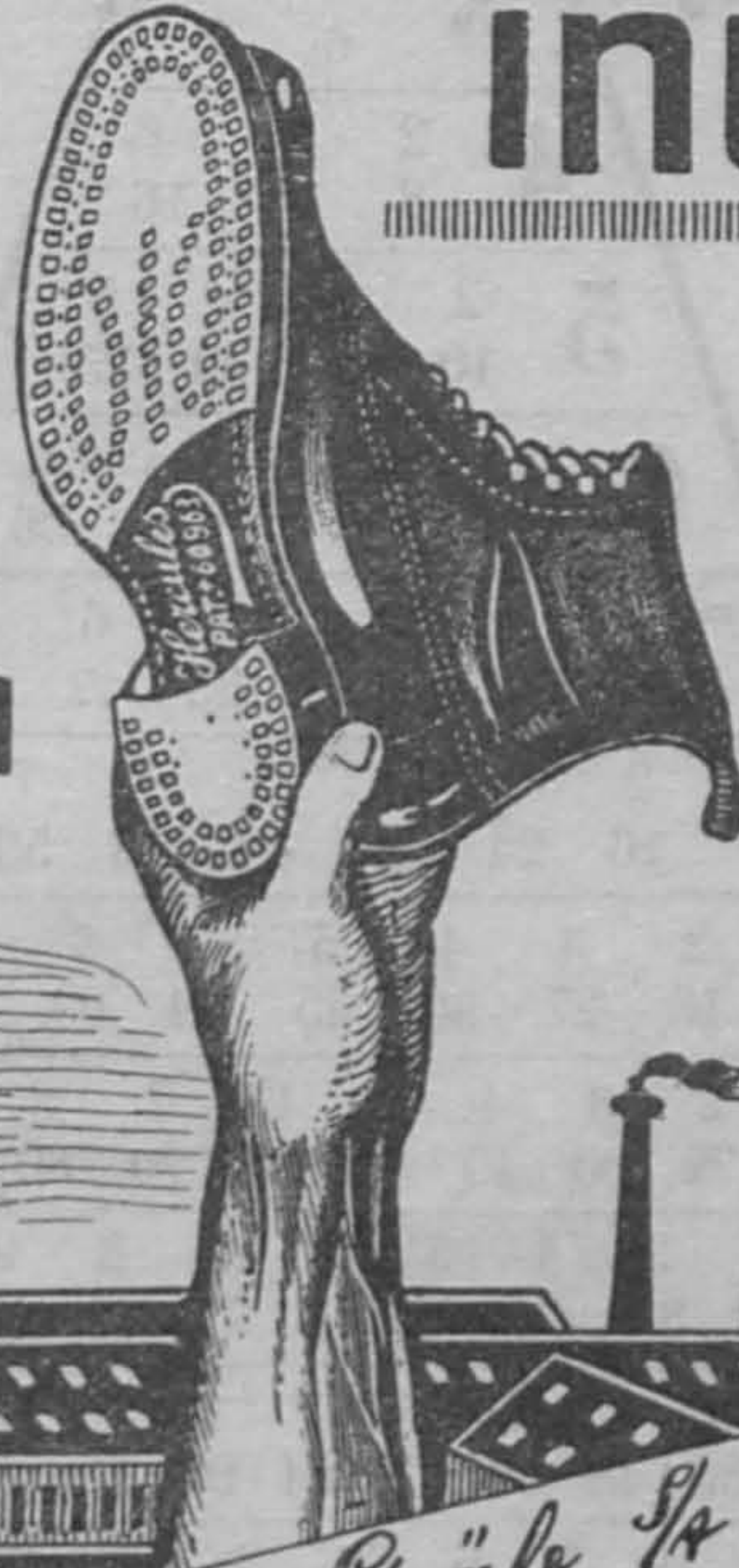
la bottine de fatigue

inusable

Notre Garantie

Si la chaussure ne convient pas, l'Argent est Rendu

Vente aux Prix de Gros



Monsieur Wilhelm Gräb S/A Zurich, le 30 Avril 1914

Le 10 novembre 1913 j'ai acheté chez vous une paire de chaussures Hercules article 961 N° 44 au prix frs 13.80. J'ai porté ces chaussures depuis cette date jusqu'à aujourd'hui tous les jours, sans changer, dans mon métier de charretier où les chaussures tout spécialement sont soumises à de si rudes épreuves. En conséquence, je ne puis m'empêcher de vous exprimer ma très grande satisfaction pour vos chaussures Hercules car je n'avais jamais eu jusqu'ici de chaussures dont la première semelle eût duré 6 mois. Avec les semelles ordinaires j'ai toujours dû faire ressemeler les chaussures après un mois et demi ou deux. Je ne manquerai pas de vous recommander à l'occasion à mes amis et connaissances.

Je vous salue avec haute estime
signé Albert Eggmann
Hauptstrasse N°13

R. Gustaf

Le soussigné certifie l'authenticité de la signature apposée en sa présence de Monsieur Albert Eggmann ZURICH le 30 Avril le Stadtmann 1914

Une des nombreuses appréciations sur la chaussure "Hercules"



Pour tous autres renseignements, consultez notre catalogue illustré envoyé à tous franco et gratuitement. Ecrivez encore aujourd'hui qu'on vous l'envoie.

Maison d'expédition de chaussures

Wilhelm Gräb S/A 32 ZURICH Oberdorfstr. 27

EN VENTE

CHEZ

Delachaux & Niestlé S. A.

N° 4, rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

et chez tous les libraires

On trouve

à la même librairie :

Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne.

Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres.

Albums de dessin et de timbres, etc., etc.

½

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

Delachaux & Niestlé S. A.

N° 4

RUE DE L'HÔPITAL

NEUCHÂTEL

A la même librairie :

Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. — Livres d'étrennes de tous prix.

Albums et alphabets illustrés, livres de gravures. — Albums photographiques et autres. Presse-lettres. —

Portemonnaie. Boîtes de couleurs, etc., etc.

½

	1																							
	2										2													
	3					2	3									3								
	4				2	3	4								4									
	5			2	3	4	5							5										
	6		2	3	4	5	6						6											
	7	2	3	4	5	6	7					7												
	8	2	3	4	5	6	7	8				8												
	9	2	3	4	5	6	7	8	9			9												
	10	2	3	4	5	6	7	8	9	10		10												
	11	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		11											
	12	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		12										
	13	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		13									
	14	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		14								
	15	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		15							
	16	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		16						
	17	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		17					
	18	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		18				
	19	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		19			
	20	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		20		